



HAL
open science

L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives : entre motivations, usages et dérives

Adrien Brucker

► To cite this version:

Adrien Brucker. L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives : entre motivations, usages et dérives. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01707248

HAL Id: dumas-01707248

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01707248>

Submitted on 12 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Université Haute Bretagne Rennes 2
Sous le sceau de l'université Européenne de Bretagne

Pour obtenir le diplôme de :
Master Sport Sciences Sociales Administration Territoires
Intégration

HAUTE BRETAGNE RENNES 2

Présenté par
Adrien Brucker

Préparé au VIPS2

Laboratoire de Recherche : Violences, Innovations,
Politiques, Socialisations et Sports

<https://www.univ-rennes2.fr/vips2>

L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives

Entre motivations, usages et dérives

Mémoire soutenu le 30 mai 2017

Sous la direction scientifique de :

Yohann Rech (Maître de conférences à
l'UFR APS de l'Université Rennes 2)

Année universitaire : 2016/2017



Université Haute Bretagne Rennes 2
Sous le sceau de l'université Européenne de Bretagne

Pour obtenir le diplôme de :
Master Sport Sciences Sociales Administration Territoires
Intégration

HAUTE BRETAGNE RENNES 2

Présenté par
Adrien Brucker

Préparé au VIPS2

Laboratoire de Recherche : Violences, Innovations,
Politiques, Socialisations et Sports

<https://www.univ-rennes2.fr/vips2>

L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives

Entre motivations, usages et dérives

Mémoire soutenu le 30 mai 2017

Sous la direction scientifique de :

Yohann Rech (Maître de conférences à l'UFR APS
de l'Université Rennes 2)

Année universitaire : 2016/2017

Remerciements

Avant tout, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire. Notamment, Coralie Sérot qui m'a accordé un soutien sans faille tout au long de cette aventure.

Je remercie Madame Gaborel Anne-Sophie, attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'université de Rennes 2. Elle a su m'accompagner et me guider en me distillant des conseils précieux. Les différents échanges que nous avons pu avoir ont été de qualité et m'ont permis d'avancer sereinement sur ce projet.

Je remercie également tous les jeunes volontaires en services civiques et les différents enquêtés pour le temps qu'ils m'ont accordé ainsi que les données qu'ils m'ont transmises. Leur énergie et leur enthousiasme m'ont permis de m'immerger pleinement dans la rédaction de ce mémoire de recherche.

J'en profite également pour dire merci à l'ensemble des personnes qui ont répondu à mes questions avec franchise. Le soutien de ma structure de stage lors de cette expérience a également été précieux et je les en remercie.

En dernier lieu, je tiens à remercier mon entourage qui a parfois pu se montrer critique à l'égard de mon travail et de cette rédaction, à savoir Coralie Sérot, Isabelle Brucker, Sophie Sérot, Charlotte Nocitau et Geoffrey Chiricot et tous ceux qui, de près ou de loin par des échanges informels, ont pu y contribuer.

Enfin, je remercie ma cafetière qui m'a accordé un soutien caféiné indéfectible et sans relâche.

Sommaire

Remerciements	2
Introduction	4
PARTIE 1 : Recherche théorique	9
<i>I. Le service civique : présentation historique et technique</i>	<i>9</i>
<i>II. Les concepts et les enjeux phares du service civique</i>	<i>17</i>
<i>III. Le jeune volontaire en service civique : statut, usage et profil</i>	<i>26</i>
<i>IV. La sphère associative</i>	<i>36</i>
<i>V. Sport et service civique</i>	<i>45</i>
<i>VI. Problématique</i>	<i>49</i>
<i>VII. Choix du cadre de l'étude</i>	<i>52</i>
<i>VIII. Hypothèses</i>	<i>54</i>
PARTIE 2 : Recherche empirique	56
<i>I. Méthodologie</i>	<i>56</i>
<i>II. Préambule</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>III. Rôle et missions de l'Etat</i>	<i>73</i>
<i>IV. Le service civique : Du recrutement à l'accompagnement du jeune</i>	<i>75</i>
<i>V. L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives</i>	<i>87</i>
<i>VI. Le jeune volontaire : un positionnement particulier</i>	<i>99</i>
<i>VII. Un dispositif marqué par les dérives</i>	<i>110</i>
Conclusion	126
Bibliographie	130
Webographie	137
Table des abréviations	138
Table des tableaux	139
Table des notions et concepts principaux	140
Table des auteurs	142

Introduction

Aujourd'hui, une question se pose concernant l'engagement de la jeunesse française et de l'exercice de sa citoyenneté dans le milieu associatif sportif. En effet, on assiste à des changements sociétaux qui modifient les formes d'engagement de notre civilisation. On entend souvent dire que les jeunes ne s'engagent pas assez. D'autant que le monde associatif est aussi victime d'une professionnalisation accrue et d'une baisse du nombre de bénévoles. Dans ce contexte, de nombreuses politiques publiques ont tenté de mobiliser les jeunes en utilisant l'engagement comme fer de lance. Le service civique en est un exemple concret.

Cette politique publique mobilise environ 70 000 jeunes français âgés de 16 à 25 ans. Ces jeunes évoluent et s'engagent volontairement dans des associations, des collectivités territoriales ou dans des établissements publics. C'est donc une partie de la jeunesse française qui est touchée par ce dispositif créé par la loi du 10 mars 2010. Il est notamment apparu après de nombreuses réformes. Ainsi, il peut être perçu comme l'héritier des dispositifs tels que les volontariats civils puis le service civil volontaire. Il est, par conséquent, porteur « *de valeurs symboliques fortes qui s'apparentent aux anciennes fonctions sociales et politiques attribuées à la conscription* » (Becquet, Boubal, 2013, 537).

Sa création et sa mise en place ont pour enjeux de mobiliser et favoriser l'engagement de la jeunesse française. L'ancien ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner, avait déclaré à ce sujet que « *le service civique n'est pas un emploi, c'est une mission d'intérêt général [...] le service civique est un outil d'insertion, non pas classique, mais par l'engagement*¹ ». L'engagement et l'exercice de la citoyenneté des jeunes semblent être au cœur de cette politique publique, mais qu'en est-il réellement ?

Tel qu'il est décrit dans les textes, le service civique présente une double logique (Becquet, 2010). Une première logique avant tout citoyenne car la mission du volontaire doit servir l'intérêt général. L'ancien Président de la République

¹ Déclaration à la radio Europe 1 le 13 janvier 2016.

François Hollande disait à ce sujet, lors des vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, que « *s'engager, c'est être utile deux fois, pour soi et pour les autres*² ». Dans le Code du service national - Article L120-1, on peut également lire que le dispositif « *offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif* ». La seconde logique est dite d'insertion car le service civique doit permettre aux jeunes de réfléchir à leur avenir et d'acquérir et développer des nouveaux savoir-faire. Cela traduit une volonté politique claire qui souhaite intégrer socialement, économiquement et politiquement les jeunes dans la société.

Les enjeux et les objectifs présentés par cette politique publique sont larges et il semble pertinent de voir si les usages du dispositif faits par les jeunes volontaires répondent aux enjeux énoncés par celui-ci. D'autant que ces jeunes qui s'y engagent ont tous des motivations et des intérêts personnels qui les ont conduits à opter et à s'investir en faveur d'un service civique. Par conséquent, selon Valérie Becquet (2011) leur usage du dispositif peut différer selon leurs intérêts initiaux et la place qu'occupe le service civique dans leur parcours.

Dans cette logique d'engagement et d'intégration sociale, l'espace associatif sportif apparaît comme un espace régulièrement plébiscité par les volontaires pour y effectuer leur six à douze mois de service civique. En 2015, 50% des organismes d'accueil des services civiques sont des associations et 13% des missions de service civique proposées par l'agence sont des missions s'inscrivant dans le champ sportif.

L'engagement et l'intégration des jeunes en service civique dans les associations sportives vont ainsi monopoliser notre attention. Pour cela, nous allons nous intéresser de plus près aux différentes formes que peut prendre l'engagement des jeunes selon leurs motivations et voir comment il peut se caractériser dans les associations sportives.

Afin de réaliser un focus, sur cette question, il est nécessaire de voir en quoi l'environnement sportif peut impacter l'engagement du volontaire dans sa structure. En d'autres termes, ce mémoire, placé sous l'angle de la sociologie,

² Extrait du discours de François Hollande lors des vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, Paris à Maison de la Radio, le lundi 11 janvier 2016.

tentera légitimement de s'interroger sur les réelles motivations des jeunes s'engageant en service civique dans les associations sportives ainsi que sur l'usage du dispositif fait par ces jeunes. Il permettra également de voir s'il existe des décalages ou des dérives par rapport aux objectifs énoncés par le dispositif. Que recherchent les volontaires dans les associations sportives à travers leurs expériences du service civique ? S'engagent-ils pour défendre une cause citoyenne, servir l'intérêt général ou bien pour tout autre motif ?

Pour répondre à la problématique de ce mémoire, il conviendra de discuter les hypothèses qui seront présentées au fil de la lecture. Le mémoire se divisera en deux grandes parties. Notre réflexion et notre argumentation s'appuieront sur des auteurs et des scientifiques qui ont déjà abordé cette thématique de façon à faire émerger des concepts et des théories sur lesquels nous pourrions nous appuyer lors de notre étude.

La première partie de ce mémoire sera d'ordre théorique. Tout d'abord, nous présenterons techniquement et historiquement le dispositif afin de bien s'imprégner de sa philosophie et de son esprit. Puis nous proposerons d'éclaircir des concepts phares liés au dispositif qu'est le service civique. Ainsi nous aborderons la question de l'engagement qui est au cœur de notre réflexion. Nous questionnerons et définirons le concept de citoyenneté et nous discuterons de l'intégration des jeunes en service civique. Dans un troisième temps, nous nous pencherons sur le statut et le profil du volontaire, afin de bien comprendre les caractéristiques potentielles des usagers du service civique. Par ailleurs, nous réaliserons un focus sur la sphère associative et sur les types d'associations dans lesquelles peuvent être accueillis les volontaires pour comprendre dans quel environnement ils évoluent. Enfin, nous ferons étape par l'étude des valeurs du sport et nous verrons que certaines peuvent être en lien avec cette politique publique.

Cette première partie, qui s'articule autour d'apports scientifiques et théoriques, a pour ambition de faire émerger un ensemble de questionnement en lien avec notre étude et finira par cibler une problématique. Celle-ci sera précisée par l'ajout d'éléments de contextualisation comme notre terrain d'enquête et notre public cible.

Le cadre de notre étude sera alors posé et le questionnement soulevé, nous pourrons donc énoncer nos hypothèses. Ces dernières seront en lien avec nos choix de terrain et seront au nombre de deux. Une enquête de terrain s'en suivra et pour terminer, l'analyse des résultats de l'enquête viendront vérifier ou non les hypothèses.

La deuxième partie de notre étude sera empirique et viendra illustrer tout le cheminement intellectuel de notre recherche. Pour commencer, nous expliquerons le choix de notre méthodologie d'enquête utilisée lors de notre étude. Il est important d'étayer nos choix méthodologiques afin de bien cerner la pertinence et la construction de nos différents outils mobilisés tout au long de notre réflexion.

Enfin, il sera temps de faire dialoguer nos concepts et théories avec nos résultats et analyses de terrain, pour affirmer ou infirmer nos hypothèses. Cette partie sera organisée par thèmes dans le but de présenter au mieux les résultats et les données de notre réflexion et constituera l'épicentre de notre sujet. La partie analytique des résultats se construira d'un préambule qui exposera les limites de notre terrain d'enquête et des démarches d'investigations. Cette première partie présentera également le contexte géographique de notre étude et exposera les conditions dans lesquelles l'enquête a été menée.

Ensuite, les résultats obtenus grâce à l'enquête et aux outils méthodologiques seront analysés afin d'apporter des réponses à nos questionnement. En dernier lieu, nous évoquerons les discussions qui ont émergé lors de cette recherche et nous répondrons à nos hypothèses de départ.

Nous conclurons en donnant une réponse à la problématique et aux hypothèses. Cette conclusion, clôturera cet écrit en apportant un regard critique sur ce travail et en évoquant les diverses perspectives de recherches.

Point Epistémologique

Le statut de recherche est important lorsque l'on mène une étude de ce type. En effet, le statut d'étudiant réalisant son mémoire de fin d'étude sera apprécié tout au long de l'enquête car il peut donner accès à beaucoup de ressources lors de celle-ci (Beaud ; Weber, 1998, 34). Les enquêtés sont souvent sensibles à la démarche de recherche d'un étudiant et veulent très souvent lui rendre service. Le fait d'être en service civique également peut nous accorder une posture privilégiée lors de l'enquête. En effet, nous serons plus proches des réalités des différents volontaires et seront déjà pleinement immergé dans le sujet de recherche. Il y a aura peut-être plus de confiance de la part des volontaires interrogés lorsqu'ils auront connaissance de ce double statut. Reste à déterminer si cela sera un avantage ou bien un inconvénient.

Cette posture est intéressante car nous avons déjà vécu cette expérience de volontaire en service civique et nous pourrons ainsi mieux comprendre le positionnement des jeunes et les motifs de leur engagement. En outre, la rencontre avec les enquêtés devra avoir lieu lorsqu'ils auront du temps à nous accorder. Nous devons alors être très flexible avec nos propres horaires. Une flexibilité qui nous a été accordée afin de pouvoir mener à bien notre étude.

Enfin, le choix de ne pas faire de recherches en lien avec le stage de master 2 nous a permis d'être dans une posture neutre lors de l'enquête. Ce qui permet d'être plus objectif face aux discours des enquêtés. Cela met en avant la posture de recherche car l'investissement dans cette démarche, en dehors du stage, est total. Cela permet aussi d'élargir un réseau professionnel et de rencontrer des nouvelles personnes dans le milieu associatif sportif Loir-et-Chériens. Ce qui n'est pas négligeable pour une future insertion professionnelle.

PARTIE 1 : Recherche théorique

I. Le service civique : présentation historique et technique

Pour comprendre l'émergence d'un dispositif comme le service civique, il est important de prendre en compte son évolution historique et politique. Le service civique est un dispositif récent (2010) mais qui, en réalité, a pour origine le service national ou militaire. Son étude, à la fois historique et politique, va nous permettre de mieux comprendre la dimension citoyenne qui peut exister autour de son application. De même, il sera également légitime d'aborder la notion d'engagement qui semble être le cœur d'un outil citoyen comme le service civique.

1. Approche historique : du service civil au service civique

L'apparition du service civique peut être abordée selon quatre grandes périodes qui caractérisent les principales évolutions liées à l'émergence de la loi 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.

1960-1990 : le service national

La première période identifiée se situe entre les années 1960 et 1990. Le service militaire est en place depuis de longues années et notamment depuis la loi Berteaux du 21 mars 1905 qui stipule que tous les hommes sont maintenant appelables pour deux ans. Mais dans les années 1960, l'armée se heurte à de nombreuses résistances de la part de la jeunesse qui trouve cet engagement trop long et parfois inadapté à leur poursuite d'études. Certains refusent même de s'engager dans un service militaire et tentent de trouver des échappatoires. Après ces événements, l'ordonnance du 7 janvier 1959 remplace alors le terme de service militaire par celui de service national. Cela marque le début d'une différenciation des modalités du service militaire. Le côté citoyen émerge et il y a une multiplication des formes civiles du service national. Trois formes de service civil apparaissent et sont inscrites dans le code du service national, notamment l'aide technique et la coopération. On parlera alors « *d'institutionnalisation de formes civiles du service national* » (Becquet, 2011,14). Ces évolutions ont permis

de remettre en cause progressivement l'utilité du service militaire car de nombreux jeunes effectuaient leur service national sous une forme civile et les protestations des milieux étudiants ont fini par se faire entendre. Le côté militaire laisse donc peu à peu place à un côté civil et davantage citoyen.

1996 - 2004 : la professionnalisation des armées et ses conséquences

La deuxième grande période que l'on peut identifier se situe entre les années 1996 et 2004. Le 22 février 1996, Jacques Chirac, Président de la République durant cette période, annonce lors d'une intervention télévisée que le service national va être suspendu pour permettre à l'armée de se professionnaliser. L'ambition est à ce moment d'avoir une défense plus moderne et professionnelle. Il veut par conséquent supprimer le service militaire obligatoire et le remplacer par une forme de volontariat (Becquet, 2011,15). A noter que cette évolution apparaît dans un contexte de restriction budgétaire (Colin, 2015, 8). La forme de volontariat dont parlait le Président de la République est à ce jour remplacée par la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) destinée à tous les jeunes Français à partir de dix-sept ans. A la suite de cette annonce, Jacques Chirac envisage alors la création d'un service civile volontaire mais sa mise en œuvre va se heurter à « *la complexité et à la lenteur de la réforme du service national*» (Colin, 2015, 6).

Ce n'est qu'en 2000, que le volontariat civil va apparaître. Il est défini par la loi N°2000-242 du 14 mars 2000, relative aux volontariats civils et s'adresse aux jeunes de dix-huit à vingt-sept ans. Sa durée peut être comprise entre six à vingt-quatre mois et il peut être effectué au sein d'une collectivité territoriale, d'une association ou d'une entreprise. De plus, le volontariat civil n'est pas compatible avec une activité rémunérée. Toutefois, son instauration sera peu soutenue par les différents gouvernements et sera concurrencée par la création des emplois jeunes (Becquet, 2011, 15). Son usage va être très limité d'autant que d'autres dispositifs, comme le service volontaire ou encore le volontariat de solidarité vont faire leur apparition. Enfin, d'après le bilan de la vie associative de 2000-2002, les associations, principaux lieux d'accueils de ces différents dispositifs, trouvent que ceux-ci ne sont pas adaptés aux pratiques associatives.

En 2005 : l'épisode Ziad et Bouna

Le 27 septembre 2005, deux adolescents trouvent la mort à Clichy Sous-Bois. Alors qu'ils pensent être poursuivis par la police, ils se réfugient dans un transformateur EDF et y trouvent la mort. Cet évènement va être le point de départ d'une vague de violence et d'émeutes urbaines qui vont avoir lieu à Clichy Sous-Bois dans un premier temps. Puis les violences vont se répandre dans un grand nombre de banlieues touchées par le chômage et l'insécurité. A la suite de ces incidents, le Président de la République, Jacques Chirac, prend la parole lors d'un discours télévisé et annonce publiquement la création d'un service civil volontaire qui doit concerner 50 000 jeunes entre 2005 et 2007. Il déclarera publiquement que le service civil volontaire doit « *mieux aider les jeunes en difficultés à aller vers l'emploi* » en « *associant accompagnement et formation*³ ». Il souhaite « *donner aux jeunes les mêmes chances face à l'emploi*⁴ ». Cette mesure est une première réponse politique aux problématiques de la jeunesse et notamment celle des banlieues touchées par les violences urbaines. Elle peut être perçue comme une mesure de fond pour les jeunes résidants dans les ZUS (Zone Urbaine Sensible.)

Ces évènements rappellent ceux des « Minguettes » de 1981 à 1983. Ce quartier avait été le lieu de nombreuses violences urbaines à la suite de violences policières envers des jeunes du quartier. Un acte pacifique « la marche des beurs » avait fini par émerger de ces violences mais sans réellement régler les problèmes de ces quartiers et de leur population. Ce premier soulèvement des banlieues en France correspond à l'apparition d'une nouvelle préoccupation politique. Il faut alors agir contre les effets de l'isolement et de la paupérisation des quartiers. Le public concerné est décrit comme ayant des déficits relationnels et de socialisation, limitant ainsi son intégration et son insertion. Le gouvernement avait alors décidé de créer la politique de la ville et de mettre en place un poste de ministre de la ville.

³ Déclaration aux Français de Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République. Palais de l'Elysée - lundi 14 novembre 2005.

⁴ /

De 2006 à 2010 : vers un service civique

L'annonce télévisée du Président de la République (Jacques Chirac) aura pour effet de déclencher dans la caste politique, de nombreuses interrogations et des débats sur la nécessité de rétablir un service civil obligatoire. La majorité des candidats à l'élection présidentielle de 2007 inscrira cette mesure dans son programme. En effet, ce dispositif (service civil volontaire) mis en place en 2006 est peu utilisé et concerne un nombre insuffisant de jeunes. Cet échec serait dû « *au manque de communication et d'information sur le service civil volontaire, à l'insuffisance des subventions de l'État, aux difficultés des démarches, à la complexité et à l'opacité des procédures aussi bien pour les volontaires que pour les structures* » (Schweyer, 2010, 29). En parallèle, le bénévolat dans les structures associatives se porte, lui, plutôt bien et de nombreux jeunes s'engagent en tant que bénévoles. Cependant, l'association Unis-cité est un des rares acteurs à utiliser le service civil volontaire et à se mobiliser avec ferveur pour le faire vivre. C'est même l'une des pionnières dans ce domaine, car son activité se résume à offrir aux jeunes la possibilité de s'engager en service civil volontaire.

En 2007, Nicolas Sarkozy est élu Président de la République et suite à la faible fréquentation du dispositif, il souhaite qu'une réflexion s'organise autour du thème de l'engagement et de la citoyenneté chez les jeunes. Il sollicite alors Luc Ferry qui rédigera un rapport « *Pour un service civique, rapport au président de la République, 2008* » et qui abordera la création du service civique. C'est alors les prémices du service civique car ce n'est pas la priorité politique à ce moment-là. Par conséquent, sa mise en œuvre sera retardée. C'est donc en 2009, lorsque Martin Hirsch est nommé à la fonction de haut-commissaire à la Jeunesse que le processus de création du service civique va se poursuivre puisque Nicolas Sarkozy, le mandate spécialement pour réaliser cette tâche. Le projet est aussi inscrit dans les propositions du Livre Vert (Reconnaître la valeur de la jeunesse) paru en juin 2009 et rédigé suite aux travaux d'une commission de concertation sur la politique de jeunesse.

Après diverses réflexions et débats, le texte de loi sera proposé à l'Assemblée nationale et dans un large consensus politique, il sera adopté. Le service civique est alors officiellement créé par la loi 2010-241 du 10 mars 2010. Il

réunit « *les principaux dispositifs actuels de volontariats : volontariat associatif, volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité, volontariat civil à l'aide technique, volontariat de prévention, sécurité et défense civiles, service civil volontaire* » (Schweyer, 2010, 30) en un seul et même dispositif. Enfin, le service civique est géré par une nouvelle agence, l'Agence du service civique (ASC). Elle a à sa charge tout ce qui est en lien avec sa mise en œuvre et son fonctionnement.

Si l'on se réfère aux schémas de Becquet (2011, 18-19) (Voir annexe n° 17) sur l'évolution du service civique, on peut aisément remarquer que l'apparition du service civique est le fruit d'un long processus et d'une succession de différents dispositifs. L'élément déclencheur reste cependant les incidents et émeutes de 2005. Ces dernières marquent sans aucun doute le début d'une prise de conscience de la part des classes politiques. Les jeunes deviennent alors un enjeu de société et l'outil du service civil, puis civique, doit en théorie répondre aux besoins et problématiques des jeunes et plus spécifiquement ceux habitant dans des quartiers d'habitat social. L'apparition du service civique mettra alors quelques années pour se structurer mais c'est sous l'impulsion de Luc Ferry puis de Martin Hirsh que le dispositif va réellement émerger. Il servira aussi de moyen d'apaisement des tensions naissantes dans les banlieues françaises. On peut observer que les différents dispositifs répondent tous par le biais de l'engagement. Pour l'Etat, ce dernier reste un levier important pour mobiliser les jeunes et un des moyens de réponse à leurs problématiques. Enfin, l'enjeu politique est de généraliser le service civique pour faire bénéficier un maximum de jeunes de cette expérience. L'objectif est d'attirer près de 350 000 jeunes par an, soit la moitié d'une classe d'âge. Tout cela avec la volonté de compter 25% de volontaires issus des quartiers de la politique de la ville. Pour cela, l'ancien chef de l'Etat François Hollande souhaitait faire passer le budget de 300 millions à plus d'un milliard en 2018.

2. Les caractéristiques du dispositif

Dans le cadre de notre étude, il me semble intéressant de définir clairement ce qu'est le service civique afin d'avoir un cadre d'investigation le plus précis possible.

Le service civique est présenté par la loi 2010-241 du 10 mars 2010 et sur le site officiel du service civique comme un « *engagement volontaire au service de l'intérêt général* » qui s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui possèdent la nationalité française. Il n'y a pas de condition de diplôme pour s'engager dans ce dispositif. La durée de cet engagement peut s'étendre sur une période allant de six à douze mois en France ou à l'étranger. La mission du volontaire est également compatible avec une poursuite d'étude ou un emploi à temps partiel. L'indemnité de la mission du volontaire est quant à elle à hauteur de 573 euros net par mois. Enfin, il doit effectuer un minimum de vingt-quatre heures par semaine dans sa structure d'engagement. L'utilisateur du service civique a aussi le droit à un régime de protection sociale ainsi qu'à deux jours de congés par mois de service effectué. Pour s'engager dans une mission de service civique, il faut postuler aux différentes annonces qui peuvent être proposées sur le site du service civique en renseignant ses informations personnelles ainsi que ses motivations. La structure fait ensuite elle-même son choix en convoquant les personnes ayant candidatées à l'annonce proposée.

Les lieux de service civique sont assez diversifiés. Les volontaires peuvent le réaliser dans des collectivités territoriales, des établissements publics ou encore des associations. Chaque structure qui peut accueillir des services civiques est agréée par l'agence du service civique qui gère l'attribution des agréments mais aussi la promotion et le développement du dispositif. En outre, selon le référentiel des missions de service civique, il peut être réalisé dans différents domaines ou champs d'intervention comme la « *culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport*⁵ ». Dans

⁵ Extrait du Référentiel des missions de Service Civique Guide à destination des structures souhaitant accueillir des volontaires en Service Civique, Septembre 2011.

le cadre de notre étude, nous nous concentrerons principalement sur le domaine sportif qui, nous le verrons par la suite, possède ses propres caractéristiques.

Enfin, l'objectif de ce dispositif, selon le référentiel des missions de service civique, est de mobiliser les jeunes en leur proposant des missions dans lesquelles ils puissent s'engager, « *mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel*⁶ ». Le service civique a pour ambition d'être une étape dans la vie des jeunes et celle-ci doit leur permettre d'avoir une prise de conscience sur la société et ce qui la compose. Au-delà de cette ouverture d'esprit, d'autres enjeux sont camouflés par la mise en place de ce dispositif.

⁶ Extrait du Référentiel des missions de Service Civique Guide à destination des structures souhaitant accueillir des volontaires en Service Civique, Septembre 2011.

Nouveautés apportées par la Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

En outre, la Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté est venue apporter quelques précisions sur le cadre du service civique. Tout d'abord, de nouveaux organismes sont maintenant éligibles au service civique, notamment les : les organismes d'habitations à loyer modéré, les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées, les sociétés d'économie mixte, les sociétés publiques locales, les sociétés dont l'état ou la Banque de France détient la totalité du capital, les sociétés à laquelle le ministre chargé de la culture a attribué un label et enfin les organisations internationales dont le siège est implanté en France.

Désormais, les étudiants étrangers et les réfugiés peuvent réaliser une mission de service civique en France à la condition de séjourner en France depuis plus d'un an et sous réserve d'avoir un titre de séjour valable.

Elle renforce aussi les fondements du service civique, en réaffirmant plusieurs principes comme : la non-substitution et l'accessibilité. Les activités des volontaires ne doivent pas faire usage de stage ou d'emploi. Les organismes doivent aussi recruter les volontaires en fonction de leur motivation et accueillir des jeunes de tout niveau de formation initiale. Il est précisé que les contrats des jeunes ne peuvent pas être souscrits lorsque « *les missions confiées à la personne volontaire relèvent du fonctionnement général de l'organisme d'accueil.* ⁷ »

En ce qui concerne la formation des tuteurs, il est maintenant précisé que celui-ci doit être formé à cette fonction. Pour ce qui est de la formation des jeunes volontaires, celle-ci doit être effectuée dans les trois mois suivant le début de l'engagement. Enfin, l'indemnité versée aux volontaires a très légèrement augmenté.

⁷ Article L 120-9 du code du service national

II. Les concepts et les enjeux phares du service civique

Le service civique est présenté politiquement comme un dispositif utilisant l'engagement comme clef de voute. On utilise ce terme à tout va sans jamais vraiment le définir et lui attacher un cadre précis. Dans notre étude, il me semble indispensable d'éclaircir cette notion qui est d'ailleurs très souvent associée à celle de citoyenneté. De plus, les textes législatifs (Loi N°2000-242), qui présentent le dispositif, utilisent régulièrement la formulation d' « *engagement citoyen* » comme si cela semblait être évident pour l'ensemble de la population. Il sera donc aussi essentiel de définir le concept de citoyenneté pour comprendre ce qu'est réellement l'engagement citoyen. Le dispositif fait aussi apparaître un autre enjeu important pour la classe politique, celui d'insertion par le biais d'un engagement. Il sera alors pertinent de se questionner sur ce point et il faudra se demander s'il s'agit bien d'insertion ou bien d'intégration.

1. L'engagement au service d'un dispositif

Etymologiquement le terme d'engagement fait référence à la notion de gage. Selon le dictionnaire Larousse, le gage évoque la notion de contrat ou de convention mais fait aussi référence « *à la question des valeurs et plus précisément de l'honneur* » (Cordelier, B. Gramaccia, G, 2012, 19). L'engagement concerne donc deux personnes qui sont liées par un contrat ou une convention. La définition de ce mot renvoie également à des valeurs qui lui seraient liées, comme par exemple le respect de son engagement.

Tentons maintenant de définir sociologiquement le terme d'engagement. Certains sociologues utilisent ce concept pour décrire une « *forme d'action caractéristique de groupes ou de personnes spécifiques* » (Becker, 2006,1). L'engagement serait donc lié à une ou des actions réalisées par un individu ou un groupe. Le concept peut être perçu comme une « *variable indépendante pour rendre compte de certains types de comportements* » (Becker, 2006,1). Ainsi, l'engagement permet d'être mobilisé pour analyser beaucoup de phénomènes sociétaux. Mais cela reste encore très vague. Howard Becker (2006) précise alors

son propos en expliquant que les sociologues mobilisent ce concept lorsqu'ils essayent de comprendre le fait « *que les individus s'engagent dans des trajectoires d'activités cohérentes* » (Foote, 1957, cité dans Becker, 2006, 2). La décision d'engagement est, la plupart du temps, en cohérence avec le parcours de vie de l'individu et en lien avec son histoire personnelle. De plus, les engagements ne sont pas toujours pris de façon consciente et délibérée. « *Certains engagements résultent de décisions conscientes, mais d'autres surviennent progressivement ; la personne prend conscience qu'elle s'est engagée uniquement lors de certains changements et semble avoir pris l'engagement sans s'en rendre compte* » (Becker, 2006, 7-8).

Suite à ce constat, on peut distinguer deux formes d'engagements. D'une part, celui qui est pris sans en avoir conscience ou « *l'engagement par défaut* » (Becker, 2006, 8). Ce dernier, « *survient au travers d'une série d'actes dont aucun n'est crucial mais qui, ensemble, constituent pour l'acteur une telle ampleur qu'il peut vouloir ne pas les perdre* » (Becker, 2006, 8). D'autre part, l'engagement peut être le résultat « *de décisions conscientes* » (Becker, 2006, 8), c'est-à-dire qu'il apparaît à la suite d'une ou plusieurs décisions qui vont produire « *un comportement cohérent* » (Becker, 2006, 8), en lien avec l'engagement. Ce concept décrit donc un groupe ou un individu, qui s'engage consciemment ou non dans une action, un projet, une activité, en respectant une logique de trajectoire ou de parcours. Enfin, Howard Becker (2006) explique que l'engagement est composé d'un aspect temporel. L'action d'engagement peut aussi être perçue comme une promesse et une épreuve pour l'individu et pour autrui (Thévenot, 1979, 2006). L'auteur fait donc référence au fait que l'engagement concerne majoritairement deux acteurs que nous pourrions définir dans notre cas comme le volontaire et sa structure associative.

Si l'on se réfère aux travaux de Routier et de Soulé (2010), on pourrait voir que l'engagement peut prendre plusieurs formes. En effet, « *l'engagement interindividuel* » correspondrait à un engagement motivé par des facteurs d'ordre social. C'est-à-dire que l'engagement ne serait pas seulement centré sur l'individu. Celui-ci aurait besoin de prendre forme dans un collectif et nécessiterait la création de lien entre les individus. Puis « *l'engagement intra individuel* », lui,

serait plus centré sur la maîtrise de l'engagement et sur le fait que l'individu assume ses décisions. Néanmoins, les deux formes d'engagement peuvent être complémentaires et un individu peut se retrouver à la fois dans plusieurs formes d'engagement. Ces deux formes d'engagement peuvent être intéressantes dans l'analyse de nos résultats et elles nous éclaireront peut-être sur les motifs d'engagements de nos jeunes volontaires.

De plus, l'objet majeur de l'étude du concept d'engagement en sociologie tourne essentiellement autour de « *la question de la cohérence dans un cours d'action* » (Cordelier, B., Gramaccia, G. 2012,19). Cela vient alors confirmer les propos de Foote (1957) puis de Howard Becker (2006) sur la notion de trajectoire d'engagement. Pour valider l'hypothèse qu'un individu s'engage de façon cohérente dans une activité, il est également important de s'intéresser à la notion de carrière qui est fortement liée à celle de trajectoire.

Pour Everett Hughes, le concept de carrière peut être défini comme le « *parcours ou progression d'une personne au cours de la vie* » (Hughes, 1996 cité dans Fillieule, 2001, 200). Il est alors fortement lié à l'idée de trajectoire évoquée précédemment. La carrière permet « *d'appréhender les étapes d'accès et d'exercice d'une profession comme une suite de changements objectifs de positions et la série des remaniements subjectifs qui y sont associé* » (Fillieule, 2001, 200). Ce concept a tout d'abord été utilisé pour évoquer l'évolution professionnelle des individus mais il s'est peu à peu généralisé.

Everett Hughes généralise le concept de carrière en expliquant que celle-ci se composerait « *d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures* » (Hughes, 1937, 408-410). L'enchaînement de ces événements constitue alors la carrière d'un individu. Dans ces conditions, l'individu se perçoit dans sa globalité et interprète tous ces actes et toutes ces caractéristiques pour définir sa carrière qui est faite de changements (Becker, 1985, 126). D'autant que la carrière est dans un rapport permanent « *entre histoire individuelle et institution et, plus généralement, les contextes* » (Fillieule, 2001, 200). La carrière peut être analysée comme un phénomène qui s'inscrit dans une durée et « *qui évolue en fonction de*

variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel » (Fillieule, 2001, 199). Ce concept permet alors de comprendre comment « *les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie* » (Fillieule, 2001, 202).

A travers cette analyse, on peut constater que le concept de carrière permet d'observer comment les individus s'engagent dans des processus sociaux et construisent des carrières qui sont différenciées selon leur place dans la société, leurs caractéristiques sociales ou encore leur mode de vie. L'engagement peut donc être analysé en utilisant le concept de carrière qui est un perpétuel ajustement entre l'image de soi que l'on renvoie et les relations sociales qu'entretiens l'individu (Goffman, 1968, 179). Les carrières des volontaires en service civique pourront alors être un élément d'analyse très intéressant pour comprendre le processus social qui les a conduits à s'engager dans des associations sportives.

On pourra donc s'appuyer sur ce concept afin d'analyser l'engagement des volontaires en service civique dans leur structure associative sportive. D'autant que ce dispositif permet une multitude d'engagement de par ses « *caractéristiques sociales et techniques* » (Becquet, Boubal, 2013, 539) et cela en fait « *un objet frontière* » (Star, Griesemer, 1989, cité dans Becquet, Boubal, 2013, 539). En effet, le dispositif est « *susceptible de s'adapter aux différents points de vue sans pour autant remettre en cause son identité* » (Star, Griesemer, 1989, cité dans Becquet, Boubal, 2013, 539).

Enfin, nous aborderons plus loin les raisons de l'engagement des bénévoles associatifs puis des volontaires en service civique pour comprendre comment ils s'engagent dans des actions ou des projets. Cela nous permettra de procéder à une analyse détaillée de l'engagement des volontaires en service civique. Intéressons-nous désormais au concept de citoyenneté qui est très souvent associé à celui d'engagement dans le cadre du service civique. Ainsi, nous verrons que la dimension citoyenne d'un dispositif comme le service civique doit passer par l'engagement du volontaire.

2. La citoyenneté un enjeu politique

Le service civique se présente de façon institutionnelle comme un engagement citoyen. De plus, le terme civique renvoie aussi, selon le dictionnaire Larousse, aux droits et devoirs d'un citoyen et à son rôle dans la vie politique. L'accomplissement de son rôle de citoyen par le biais du service civique apparaît alors comme un enjeu important du dispositif. Il convient donc de définir le concept de citoyenneté pour comprendre comment il peut être mobilisé dans le cadre de notre étude.

La citoyenneté, c'est selon Dominique Schnapper (2000) être avant tout un citoyen possédant des droits. Par conséquent, si le citoyen a des droits, il a aussi des devoirs. Par exemple, il a le droit de vote et le devoir de respecter les lois mais il a aussi des libertés comme la liberté d'expression ou la liberté d'aller et venir. Le citoyen a aussi un rôle politique car il « *détient une part de souveraineté politique* » (Schnapper, 2000, 10) et l'ensemble des citoyens forme une « *communauté de citoyens* » (Schnapper, 2000, 11) qui élit notamment nos représentants politiques.

Jean Jacques Rousseau définira le citoyen comme « *un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse.* » Dominique Schnapper (2000) rejoint alors Jean Jacques Rousseau sur le fait qu'en France, la citoyenneté est souvent associée à l'idée d'intérêt général. C'est-à-dire que le citoyen se doit de servir les autres en agissant comme tel. Cette idée est aussi au cœur du service civique car l'action ou le projet du jeune volontaire doit servir l'intérêt général.

Le concept se fonde également sur « *l'idée que, par-delà les différences et les inégalités, tous les hommes sont égaux en dignité et qu'ils doivent être traités juridiquement et politiquement de la même manière* » (Schnapper, 2000, 301). Ce principe apparaît toutefois comme naturel pour tous les citoyens car nous l'avons naturellement intériorisé. Mais la citoyenneté n'est pas pour autant « *une essence donnée une fois pour toutes, qu'il importerait de maintenir et de transmettre* » (Schnapper, 2000, 16). Il demeure que le citoyen doit régulièrement s'éduquer à la

citoyenneté et faire preuve de sens critique vis-à-vis de ce concept. Cependant, notion fait face à de nombreuses réalités et événements qui tendent à la remettre en cause. Les individus sont de plus en plus individualistes, revendiquent des droits parfois subjectifs et la multi-culturalité des populations tend également à remettre en cause ce concept. Enfin, la citoyenneté peut être perçue et analysée comme une « *utopie créatrice* » (Schnapper, 2000, 306) qui entend « *dépasser les passions ethniques et religieuses et qui entend résoudre par le droit les conflits sociaux* » (Schnapper, 2000, 306).

L'engagement citoyen pourrait alors être défini comme le fait qu'un individu, à un moment de sa trajectoire de vie, doit servir autrui et l'intérêt général. Cet engagement relèverait aussi du social car il devrait être la source, ou la création de lien social dans la communauté des citoyens. Enfin, même si le concept de citoyenneté est intériorisé par ces citoyens, il convient de s'y éduquer en réalisant ses droits et devoirs. L'engagement dans le service civique doit donc permettre à un individu de se socialiser à ce concept et à en appliquer ses principes pour accomplir son rôle. Par ailleurs, le volontaire en service civique doit participer à une formation. Lors de celle-ci, les volontaires sont dans un premier temps formés aux gestes de premier secours puis dans un second temps, ils échangent autour des questions de citoyenneté et d'engagement.

La définition de l'engagement citoyen fait apparaître de nombreux questionnements sur la réelle utilisation du service civique par les jeunes volontaires. Sont-ils dans une démarche citoyenne lorsqu'ils s'engagent dans ce type de dispositifs, et notamment dans les associations sportives ? Il conviendra de questionner les volontaires sur cet aspect de l'engagement pour vérifier si leur usage du dispositif est conforme à celui auquel il est préalablement destiné. On peut aussi se questionner sur le fait que le dispositif camoufle d'autres objectifs « *derrière ceux de la stabilisation d'une jeunesse en situation de précarité par l'apprentissage de valeurs citoyennes ?* » (Schweyer, 2010, 32). Est-ce que les politiques souhaitent mobiliser les jeunes pour éviter qu'ils mettent en œuvre des mouvements sociaux ?

3. Le service civique un dispositif d'intégration

Le dispositif a été créé, comme nous l'avons évoqué précédemment, dans un contexte politique particulier et il est prioritairement destiné à un public précis, celui des jeunes des quartiers sensibles. Malgré cela, ce public n'est pas majoritairement présent au sein du dispositif. Présenté de cette manière par l'institution, le service civique peut être perçu comme un dispositif d'intégration. En effet, il s'adresse avant tout à la jeunesse qui, selon le constat des politiciens, paraît en marge de la société ou plutôt à la recherche d'une intégration sociale mais aussi professionnelle. On cherche donc, via ce dispositif, à intégrer des jeunes en marge de la société. L'enjeu politique serait de faire du service civique un dispositif d'intégration sociale et professionnelle pour la jeunesse par le biais d'un engagement citoyen. Est-ce vraiment le cas dans la pratique ? Il sera peut-être légitime de s'interroger sur l'efficacité du service civique comme outil d'intégration. Néanmoins avant d'émettre une réflexion autour de cette question, il est important de définir le concept d'intégration.

Selon le haut comité à l'intégration, cette dernière « *consiste à susciter la participation à la société toute entière* ». Patrick Mignon, sociologue du sport, considère que l'intégration est « *un processus continu pour lequel une société transcende les différences entre les populations vivant sur son territoire. Elle désigne les formes de participation à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels* » (Mignon, 2000, 15). On peut donc dire d'un individu qu'il est intégré s'il est en interaction avec les autres individus du groupe de sa société et qu'il en partage les normes et les valeurs. L'objectif du service civique va donc être d'intégrer socialement et professionnellement les jeunes dans la société. Leur intégration va donc varier selon la mission et la structure d'engagement du jeune volontaire. Pour autant, on parle parfois d'insertion dans le cadre du service civique. L'ancien ministre de la ville et de la jeunesse, Patrick Kanner avait déclaré que « *le service civique est un outil d'insertion, non pas classique, mais par l'engagement* ⁸ ». Il ne faut donc pas confondre intégration et insertion dans le cadre de notre étude. L'intégration des

⁸ Déclaration à la radio Europe 1 le 13 janvier 2016.

individus dans la société par le biais du service civique passe par des facteurs d'insertion qui sont par exemple le logement, le travail ou la participation sociale. L'intégration est davantage un thème général qui regroupe des facteurs et notamment celui de l'insertion. On dira d'un individu qu'il sera intégré lorsqu'il sera inséré dans différents domaines comme le travail par exemple. De plus, l'expérience d'un engagement volontaire en service civique est caractérisée par un « *effet positif sur l'insertion professionnelle* » des jeunes (Becquet, 2013,130).

Dans ce contexte, le service civique peut tout de même être une opportunité intéressante pour les jeunes volontaires. Ils peuvent se former et apprendre dans l'environnement associatif ce qui est un « *bon tremplin vers la vie professionnelle* » (Schweyer, 2010, 32). Les jeunes trouvent dans le secteur associatif un moyen d'acquérir et de développer des compétences qui leur serviront à s'insérer professionnellement. Ils s'investissent dans les associations pour acquérir une première expérience, on peut alors parler de « *bagage professionnel* » (Peter, 2009, 35). Selon le profil des jeunes volontaires, on utilisera donc globalement le terme d'intégration. Mais pour les usagers déjà bien intégrés socialement, on parlera davantage d'insertion professionnelle. Cela dépendra sans doute des différents usages du dispositif par les jeunes. Le sport par exemple, de par ses caractéristiques, prend place dans le processus d'intégration dans la mesure où la pratique sportive implique une participation sociale. Par conséquent, le sport est un outil qui participe à l'intégration des acteurs qui s'investissent dans ce secteur.

En outre, le service civique peut être perçu par les jeunes d'une autre façon que celle initialement prévue par la classe politique. En effet, pour la sociologue Valérie Becquet (2011), « *le service civique est une opportunité pour les jeunes de gérer et d'appréhender les incertitudes professionnelles et sociales de leur parcours qui s'inscrit dans un contexte socio-économique assez défavorable*⁹ » (Becquet, 2011). A condition que le jeune soit bien encadré et que ça ne soit pas un travail masqué. Les jeunes utilisent donc ce dispositif pour se rassurer socialement, ils sont à la recherche de lien et cela peut être interprété comme un

⁹ Extrait de : Salamon, L. (2011). Qui s'engage en service civique ?. *Journal Réforme*, L'hebdomadaire protestant d'actualité. (14 avril 2011).

besoin d'intégration. Ils utilisent aussi le service civique pour gérer leurs questionnements professionnels. Certains chercheront à se rassurer ou à confirmer une vocation professionnelle, tandis que d'autres chercheront à réellement s'insérer professionnellement par le biais du service civique.

Enfin, l'engagement dans un milieu associatif peut aussi « *être un tremplin vers un autre engagement* » (Hamidi, 2002, 159) qui répond à un besoin d'intégration politique et sociale. L'engagement des jeunes volontaires dans le milieu associatif peut donc être pressenti comme un besoin d'intégration. Cet engagement et ce besoin d'intégration peut aussi être « *interprété comme une réponse au sentiment de marginalisation, de désaffiliation* » (Hamidi, 2002,159).

Dans le cadre de notre étude, on pourra se demander si l'environnement sportif joue un rôle dans l'intégration professionnelle et sociale des individus en service civique, et s'il est facilitateur ou non ? Il est aussi légitime de se demander si le service civique n'a pas été mis en place pour « *combler superficiellement le vide dans le paysage asséché de la recherche d'emploi des jeunes* » (Schweyer, 2010, 32).

III. Le jeune volontaire en service civique : statut, usage et profil

Après avoir vu quels étaient les enjeux phares d'un dispositif comme le service civique, il paraît intéressant de se préoccuper de ses usagers. Pour cela, nous verrons d'abord à qui s'adresse réellement le service civique et s'il existe un ciblage politique particulier. Puis, il sera pertinent de clarifier le statut du volontaire en service civique car il fait l'objet de beaucoup de confusions. Enfin, nous verrons quels sont les profils des différents volontaires et les motifs de leur engagement.

1. Un dispositif ouvert à tous ?

Le dispositif s'adresse dans à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans possédant la nationalité Française. Il n'y a pas de condition de diplôme pour s'engager. La loi de 2010 relative au service civique s'est pourtant inscrite dans un cadre d' « *autonomisation des jeunes en général, et en particulier pour ceux qui sortent du système scolaire sans qualification* » (Schweyer, 2010, 30). La création de ce dispositif est donc politiquement orientée. Il s'adresse, dans un premier temps, à toute la jeunesse française et dans un second temps, plus particulièrement à celle qui n'a pas de qualification. D'ailleurs, « *un des objectifs visés par la création du service civique volontaire est de prévenir l'errance dans les zones urbaines sensibles, peut-être dans le but d'éviter ce qui avait été qualifié d'émeutes en 2005* » (Schweyer, 2010, 30). Le dispositif s'adresse donc implicitement à une certaine partie de la jeunesse, c'est-à-dire une jeunesse non qualifiée vivant dans des quartiers classé ZUS. Toutefois, dans les faits, on peut constater que ce n'est pas forcément le cas. Car dans un rapport de Luc Ferry de 2008¹⁰, on peut observer que les volontaires du service civil viennent tous de milieux différents et « *les chiffres énoncent que 13,5% résident en zone urbaine sensible* » (Schweyer, 2010, 30). Le dispositif cible de façon ambiguë les jeunes des quartiers. Ce ciblage n'est pas explicite mais en analysant, on comprend que le service civique s'adresse à un public qui n'a pas de qualification et de projet défini.

¹⁰ Ferry Luc, septembre 2008, Pour un service civique : rapport au Président de la République. 269p

L'apparition du dispositif dans un contexte de tensions avec la jeunesse des quartiers d'habitats social, nous renseigne également sur le fait que le service civique est un outil politique qui souhaite réinsérer les jeunes des quartiers prioritaires. Cependant, en réalité, comme expliqué auparavant, ce n'est pas exclusivement le cas et les jeunes des quartiers ne sont pas majoritairement présents au sein du dispositif. On peut alors s'interroger sur la pertinence d'un ciblage particulier pour ce genre de dispositif et sur l'efficacité de la réponse politique aux problématiques d'une jeunesse en marge.

2. Ambiguïté autour du statut de volontaire

Il est nécessaire de clarifier le statut du volontaire en service civique car il existe autour de ce statut une ambiguïté qui entraîne parfois des malentendus, autant pour le jeune que pour sa structure. En effet, le jeune volontaire en service civique peut parfois être considéré comme un bénévole, voire même comme un salarié dans certaines structures. Selon son implication dans ses missions, il peut aussi devenir indispensable au fonctionnement d'une association, ce qui expliquerait la confusion faite entre salarié et volontaire. Néanmoins, ce dernier peut aussi être peu investi, ce qui pousse le volontaire à glisser vers un statut de simple bénévole. Les structures elles-mêmes ne jouent pas forcément le jeu du volontariat et usent du service civique pour disposer d'une main-d'œuvre parfois très qualifiée et à très faible coût. Il faut donc être conscient qu'il existe des glissements de statut. Pour avoir un cadre d'étude clair, il est nécessaire de clarifier ce qu'est le volontariat. Pour cela, nous définirons en quoi cela consiste ainsi que ce qui différencie le bénévolat du salariat. Nous comprendrons mieux en quoi les frontières peuvent parfois être ambiguës et glissantes entre ces différents termes.

Tout d'abord, l'association est le lieu d'exercice des bénévoles, des salariés et des volontaires. Selon la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, « *une association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres...)*. » Alexis de Tocqueville parlera lui de « *fait associatif* » pour caractériser le principe de fonctionnement des

associations. Ce principe se définit par « *cette propension des personnes à se regrouper pour défendre leurs droits à pratiquer une activité de leur choix, diffuser des idées et des valeurs, et réaliser en commun un projet collectif* » (Peter, 2009, 30). Le lieu du fait associatif et d'action des bénévoles est bien entendu l'association qui peut être perçue comme l'explique Dan Ferrand Bechman (2008) comme une « *scène sociale* » avec des normes spécifiques qui sont créées par les membres des associations et notamment ceux qui ont d'importantes responsabilités. Elles sont reproduites par les autres associations et deviennent la norme à appliquer. Ces normes se diffusent grâce à un « *zapping* » (Ferrand-Bechmann, 2008, 3) des bénévoles qui passent d'une association à une autre. De ce fait, les bénévoles exportent avec eux les méthodes et les modes d'actions ce qui tend à les diffuser et à les faire devenir la norme (Ferrand-Bechmann, 2008, 3).

Le bénévolat lui se définit comme « *une action libre sans rémunération* » (Ferrand-Bechman, 2000, 13). Cette action est effectuée par des bénévoles qui peuvent être définis comme des « *personnes qui s'engagent sous l'impulsion de leur bonne volonté et qui ne perçoivent aucune rémunération financière en contrepartie* » (Vermeersch, 2004, 682). Le bénévolat a été opposé au salariat pour être clarifié. Le bénévole est donc « *celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée* » (Cheroutre, 1993, cité dans Demoustier, 2002, 102). On oppose alors ces deux termes qui vont tout de même finir par se rapprocher. En effet, l'organisation des structures associatives reprend les schèmes (pratiques, organisation, techniques) du monde du travail. Il est alors difficile de voir où se situe la frontière entre salariat et bénévolat.

Le bénévolat regroupe selon Maud Simonet (2010) certains critères et codes liés au monde du travail. La professionnalisation du milieu associatif a permis à certains bénévoles de changer de statut et de devenir salariés. Leurs engagements et compétences leur ont donc permis d'opérer un changement de statut au sein de la sphère associative. Ce phénomène tend alors à réduire les frontières entre bénévole et salarié.

Par conséquent, face à l'ampleur de ce phénomène, un nouveau concept est apparu, il s'agit du volontariat. Ce concept anglo-saxon a émergé suite au rapprochement entre salariat et bénévolat. Il était utilisé par les associations

humanitaires et revendiqué par « *les associations faisant travailler des jeunes (tels les chantiers de jeunesse)* » (Demoustier, 2002, 111). Le volontariat est aussi présent au sein des associations mais il diffère cependant du bénévolat. Il peut être défini comme une « *forme particulière de bénévolat, à temps plein, pour une durée déterminée et ouvrant droit à une couverture sociale et à une indemnité* » (Simonet, 2010, 11). Ce statut se situe donc entre le bénévolat et le salariat, car « *par l'ouverture de droits sociaux, et par la légalisation d'une rémunération* » (Demoustier, 2002, 111), on peut percevoir le volontariat soit comme du « *super-bénévolat* » soit comme un « *sous-salariat* » (Demoustier, 2002, 111). Pour résumer, le volontaire se différencie du bénévole car il bénéficie d'une indemnité, d'une couverture sociale et parce qu'il est présent à temps plein.

Enfin, le service civique utilise ce statut de volontaire pour permettre aux jeunes d'acquérir une expérience dans un milieu associatif tout en bénéficiant d'une rémunération. Il sera alors judicieux de voir comment les jeunes volontaires perçoivent leur place au sein des structures et s'ils sont plus proches d'un salariat ou d'un bénévolat. Les structures qui accueillent des jeunes volontaires sont attirées par le service civique car « *cela permet de faire avancer des projets et/ou de lancer et fortifier certains projets* » (Schweyer, 2010, 32).

3. Le profil des volontaires et leurs motifs d'engagement

On peut, si l'on se réfère aux travaux (2011) sur le service civique de la sociologue Valérie Becquet, distinguer différents groupes de jeunes ayant recours au service civique. Chaque groupe possède ses propres caractéristiques et qui permettent d'identifier, par la suite, des types ou des profils d'utilisateurs du service civique.

Le premier groupe identifié est celui des jeunes étant en situation précaire et avec un faible niveau scolaire. Ces individus sont envoyés vers ce type de dispositif par les missions locales et sont le plus souvent des garçons qui habitent dans des grands ensembles urbains. Ils sont à la recherche de leur identité et veulent découvrir de nouveaux secteurs d'activités. Le second groupe que la sociologue Valérie Becquet identifie, est composé de jeunes filles diplômées d'un

baccalauréat à un bac + 2. Elles ont souvent la volonté de travailler dans le secteur social ou dans l'éducation. Elles utilisent le service civique comme un test. En effet, elles vont chercher à se rassurer sur leur vocation et vont pour cela, utiliser le service civique pour acquérir de l'expérience qui leur servira dans la suite de leur formation. Le troisième groupe identifié est celui des jeunes titulaire d'un niveau Bac + 3 à Bac + 5. Ils utilisent le service civique pour s'insérer professionnellement ou pour confirmer leur orientation professionnelle. Par ailleurs, le second et troisième groupes identifiés sont composés de jeunes qui sont socialement bien intégrés mais qui, lors de leurs parcours scolaires, se retrouvent dans des situations d'interrogations ou d'incertitudes vis-à-vis de leur avenir professionnel et de leur scolarité.

Ces trois profils nous permettent de mieux identifier les publics qui s'engagent dans le service civique. Mais pour aller plus loin dans cette démarche, il est nécessaire de comprendre dans quelle logique ces jeunes s'engagent ? Qu'est-ce qui motive leur engagement ? Ou encore, comment appréhendent-ils le service civique ? Il sera également intéressant d'observer quelle est la proportion de ces différents profils dans le champ sportif.

La sociologue Valérie Becquet s'est intéressée à deux variables qu'elle décrit comme complémentaires pour comprendre comment les volontaires appréhendent le service civique. Dans un premier temps, elle utilise les motifs mobilisés par les jeunes pour légitimer leur engagement en s'appuyant notamment sur le sociologue Olivier Fillieule (2001) qui a traité la notion d'engagement. Puis dans un second temps, elle utilise la position ou place du service civique dans le parcours des jeunes (Becquet, 2013, 128). L'usage du service civique pour les jeunes se présente comme des « *manières d'utiliser l'ordre contraignant* » (Becquet, 2013, 129). C'est-à-dire qu'ils utilisent un dispositif établi pour y opérer « *des réappropriations* » (De Certeau, 1980, cité dans Becquet, 2013, 129) qui peuvent parfois être en accord avec les principes du dispositif. Les jeunes peuvent alors utiliser le service civique pour autre chose que son objectif initial.

Dans ce contexte, si l'on se réfère aux travaux de la sociologue Valérie Becquet (2011), on peut identifier différentes logiques d'engagement qui sont parfois complémentaires. La première logique que l'on peut identifier c'est la

« *logique altruiste* » (Becquet, 2011, 33). Celle-ci fait écho à la notion d'intérêt général présenté par les textes du service civique. Les jeunes volontaires s'engagent donc pour se sentir utiles et aider les autres. Cette démarche d'engagement renvoie à l'idée du don de soi (Ferrand-Bechmann, 2008), très présente dans le milieu associatif. Cette logique fait directement référence aux objectifs et aux principes énoncés par le cadre du service civique. Elle est aussi très souvent combinée à deux autres logiques qui sont celles de « *formation et de parcours* » (Becquet, 2011,33). La seconde logique dite de formation correspond à une volonté chez le jeune de se former, d'avoir une première expérience professionnelle et de développer des compétences tout en découvrant le monde associatif. Tandis que la logique de parcours exprime chez le volontaire, l'envie de faire une pause dans son cursus pour réfléchir sur sa situation personnelle. Elle exprime également la volonté de « *changer une situation* » (Becquet, 2011, 33). Les logiques de formation et de parcours sont, la majeure partie du temps, perçues comme « *une contribution à la construction de la trajectoire individuelle* » (Becquet, 2011,33). Les jeunes s'engagent donc pour les autres, mais avant tout pour eux et dans leur intérêt personnel. De plus, le service civique est majoritairement appréhendé comme un outil qui permet à ses usagers de faire le point sur leur orientation, d'acquérir de nouvelles compétences et expériences professionnelles. Deux autres logiques d'engagement existent mais elles sont moins plébiscitées par les jeunes volontaires. Il s'agit de la logique relationnelle, qui se caractérise par la volonté de rencontrer « *des jeunes d'horizons différents* » (Becquet, 2011, 33) et la logique citoyenne qui s'explique par l'idée de défendre des valeurs et des idées qui sont chères au volontaire ou pour « *pour accomplir un devoir citoyen* » (Becquet, 2011, 34).

Voici ci-dessous, le tableau qui illustre mes propos. On y observe les différents items proposés et ceux qui sont les plus sollicités par les jeunes. Les enquêtés avaient la possibilité de choisir deux items.

Tableau 3. Les motivations des volontaires à l'égard du service civil (en%)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Logique de formation	4	39	42	40	47
Logique altruiste	91	69	70	70	59
Logique relationnelle	32	17	16	16	22
Logique de parcours	50	40	29	33	44
Logique citoyenne	25	16	16	17	16
Logique matérielle	non communiqué	1	2	3	2

Tableau n°1 : Les motivations des volontaires (Becquet, 2011, 34)

L'utilisation du service civique est en lien avec le parcours des jeunes et leur « *rapport à l'avenir* » (Becquet, 2013, 130). L'utilisation du dispositif est donc liée avec ce qu'ils envisagent pour la suite de leur vie ou de leur parcours scolaire. Le positionnement de l'utilisation du dispositif dans leur parcours de vie permet aussi d'en savoir plus sur les motifs d'engagement du jeune. Le service civique est utilisé, par un individu, comme moyen de modification de trajectoire, que ce soit vers des études, un emploi ou un changement de situation tout simplement. « *Les usages que les jeunes font du service civique résonnent avec leur rapport à l'avenir* » (Becquet, 2013, 130). D'autant que cette expérience d'engagement volontaire est caractérisée par un « *effet positif sur l'insertion professionnelle* » des jeunes (Becquet, 2013, 130).

Il faut préciser que dans son étude sur le service civique et notamment sur les logiques d'engagement chez les jeunes, la sociologue Valérie Becquet interroge des jeunes résidant dans des grands ensembles urbains et des non-résidents. Cependant, son constat est appliqué uniquement aux jeunes résidant dans les grands ensembles urbains mais elle explique que les « *raisons conduisant les résidents des grands ensembles urbains à faire un service civique ne diffèrent pas beaucoup de celles des autres volontaires* » (Becquet, 2013,129). Son constat sur les motifs d'engagement en service civique est donc largement applicable à tout

type de volontaires. Si les logiques d'engagement sont utilisables pour tous les volontaires, la perception du service civique selon l'origine sociale des engagés peut être différente. Maud Simonet dans son ouvrage « *Le Travail bénévole, engagement citoyen ou travail gratuit ?* » en 2010, explique que « *le service civique, c'est du super-bénévolat pour les classes favorisées et du sous-emploi pour les classes populaire* ». On peut alors s'interroger sur l'utilisation et la perception du service civique selon le profil et l'origine sociale du jeune ?

Pour illustrer mes propos, voici, deux tableaux qui reprennent les différents groupes de jeunes volontaires et les logiques d'engagement qui peuvent les concerner. Ils reprennent les propos de Valérie Becquet (2011) qui avait classifié lors de son étude sur le service civil, les groupes de jeunes et les usages de ce dispositif. Le service civil est très proche du service civique et il apparaît donc cohérent de reprendre ces classifications dans le cadre de notre travail.

Profils ou groupes des volontaires :	N°1 <i>Les « jeunes précaires »</i>	N°2 <i>Les « futures professionnelles du secteur social »</i>	N°3 <i>Les « diplômés du supérieur »</i>
Caractéristiques des jeunes volontaires :	<ul style="list-style-type: none"> • en situation précaire • avec un faible niveau scolaire • issus des milieux populaires • résidant souvent dans des grands ensembles urbains • souvent en recherche d'emploi avant le service • en recherche d'une orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • souvent des jeunes filles • titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel • avec la volonté de travailler dans le secteur du social et de l'éducation. <p>• très bien intégrés socialement mais qui, à des moments différents de leur parcours scolaire, se retrouvent dans des situations d'incertitudes par rapport à leur avenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • diplômés (bac + 3 à 5) • s'interrogent sur le métier qu'ils souhaitent exercer • éprouvent des difficultés à trouver un emploi

Tableau n°2 : Les profils ou groupes des volontaires en service civique inspiré de (Becquet, 2011, 33-37)

Logique d'engagement des jeunes en service civil selon Becquet (2011)	
Logique d'engagement :	Les jeunes souhaitent :
Logique altruiste :	<ul style="list-style-type: none"> • agir concrètement • être utiles • aider les autres et les personnes en difficulté
Logique de formation :	<ul style="list-style-type: none"> • acquérir des compétences • acquérir une première expérience professionnelle
Logique de parcours :	<ul style="list-style-type: none"> • découvrir le monde associatif • changer une situation • reprendre une activité
Logique relationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • faire une parenthèse dans leur parcours • rencontrer des jeunes d'horizons différents
Logique citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • défendre leurs idées et leurs valeurs • accomplir un devoir citoyen

Tableau n°3 : Logique d'engagement des jeunes en service civil inspiré de (Becquet, 2011, 33-37)

IV. La sphère associative

Les jeunes volontaires ont un large choix de structures d'engagement pour effectuer leur service civique. Cependant, il s'avère que la sphère associative est très plébiscitée par ces jeunes. Les associations ont d'ailleurs été les premières à accueillir des services civiques dans leurs locaux. Il conviendra alors de comprendre que le monde associatif est traversé par des enjeux de professionnalisation et que cela peut influencer l'utilisation du dispositif par les associations. Puis nous verrons quelles sont les motivations des bénévoles et des volontaires, cela nous renseignera sur les possibles motivations des usagers du service civique. Enfin, nous verrons quels types d'associations accueillent des volontaires en service civique et comment ils y sont intégrés.

1. L'espace associatif, un monde qui se professionnalise

Dans l'espace associatif, le bénévole se distingue par ses capacités et ses compétences. Les postes à responsabilités dans le milieu associatif sont attribués à ceux qui ont des savoirs et des métiers valorisés dans la société (Ferrand-Bechmann, 2008). On assiste donc à un phénomène de professionnalisation du milieu associatif. L'organisation de ces structures reprend les schèmes (pratiques, organisation, technique) du monde du travail. (Simonet, 2010). Au contraire, le monde associatif a tendance à réutiliser des pratiques et techniques qui renvoient aux « *représentations du « travailleur idéal "autonome, responsable et engagé" recherché par le travail salarié* » (Simonet, 2010, cité dans Molis, 2013, 2). Le travail s'immisce dans le milieu associatif et il est de plus en plus difficile de voir où se situe la frontière entre travail et bénévolat. Par exemple, un bénévole, « *Marc qui engagé dans une association doit justifier de son absence par un arrêt de travail* » (Simonet, 2010, cité dans Molis, 2013, 2). On voit bien ici que cela relève du monde du travail, cependant Marc n'est que bénévole et par conséquent il ne devrait pas avoir à se justifier de son absence.

Le bénévole idéal est valorisé grâce à la qualité de son travail, son engagement et son autonomie, ce qui par ailleurs, est aussi valorisé dans le monde du travail (Simonet, 2010). Pierre Bourdieu va plus loin encore en expliquant que

«*le travailleur bénévole incarne de manière idéal-typique le travailleur modèle, ayant choisi son travail, lui donnant du sens, et prêt à s'y investir sans compter* » (Bourdieu, 1996, cité dans Fleuriel, Simonet, 2011, 2). Le modèle associatif est alors traversé par des forts enjeux de professionnalisation. L'engagement basé sur l'altruisme et la gratuité est par conséquent impacté par des enjeux sociétaux de profits et d'efficacité (Peter, 2009). Il est important de noter que le travail bénévole est devenu possible grâce aux financements publics qui en deviennent alors les instruments. L'état intervient et réglemente donc la pratique associative sans pour autant présenter officiellement ces pratiques comme des politiques de l'emploi (Simonet, 2010). Le bénévolat est alors loin de se baser sur la simple initiative privée de l'individu car l'Etat tend à faire travailler ces citoyens par ce biais. Il participe donc à la professionnalisation du milieu associatif (Simonet, 2010, 81).

La tendance est aussi à l'augmentation du nombre de salariés dans le secteur associatif, ce qui confirme une forme de professionnalisation du secteur (Bernardeau Moreau, Hély, 2007). Les tâches (droit, gestion, administration) nécessaires aux fonctionnements d'une association requièrent de plus en plus de compétences. Ce qui amène les associations à recruter des personnes plus diplômées que la moyenne. On retrouve ici, un phénomène de sélection sociale au sein même du secteur associatif (Hamidi, 2002). Les associations recherchent des bénévoles avec des compétences spécifiques et mettent en place un recrutement ciblé, parfois même avec les outils du monde du travail (Curriculum vitae et lettre de motivation) (Demoustier, 2002). Le bénévolat est alors considéré comme un investissement du point de vue des personnes engagées et une ressource pour les associations (Demoustier, 2002).

Le secteur associatif se professionnalise avec un nombre grandissant de salariés dans les associations et il tend également à recruter des bénévoles de plus en plus qualifiés et compétents. Cependant, la crise de l'emploi fait aussi s'engager de nouveaux publics dans la vie associative. Ces personnes se lancent soit dans un but de socialisation, soit dans l'espoir d'améliorer leur parcours professionnel (Demoustier, 2002). Cela fait écho aux différents usages du service

civique par les jeunes (Becquet, 2011) mais également à leur recrutement dans les associations en tant que volontaires.

Maud Simonet dans son ouvrage « Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ? » (2010) exprime que le travail bénévole, qualifié parfois de « hors travail » est en réalité très proche du salariat. Pour illustrer ses propos, elle démontre que les carrières bénévoles et professionnelles des individus sont très liées. Elles sont soit dans « *des rapports parallèles, avec des interactions entre les deux, soit dans des rapports de substitution* » (Simonet, 2010 cité dans Molis, 2013,2). Cependant, cette forme de travail associe « *réalisation de soi, bonheur et engagement* » mais aussi « *une absence ou une faible rémunération, des droits sociaux inexistantes ou incomplets* » (Simonet, 2010 cité dans Fleuriel, 2011).

Désormais, il va être intéressant de découvrir et d'examiner ce qui motive les bénévoles à s'engager dans les associations.

2. Les motivations et l'engagement des bénévoles

Les bénévoles sont nombreux en France, et de 1989 à 2000, on assiste à un « *boom associatif* » (Peter, 2009, 29). En effet, « *12 à 13 millions de français exerce une activité bénévole* » durant cette période (Peter, 2009, 29). Le nombre d'associations a fortement augmenté et cela à créer un déficit de bénévoles. D'autant que ces derniers vieillissent et notamment ceux qui occupent des places de dirigeants.

Comme l'explique Dan Ferrand Bechmann, (2008) les motivations des bénévoles sont multiples, certains s'engagent car ils sont à la recherche de plaisir, de lien social ou de reconnaissance. D'autres sont aussi à la recherche de sens, de quête de pouvoir ou bien ils cherchent à faire de nouvelles rencontres. Néanmoins, les motivations des bénévoles peuvent varier selon la place qu'il occupe. De plus, l'engagement et l'affiliation d'un bénévole dans une association est aussi souvent lié à un intérêt pour une question ou problème qui font sens à l'individu de par ses valeurs ou son histoire personnelle (Ferrand-Bechmann, 2008) comme la question du handicap ou de l'environnement par exemple. Le fait de « *devenir bénévole renvoie à la trajectoire des individus* » (Jovelin, 2005, 111) car chacun, selon son

histoire et son parcours de vie, aura des aspirations différentes à s'engager dans le milieu associatif. Pour Philippe Lyet (1997), il est préférable de parler d'attentes et de représentations pour caractériser l'engagement plutôt que de parler de motivations (Lyet, 1997, citée dans Jovelin, 2005, 111), car pour les bénévoles « *les motivations se construisent sur une réalité clairement identifiée et bien connue* » (Jovelin, 2005, 111). Les motifs d'engagement d'un bénévole sont donc liés à son histoire personnelle et c'est à partir de sa trajectoire que vont découler ses motivations. Serge Paugam (1998) a repris les travaux de Max Weber (Economie et société, Plon, 1971), sur les différents types d'activités sociales pour dégager les deux types d'engagements qui sont dits respectivement intéressé et éthique (Jovelin, 2005).

L'engagement intéressé fait référence « *à la recherche consciente d'une activité sociale pour combler un vide ou un malaise dans l'existence* » (Jovelin, 2005, 112). Les personnes ne sont pas guidées « *par la volonté d'être bonne pour les autres* » (Jovelin, 2005, 112) mais elles tentent de donner autant qu'elles peuvent recevoir. Ils vivent cet engagement comme un devoir envers eux-mêmes et ils ont souvent vécu une crise identitaire avant de s'engager. Les personnes se situant dans ce type d'engagement expliquent que la « *recherche de leur intérêt est leur principale motivation* » (Jovelin, 2005, 112). L'engagement intéressé serait donc proche du concept de « l'altruisme fiduciaire » (Jovelin, 2005, 112). C'est-à-dire que le bénévole recherche dans son activité et dans les échanges avec les autres « *des satisfactions de nature compensatrice* » (Jovelin, 2005, 112). Alors qu'un bénévole ou un volontaire qui est dans un engagement éthique va agir « *sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir* » (Jovelin, 2005, 112). L'engagement éthique ou altruiste correspond à donner naturellement de sa personne pour se rendre utile. Cependant, cet acte n'est pas intéressé et « *ne relève pas d'une stratégie de compensation* » (Jovelin, 2005, 112). Les personnes ont comme intériorisé leur mode d'action et donne donc sans forcément recevoir en retour. Leur besoin de venir en aide aux autres semble « *inné* » (Jovelin, 2005, 112). « *Le propre de l'engagement éthique est d'être convaincu (...) que les individus doivent s'effacer et oublier leurs intérêts pour servir la cause commune* » (Paugam, 1998, 170).

On pourra donc mobiliser ces deux types d'engagement pour analyser celui des jeunes volontaires en service civique. Cela nous permettra de croiser ces deux logiques avec les logiques d'engagement (Becquet, 2011). Pour compléter cette analyse, Bénédicte Halba dans son ouvrage « Gestion du bénévolat et du volontariat » en 2006, présente les différentes formes de motivations des bénévoles selon les pays européens. Nous pourrions également nous appuyer sur les trois grandes catégories de motivations repérées par l'auteur, à savoir : l'altruisme, l'intérêt personnel et l'obligation sociale et morale.

Motivation essentielle (Trois premières priorités)	Proportion de bénévoles	Pays
1) Altruisme		
Solidarité avec les pauvres	49 %	France, Portugal
Compassion avec les personnes dans le besoin	48 %	Grande-Bretagne Irlande du Nord
Sympathie avec ceux qui souffrent	47 %	Allemagne, Belgique
Rendre l'espoir et la dignité aux personnes en difficulté	48 %	France, Espagne Irlande du Nord
2) Intérêt personnel		
Acquérir de nouvelles compétences	51 %	Allemagne, Portugal Pays-Bas, Danemark
Occuper son temps libre	50 %	Italie, Pays-Bas, Belgique, Danemark
Rencontrer des gens, raisons sociales	49 %	France, Allemagne, Pays-Bas, Danemark
3) Obligation sociale et morale		
L'occasion de rembourser une dette	40 %	Grande-Bretagne Les deux Irlande
Obligation morale, devoir	53 %	Espagne, Irlande
Contribuer au bien-être de sa communauté	52 %	Irlande, Portugal Grande-Bretagne, Italie

Tableau n°4 : Catégorie de motivation (Halba, 2006 , 285).

Extrait de : Bénédicte Halba, (2006). *Gestion du bénévolat et du volontariat*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, New Management, page 285.

Maintenant que nous avons étudié l'engagement et les motivations des bénévoles et des volontaires, intéressons-nous aux différents types d'associations qui peuvent accueillir des services civiques volontaires (SCV).

3. Vers une classification des associations

La sociologue Valérie Becquet dans son enquête (2011) sur le service civique a identifié des types d'association où les volontaires réalisent leur service civique. Pour réaliser cette classification, elle a croisé différentes variables comme le type d'association, son degré de professionnalisation, les types de missions proposés aux volontaires et enfin le niveau d'intégration des volontaires ainsi que leur accompagnement aux cours de leurs missions. Ces dimensions influencent la mission et l'activité des volontaires (Becquet, 2011). En plus de prendre en compte ces variables, elle explique que les structures qui accueillent les volontaires sont toutes très différentes de par leur organisation, leur taille et leur domaine d'action. Elle a donc repéré trois types ou configurations d'association et a montré comment celles-ci impactent la mission du volontaire et son intégration.

Le premier type d'associations qu'elle distingue sont les associations « professionnelles » (Becquet, 2011, 41). Elles sont, la majeure partie du temps, gérées par des salariés et par conséquent son fonctionnement est très organisé et la « *division du travail relativement précise* » (Becquet, 2011, 41). Ce type d'association offre un service et de ce fait, leur responsabilité est « *importante à l'égard de leurs bénéficiaires* » (Becquet, 2011, 41). L'environnement professionnel de l'association tend à ce que les comportements des salariés ou de toutes les personnes participant à la vie de l'association soient professionnels. C'est-à-dire que les bénévoles se doivent de respecter les horaires, d'être autonomes et de faire preuve d'initiative (Becquet, 2011, 41). Dans ce cadre, le jeune volontaire doit alors se comporter comme un salarié et doit respecter le fonctionnement de l'association. Les attentes de cette dernière vis-à-vis des volontaires se doivent alors d'être explicitées pour que cela ne crée pas d'incompréhensions. Le volontaire se doit également de rappeler qu'il n'est pas un salarié, pour éviter tout malentendu.

Le second type d'associations identifié est celui des associations « *mixtes* » (Becquet, 2011, 42). Ces structures sont composées de salariés mais aussi de bénévoles et les activités de l'association se répartissent entre ces deux groupes d'individus. Il y a donc une coopération au sein de l'association entre les salariés, qui y consacrent tout leur temps, et les bénévoles qui y sont actifs selon leurs disponibilités, tout en sachant qu'ils n'ont pas forcément les compétences adaptées pour réaliser les tâches qu'on leur demande. Dans ce type d'organisation, les salariés de l'association sont déjà habitués à s'adapter aux disponibilités des bénévoles (Becquet, 2011,42). Par conséquent, ils n'ont donc aucun mal à accueillir un volontaire en service civique. Ce dernier trouve alors généralement bien leurs place entre les bénévoles et les salariés.

Enfin, le troisième type d'associations, regroupe les associations dites « *de bénévoles* » (Becquet, 2011, 42). Ce sont des structures où ces derniers y sont majoritaires et où ce sont eux qui effectuent le travail associatif. Son organisation se caractérise par une relative souplesse dans la répartition des tâches car il faut s'adapter aux disponibilités et aux compétences de chacun. L'arrivée d'un volontaire dans ce type de structure ne pose généralement pas de problème, les volontaires constituent souvent une plus-value pour l'association. Ils sont facilement intégrés et perçus « *comme des bénévoles supplémentaires mais qui ont la particularité de venir régulièrement pendant une période identifiée* » (Becquet, 2011, 42).

Dans les trois types d'associations, une des conditions nécessaires au bon déroulement des évènements, est que le statut des volontaires soit bien identifié au sein de l'association. Une bonne identification de leur statut permet qu'il n'y ait pas d'amalgame sur son rôle et son intégration. En parlant de cette dernière, nous allons maintenant nous pencher sur la question de la place du volontaire selon le type de structure où il évolue.

4. L'intégration du volontaire au sein de l'association

Les volontaires s'intègrent plus ou moins bien selon le type de structure dans laquelle ils évoluent, le type de mission qu'il leur est confié et le suivi dont il bénéficie. La sociologue Valérie Becquet (2011) distingue trois configurations où l'intégration des volontaires est due au type de projet et de structure. Néanmoins, on constatera que d'autres facteurs interviennent aussi dans cette intégration.

La première configuration, est celle où le volontaire est « *isolé* » (Becquet, 2011,43). Son isolement peut être géographique ou relationnel. Parfois, les volontaires se retrouvent dans un autre lieu que celui des bénévoles ou des salariés et par conséquent ils n'ont que peu de contacts avec les membres de la structure. De plus, les membres de l'association ont parfois « *des réticences à se lier aux volontaires pour des raisons internes à la structure (routines professionnelles ou craintes d'un changement)* » (Becquet, 2011, 43). La deuxième configuration, c'est celle où le volontaire est parfaitement intégré. Dans cette situation, il effectue un travail quasi similaire à celui d'un salarié ou d'un bénévole, ce qui facilite grandement leur intégration. Le partage des moments informels et la réalisation de tâches communes permettent aussi au volontaire de s'intégrer et d'être assimilés comme un bénévole, voire pour certains, comme un salarié. La troisième et dernière configuration est celle où le volontaire occupe une « *place spécifique* » (Becquet, 2011, 43). Ils sont identifiés comme occupant une place de volontaire, d'intervenant temporaire, qui a besoin des moyens humains et matériels de l'association. Par exemple, il pourrait avoir besoin d'un accompagnateur pour une sortie ou bien de ballon pour son activité sportive. Ils réalisent des projets lors desquels ils collaborent avec les membres de l'association, et d'autres durant lesquels ils sont plus autonomes.

Voici un tableau qui synthétise les différents types d'associations et l'intégration engendrée suivant ces derniers, des volontaires en service civil selon Becquet (2011). Il est donc adaptable au service civique.

Types d'associations :	Professionnelles :	Mixtes :	Bénévoles :
Caractéristiques :	<ul style="list-style-type: none"> • Gérées par des salariés • fonctionnement très organisé • la division du travail est assez précise 	<ul style="list-style-type: none"> • Composées de salariés mais aussi de bénévoles • Les activités de l'association se répartissent entre les salariés et les bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénévoles y sont majoritaires et ce sont eux qui effectuent le travail associatif • Relative souplesse dans la répartition des tâches
Intégration des volontaires dans les associations	Volontaire Isolé :	Volontaire Intégré :	Volontaire ayant une place spécifique :
Caractéristiques :	<ul style="list-style-type: none"> • isolement géographique ou relationnel du volontaire 	<ul style="list-style-type: none"> • le volontaire effectue un travail quasi similaire à celui d'un salarié ou d'un bénévole • il partage des moments informels et la réalisation de tâches communes 	<ul style="list-style-type: none"> • intervenant temporaire qui a besoin des moyens humains et matériels de l'association

Tableau n°5 : Les types d'associations et l'intégration des volontaires (Becquet, 2011,41-43)

V. Sport et service civique

L'engagement des jeunes volontaires en service civique a été peu étudié, pourtant la sociologue Valérie Becquet y a consacré de nombreux articles scientifiques. Cependant, elle ne s'est jamais attardée sur un lieu et sur un type précis de structure hormis les collectivités locales. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous intéresser à l'espace associatif sportif. Nous porterons ainsi un regard nouveau sur les liens qui peuvent exister entre le sport et le service civique.

1. Le milieu associatif sportif et la place du volontaire

Tout d'abord, le milieu associatif sportif est très sollicité puisque selon l'INSEE en 2013, « *les associations de pratiques culturelles ou sportives enregistrent les taux d'adhésion les plus élevés 24%¹¹* ». C'est d'ailleurs ce secteur qui est le plus fort utilisateur de bénévoles en France. (Insee, 2013)

En outre, les professionnels du sport sont les premiers à avoir investi le milieu associatif, et c'est à partir de là qu'il a commencé à se professionnaliser. Il y a donc eu « *un accroissement significatif de l'emploi associatif sportif* » (Falcoz, Walter, 2009, 44). D'autant que les associations sportives seraient plus touchées que les autres par ce phénomène de professionnalisation (Falcoz, Walter, 2009). Elles sont maintenant devenues des prestataires de services qui sont en mesure de « *former l'élite sportive, d'encadrer des pratiques de loisir ou de mettre en place des projets éducatifs* » (Halba, 2003 ; Chifflet, 2005 ; Hinnewinkel, 2006 cités dans Falcoz, Walter, 2009, 45). Face à la demande sportive qui augmente sans cesse, les associations sportives doivent profiter des aides publiques (Falcoz, Walter, 2009) et notamment du service civique pour pouvoir répondre à la demande dans les meilleures conditions. L'augmentation du nombre d'associations qui emploie des salariés est assez impressionnante puisqu'en 1999, on recensait 145 000 associations d'employeurs pour 172 000 en 2009 (Tchernonog, 2002 et 2007 cité dans Falcoz, Walter, 2009). Ce processus est caractérisé de « *processus d'entrepreneuriation* » (Chantelat, 2001 citée dans Falcoz, Walter,

¹¹ Extrait de Insee première, n° 1580, janvier 2016, Trente ans de vie associative.

2009, 48) et il conduit à un déclin du bénévolat et à de nombreuses transformations (Falcoz, Walter, 2009). Cependant, ce phénomène de professionnalisation peut être remis en cause. En effet, Gildas Loirand (2003, 2004), trouve que le terme de professionnalisation est trop large. Il préfère donc parler de « *processus d'extension du nombre d'individus exerçant leur activité professionnelle, leur métier, au sein du mouvement sportif associatif* » (Loirand, 2003, 85). D'autant que face à ce phénomène, il y a aussi la nécessité de conserver une identité associative incarnée par le bénévole (Falcoz, Walter, 2009). Les emplois créés dans ce milieu n'ont pas nécessairement des conditions professionnelles optimales et sont souvent caractérisés par des formes de « *sous-emplois structurels* » (Falcoz, Walter, 2009, 51).

Les volontaires en service civique sont donc amenés à évoluer dans un environnement parfois peu propice au volontariat. La question de leur place au sein de la structure et celle de la reconnaissance de leur rôle par les membres de l'association, vont donc être fortement conditionnées par leur environnement d'engagement. Nous verrons alors s'ils sont plutôt considérés comme des bénévoles, des salariés, ou bien si, au contraire leur place de volontaire est reconnue à sa juste valeur au sein de l'espace associatif sportif.

2. Le plan « citoyen du sport »

L'état met en œuvre le plan « citoyen du sport » qui a pour enjeux de professionnaliser le champ sportif, de former les jeunes au métier du sport, de lutter contre les formes de discrimination dans le sport, de former les dirigeants et bénévoles et enfin de promouvoir « *l'engagement citoyen dans le sport grâce au service civique*¹² ». Ce dernier objectif cité par le plan citoyen du sport est en relation directe avec notre enquête car par le biais de ce programme, l'ambition est de créer 15 000 nouvelles missions de service civique dans les champs sportifs d'ici la fin de l'année 2017. De plus, la notion d'engagement citoyen est réaffirmée ici comme un enjeu politique fort. En somme, l'objectif du plan citoyen du sport est de participer à l'éducation à la citoyenneté, à la mixité sociale mais également

¹² Extrait du plan citoyen du sport

à la formation et à l'insertion. Ces objectifs sont donc en lien direct avec ceux du service civique comme nous avons pu le voir précédemment. D'ailleurs le « *sport contribue aussi à la transformation de l'individu en citoyen parce qu'il appartient au tissu associatif* » (Mignon, 2000, 19). C'est donc un outil utile pour devenir citoyen à part entière. Le volontaire évoluant dans le milieu sportif sera donc peut-être plus dans logique d'engagement citoyen ?

Dans le champ sportif, les missions des volontaires en service civique peuvent être multiples. Par exemple, elles peuvent être d'encourager la pratique du sport et de la rendre accessible à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés. Elles peuvent également être de sensibiliser contre les incivilités et les violences sportives, ou encore de développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport. On voit bien que les enjeux d'intégration et d'éducation à la citoyenneté sont très présents dans les missions des volontaires comme dans les objectifs du service civique lui-même. Il sera donc légitime de voir si les engagés dans les associations sportives remplissent les objectifs énoncés par le dispositif et le plan citoyen du sport. Ou bien s'ils effectuent des « *réappropriations* » (De Certeau, 1980, cité dans Becquet, 2013, 129) pour mieux s'intégrer dans la structure et donc, utiliser le dispositif pour un tout autre usage que celui énoncé par les objectifs de ces politiques sportives.

3. Les valeurs du sport

On parle souvent du sport comme un outil porteur de valeur. Il paraît intéressant de se pencher sur cette question puisque les volontaires évoluant dans les associations sportives vont être amenés à vivre et agir dans un environnement où le sport est omniprésent. Les valeurs du sport pourraient donc avoir un effet sur l'accomplissement d'un engagement citoyen du volontaire par exemple. On pourrait alors dire que le sport permet de réaliser les objectifs énoncés par le service civique. Toutefois, est-ce vraiment le cas ?

Le sport a des valeurs qui lui sont propres mais elles reposent « *sur un mythe qui s'exprime à travers l'idéologie sportive promue par les pères fondateurs, repris et diffusé par les dirigeants sportifs. Il existerait un sport « pur »,*

possédant en soi des « vertus » éducative et humanistes. » (Attali, Arnaud, 2000, 52). Le sport est donc un outil auquel on attribue des valeurs. Celles-ci peuvent être positives et être liées à des questions d'éducation ou de citoyenneté. Cependant, il ne faut pas se leurrer, car le sport véhicule aussi des valeurs négatives comme la violence par exemple. Le sport transmet donc les principes qu'on lui attribue et qu'on souhaite transmettre par le biais de cet outil social. En outre, *« ce support d'enseignement est privilégié en vue de former un citoyen responsable »* (Attali, 2000, 176) car il est pensé comme *« un instrument de paix »* et *« il favorise le lien social, la démocratie, l'apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté »* (Attali, 2000, 180). Dans ce contexte, le sport a été conçu comme un moyen d'intégration et d'éducation de la jeunesse par la classe politique. Il a aussi été utilisé comme un remède aux problèmes de violences dans les quartiers difficiles (Minguettes, 1981). Le sport est historiquement donc au centre des enjeux politiques d'intégration et d'éducation à la citoyenneté. Les politiques publiques utilisent le sport et lui accordent une place importante car c'est un *« moyen que l'on peut mettre à contribution pour réparer un tissu social qui se défait »* (Mignon, 2000, 17). Il sera donc nécessaire de voir quelles sont les valeurs véhiculées au sein des associations accueillant des volontaires en service civique. Puis une fois qu'elles seront identifiées, nous verrons si elles sont en accord avec les valeurs présentées par un dispositif comme le service civique.

Enfin, le sport et le service civique n'ont jamais été mis en lien, ce qui nous permettra d'avoir un regard nouveau sur la relation entre une politique d'intégration en faveur de la jeunesse et le milieu associatif sportif. Dans cette relation, il sera intéressant de voir comment le jeune volontaire peut s'engager dans une association à caractère sportif. Mais il sera également pertinent d'observer si son engagement correspond aux aspirations et aux objectifs du dispositif. Enfin, nous verrons si l'environnement associatif sportif peut influencer et modifier l'engagement d'un volontaire en service civique, et dans quelles mesures.

Voici donc le déroulement des différentes idées qui m'ont amené vers la problématique actuelle de notre recherche.

VI. Problématique

Tout ce raisonnement théorique ultérieur nous amène maintenant à nous positionner et nous questionner sur une seule et même problématique. Il s'agit désormais d'explicitier de façon claire et concise cette dernière qui fondera la méthodologie d'enquête ainsi que l'ensemble de notre investigation.

Il est légitime de s'interroger sur les usages faits par les jeunes volontaires d'un dispositif comme le service civique. En effet, cette politique publique bénéficie d'un cadrage politique qui doit mettre en avant des enjeux définis par cette politique publique en faveur de la jeunesse. Des enjeux qui sont très orientés politiquement. L'objectif du service civique est donc de permettre aux jeunes de s'engager afin d'acquérir une première expérience professionnelle, de servir l'intérêt général et de pouvoir réfléchir à leur avenir. Néanmoins, ces objectifs ne sont peut-être pas forcément ceux auxquels aspirent les volontaires en services civiques. En étudiant les usages et les motivations des jeunes volontaires nous pourront voir s'ils correspondent au cadrage politique du service civique.

Il sera alors intéressant d'observer s'il existe effectivement un décalage entre une politique publique en faveur de la jeunesse et sa réelle utilisation par ses usagers. Ainsi, nous verrons si les objectifs du service civique sont en adéquation avec l'engagement des jeunes dans ce dispositif. Enfin, il sera pertinent d'attribuer un cadre d'enquête à cette question. Pour ce faire, nous nous concentrerons uniquement sur l'espace associatif sportif et les volontaires évoluant au sein de celui-ci. Cet environnement sportif peut potentiellement influencer l'utilisation que font les jeunes usagers de ce dispositif. Nous nous poserons donc la problématique suivante afin de guider notre investigation :

En quoi l'espace associatif sportif peut être le lieu d'un décalage entre une volonté politique de mettre en place un service civique et son réel usage par les jeunes ?

Il faudra alors étudier le public, c'est-à-dire les jeunes volontaires en service civique, et comprendre pourquoi ils s'engagent dans des associations à caractère sportif. L'étude de leurs profils sociologiques et de leurs motivations permettra de

nous renseigner sur leur engagement en service civique dans les associations sportives. De plus, ces dernières vont, elles aussi, jouer un rôle important car elles contribuent à l'engagement d'un jeune en service civique. L'environnement associatif et les enjeux qui le traversent vont donc constituer un élément incontournable de notre analyse. Enfin, la définition des enjeux et des objectifs du service civique permettra également d'avoir un cadre de référence afin de découvrir si l'usage du dispositif par les jeunes est conforme à celui défini initialement par celui-ci.

Les différents concepts sociologiques mobilisés dans le cadre de la revue de littérature ne sont pas en opposition. Ils apportent tous des points de vue cohérents et complémentaires qui permettent de réaliser un état des lieux de notre sujet. En somme, cela permet de confirmer l'orientation de notre thème d'investigation et de justifier les différents choix établis.

Le service civique est historiquement l'héritier du service civil et du service national. Ce lien historique avec ces dispositifs l'ont amené à mettre en avant certains enjeux. En effet, la mise en œuvre du service civique doit avant tout permettre de former des jeunes citoyens responsables. La mobilisation de ces jeunes doit passer par l'engagement qui est considéré comme un levier important pour les mobilisés. C'est pour cette raison que les politiques parlent régulièrement d'un engagement citoyen qui doit être tourné vers le don de soi et l'intérêt général. L'intégration et l'insertion des jeunes, et notamment ceux des quartiers prioritaires, doivent alors être facilités par la mise en place du service civique. Cependant, comme nous avons pu le voir, les jeunes n'utilisent pas tous le dispositif de la même façon selon leurs profils et leurs motivations. Ce qui peut conduire à des utilisations qui, parfois, ne sont pas en phase avec les enjeux du dispositif. C'est donc dans le milieu associatif sportif que nous allons soulever ce problème. D'autant que cet environnement traversé par des enjeux forts de professionnalisation, est aussi un espace d'engagement où les valeurs du sport peuvent être utilisées pour former et intégrer des citoyens.

C'est précisément autour de cette interrogation que nous allons mener notre investigation. Nous allons chercher à comprendre s'il existe ou non des décalages entre la présentation politique du service civique et son usage dans les associations

sportives. Pour cela, nous allons nous appuyer sur les concepts et les notions présentés dans la revue de littérature pour analyser l'engagement des jeunes dans les associations sportives et vérifier si celui-ci est conforme aux enjeux du dispositif ou bien si au contraire les usagers effectuent des réappropriations.

Ce cadre théorique qui nous a permis de contextualiser notre problématique, va donc nous permettre de donner lieu à une recherche de terrain. Cette dernière aura pour but d'aller à la rencontre des jeunes volontaires évoluant dans les associations sportives Loir-et-Chériennes pour en savoir davantage sur leur usage du dispositif.

VII. Choix du cadre de l'étude

Nous avons présenté notre problématique de recherche qui va nous guider tout au long de cet écrit. Il est maintenant nécessaire de poser les bases de notre étude, en évoquant son cadre, afin de pouvoir par la suite mieux comprendre les tenants et aboutissants de celle-ci. Les éléments qui seront présentés ici, permettront de préciser la problématique et de justifier nos choix. Cela permettra une meilleure compréhension de notre raisonnement et de notre étude.

1. Territoire

Le territoire de recherche est important dans la mesure où il va conditionner les résultats de l'enquête. Il ne doit donc pas être trop large et imprécis. C'est pourquoi, nous avons choisi d'observer et d'enquêter dans le département du Loir-et-Cher car c'est dans ce département que nous résidons et que nous effectuons notre stage. C'est donc à l'échelle de ce département que nous confronterons notre problématique.

L'entrée sur le terrain et les premiers contacts nous permettront d'identifier les structures associatives sportives du territoire. Si le besoin s'en fait sentir lors de l'enquête, nous pourrons rentrer en contact avec elles car notre structure de stage est très proche des associations et des comités départementaux sportifs Loir-et-Chériens.

La présentation du territoire (population, situation, implantation du service civique) devra se faire dans un second temps pour comprendre le contexte dans lequel notre enquête évoluera.

2. Choix de la population d'enquête

Notre étude se focalise en partie sur les volontaires en service civique qui évoluent dans des associations sportives dans le département du Loir-et-Cher. Les interrogés ne sont pas choisis par catégorie d'âge car celle-ci n'apparaît pas comme une variable déterminante dans le cadre de notre analyse. D'autant que

cela réduirait considérablement l'échantillon des enquêtés qui ne serait alors plus représentatif. Cependant, l'entrée sur le terrain sera importante car elle déterminera l'enquête ainsi que l'échantillon. Concernant ce dernier, il faudra sans doute s'adapter pour qu'il soit représentatif. Il paraît donc pertinent de ne pas trop cibler le public pour avoir des réponses globales et pour ne pas se fermer de portes. L'analyse n'en sera que meilleure et reflètera la réalité d'un territoire à un moment donné. Néanmoins, nous tenterons d'avoir un échantillon mixte avec des structures sportives différentes et des jeunes d'horizons différents, mais encore une fois nous ferons en fonction du terrain d'enquête sur lequel nous réalisons notre étude.

Nous tenterons également de nous entretenir avec quelques tuteurs des jeunes volontaires interrogés. Cela nous amènera un autre regard et du recul sur le discours fourni par les jeunes volontaires. Nous sélectionnerons ces derniers en fonction de l'accès au terrain et de leur volonté à bien vouloir nous accorder du temps. Enfin, il semble pertinent d'aller à la rencontre d'une fonctionnaire de l'Etat ayant à sa charge le fonctionnement du dispositif sur un territoire donné. Nous analyserons sa posture et son discours. Cela nous donnera une vue d'ensemble et viendra sans doute relativiser certains propos par les tuteurs et les jeunes engagés.

L'idéal serait de pouvoir rencontrer ces trois types d'acteurs afin de pouvoir avoir une vision globale sur l'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives et de pouvoir ainsi nuancer notre argumentation.

VIII. Hypothèses

Le cadre de notre étude est maintenant fixé et nous permet désormais de poser nos hypothèses au regard de notre problématique. En effet, il apporte des précisions et des suppositions sur les possibles réponses à notre questionnement. Par conséquent, suite à la présentation du cadre de notre réflexion, il apparaît opportun d'émettre des hypothèses pour guider notre investigation.

Hypothèse 1

Voici donc la première hypothèse qui va guider notre recherche.

En s'immergeant dans le contexte associatif sportif, le jeune volontaire est confronté à une pluralité de statuts. En effet, il peut être amené à côtoyer des bénévoles, des salariés, des parents de joueurs ou encore des dirigeants. Le jeune en service civique va donc devoir, dans cet espace, trouver sa place de volontaire car il sera le seul à être dans cette posture dans le milieu au sein duquel il va évoluer. Cet exercice de positionnement est donc déterminant pour le volontaire et de nombreux facteurs peuvent influencer celui-ci. L'utilisation du dispositif par le jeune va aussi être influencée par ses motivations et les raisons qui l'ont amené à s'engager dans cette politique publique.

➤ On suppose donc que l'usage du dispositif fait par les jeunes, pourrait varier selon leurs profils d'utilisateurs, la logique d'engagement dans laquelle ils se situent (Becquet, 2011) et leur positionnement dans leur association sportive. Ces trois variables influenceraient l'engagement des volontaires et leur permettraient d'être en accord avec les enjeux et objectifs du service civique.

C'est pour cela que, dans le cadre de cette recherche, il va être pertinent de nous intéresser à une pluralité de critères qui vont faire que le jeune va être en phase avec les enjeux du dispositif, ou bien au contraire, qui vont faire apparaître des dérives ou des réappropriations.

Il faudra tout d'abord s'intéresser et prendre en compte la logique d'engagement (Becquet, 2011) dans laquelle se situe le jeune volontaire. Puis s'interroger sur les motivations et les raisons qui ont incité les jeunes à opter pour ce dispositif. Ces éléments, ainsi que l'analyse de leurs discours, nous permettront de voir comment les jeunes se positionnent et quel statut ils revendiquent. Il sera nécessaire de s'interroger sur ces différents éléments et de les mettre en lien pour apporter une réponse à cette première hypothèse.

Hypothèse 2

Voici la deuxième hypothèse de notre étude qui permettra également d'apporter ou non une réponse à notre problématique.

Par ailleurs, il faudra s'intéresser à l'espace dans lequel évolue le volontaire en service civique et voir dans quel type d'association (Becquet, 2011) il s'est engagé. Le champ associatif sportif est traversé par des enjeux de professionnalisation et les structures associatives font face à une pénurie de bénévoles. Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur l'utilisation d'une politique publique comme le service civique dans ce milieu et de voir si celle-ci n'est pas détournée par les associations sportives.

- On suppose donc que les associations sportives profitent de cette politique publique pour faciliter leur développement et continuer à faire surface. Ainsi l'utilisation de celle-ci par les associations sportives ne serait pas en lien avec les enjeux et les objectifs du service civique.

Pour cela, nous étudierons le discours des jeunes volontaires en service civique afin de voir quelle est leur perception sur ce sujet. Nous verrons quels regards peuvent porter, sur cette interrogation, les tuteurs de service civique, ainsi que la responsable des services civiques. L'enquête qui sera menée nous permettra de porter légitimement un regard critique sur l'utilisation et la mise en place de cette politique publique dans le champ associatif sportif.

Partie 2 : Recherche empirique

I. Méthodologie

Notre cheminement théorique lors de la première partie de notre enquête, nous a conduits à faire des choix méthodologiques. Afin de répondre à la problématique de ce mémoire, il a fallu choisir les outils méthodologiques les plus adaptés à notre recherche et au cadre de notre enquête. Chaque outil facilitera un va et vient entre les savoirs théoriques et les données recueillies auprès des enquêtés. Et c'est cette utilisation qui va nous permettre de venir affirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons posées précédemment. Chaque outil est utilisé indépendamment d'un autre, mais le croisement des données et des savoirs recueillis par ces outils va nous permettre de tirer des arguments et des enseignements. Ces dispositifs méthodologiques vont venir vérifier les dires des individus et ainsi approcher une certaine vérité. La mise en relation des deux outils choisis apportera des réponses à nos questions de recherches.

Ici, nous utiliserons l'entretien et le carnet ethnographique. Chacun de ces outils qualitatifs aura un rôle différent. L'entretien viendra recueillir un discours, des paroles, un vécu exprimé par les volontaires en service civique. Ce recueil nous servira de base pour notre analyse. Une base que nous agrémenterons avec la tenue d'un carnet ethnographique qui servira à recueillir des données informelles, des observations, des ressentis et des réflexions. Cela nous permettra d'avoir recours à un croisement de données, riches et variées, utile à notre analyse. Le carnet ethnographique sera utilisé comme « *arme pour la distanciation, rendre étranger à soi-même, se soumettre à un interrogatoire approfondi d'une expérience sociale à une expérience ethnographique* » (Beaud et Weber, 1998, 97). Ce sera un réelle aide à la confrontation des données que nous aurons recueillies et cela rendra nos résultats plus significatifs.

Ces deux outils méthodologiques constitueront nos supports pour nous permettre d'étudier les discours des enquêtés, leurs comportements et leurs paroles tout en prenant du recul et en étant objectif vis-à-vis de nos informations.

L'analyse de ressources scientifiques et l'étude de documents nous a permis de recueillir des informations sur la thématique de notre recherche. Ce travail de recueil, de textes de loi, d'articles et d'ouvrages scientifiques, d'enquêtes nationales et de références bibliographiques nous a permis de constituer le cadre scientifique et de bien définir le sujet. Dès lors, tous ces apports qui agrémentent notre étude vont être confrontés à la recherche de terrain.

Nous allons maintenant nous focaliser sur le choix de nos outils méthodologiques et justifier théoriquement leur utilisation dans notre étude.

1. L'entretien

Vis-à-vis de nos questionnements, il semble pertinent d'appuyer nos recherches sur l'outil de l'entretien. C'est un outil qui est reconnu pour son utilité dans les enquêtes scientifiques car il est utilisé par un bon nombre de sociologues. L'entretien « *produit une parole sociale qui n'est pas simplement description et reproduction de ce qui est, mais communication sur le devoir-être des choses et moyen d'échange entre individus* » (Blanchet, Gotman, 2007, 15). Nous chercherons la production d'un discours linéaire sur un thème donné.

L'entretien est un outil qui crée un échange entre deux personnes et qui « *constitue une forme d'interaction sociale* » (Poupart, 1993, 94). L'échange et les interactions qui en naissent, permettent d'y extraire notre matière scientifique. Cette dernière nous permettra d'analyser notre sujet et de voir quels en sont les enjeux. Les entretiens vont aussi être notre source de données lors de notre étude et ils vont nous venir vérifier ou non les hypothèses que nous avons formulées.

Cependant, il faut tout de même être prudent lorsque l'on utilise cet outil méthodologique. En effet, comme l'explique Demazière (2007), « *l'entretien de recherche fait surgir, de manière plus brutale et massive [...] des interrogations sur le statut du matériau, sur la valeur de la parole des gens, sur la portée du discours indigène, sur l'utilité des énoncés des interviewés* ». Il faudra donc faire preuve de recul et nous interroger sur la fiabilité des propos tenus par nos enquêtés et sur la subjectivité de leur discours. En faisant l'effort de relativiser

leurs dires et en tenant compte de la limite de cet outil, nous dirons que nos résultats ne sont pas une vérité absolue et qu'il convient de prendre le soin de dire qu'ils ne seront pas applicables partout.

Il faudra également prendre en compte le contexte de l'entretien. En effet, celui-ci donne de la matière aux chercheurs. Il faut donc tenir compte de tout ce qui est dans le para-verbal et le non verbal, c'est-à-dire tout ce qui est autre que la parole. Demazière et Dubar (1997) disent à ce sujet que la parole est accompagnée du contexte. Ainsi, les hochements de tête, les sourires, les acquiescements peuvent avoir une influence, qui n'est pas toujours perceptible sur les discours. Ces détails peuvent être importants tout comme ils peuvent constituer une limite. Goffman (1974) parle, lui de ce qu'il nomme « *l'idiome rituel* ». C'est-à-dire qu'il existe des gestes, des intonations, un vocabulaire qui renvoient une information limitée et une impression de la personne. Ces détails sont à prendre en note car ils font partie intégrante de l'interaction. Ils peuvent aussi nous aider à mieux comprendre un discours, ce qui pourrait s'avérer utile lors de notre étude.

En outre, il faudra faire un effort de distanciation et de détachement afin de ne pas influencer l'entretien. Ainsi l'enquêteur doit être à la fois distant mais proche de l'interviewé. C. Rogers (1945) qualifie cette distance de neutralité bienveillante et il explique que celle-ci est fondamentale pour accorder du sens et une valeur scientifique au discours produit par l'enquêté.

Dans notre cas, l'entretien sera un outil pour comprendre les engagements des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives. Il nous permettra d'avoir connaissance de leurs motivations, de leurs points de vue et de leurs représentations de leur engagement.

2. L'entretien semi-directif

L'entretien peut avoir trois fonctions qu'il est utile d'identifier. La première est l'entretien à usage exploratoire. Il nous permet de nous faire une première idée et de dégager des thèmes ou questionnements de recherche. La seconde fonction, est l'entretien à usage principal. Il est plus réfléchi et plus affiné que l'exploratoire et va servir à valider ou invalider les hypothèses. Il reste le matériel

principal car c'est dans celui-ci que l'on va extraire le plus d'informations. Dans notre cas, nous nous concentrerons sur cette fonction de l'entretien. La troisième fonction est celle de contrôle. L'entretien servira à vérifier les hypothèses. Il est complémentaire des autres entretiens et s'effectue généralement en fin d'étude.

Dans notre recherche, nous avons privilégié l'entretien semi-directif. Celui-ci n'est pas totalement libre mais plutôt guidé. Il est construit à partir de thématiques dans lesquelles apparaissent des sous questions. L'ordre des questions n'est pas défini à l'avance et peut être modifié selon la teneur de l'entretien. L'idée générale est de poser des questions assez ouvertes pour que l'enquêté soit suffisamment libre dans son énonciation. De cette manière, l'enquêteur peut plus facilement rebondir en posant d'autres questions ou bien en changeant le sens de ces questions. Ainsi, on garde un certain contrôle sur la gestion et l'orientation de l'entretien, ce qui permet à l'enquêté de parler plus librement (Poupart, 1993, 97). C'est en cela que cet outil est pertinent dans notre cas. D'autant que « *la non directivité [...] impose au chercheur d'introduire une question de départ puis de se cantonner à des relances-miroir, reprenant strictement les mots et expressions de l'enquêté* » (Demazière, 2007,86-90).

L'entretien semi-directif sera, dans notre situation, un outil pertinent pour relever le discours des jeunes en service civique et aborder les thématiques de notre étude. Nous orienterons les interviewés vers les thèmes qui nous intéressent tout en les laissant s'exprimer librement. De ce fait, leurs réponses correspondront mieux à l'objet de notre étude.

Enfin, la non directivité instaurera aussi une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté et cela permettra de recueillir plus de données. (Blanchet, Gotman, 2005). Ce choix est légitime car nous pourrions avoir la vision des individus qui évoluent au sein d'un système créé par le biais d'une volonté politique et donc créé pour répondre à un besoin. D'autre part, les discussions informelles que nous avons pu avoir lors de notre enquête avec différents individus ont pu amener un plus et compléter nos analyses. Ces échanges ont pu donner lieu à des discours parfois intéressants au regard de nos questionnements.

3. Les enquêtés

Afin de pouvoir répondre à nos hypothèses par le biais de nos entretiens semi-directifs, il a fallu interviewer différents individus. Ils ont tous été enregistrés avec un Dictaphone puis retranscrits dans un second temps pour procéder à l'analyse. Afin de respecter l'anonymat et « *la déontologie de l'enquête ethnographique* » (Beaud ; Weber, 1998, 16), personne n'a été enregistré sans son accord et les entretiens ont été anonymés.

Les échanges qui ont été enregistrés sont bien évidemment à relativiser comme nous l'avons exprimé précédemment car il existe des risques et il faudra prendre une distance vis-à-vis des enregistrements. Chaque volontaire a été choisi afin de répondre à nos hypothèses mais également en fonction des réalités du territoire. Nous avons donc dû opérer des choix selon les disponibilités des volontaires, de leur accord ou non et de leur réponse à nos sollicitations. Et comme l'explique Stéphane Beaud, « *il faut sans cesse faire des choix [...] il va mener, tout au long de son enquête, une sorte de travail de repérage de possible enquêtés, notamment à partir des renseignements recueillis auprès de ses informateurs ou lors de discussion informelles* » (Beaud, 1996, 24).

Afin d'avoir un échantillon représentatif et une vision globale de notre problématique, nous avons décidé de rencontrer trois catégories de personnes ciblées dès le départ. Tout d'abord, nous avons choisi de rencontrer des jeunes volontaires en service civique évoluant dans des associations sportives ou à caractère sportif dans le département du Loir-et-Cher. Nous verrons par la suite que la prise de contact ne fut pas aisée. Ces six entretiens constitueront le cœur de notre analyse.

Pour mettre en perspective notre analyse, nous avons décidé de rencontrer également deux tuteurs de jeunes en service civique sur notre terrain d'enquête. Cela nous permettra sans doute de croiser les regards et d'avoir une analyse plus nuancée. Enfin, afin d'avoir une vision d'ensemble d'une problématique sur un territoire donné, nous irons nous entretenir avec la responsable de la mise en œuvre du dispositif sur le département du Loir-et-Cher. Nous aurons donc un

ensemble de neuf entretiens. La rencontre de ces trois publics, nous permettra d'avoir un échantillon plus large et varié afin de pouvoir, par la suite, mieux croiser les regards et avoir des résultats davantage significatifs. Bien entendu, cela relatera une analyse d'un territoire à un moment donné. C'est avec recul et distanciation qu'il faudra traiter ces résultats.

4. Construction des outils

Pour réaliser les entretiens de nos trois publics cibles, nous avons utilisé trois guides d'entretien différents. Ces guides ont été construits en lien avec nos questionnements et notre problématique. Les thèmes de ces guides se recoupent et ont une base commune. Toutefois, ils ont été pensés en fonction du profil de l'enquêté (jeunes, tuteur, responsable). De plus, ces guides d'entretien ont été élaborés avec l'objet de notre recherche et les hypothèses mais également avec les recherches théoriques que nous avons pu effectuer auparavant. Ces outils ont donc régulièrement évolué au fil des entretiens. La prise en compte du discours des enquêtés nous permet de réajuster nos thèmes et nos sous questions pour que l'entretien se déroule dans les meilleures conditions possibles.

La totalité de nos trois guides d'entretien est donc composée de thèmes principaux et de sous thématiques. Ces questions et thèmes nous servent donc de support pour orienter l'enquêté dans son discours et lui permettre de mieux formuler ses réponses. Nous utilisons ces outils pour échanger avec l'interviewé. Les grandes thématiques servent de guide mais l'enquêteur est libre de réagir et rebondir sur les propos de l'enquêté. Il peut lui demander de préciser ses propos ou bien lui poser des questions qui ne sont nécessairement précisés dans le guide, selon le déroulement de l'entretien.

Le début de l'entretien est un moment important puisqu'il conditionne la bonne tenue de celui-ci. Il convient donc de laisser le jeune parler de lui et de ce qu'il fait afin qu'il soit à l'aise et qu'il puisse s'exprimer et répondre le plus librement possible à nos questions. Les présentations des individus, avec comme indications l'âge, le parcours scolaire ou encore son parcours professionnel, seront des éléments qui serviront de base à notre analyse notamment pour les jeunes

volontaires. Ce moment nous permet aussi de nous positionner vis-à-vis de notre interlocuteur.

Nous allons donc devoir à certains moments modifier notre langage et notre posture afin de nous adapter à la situation. Cette adaptation de posture et de langage, nous permet de collecter un maximum de données car l'enquêté sera plus en confiance. Cet effort sera donc fortement perceptible lors des entretiens menés avec les jeunes volontaires.

L'ensemble de nos thèmes nous a permis de traiter les différents aspects liés à nos questionnements et à notre problématique. Mais également de mieux comprendre et percevoir les enjeux de l'engagement des jeunes volontaire dans des associations sportives. Par ailleurs, l'ensemble de nos entretiens interrogent sur la façon dont l'engagement des jeunes volontaires volontaire en service civique dans les associations sportives est perçu par les différents acteurs interviewés. Toutes leurs réponses nous permettront de faire un lien avec notre problématique et ainsi de pouvoir affirmer ou infirmer nos hypothèses.

Les entretiens en direction des jeunes ont été construits de manière à ce que les échanges durent entre 45 minutes et 1 heure. Cependant, selon les enquêtés et leur intérêt pour nos questions, les échanges ont parfois pu durer plus ou moins longtemps. Afin que les jeunes nous accordent de leur temps, nous leur indiquions que la durée de l'entretien ne dépasserait pas les 45 minutes. Les entretiens avec les tuteurs ont été conçus de façon à ce qu'ils durent entre 35 à 45 minutes. Enfin, l'entretien avec la responsable des services civiques sur le département du Loir-et-Cher a été construit de manière à durer environ 1 heure au vu de nos différents questionnements. Evidemment une fois débutés, les entretiens ont parfois pu durer plus longtemps.

La totalité de nos neuf entretiens ont finalement duré entre 35 minutes et 1 heure. Ainsi, nous avons pu nous rendre compte de la fiabilité des entretiens et nous avons pu les exploiter afin d'en retirer un maximum d'enseignements.

5. Le traitement des données

Tout d'abord, il est important de préciser que la totalité des entretiens ont été réalisés en face à face au sein des structures des jeunes ou bien au sein de notre structure de stage. Nous avons pu à chaque fois trouver un lieu calme (bureau, salle de réunion) afin de permettre à l'entretien de se dérouler dans de bonnes conditions. Cela, nous a permis d'observer toute la communication non verbale et de mieux comprendre le discours des enquêtés.

A la suite de chaque entretien, nous avons effectué la retranscription de celui-ci à l'aide d'un dictaphone. Sans l'utilisation de cet outil, il est inutile de préciser que la retranscription n'aurait pas été possible. Grâce à l'enregistrement, nous avons adopté une posture plus sereine dans la gestion et le déroulement des entretiens. Mais surtout, nous avons accès à tous les dires et échanges de ces derniers.

Comme précisé auparavant, nous avons réalisé neuf entretiens qui sont tous retranscrits et disponibles en annexe. Afin de mieux comprendre comment ont été retranscrits les entretiens, voici quelques indications.

Tout d'abord, les propos de l'enquêteur sont toujours présentés en gras et sont soulignés. Les dires de l'interviewé sont eux, écrits en dessous de ceux du chercheur en police simple. La présentation de chaque interviewé est grisée et aucun des prénoms des jeunes, des tuteurs ou de la responsable n'est mentionné. Ainsi, l'anonymat de chacun est préservé. Le prénom de chaque interviewé a donc été modifié. Chaque entretien est numéroté de 1 à 9 pour mieux s'y retrouver lors de l'analyse. Enfin, chaque retranscription est annotée avec la date, la durée, le lieu de l'entretien et d'autres éléments qui peuvent s'avérer pertinents pour la compréhension de celle-ci. D'autre part, lorsqu'un enquêté parle d'une ville, d'un club ou d'une association, les propos sont remplacés par un « X » pour que l'anonymat soit garanti.

Un tableau de codage des entretiens (voir Annexe n°9) a été réalisé pour faciliter le repérage et bien distinguer les différents entretiens. Cet outil permettra au lecteur de mieux situer les propos de chacun des enquêtés. Il pourra

ainsi retrouver les extraits et les verbatims des entretiens. Une table des appréciations a également été réalisée pour faciliter la compréhension des entretiens.

Après la retranscription des entretiens, il a fallu traiter chacun d'eux en réalisant une analyse thématique. Celle-ci porte sur les propos et arguments tenus par les enquêtés lors des entretiens. Pour réaliser cet exercice, il nous a fallu construire des grilles d'analyse pour chacun des publics interrogés. (Voir Annexe n° 11 à 17). Nous avons choisi de séparer l'analyse des jeunes, des tuteurs et de la responsable des services civiques car les données recueillies et les questions posées n'était sensiblement pas les mêmes. Cet effort d'analyse avec cet outil nous permettra d'utiliser plus facilement les données récoltées lors de la phase d'écriture.

Les entretiens nous ont permis d'avoir des contenus variés. Le croisement des données va donc être nécessaire afin d'avoir l'analyse la plus fine et significative possible. En outre, les grilles d'analyse prennent la forme de tableaux où chacun des propos des enquêtés est classés dans les différentes thématiques de nos grilles, ce qui facilitera grandement l'exercice d'écriture.

Enfin, l'analyse et l'utilisation de nos différentes grilles d'entretien vont nous permettre de mieux percevoir et comprendre les usages du service civique faits par les jeunes mais aussi de voir comment cette politique publique s'inscrit dans le cadre associatif sportif.

6. Le carnet ethnographique

Etant également en service civique au sein d'une association sportive lors de notre enquête, il sera intéressant d'observer les comportements et les discours des différents acteurs associatifs qui nous entourent. Notre double position de chercheur et de volontaire en service civique, nous permettra de porter un regard critique sur notre problématique. Dans ce contexte, il sera pertinent d'utiliser un carnet ethnographique. Nous pourrons donc observer et rendre compte des discours et des stratégies mobilisés par les volontaires et les membres associatifs. Il

constituera également un outil pertinent pour noter nos différentes observations et ressentis lorsque nous mènerons notre enquête.

Le carnet ethnographique accompagne le chercheur dans son enquête. Il nous permet de cultiver un œil scientifique. Ainsi, il nous permettra de prendre du recul et de faire cet effort de distanciation. Il sera utile pour comprendre davantage le terrain et de garder un lien avec celui-ci, comme l'explique C. Ghasarian (2004) « *le travail de terrain comprends beaucoup plus que le temps passé sur le terrain. Au retour chez soi, derrière son bureau, on continue à interagir laborieusement avec les personnes étudiées à travers le souvenir et la reconstruction imaginaire* ». C'est donc en toute logique qu'un effort constant d'objectivation nous sera demandé afin de ne pas biaiser notre analyse.

L'utilisation d'un tel outil demande une rigueur et un effort régulier. C'est pourquoi, nous avons décidé de noter au minimum une fois par semaine nos observations, réflexions et remarques dans ce carnet. Enfin, l'utilisation du carnet sera complémentaire avec l'utilisation de notre autre outil d'enquête : l'entretien. En effet, il est compliqué d'avoir une démarche scientifique avec un seul et même outil car « *c'est dans et par le langage que le social prend forme et c'est par la parole que les sujets humains se socialisent en s'appropriant ces formes* » (Demazière, Dubar, 1997, 38). Il sera alors pertinent de croiser nos deux outils pour être efficient dans l'étude et l'analyse de nos résultats et pour comprendre les discours des différents individus.

8. Posture d'enquête

D'une part, le fait d'être nous-même en service civique (depuis septembre 2016) nous place dans une situation qui peut comporter des avantages ainsi que des inconvénients. En effet, la prise de contact et les échanges avec les volontaires seront peut-être facilités par cette double casquette d'apprenti chercheur et de volontaire en service civique. Cependant, notre posture peut aussi nous mettre en difficulté. Un effort de neutralité et d'objectivation sera donc nécessaire pour ne pas altérer l'enquête.

D'autre part, notre situation professionnelle nous a permis de comprendre plus rapidement quels étaient les enjeux liés à la mise en œuvre du service civique dans une structure associative sportive. Nous avons pu également observer les comportements des acteurs associatifs et identifier les discours mobilisés pour justifier l'utilisation de ce dispositif. Il faudra cependant faire preuve de régularité dans l'observation pour que cela ait un sens scientifique. La bonne tenue du carnet ethnographique sera donc d'une grande importance. L'observation en amont des différents comportements et des rapports sociaux ont naturellement orienté notre objet de recherche et notre méthode d'enquête.

Nous avons alors pu appliquer les divers concepts mobilisés (usages, profils, insertion dans la revue de littérature, à notre propre situation, ce qui nous en a parfois facilité la compréhension. Le croisement des approches théoriques et des concepts nous a permis de mieux appréhender et contextualiser la thématique de notre enquête. Nous sommes ainsi en mesure de la maîtriser et cela sera pertinent pour la suite de notre recherche.

En définitive, nous pouvons affirmer qu'il sera nécessaire de mobiliser deux outils méthodologiques qui sont l'entretien et le carnet ethnographique afin de croiser nos résultats et d'émettre l'analyse la plus pertinente possible. La construction de nos deux outils a été évidemment pensée de façon à faire naître le plan de la dernière partie de notre mémoire qui sera celle des résultats.

II. Préambule

Avant de présenter nos résultats et notre analyse, il s'agira de présenter le contexte de notre enquête et de poser le cadre de nos entretiens afin de mieux comprendre les résultats qui s'en suivront.

1. Etat des lieux du dispositif à l'échelle locale

Le dispositif se développe à l'échelle nationale, mais qu'en est-il à l'échelle locale et sur un territoire rural comme le département du Loir-et-Cher ? En 2016, selon le bilan établi par la DDCSPP 41 (Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Loir et Cher), 223 contrats de service civique ont été signés contre seulement 150 en 2015. Le dispositif fait donc face à une nette hausse du nombre de volontaires en service civique sur le département du Loir-et-Cher. Néanmoins, « 35% des volontaires sont accueillis sur des agréments locaux, 65% sur des agréments nationaux ». Il y a eu en 2016, 102 postes de crée alors que l'objectif était de 88 postes. Cependant, seulement 75% des postes agréés ont réellement été pourvus. Il y a une importante offre et celle-ci est diversifiée. Ce qui permet aux jeunes de s'orienter vers les missions les plus attractives et accessibles. Les structures étant en milieu rural ont des vraies difficultés à trouver des candidats. En 2015, en Loir-et-Cher, l'âge moyen des volontaires est de 21 ans et 61% des volontaires sont des filles contre seulement 39% de garçons.

A l'entrée du dispositif, 55,6% sont demandeurs d'emploi, 19% sont des étudiants, 18,4% sont des inactifs (hors étudiants) et 7% sont des salariés. Le niveau de qualification des jeunes volontaires dans le département est tout de même à relever : 8,7% des volontaires possèdent un niveau CAP-BEP, 19,4% possède un diplôme Bac +2, 21,4% possède un diplôme supérieur au Bac +2 et enfin 34,9% des jeunes ont au moins le bac ou ont abandonné les études supérieures. Les jeunes qui sont moins qualifiés sont encore peu présents au sein du dispositif. D'autant que les structures ont tendance à privilégier les jeunes qui présentent des garanties en termes de compétences et d'autonomie.

Dans le champ sportif, les jeunes volontaires sont peu nombreux puisqu'ils sont seulement 8,3% Loir et Chériens à s'être engagés dans ce domaine en 2016. C'est donc un domaine qui est moins représenté par rapport aux autres et notamment vis-à-vis du champ éducatif. En outre, en 2016, sur les 65 organismes accueillant des jeunes en service civique, 49 sont des associations. Ce qui montre bien que les associations restent un type de structure privilégié par les jeunes. Néanmoins, si le nombre de structures associatives est conséquent, il ne représente que 42% des postes en 2016 car les services de l'Etat (préfecture, conseil départementale) et notamment le champ éducatif accueille un nombre important de jeunes.

Par ailleurs, en 2016, nous avons recensé dix structures à caractère sportif possédant un agrément local et six possédants un agrément national. Sur les dix structures ayant un agrément local, sept sont des associations sportives où le football y a une place centrale. Et sur les six structures possédant un agrément national, une a pour objet principal le football. En définitive, sur seize structures sportives recensées en 2016, huit ont pour objet le football, ce qui représente la moitié de ces structures.

En ce qui concerne les formations à l'intention des tuteurs et des jeunes en service civique, sept journées de formations ont été dispensées pour environ 75 tuteurs formés et six sessions (soit douze journées) de formation ont été réalisées pour former environ 143 jeunes. Nous rappelons qu'en 2016, 223 contrats de service civique ont été signés et qu'il y avait donc 223 volontaires en service civique et logiquement, presque autant de tuteurs.

Enfin, cet état des lieux a été réalisé grâce au bilan de l'année 2016, et ne prend donc pas en compte le début de l'année 2017. L'ensemble de ces chiffres est donc à prendre en considération et avec précaution car cette réalité ne reflète pas tout à fait la situation actuelle. En effet, depuis janvier 2017, de nouvelles associations ont depuis pu obtenir des agréments et accueillir des volontaires en service civique. Nous avons pu, lors de notre entretien avec la responsable du dispositif à l'échelle locale, obtenir quelques informations sur la situation des recrutements au 10 avril 2017. A cette date, 79 postes ont été agréées au plan départemental pour 2017 et 67 contrats ont été signés depuis le 1er janvier 2017.

De plus, 200 contrats sont en cours dont 94 postes au sein de l'éducation nationale. Enfin, 90% de ces contrats seront terminés fin août 2017.

2. L'entrée sur le terrain et la prise de contact

En lien avec l'objet de recherche et la problématique, l'entrée sur le terrain d'enquête est très importante car elle conditionne notre recherche.

Pour avoir connaissance des volontaires en service civique dans le département du Loir-et-Cher, il a fallu avant tout les identifier, ce qui n'est pas une chose aisée. Après avoir eu accès au bilan 2016 du dispositif sur le territoire du Loir-et-Cher, nous avons pu identifier les associations à caractère sportif qui étaient agréées sur le département. Environ une quinzaine de structures à caractère sportif ont pu être identifiées. Nous avons procédé au contact de certaines d'entre elles pour rencontrer des jeunes volontaires.

Cette prise de contact a été très compliquée puisque certaines structures n'accueillaient plus de volontaire ou bien ne prenaient pas la peine de nous répondre. Seulement, trois clubs de football nous ont répondu. Un, par l'intermédiaire de leur page Facebook qui était gérée par le jeune lui-même, la prise de contact en a donc été facilitée et la rencontre a pu avoir lieu facilement. Le deuxième club nous a transmis les coordonnées du volontaire afin que l'on puisse le rencontrer. Le président du troisième club, que nous connaissions personnellement a bien voulu malgré ses réticences, nous transmettre les coordonnées du volontaire et nous avons pu le contacter afin de le rencontrer.

En ce qui concerne les autres structures contactées, on nous a parfois indiqué que le volontaire était à l'étranger ou bien qu'il fallait que nous contactions un responsable qui n'a jamais pris la peine de rappeler ou de répondre à nos multiples relances. C'est à ce moment que nous avons revus nos exigences à la baisse lorsque nous avons été confronté à la réalité du terrain. Nous avons bien compris que certaines associations ne souhaitaient pas avoir de problèmes et qu'elles ne coopéreraient pas. Notre statut d'étudiant ne nous donc pas plus aidé que cela et il a donc fallu trouver un autre moyen pour rentrer en contact avec les jeunes volontaires évoluant dans les associations sportives.

C'est là que le réseau et la connaissance du territoire nous ont été d'une aide précieuse. Nous avons après chaque entretien, demandé de façon informelle à chaque volontaire s'il connaissait des jeunes en service civique sur le département du Loir-et-Cher. Nous avons aussi pu en sollicitant des connaissances comme des joueurs évoluant dans les clubs accueillant des volontaires, passer la barrière du club et rentrer en contact directement avec d'autres jeunes. Le réseau social Facebook a été un moyen utile pour les contacter et pouvoir prendre des rendez-vous pour des entretiens. Enfin, en tant que volontaire en service civique, nous avons pu, en assistant à la formation civique et citoyenne, rencontrer un jeune évoluant dans une association à caractère sportif. Nous avons alors pu l'interviewer avec son accord. Par conséquent, nous avons atteint un total de six entretiens avec des jeunes volontaires dont cinq évoluant dans des clubs de football.

En ce qui concerne la rencontre avec les tuteurs de service civique, la démarche a été plus simple, car lorsque nous avons pu nous déplacer dans les structures pour aller à la rencontre des jeunes, nous rencontrions parfois les tuteurs. C'est ainsi que nous avons pu en rencontrer et nous entretenir avec deux d'entre eux. Notre statut d'étudiant a, en revanche, été utile dans cette situation car ils souhaitaient nous aider dans notre démarche. Enfin, la prise de contact avec la responsable des services civiques sur le département s'est faite par mail et n'a posée aucun problème.

Enfin, même si l'entrée sur le terrain n'a pas été facile, nous avons su contourner les obstacles et rentrer en contact avec quelques jeunes. Cela a bien évidemment impacté la représentativité de notre échantillon car nous avons pu rencontrer seulement les jeunes des associations qui nous ont ouvert leur porte. Ainsi, nous avons rencontré pour majorité des jeunes évoluant dans des associations sportives de football où ayant le football comme objet principal. Il faudra bien évidemment prendre cet élément en compte dans notre analyse. En outre, les associations ont été le principal frein à la prise de contact avec les jeunes car elles n'ont pas toujours été très coopérantes.

3. Lieux des entretiens

Les entretiens avec les jeunes volontaires ont tous été réalisés dans un environnement calme et propice à la confiance. Nous avons, à chaque fois lors de la prise de contact, proposé aux jeunes deux solutions. La première était que nous venions à leur rencontre en nous rendant dans leur structure. La seconde était qu'ils nous rencontrent au sein de notre lieu de stage. Sur les six jeunes, nous avons rencontré deux d'entre eux au sein de leur structure. Ce qui nous a permis de voir dans quel environnement ils évoluaient et s'ils avaient leur propre espace d'engagement. Nous avons aussi pu rencontrer leurs collaborateurs et parfois pu entretenir des discussions informelles avec eux. Pour les quatre autres volontaires, nous les avons accueillis dans les locaux aux seins desquels nous effectuions notre stage. En prévision de ces rendez-vous, nous réservions une salle de réunion afin que l'environnement soit neutre et calme.

Ces deux solutions présentent des avantages comme des inconvénients. En effet, lorsque nous nous rendions au sein de la structure du volontaire cela nous permettait de voir son environnement mais nous n'avions plus les repères et les habitudes que nous pouvions avoir lorsque nous réalisions les entretiens au sein de notre propre structure.

4. Limites de l'enquête

Tout d'abord, notre enquête se base sur la réalité d'un territoire celui du Loir-et-Cher. Par conséquent, les enseignements que nous allons tirer de cette enquête refléteront la mise en œuvre d'une politique publique à une période donnée et sur un territoire précis. Les résultats seront donc à prendre avec précaution car ils ne donneront pas une seule et même vérité. Mais il serait tout de même pertinent de les mettre en perspective avec les enquêtes nationales menées par l'agence du service civique.

Par ailleurs, l'échantillon de notre enquête ne sera pas tout à fait représentatif de l'ensemble des volontaires en service civique s'engageant dans des associations sportives à l'échelle nationale mais également à l'échelle locale. En effet, nous avons rencontré beaucoup de jeunes évoluant dans des associations sportives où le football est l'objet principal. Il sera donc nécessaire de prendre en compte cet

élément et de prendre du recul vis-à-vis de notre analyse. Nous avons aussi rencontré seulement six volontaires, sur un ensemble d'environ une quinzaine. Il faudra donc nuancer nos propos par rapport à cela et faire preuve de relativisme.

Enfin, l'utilisation de l'entretien semi-directif peut être perçue comme une potentielle limite. Les enquêtés ont pu avoir des retenues ou des non-dits lors des entretiens, de peur de choquer ou bien de mettre à défaut leur structure. En effet, les volontaires ont pu avoir des pressions ou des consignes pour ne pas divulguer certaines informations lors des entretiens. De même que les tuteurs ont peut-être pu faire preuve de prudence dans leur discours, afin de ne pas se mettre en difficulté. Il faudra donc prendre en compte ces éléments dans notre analyse.

III. Rôle et missions de l'Etat

Les données de terrain et les analyses faites à partir de celles-ci, nous amènent maintenant à présenter nos résultats. Ces derniers vont faire naître des discussions qui nous amèneront à donner une réponse à notre problématique.

Avant de commencer notre analyse, il nous semble pertinent de comprendre quel est le rôle de l'Etat à l'échelle départementale et de voir quels sont les axes et les directives à suivre. Cela nous permettra de mieux contextualiser notre analyse et facilitera la compréhension de nos résultats.

La rencontre avec la responsable du service civique à l'échelle locale nous a permis de bien en comprendre sa gestion et sa mise en œuvre sur le territoire de notre enquête. En effet, le rôle de l'Etat est de décliner les objectifs nationaux du dispositif au niveau local. Leurs premières missions ont donc « *été d'informer les, les partenaires, de, donc de dégager un certain nombre de structures locales qui souhaitent s'engager sur le dispositif et délivrer les agréments, mettre en œuvre les plans, les plans de formations complémentaires civiques et citoyennes nécessaires au dispositif et la formation des tuteurs.* » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif). L'Etat a également des objectifs chiffrés à atteindre. C'est-à-dire que le dispositif doit chaque année enregistrer une croissance et être déployé à l'échelon départemental. En d'autres termes, cet objectif de développement est assigné au niveau régional et se matérialise par le nombre de contrats signés. « *Ce qui veut dire que chaque année, nous devons prospecter des nouvelles missions pour pouvoir atteindre ces objectifs.* » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

L'Etat doit également « *garantir la qualité, et la non substitution de l'emploi.* » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif). Mais aussi, faire en sorte que le dispositif soit accessible à tous les jeunes quel que soit leur niveau de qualification. L'Etat doit aussi animer le dispositif, c'est-à-dire mettre en œuvre les formations pour les jeunes et leurs tuteurs. Et enfin, il doit vérifier la bonne mise en place de ces objectifs en allant sur le terrain afin de contrôler si tout se passe comme dans le cadre énoncé par le dispositif. Pour cela, L'Etat rencontre les volontaires lors des formations et cela leur permet de voir si tout se passe bien

ou alors il réalise des contrôles au sein des structures afin de voir si les orientations du dispositif sont respectées.

En d'autres termes, l'Etat met en avant le développement du dispositif comme un enjeu majeur pour lui. Cependant, il assure également les fonctions d'animation et de contrôle du dispositif. Nous verrons donc si l'Etat joue pleinement son rôle lors de l'analyse de nos résultats.

IV. Le service civique : Du recrutement à l'accompagnement du jeune

Dans cette partie, on évoquera tout d'abord la façon dont les jeunes se sont renseignés sur le service civique. Puis, nous verrons comment les jeunes sont recrutés par les structures associatives et quels sont les profils recherchés par celles-ci. Enfin, nous parlerons de ce que peut apporter un jeune volontaire dans une association sportive et l'accompagnement que ces dernières peuvent lui consacrer.

1. La connaissance du dispositif

Tout d'abord, il est important de parler de la connaissance du dispositif. C'est-à-dire comment les jeunes et leurs tuteurs de ces jeunes ont entendu parler du service civique. Et comme nous avons pu le voir, les moyens sont nombreux et divers.

« Par la mission locale, oui elle m'en avait parlé euh c'était soit le service civique soit l'emploi club. » (Entretien n°1 - Dorian - jeune volontaire)

Effectivement, nous avons pu constater que la mission locale était une structure qui accompagnait les jeunes et qui les informait sur ce dispositif mais qui les encourageait également à s'engager dans cette politique publique.

« Le service civique, c'est plus du bouche à oreille, j'avais des amis qui avaient ça l'année dernière [...] donc je me suis mis, je me suis renseigné un peu sur le service civique, le club m'a renseigné. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire)

La communication entre les jeunes et le bouche à oreille fonctionnent également comme on peut le constater dans le cas ci-dessus. Ils sont d'ailleurs fréquemment accompagnés de renseignements complémentaires fournis par l'association sportive qui, souvent, fait déjà usage de ce dispositif. Parfois, c'est même directement l'association sportive qui va aller démarcher le jeune et lui

présenter le dispositif. Très souvent, elle s'adresse à des jeunes déjà engagé dans leur association.

« Bah grâce au club en fait, j'en avais jamais entendu parler avant, si peut être une fois ou deux comme ça, ça m'était jamais venu aux oreilles, puis un jour c'est le président du club avec le salarié, ils sont venus me voir, ils me font ouais tu as quoi de prévu l'année prochaine, puis je leur ai dit bah pas grand-chose, puis ils m'ont parlé du service civique. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Les jeunes se renseignent également grâce aux différents médias et à internet qui reste un des outils majeurs pour s'informer sur cette politique publique.

« Du coup j'ai pas mal vu à la télé, après je, j'en ai entendu parler, enfin, ma sœur m'en avait parlé mais j'avais déjà entendu avant tu vois ils m'avaient dit pourquoi tu fais pas un service civique et tout, y a plein de missions, et tout, mais après euh, je pense que c'est plus la télé tu vois, enfin les échos, tu vois genre ça[...] j'ai regardé sur internet après, tu vois, j'ai, là où j'ai pris ma décision, c'est, je, j'suis parti sur internet puis j'ai regardé les missions. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Les jeunes volontaires ont donc pris connaissance de cette politique publique par l'intermédiaire de différents moyens comme l'entourage proche, les médias, la mission locale ou encore directement l'association sportive. En ce qui concerne les jeunes évoluant dans des clubs de football quatre d'entre eux ont tout de même été informés ou renseignés par leur club car ils en étaient tous très proches. En effet, ils étaient tous joueurs dans leurs clubs et parfois même éducateurs bénévoles. En ce qui concerne les tuteurs de service civique, ils sont, la plupart du temps, informés sur ce dispositif qu'ils ont parfois l'habitude de mettre en place au sein de leur structure.

« Je crois sans vouloir dire de bêtise, ça doit être 7 ou 8 jeunes accueillis. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur)

Nous savons désormais comment les jeunes s'informent sur cette politique publique. Il va maintenant être intéressant de comprendre quel type de candidats recherchent les structures et comment les jeunes sont recrutés au sein des associations sportives.

2. La recherche de candidats et le recrutement des jeunes volontaires

La recherche de candidats pour les structures associatives sportives semble être une étape très importante car elles souhaitent trouver le candidat idéal pour leurs missions de service civique. Ou du moins un candidat avec des compétences et faisant preuve d'autonomie, deux qualités indispensables pour ces structures. Ce qui peut parfois amener les structures à être confrontées à la réalité d'un dispositif.

Deux démarches de recherche sont ressorties lors notre étude. La première est la démarche classique, l'association met en ligne la proposition de mission sur le site de l'agence du service civique et attend que les jeunes postulent. Cette première démarche fonctionne bien pour certaines structures qui reçoivent un nombre plutôt conséquent de réponses.

« On en a eu jusqu'à une dizaine à une époque, et la pour la dernière fois, c'était trois. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur)

« Oui sur le dispositif SSV on a reçu pas loin d'une quinzaine de candidatures. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur)

La poursuite de cette démarche est très simple, les structures réalisent un premier tri par rapport aux candidatures reçues via la plateforme web. Puis elles mettent en place un processus de recrutement classique. C'est-à-dire qu'elles font passer un entretien téléphonique dans un premier temps, puis elles convoquent les candidats pour un entretien individuel suivi quelquefois d'un entretien collectif.

« Voilà aussitôt, y'a trois candidatures qui arrive, je passe, je passe trois coup de fil, euh... j'en rencontre deux et puis voilà. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Parfois cela fonctionne et les associations trouvent le bon candidat pour la mise en place de la mission de service civique. Cela vient aussi confirmer le fait que l'organisation des structures associative a tendance à reprendre les schèmes (pratiques, organisation, technique) du monde du travail (Simonet, 2010). Mais il arrive que les structures ne trouvent pas de candidat. En effet, soit ils ne conviennent aux exigences de la mission ou alors ils sont trop peu qualifiés.

« [...] sauf que là, les candidats qu'on a eus dès le départ, leur niveau était beaucoup trop bas, et voilà on a dû faire passer une quinzaine d'entretiens et sur les quinze entretiens on en a retenu aucun parce que on savait que on allait droit dans le mur. » (Entretien n° 8 - Arthur - tuteur).

En effet, la plupart des associations sportives sont à la recherche de candidats avec un minimum de qualifications et de compétences afin que l'accompagnement du jeune lors de la mission prenne le moins de temps possible pour l'association. Tout comme la recherche de bénévole, celle du volontaire est caractérisée par le fait que les associations recherchent des profils qui s'engagent et qui sont autonome. Ce qui par ailleurs, est aussi une chose valorisée dans le monde du travail (Simonet, 2010).

« Vous avez quelqu'un qui ne répond pas, en terme de compétences, minimales, euh, à la mission, c'est le mettre à mon sens en danger. » (Entretien n°8- Arthur - tuteur).

Ils ne veulent pas prendre de risque sur le choix du candidat et ne veulent pas se tromper en réalisant un mauvais choix qui pourrait pénaliser leur activité professionnelle.

« Vous pouvez tomber sur un profil qui va être très intéressant mais ça demande un encadrement très particulier et qui demande du temps, donc nous c'est pas ce qu'on voulait, on voulait vraiment

recruter et avoir un service civique qui soit déjà, qui travaille déjà en autonomie. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

« [...] il faut assez rapidement s'imprégner de euh, de la mission et puis être assez, rapidement autonome. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

De plus, les candidatures que peuvent recevoir les associations sportives ne vont pas dans ce sens car elles sont confrontées à des candidats peu qualifiés et des candidatures parfois incohérentes et inadaptées.

« On s'en rend compte que la plupart des profils, ils ont pas ça, souvent ce sont des jeunes, qui sont soit en décrochement scolaire, soit qui ont eu leur bac euh et ça s'arrête là. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Les structures sont davantage à la recherche d'éléments capables de leur apporter un plus. Elles ciblent des jeunes avec un certains niveaux pour ne pas que leur accompagnement et le déroulement de leur mission soient trop chronophage. Parfois, ils admettent que le candidat idéal est un étudiant diplômé mais cela reste rare.

« [...] c'est vrai que c'est pas évident dans une petite ville de province, de trouver des étudiants, qui soient, alors des étudiants ou des jeunes qui sortent d'études euh, qui sont éligibles au dispositif service civique euh, voilà on en a très peu en fait dans ces profils, ces profils-là sont très très rares sur le Loir-et-Cher. » (Entretien n°8 - Arthus - tuteur).

La plateforme internet est un outil qui peut s'avérer inutile car trop imprécise dans le contenu des missions et par conséquent les candidatures sont très larges et peu précises, ce qui n'avantage pas les structures à la recherche de candidats qualifiés et compétents. Il arrive donc que les structures ne trouvent pas de candidat et qu'elles adoptent une autre démarche de recherche.

Néanmoins, le bouche à oreille fonctionne dans le cadre de ce dispositif. En effet, certains jeunes sont recrutés de cette manière et peuvent être « pistonnés ». Cette approche met plus en confiance les associations car elle leur permet de recruter en ayant plus de certitude sur la qualité du volontaire.

« Y'a eu plusieurs méthodes, soit ça a été par connaissance du réseau proche, d'un, je sais pas, d'un copain euh, instit', qui me dit, bah dit donc j'ai mon fiston, qui finalement arrête ses études, et ne redémarrera qu'en septembre, est-ce que tu penses que » (Entretien n°7- Boris - tuteur).

Quelquefois, c'est l'association qui va démarcher directement des jeunes qui sont déjà engagés ou pratiquants dans l'association. La structure est au courant de la situation du jeune et va donc lui proposer de s'engager davantage en l'incitant à devenir volontaire en service civique. Ce fut le cas pour deux de nos jeunes enquêtés qui étaient déjà engagés dans leur club de football en tant qu'éducateurs bénévoles. Leur recrutement s'est fait de façon totalement informelle sans qu'aucun outil ne soit utilisé, si ce n'est le simple fait d'aller sur la plateforme internet et de postuler.

« Ah ! Mon entretien, il s'est fait après un match un dimanche, oh ! Edouard ça t'intéresse un service civique, bah vas-y il faut que tu ailles sur internet et que tu postules [...] Ouais je suis allé sur la plateforme, j'ai postulé, j'ai même pas envoyé un lettre de motivation ni rien, vu que c'était vu avec le club, donc voilà, j'ai renvoyé ma demande et ils ont accepté. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Pour d'autres volontaires interrogés c'est également le club qui les a informés de cette possibilité d'engagement en leur sein. Cependant, ils ont tout de même dû présenter des outils liés au monde du travail comme la lettre de motivation et le CV.

« Ouais ils m'en ont parlé, ils me demandaient si j'étais intéressé, puis si j'étais intéressé moi j'ai fait ma lettre de motivation et puis

« euh un CV puis je leur ai donné. » (Entretien n°2 Dan - jeune volontaire).

Il est aussi important de souligner que les structures sollicitent rarement l'Etat lors de cette phase de recrutement.

« Non mais en même temps, j'ai pas sollicité d'accompagnement. » (Entretien n° 7 - Boris - tuteur).

« On a quand même une structuration qui est assez euh, on va dire développée, donc on a pas eu besoin en fait réellement des services de l'Etat pour pouvoir développer euh, et, notamment pour faire tout ce qui est la partie administrative, concernant l'agrément, la mission, le recrutement etc, on s'est un petit peu débrouillé seul. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

En effet, leur structuration parfois très professionnelle selon le type d'association, leur permet d'assurer ces étapes administratives sans trop de problèmes et d'être souvent dans une démarche très professionnelle comme nous l'explique ce jeune volontaire.

« Exactement ouais c'est un entretien, j'ai vraiment eu l'impression, j'ai pas eu l'impression d'y avoir été pour un service civique, ils prennent vraiment la chose au sérieux » (Entretien n°1 - Dorian - jeune volontaire).

On voit que les associations sportives utilisent différentes stratégies afin de trouver le candidat idéal pour leur mission de service. Elles peuvent passer par le cheminement classique qui est celui de la plateforme internet, suivi d'une présélection, puis d'un entretien individuel et/ou collectif. Un cheminement où les outils tels que la lettre de motivation et le CV sont régulièrement plébiscités. Cela ouvre la porte à un grand nombre de volontaires qui ne conviennent pas forcément aux structures. En effet, elles reçoivent beaucoup de candidatures qui ne correspondent pas à leurs attentes. D'autant qu'elles recherchent parfois des volontaires avec des compétences particulière dont l'autonomie. C'est donc logiquement qu'elles évitent de passer par ce premier cheminement en

démarchant directement les jeunes joueurs ou bénévoles au sein de leur association. Ainsi, elles connaissent déjà le jeune, ce qui facilite le recrutement. De ce fait, les démarches de recrutement ne sont plus qu'une formalité car l'association et le futur volontaire se sont déjà mis d'accord sur les tenants et les aboutissants du contrat de service civique.

3. L'apport d'un jeune volontaire en service civique dans une association sportive

Les jeunes en service civique au sein des associations sportives apportent, du point de vue des tuteurs, un soutien indéniable au bon fonctionnement de la structure et ont clairement un impact positif.

« Très clairement, dans la souplesse dans notre organisation, c'est-à-dire que, bah, installer une rencontre maternelle, on a à peu près 90 rencontres inter-maternelles sur l'année, bon un éducateur peut le faire tout seul, mais le faire à deux c'est tout de suite mieux. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Cet apport permet aux salariés de l'association de travailler dans de meilleures conditions et de pouvoir gérer plus sereinement leurs activités.

« Sur les ateliers sportifs, avec le, au contact des élèves, et bah, ça fait un, ça fait un, un, on va dire, un expert en plus, et puis, euh, sachant que, les deux-trois premières rencontres, chacun doit prendre ses marques et puis bah après ça roule quoi » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Une fois que le volontaire a bien compris l'organisation des activités de l'association, il est un soutien de poids lors de la mise en place des projets de la structure. Il soulage alors les salariés des clubs et des associations sportives.

« [...] ça soulage beaucoup le salarié, c'est comme il dit, tout seul il pourrait pas gérer. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Un volontaire dans une association apporte également un nouveau souffle et parfois de nouvelles idées.

« [...] je pense que les services civiques peuvent apporter dans une équipe un petit peu de sang neuf. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

L'arrivée d'un jeune dans une association est bénéfique car elle permet à l'équipe salariée *« [...] d'avoir une remise en question euh des équipes »* et *« de mettre un petit coup de boost à nos équipes. »* (Entretien n°8 - Arthur - tuteur). Le dynamisme des jeunes et leur enthousiasme sont aussi fortement appréciés par les structures comme l'a exprimé un tuteur *« [...] c'est vrai que ça, que ça apporte un regard un petit peu extérieur. »* (Entretien n°8 - Arthur - tuteur). Il a été aussi évoqué que la présence d'un service civique dans une association sportive permettait à celle-ci d'être plus structurée et de pouvoir davantage se professionnaliser.

« [...] nous ça nous apportait, quelque part une structuration supplémentaire [...] un peu de professionnalisation aussi. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

C'est très intéressant de recueillir ces propos car le milieu associatif est traversé par des enjeux de professionnalisation et d'un manque de bénévoles. La mise en place de cette politique publique leur permet donc de répondre temporairement à ces enjeux. D'autant que les discussions informelles, que nous avons pu avoir avec des salariés de certaines associations, sont venues confirmer le fait que sans la présence des jeunes volontaires, elles auraient du mal à gérer le déroulement des séances d'entraînements.

« Grâce à lui je peux me permettre de faire du bon boulot sur les entraînements, c'est vraiment un plus qui n'est pas négligeable. »
(Extrait d'une discussion informelle - carnet ethnographique - 07/03/17).

Désormais, intéressons-nous à l'accompagnement des jeunes volontaires et à leur suivi dans le cadre de leur volontariat en service civique.

4. L'accompagnement du jeune et le projet de formation

L'accompagnement des jeunes volontaires est souvent lié à quelques critères importants. Tout d'abord, selon le recrutement réalisé par la structure et le profil recherché par les associations, l'accompagnement et le suivi ne seront pas tout à fait les mêmes. En effet, lorsque les structures recherchent des volontaires autonomes comme nous l'avons vu précédemment, c'est en partie pour optimiser leur accompagnement. Il faut que le temps d'accompagnement du jeune soit rentable pour l'association.

« Jusqu'à présent, on s'est pas trop trompé, dans les recrutements, et ça fait que, avec des jeunes, relativement autonomes, euh, allez ça va être, si c'est une heure, une heure complète toutes les deux semaines, c'est pas plus quoi. » (Entretien n°7- Boris - tuteur).

« [...] j'ai envie de dire, voilà si vous définissez bien le profil dès le départ, ça vous prend du temps mais pas tant que ça. » (Entretien n°8 Arthur - tuteur)

C'est un temps qui est bien maîtrisé et calculé par les associations qui accompagnent des jeunes volontaires qui ont un minimum de compétences et d'autonomie. Pour les jeunes qui sont moins autonomes ou qui seraient peut-être moins diplômés, il semblerait que l'accompagnement soit tout de même présent et qu'il y ait en réalité peu de différences. Cependant, il serait intéressant d'approfondir cette piste avant de pouvoir l'affirmer.

« [...] d'autant plus un service civique parce que c'est pas quelqu'un qui est forcément diplômé, euh, qui est pas, qui découvre le monde de l'entreprise, euh, donc il faut, il faut bien évidemment l'accompagner. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur)

L'accompagnement des jeunes se matérialise aussi par des temps formels comme nous l'avons vu ci-dessus et par d'autres informels. Les premiers sont assez rares tandis que les seconds, comme la discussion et l'échange au quotidien, sont privilégiés par les associations et les tuteurs.

« Alors y'a, on va dire, y'a des, des temps, des temps informels, euh c'est-à-dire, je prends un exemple de, quand on doit aller, qu'on doit aller, qu'on a 50 km à faire en voiture et qu'on est l'un à côté de l'autre, et bah on papote, et voilà c'est du temps d'accompagnement comme un autre, et puis sinon, allez on va dire une fois par euh, ouais une fois tous les deux mois à peu près, on se prend vraiment un temps, pour dire voilà tu en es où ? » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

« Non on a pas mis de méthode particulière, c'est plutôt euh, on va dire, du, du relationnel, du, de la discussion. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

D'autre part, les associations sportives sont assez attentives au projet de formation du volontaire. Pour la plupart, elles ne peuvent pas se permettre de pérenniser l'engagement du jeune en emploi, faute de ressources financières. Elles font donc régulièrement l'effort d'accompagner le jeune dans son projet de formation afin de ne pas le laisser en errance.

« Et après à chaque, je me pose la question, de me dire, qu'est-ce que tu comptes faire après, où est-ce que tu en es, tes inscriptions, dans les écoles voilà euh. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

« Il essaie de m'aiguiller le plus possible sur ce que je veux faire, aller dans un club. » (Entretien n°1 - Dorian - jeune volontaire).

Les enquêtés que nous avons rencontrés ont tous évoqué le fait que le service civique leur a permis de faire mûrir leur projet et de préparer leur avenir que ce soit en terme de formation ou bien d'insertion professionnelle. Par ailleurs, l'environnement dans lequel ils évoluent a contribué à construire leur projet. Ils ont pu se renseigner auprès des différents professionnels du champ sportif pour savoir quelle formation serait la plus adaptée à leur poursuite d'études. Les structures ont tout de même le souci d'accompagner les jeunes.

« [...] attention, c'est pas des Kleenex, c'est pas un jeune qui est là, salut, merci, tchao, au suivant, voilà c'est vraiment le soucis de la structure, de dire que bah qu'est-ce que tu comptes faire après,

comment on peut t'aider, est-ce que tu souhaites passer une formation.» (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Cependant, même si dans notre enquête nous avons rencontré des associations et des jeunes qui étaient plutôt sensibles à cette démarche d'accompagnement, on nous a également évoqué que ce dernier devrait être plus strict pour les structures.

« [...] c'est de faire l'état des lieux de ses besoins en terme de formation et puis peut-être lui trouver des formations pour pouvoir l'aider justement à monter en compétences, et je pense que c'est quelque chose qui devrait être fait de manière systématique au départ, et c'est un reproche que je fais au dispositif, il est pas assez strict sur l'accompagnement, notamment en terme de formation des jeunes.» (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

On nous a également fait part de l'écart d'âge qu'il peut y avoir entre un tuteur et son volontaire. Il peut parfois être faible ce qui peut avoir un impact sur le positionnement des jeunes en tant que volontaire en service civique mais également sur la qualité de l'accompagnement du tuteur.

Enfin, comme l'ont exprimé les tuteurs rencontrés lors de l'enquête, le mouvement sportif est très réglementé pour encadrer les pratiques sportives et les jeunes. Le volontaire en service civique doit donc être la source d'une attention particulière dans l'accomplissement de ses missions qui sont orientées en faveur d'un public. D'où la nécessité pour les structures de mieux accompagner les jeunes dans leur projet de formation. Néanmoins, afin d'améliorer le dispositif, on nous a émis l'idée d'obligatoirement établir un plan de formation avec le jeune afin de mieux cadrer l'accompagnement. Cela permettrait aux jeunes d'évoluer et de pouvoir mûrir davantage leur projet. Cette première partie d'analyse nous a permis de mieux comprendre et de contextualiser le fonctionnement du dispositif au sein du champ associatif sportif. Nous allons maintenant nous focaliser sur l'engagement du jeune dans cet environnement.

V. L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives

Dans cette deuxième partie, nous allons voir comment se caractérise l'engagement des jeunes dans les associations sportives. Pour cela, nous étudierons dans un premier temps les motivations des jeunes enquêtés et nous identifierons leurs logiques d'engagement (Becquet, 2011). Dans un second temps, nous discuterons de la notion de citoyenneté et d'intérêt général du point de vue des jeunes volontaires. Puis nous analyserons l'impact du champ sportif et du sport en général sur l'engagement des jeunes. Enfin, pour conclure cette partie, nous verrons quels sont les projets de nos enquêtés pour l'après service civique.

1. Les logiques d'engagements et les motivations des jeunes

Les jeunes s'engagent dans cette politique publique qu'est le service civique. Mais s'engagent-ils avant tout pour servir l'intérêt général ou défendre une logique citoyenne comme le préconise le cadrage politique du dispositif ? Quelles sont réelles motivations des jeunes et dans quelles logiques d'engagement se situent-ils ? C'est ce que nous allons tenter d'étudier maintenant.

Dans le cadre de notre étude, nous avons rencontré et interviewé six jeunes évoluant dans des associations sportives. Chacun a des motivations qui l'ont conduit à opter et à s'engager dans un service civique. Celles-ci sont diverses et peuvent être d'acquérir une expérience professionnelle, de se former, de faire quelque chose qui lui plaît, de s'engager pour financer ses projets ou encore de faire une coupure dans son parcours comme l'exprime ce volontaire dans cette extrait.

« [...] c'est ce que je te dis, ça me laissait du temps pour euh, voilà avoir le temps de trouver un boulot, de rebondir après, après ma licence [...] ouais c'est un peu la transition de couper avec le, le monde du, du commerce, que j'ai connu voilà. » (Entretien n°3-Edouard - jeune volontaire).

La première logique d'engagement que nous avons identifiée chez nos enquêtés est la logique de formation. Sur un ensemble de six jeunes, tous

s'inscrivent dans cette logique d'engagement. Cette dernière correspond, comme l'explique la sociologue Valérie Becquet (2011), à une volonté chez le jeune de se former, d'avoir une première expérience professionnelle et de développer des compétences tout en découvrant le monde associatif. C'est la logique dominante chez nos enquêtés et c'est celle qu'ils évoquent en premier lieu. Voici un extrait qui nous permet de bien illustrer nos propos.

« Ouais c'est plus dans le but de former, donc je connaissais pas trop, je sortais de mes études, voilà je connaissais pas trop le milieu professionnel, le monde du travail plutôt et euh voilà je voulais, je suis ouvert à tout, j'aime bien apprendre. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

Les jeunes enquêtés qui se retrouvent dans cette logique s'inscrivent également dans une démarche de parcours, qui se caractérise par l'envie de faire une pause dans un cursus pour réfléchir sur une situation personnelle. Elle exprime également la volonté de « *changer une situation* » (Becquet, 2011, 33). Cette seconde logique est très présente chez les jeunes et il est facile de l'identifier dans le discours des jeunes.

« [...] cette année en fait, l'année qu'était là, tu vois, j'avais choisi cette année pour euh, soit travailler un peu, tu vois, ou soit, enfin, comment, faire autre chose en gros, tu vois, faire quelque chose de complètement différent. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Lorsque les deux logiques se combinent pour les jeunes volontaires cela peut être perçu comme « *une contribution à la construction de la trajectoire individuelle* » (Becquet, 2011, 33). C'est le cas, de la majorité de nos jeunes enquêtés. Ils sont donc généralement dans cette démarche et s'engagent avant toute chose dans leur intérêt personnel. Le service civique leur permet de faire le point sur leur orientation, d'acquérir de nouvelles compétences et d'engranger une expérience professionnelle. Ils peuvent ainsi mieux penser leur projet de formation ou leur insertion professionnelle.

Seulement un de nos enquêtés ne combine pas la logique de formation avec la logique de parcours. En effet, ce jeune volontaire s'inscrit dans une logique de formation mais aussi dans une logique altruiste. C'est-à-dire qu'il souhaite se former mais aussi se rendre utile et aider les autres. Ce jeune a cependant un projet d'avenir clair car il poursuit ses études en parallèle. Il ne se situe pas dans une situation d'incertitude dans laquelle peuvent être nos cinq autres enquêtés. Néanmoins le service civique lui permet tout de même de financer ses études.

« [...] je me suis dit que ça pourrait être bien de participer à la vie du club autrement que, que footballistiquement parlant, comme je joue aussi là-bas, puis après y'avais aussi euh, la motivation financière quand même parce que ça m'aidait pour les études aussi. » (Entretien n°2 - Dan - jeune volontaire).

Ces jeunes volontaires sont pour la plupart dans un moment de leur parcours où ils ressentent le besoin de faire le point sur leur projet personnel et professionnel. Cela confirme les propos de la sociologue Valérie Becquet (2011), qui expliquait que *« le service civique est une opportunité pour les jeunes de gérer et d'appréhender les incertitudes professionnelles et sociales de leur parcours ¹³ »*. Le service civique va leur servir de régulateur et de moyen de modification de trajectoire, que ce soit vers des études ou un emploi. Ce qui confirme de nouveau les propos de Becquet *« les usages que les jeunes font du service civique résonnent avec leur rapport à l'avenir »* (Becquet, 2013, 13). Ce qui vient également confirmer que l'usage du service civique pour les jeunes se présente comme l'une des *« manières d'utiliser l'ordre contraignant »* (Becquet, 2013, 129). C'est-à-dire qu'ils utilisent un dispositif établi pour y opérer *« des réappropriations »* (De Certeau, 1980, cité dans Becquet, 2013, 129) qui peuvent parfois être en accord avec les principes du dispositif.

L'engagement de nos jeunes enquêtés est donc en partie en phase avec certains objectifs du dispositif. En effet ce dernier doit leur permettre de *« mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à*

¹³ Extrait de : Salamon, L. (2011). Qui s'engage en service civique ?. *Journal Réforme*, L'hebdomadaire protestant d'actualité. (14 avril 2011).

leur propre avenir, tant citoyen que professionnel¹⁴». Cet objectif est celui qui est le plus en adéquation avec l'utilisation du dispositif faite par nos enquêtés.

Néanmoins, on a pu observer que même si la logique citoyenne est celle qui est le plus en accord avec le cadrage politique du dispositif, ce n'est pas la logique la plus plébiscitée par les volontaires. Cependant, en analysant bien le discours de chacun d'entre eux, on peut s'apercevoir que la logique citoyenne apparaît dans un second temps et peut se révéler lors de l'engagement du jeune. De ce fait, le volontaire n'en a pas toujours conscience. C'est ce que nous allons traiter dans cette seconde partie.

2. Un réel engagement citoyen ?

Dans cette partie, nous tenterons de montrer que la logique citoyenne très présente dans les textes qui cadre le dispositif n'est pas la plus plébiscitée par les jeunes volontaires. En effet, ils s'engagent avant tout pour eux et comme nous l'avons vu précédemment, ils se retrouvent dans des logiques d'engagement qui sont des logiques de formation et de parcours. Il est donc légitime de se demander si les objectifs de citoyenneté et d'intérêt général cités par les textes sont remplis par les jeunes.

En étudiant le discours des jeunes, on comprend vite qu'ils s'engagent dans un premier temps pour eux. Néanmoins, dans un second temps, on peut voir que de façon consciente ou inconsciente, ils réalisent des actions citoyennes et contribuent à servir l'intérêt général de par la réalisation de leur mission. Cette extrait nous montre bien cette déclinaison des motivations. Le jeune veut avant tout se former mais dans un second temps, il est conscient qu'il rend service au club et aux jeunes.

« Bien sûr me former ça me forme et on est formé pour euh, à un autre métier, on est là pour être formé et pour apprendre, et puis rendre service. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

¹⁴ Extrait du Référentiel des missions de Service Civique Guide à destination des structures souhaitant accueillir des volontaires en Service Civique, Septembre 2011.

Lorsque nous abordons le thème de la citoyenneté avec les jeunes, certains vont très vite faire le lien et nous expliquer qu'ils s'engagent également pour les jeunes et pour leur transmettre des valeurs telles que le fair play ou le respect. C'est au contact du public que les volontaires prennent conscience de leur rôle citoyen, qui constitue un exemple. Ils ont souvent à cœur de leur transmettre des valeurs qui sont importantes à leurs yeux. Comme nous pouvons le voir avec cet extrait qui illustre bien l'idée d'engagement citoyen.

« C'est plus un engagement citoyen sur le fait que je travaille beaucoup avec des jeunes [...] c'est un engagement pour les jeunes, je vais même aller plus loin, pour le football pour le football amateur, pour le football en France, le développement, les jeunes que je vois aujourd'hui, les valeurs que je veux leur inculquer sur du fair-play sur du dire bonjour à votre entourage. » (Entretien n°1 - Dorian - jeune volontaire).

Le sentiment et la volonté de rendre service sont aussi présents chez nos enquêtés qui nous font régulièrement part de cette impression. L'expression de cette dernière fait notamment écho au rôle de citoyen que doivent développer les jeunes.

« Oui euh j'ai l'impression de rendre service mais euh j'attends rien en retour c'est plus pour les jeunes. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

« C'est du rendre service en fait je trouve, c'est du rendre service en fait, y'a un besoin, et toi tu es là pour le besoin. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Ils ont donc conscience que la réalisation de leur mission rend service à la structure et que, par conséquent, ils servent l'intérêt général évoqué dans les objectifs du service civique. En outre, ce sentiment est renforcé par l'image qu'ils renvoient lorsqu'ils sont au contact du public. Les volontaires veulent alors montrer l'exemple aux jeunes qu'ils encadrent et en ont tout à fait conscience. Cet extrait d'entretien vient parfaitement illustrer ce propos.

« Ouais de modèle, ouais ouais, quand tu as les, y'a 180 gamins au club, quand t'en as euh 50 qui viennent te voir le dimanche bah, jouer, il vaut mieux que tu sois un modèle, tu as intérêt à pas divaguer, ou même quand tu es dans la séance, tu es le modèle quoi, ils te regardent tous avec des yeux. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Enfin lorsque le jeune volontaire se trouve dans une logique de formation mais également dans une logique altruiste comme nous l'avons vu précédemment, il est parfaitement conscient de s'engager pour lui mais aussi pour les autres. L'ancien Président de la République, François Hollande, avait émis l'idée, lors des vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, que *« s'engager, c'est être utile deux fois, pour soi et pour les autres ¹⁵ »*. Cet extrait d'entretien vient confirmer ces propos.

« [...] s'engager c'est personnel et en même temps on va dire que c'est s'investir aussi pour les autres pas seulement pour soi. » (Entretien n°2 - Dan - jeune volontaire).

Pour résumer, on peut après cette étude affirmer que l'engagement citoyen dont parle le dispositif est bien présent dans l'engagement des jeunes volontaires au sein des associations sportives. Après l'analyse des entretiens, on peut dire que cet engagement se matérialise chez les jeunes par le sentiment de rendre service mais également par la volonté de transmettre des valeurs importantes au plus jeunes. Des valeurs qui sont très proches de l'environnement sportif comme le respect et le fair play. Néanmoins, l'engagement citoyen ne survient pas dans un premier temps dans le discours de nos enquêtés. Il n'apparaît pas non plus comme une motivation centrale de l'engagement des jeunes dans ce dispositif. Malgré cela, on note tout de même que cette logique citoyenne est présente dans le discours des jeunes même si elle est plus souvent inconsciente que consciente. Les jeunes volontaires s'engageraient de façon citoyenne s'en en avoir conscience (Becker, 2006,8).

¹⁵ Extrait du discours de François Hollande lors des vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, Paris à Maison de la Radio, le lundi 11 janvier 2016.

Un des tuteurs que nous avons rencontrés nous dira qu'il ne croit pas à l'engagement citoyen des jeunes et que si les jeunes avaient la possibilité de trouver un boulot, ils ne se tourneraient pas vers ce type de dispositif.

[...] mais après je me fais pas d'illusions, l'engagement citoyen de départ, de tous, de tous les jeunes, euh j'y crois pas quoi, y'en a sans doute mais. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

D'ailleurs le « *sport contribue aussi à la transformation de l'individu en citoyen parce qu'il appartient au tissu associatif* » (Mignon, 2000, 19). C'est donc aussi en appartenant au tissu associatif que le jeune contribuerait à être citoyen. Toutefois, on peut se demander si la conscience citoyenne chez les jeunes volontaires n'est pas une « *utopie* » (Schnapper, 2000, 306) cultivée par le dispositif ?

Nous allons maintenant voir dans la partie suivante que le sport est un facteur essentiel dans l'engagement de nos jeunes volontaires et qu'il détient une place centrale dans leur volontariat.

3. La passion du sport comme motif d'engagement

L'engagement de nos enquêtés dans le champ associatif sportif n'est également pas un hasard. En effet, en analysant nos données, on peut s'apercevoir que les jeunes ont tous un intérêt pour le sport. C'est souvent cette attirance qui les a motivés à s'engager dans une mission de service civique où le sport a une place importante voire centrale.

Nos enquêtés sont tous pratiquants d'un sport et parfois même bénévoles ou éducateurs au sein de la structure dans laquelle ils évoluent en tant que volontaires en service civique. C'est le cas de ce volontaire qui nous explique que : « *Bah très simplement, en fait euh, étant donné que j'étais déjà joueur ici, que l'année dernière, et puis euh, pendant quatre ans j'ai encadré des jeunes.* » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire). C'est d'ailleurs souvent cette position et cette proximité avec la structure qui ont favorisé leur recrutement au sein du club. Sur six jeunes interviewés quatre d'entre eux étaient joueurs, voire éducateurs bénévoles au sein de la structure dans laquelle ils réalisent leur engagement.

Le choix de l'association sportive est donc une évidence pour chacun des jeunes volontaires rencontrés lors de cette enquête. La passion guide naturellement leur choix d'engagement.

« C'est ma passion c'est tout, c'est là où je me sentais le mieux, à ce moment quand on me l'a proposé, j'aurais pu chercher ailleurs ouais, mais je suis dit là c'est l'occasion je te dis, de voir vraiment d'approfondir, cette pratique du foot, et d'entraîneur. » (Entretien n° 3 - Edouard - jeune volontaire).

« Ouais c'est une passion c'est un engagement par passion et par envie surtout. » (Entretien n° 1 - Dorian - jeune volontaire).

Le motif évoqué très régulièrement est celui de la passion du sport. Ils affirment tous être passionnés par leur sport et ne se voyaient pas s'engager dans un autre domaine que celui-ci. Nous verrons ultérieurement que cette passion peut parfois prendre le dessus sur le volontariat et amener les volontaires à un engagement qui ne respecte pas le cadre du dispositif. De plus, les volontaires ne se sont jamais posé la question de s'engager dans un autre milieu que celui du sport. Comme l'a confié Martin en nous disant : *« Ouais j'ai regardé que le sport, en fait, avant j'avais, j'avais, j'avais beaucoup regardé le sport »* (Entretien n° 4 - Martin - jeune volontaire). Ou encore comme l'explique Dan : *« Parce c'est bah, je suis une personne assez sportive [...] donc je me voyais pas faire un service civique dans d'autre domaine pour l'instant. »* (Entretien n° 2 - Dan - jeune volontaire). Ce choix s'impose donc comme une évidence à leurs yeux et le domaine sportif motive grandement leur engagement au sein de cette politique publique qu'est le service civique.

Ils ont, pour certains, toujours évolué dans un milieu sportif depuis leur enfance et on peut même supposer qu'ils ont été socialisés au sport et à ses valeurs. Ils ne se voient pas ailleurs que dans le milieu sportif car ils se sentent dans leur élément. Ils ont aussi le sentiment de redevance envers leurs clubs qui a parfois pu les aider auparavant.

« *Sportive parce que voilà, je suis plus, depuis tout jeune, je baigne dans le football donc euh, et je suis au club depuis des années donc je voulais m'investir auprès de mon club, ils ont fait beaucoup de choses pour moi, mais euh, voilà, je voulais leur rendre un peu en retour mais c'est plus dans le, voilà, dans le domaine sportif, voilà, je suis fan de foot et je voulais rester dans ce milieu-là.* » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

Il est même difficilement concevable que les jeunes rencontrés s'engagent dans un autre domaine que le sport. Si ce n'est s'engager pour aider les personnes en difficultés comme l'explique Samir : « *Penser aux autres en fait, solidarité, les aider ouais ça aurait pu m'intéresser aussi, ça aurait pu être mon deuxième choix si j'avais pas le foot.* » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

Le sport fait donc partie prenante de l'engagement des volontaires dans ce dispositif et véhicule des valeurs qui sont chères aux jeunes qui s'engagent dans cette politique publique. Comme nous l'avons vu précédemment les jeunes ont à cœur de transmettre les valeurs du sport comme le respect, le fair play et la solidarité. Des valeurs qui sont très importantes pour les jeunes qui s'engagent en service civique dans les associations sportives comme l'explique ce jeune volontaire : « *Au-delà ça, c'est vraiment l'esprit d'équipe, travailler en équipe, la solidarité on en revient, euh, on peut compter les uns, les, sur les autres.* » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

En définitive, on peut dire que le sport occupe une grande partie de la vie des différents volontaires que nous avons rencontrés, celui-ci fait littéralement partie de leur parcours de vie et de leur quotidien. Leur passion pour le sport a donc naturellement guidé leur choix d'engagement et celui-ci s'est même imposé à eux comme une évidence.

Nous allons maintenant nous focaliser sur un aspect important du service civique qui est la construction du projet personnel et professionnel du volontaire. Nous allons plus exactement parler de ce que souhaite faire les jeunes volontaires après leur volontariat en service civique.

4. L'après service civique et la transition

Il va maintenant être pertinent de voir dans quel projet souhaitent s'engager les volontaires en service civique à la suite de leur volontariat. Après la réalisation de notre étude, nous avons pu observer que plusieurs options s'offrent aux jeunes volontaires. L'insertion professionnelle et la transition vers un projet de formation font notamment parties des possibilités de nos enquêtés.

En effet, nous avons remarqué qu'après leur passage et engagement en service civique dans une association sportive, de nombreux volontaires y ont trouvé leur vocation. L'environnement associatif sportif et l'accomplissement de leur mission de volontariat leur ont permis de prendre conscience qu'ils souhaitaient s'inscrire professionnellement dans le champ associatif sportif.

« J'aurais pas fait le service civique, j'aurais pas fait ces études-là, j'aurais fait un BTS, alors que je vais faire [...] euh un brevet d'Etat qui me plaît en plus. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire)

« [...] le service civique m'a permis en fait d'adapter ma poursuite d'étude, bah du coup comme je prends vraiment, c'est vraiment quelque chose qui me plaît, et bah j'ai choisi de faire mes études en fonction du service civique, et j'ai été sur L'IPNS à Tours, c'est pour faire un brevet d'état. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Cependant, le domaine sportif exige un minimum requis en termes de diplôme pour exercer et encadrer dans celui-ci. Les jeunes se dirigent alors vers des formations comme le BPJESP (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour devenir éducateur sportif ou alors le BMF (Brevet de Moniteur de Football) pour encadrer la pratique du football. Ils veulent avant tout faire de leur passion un métier.

« Ouais genre le brevet de moniteur de football ou BPJEPS peu importe, au départ, au départ j'étais plutôt parti sur le BMF et puis je partirai plutôt tu vois sur un BPJESP parce que c'est large c'est sport collectif euh ça peut tout faire. » (Entretien n°1 - Dorian - jeune volontaire)

Certains ont même mûri leur projet depuis longtemps et le service civique leur a permis de confirmer leur orientation.

« Euh j'ai un projet en tête, j'y pense depuis un an donc euh je veux continuer dans ma petite carrière de, d'entraîneur, donc j'aimerais passer le, un diplôme d'éducateur le BMF ou, à l'IFR de Châteauroux. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

Cette politique publique a donc permis à ces jeunes de trouver une formation dans laquelle ils puissent s'épanouir et continuer à s'engager dans le champ sportif. On remarque que le dispositif leur a parfois permis d'avoir un déclic.

La seconde option pour les jeunes est de s'insérer professionnellement directement après le service civique. Le seul de nos enquêtés dans cette situation a déjà un niveau de qualification Bac + 3 et cette parenthèse en service civique lui a permis de mieux rebondir et de préparer son insertion professionnelle.

« Alors euh, j'ai, j'avais mis, en fait j'ai mis mon CV sur Monster, tu connais ?[...] il s'est passé deux semaines, un appel Randstad à la Chaussée là, ils cherchent un commerciale, ils m'ont dit ouais, on se rencontre fin mai, si vous voulez, et le groupe Alma, y'a un truc Purodor, ils m'appellent deux semaines après, ouais ton, t'es dispo pour bosser ?[...] et le mec me dit je suis grave intéressé, on se rencontre fin mai, donc j'ai deux entretiens fin mai pour des postes de commercial. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Toutefois, son engagement dans le champ sportif lui a aussi donné envie de passer ses diplômes d'entraîneur de football afin de pouvoir entraîner bénévolement parallèlement à son futur emploi.

« [...] et euh après passer mes diplômes d'entraîneur ouais, ça m'intéresse pour faire ça en plus tu vois, maintenant que j'ai une expérience. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Une autre option pour nos volontaires est la poursuite d'étude et la continuité dans leur projet. Elle concerne les jeunes qui n'étaient pas dans une logique de parcours mais plutôt dans une logique altruiste et citoyenne.

« Euh, bah déjà mon projet, bah continuer mes études, là déjà en fac de droit, si ça se passe bien, normalement, j'espère aller jusqu'au, bah au final quoi, en master [...] euh avoir un autre métier qui soit par exemple à mi-temps ou euh les weekends, le soir. » (Entretien n°2 - Dan - jeune volontaire).

Le volontaire considère le service civique comme une première expérience qu'il pourra valoriser sur son CV pour trouver un petit boulot. Néanmoins, il souhaite poursuivre son projet d'étude. Enfin dernière possibilité, le jeune volontaire s'insère professionnellement dans la structure où il a réalisé son volontariat. C'est le cas lorsque le jeune volontaire en service civique possède des diplômes suffisamment élevés pour s'insérer professionnellement et que la structure d'engagement a les financements pour embaucher le volontaire. En règle générale, il faut que le jeune ait développé un besoin que la structure ne puisse pas gérer seule et qui représente pour elle un intérêt de développement.

VI. Le jeune volontaire : un positionnement particulier

Dans cette troisième partie, nous allons étudier plus particulièrement le statut du volontaire en service civique. Nous tenterons de comprendre comment les jeunes se positionnent lorsqu'ils effectuent leur huit à douze mois de volontariat. Pour cela, nous aborderons la thématique des missions des volontaires pour ensuite voir qu'il existe plusieurs façons de se positionner lorsque l'on est volontaire en service civique. Mais le statut peut être conditionné par plusieurs facteurs qui peuvent être le type de structure et la configuration de celle-ci, l'intégration dans la structure et le degré d'engagement du volontaire. Ainsi, nous verrons que nous pouvons dégager plusieurs types de positionnement.

1. Les missions des volontaires en service civique

Le plus souvent, l'intitulé des missions de service civique sont très larges. Il suffit de se rendre sur le site de l'agence du service civique pour faire ce simple constat. La mission inscrite sur le contrat d'un des volontaires enquêtés était par exemple de « [...] *développer la pratique du football dans un milieu rural.* » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire. Cet intitulé très large laisse place à beaucoup d'interrogations sur la mission du volontaire. Que fait-il réellement ? C'est d'ailleurs une critique faite par des tuteurs rencontrés lors de notre enquête.

« [...] *moi c'est le reproche que je fais à beaucoup de missions de service civique, notamment dans le sport, c'est qu'elles sont pas assez précises, elles sont très généralistes.* » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

D'ailleurs, nous avons pu constater sur le terrain que les jeunes volontaires ne connaissent pas la mission de leur contrat. En revanche, ils ont très bien su nous raconter quelles étaient les tâches qu'ils effectuaient lors de leur volontariat. Les jeunes que nous avons rencontrés dans les clubs de football, nous ont notamment parlé de tâches liées à l'encadrement des entraînements des catégories jeunes. Ils interviennent très souvent en soutien de l'éducateur mais ils sont parfois seuls pour encadrer des séances. Ils évoquent très facilement leurs tâches et arrivent

parfaitement à nous décrire celles-ci. Il est donc légitime de se questionner sur ce point. Pourquoi les structures proposent-elles des intitulés de mission aussi larges ? Lors de notre enquête, les volontaires nous ont régulièrement fait part que les associations les sollicitaient sur tout type de tâches et qu'ils pouvaient être amenés à réaliser des actions bien différentes les unes des autres qui n'avaient parfois rien à voir avec l'intitulé de leur mission. La largesse autour de la définition de la mission profite donc à la structure dans la mesure où celle-ci va pouvoir adapter les tâches du volontaire en fonction de ses besoins de fonctionnement. Alors que le cadrage du dispositif insiste bien sur le fait que la mission « [...] doit être au service d'un public, elle doit être d'intérêt général au service d'un public, elles doivent pas avoir été réalisées par un employé précédemment, donc pas de substitution à l'emploi et le troisième critère, c'est que, euh, elle ne correspond pas à une fiche métier. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif). Enfin la mission ne doit pas « se substituer à une activité permanente de l'association, le critère étant que le volontaire soit présent ou pas, l'activité de la structure doit pouvoir fonctionner. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

La limite est donc très fine et les dérives peuvent vite se mettre en place. D'autant que ces dernières vont être conditionnées par l'engagement du jeune volontaire et son positionnement vis-à-vis de la réalisation de ses missions de service civique. Un des tuteurs rencontrés lors de notre enquête nous expliquait que le trouble laissé autour du dispositif permettait aux structures d'avoir plus de liberté.

« [...] on laisse un peu de flou, comme ça, ça permet de prendre un peu plus de liberté, et ça permet à des clubs, de recruter, des services civiques, pour des missions qui à mon sens relèvent complètement d'un salarié. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Nous avons donc pu lors de l'évocation de leurs missions discuter de leur positionnement dans leur structure et de leur engagement. Nous avons donc identifié plusieurs cas de figure que nous allons maintenant vous présenter.

2. Le positionnement des jeunes volontaires

Nous avons pu, avec un travail d'analyse des discours des jeunes, identifier trois cas de figure en lien avec le positionnement des jeunes en service civique dans des associations sportives.

2.1 Le positionnement de type « salarié »

La première situation que nous avons pu observer est celle dans laquelle le jeune volontaire considère qu'il est au même titre que les salariés de l'association au sein de laquelle il évolue, salarié lui aussi. Il va se positionner en tant que tel et va concevoir son engagement dans le dispositif comme un vrai travail. La structure va donner des objectifs au volontaire qui tentera de les atteindre. Ce dernier pourra également s'en imposer d'autres.

« Pfff je me considère pas comme un bénévole, c'est vrai que je me considère un peu comme un salarié, voilà j'ai des objectifs, on me donne des objectifs à atteindre, j'essaye de, j'y travaille tous les jours avec mon collègue, ouais donc je me considère comme un salarié. » (Entretien n°6 - Samir - jeune volontaire).

Il est parfaitement intégré dans sa structure qui peut être de type « mixte » ou « professionnel » (Becquet, 2011). La structuration de l'association va tout de même influencer son positionnement car le volontaire va assimiler une organisation et s'intégrer dans celle-ci. Plus l'association va être professionnalisée, plus grand sera le risque que le jeune volontaire se considère comme un salarié. Son entourage proche de travail dans l'association va également le considérer comme un salarié. Ces deux extraits nous montre bien que du point de vue du jeune, il se sent perçu comme un salarié.

«[...] ouais je me sens comme un salarié et lui, et même le président, ils me voient comme un salarié donc c'est ça qui est intéressant, tu te sens reconnu. » (Entretien n° 3 - Edouard - jeune volontaire).

« Comme un salarié même X qui est salarié qui dit pour moi on est deux salariés. » (Entretien - Edouard - jeune volontaire).

Les volontaires dans cette situation possèdent un bon niveau de qualification. Souvent les jeunes sont titulaires d'un niveau Bac + 2, voire plus. C'est-à-dire qu'ils souhaitent se former mais ils recherchent également l'insertion professionnelle. Le positionnement du jeune est donc influencé par sa volonté à s'insérer professionnellement. Il utilise également un langage qui est celui du monde du travail et parle de « travail », de « job », de « congés » pour s'exprimer sur la réalisation de leur mission.

2.2 Un volontaire entre deux eaux

La deuxième situation que nous pouvons observer est celle d'un jeune qui a du mal à se positionner et qui estime se reconnaître dans plusieurs statuts selon les tâches et missions qu'il réalise. Selon lui, il peut passer d'un statut à l'autre selon les tâches qu'il va effectuer. Ainsi, il va parfois se considérer tantôt comme un salarié, tantôt comme un volontaire, voire quelquefois comme un bénévole. Voici un extrait d'entretien, qui nous permet d'illustrer nos propos.

« Bah enfaite en fonction de la situation ça peut, bah euh par rapport aux trois mots que tu m'as donné je les ai retrouvés dans plusieurs situations différentes, par exemple aujourd'hui je travaille en visioconférence euh je suis en train de mettre en place une diapo j'ai appelé plusieurs clubs, là aujourd'hui c'est vraiment le travail, quand j'accompagne euh X sur l'urban comme je t'ai dit tout à l'heure, c'est plus du volontariat, il me demande tu vois je suis pas obligé, là c'est moi je suis volontaire pour y aller pour aller l'aider, et puis euh le troisième c'était du bénévolat tu m'a dit [...] Bah oui ouais ça m'est arrivé le dimanche matin par exemple quand y'a des rassemblements et tout voilà où là je sais que c'est pas une journée où je suis payé rien du tout, bah j'y vais quand même parce que ça me fait plaisir donc euh. » (Entretien n° 1 - Dorian - jeune volontaire).

Ce jeune a souvent du mal à se positionner clairement et il doute sur sa position.

« [...] je me considère moi comme un salarié plus mais après mon rôle j'ai l'impression que c'est du volontariat tu vois [...] C'est un peu partagé quoi. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Il est également parfaitement intégré à sa structure, qui peut être de type mixte ou professionnelle, et ne rencontre pas de difficultés particulières dans la réalisation de ses missions. Il utilise aussi le vocabulaire du monde du travail pour décrire les tâches et missions qu'il effectue. De plus, ce jeune s'inscrit dans une logique de formation, c'est-à-dire qu'il souhaite se former et acquérir une première expérience professionnelle. Cependant, ce volontaire prépare et réfléchit à un projet de formation plutôt qu'à un projet d'insertion. Son niveau de qualification est généralement inférieur au Bac +2. Enfin, il est considéré par sa structure comme volontaire en service civique et non comme salarié.

2.3 La conscience « volontaire »

Le troisième cas de figure que nous pouvons observer, est celui du jeune qui est conscient d'être dans une posture de volontariat. Il a bien compris son rôle et considère que son engagement n'est pas similaire à celui d'un salarié. Voici des extraits qui permettent d'illustrer nos propos.

« Bah comme un je dirais un vrai service civique quoi, je suis volontaire et tout, si y'a quelque à faire je le fais. » (Entretien n°5 - Alexis - jeune volontaire).

« Je me sens plus comme un volontaire je pense [...] « bah déjà je suis pas bénévole quand même, parce que je veux pas dire ça, et puis après salarié c'est aussi euh on va dire au-dessus pour moi d'un volontaire parce qu'il sait, il y a des personnes qui travaillent là, puis il y a certain nombre d'années, moi j'ai un contrat de huit mois. » (Entretien n°2 - Dan - jeune volontaire).

Néanmoins, on remarque que ces jeunes utilisent le langage du monde du travail pour parler de la réalisation de leur mission. Ils restent très bien intégrés à leur structure qu'ils connaissent parfaitement car ils sont parfois joueurs ou bénévoles au sein de celle-ci. Leur intégration a donc été facilitée grâce à leur

Le jeune volontaire : un positionnement particulier

engagement antérieur au sein du club. Ainsi, ils estiment que leur engagement est supérieur à celui d'un bénévole mais inférieur à celui d'un salarié. De ce fait, il se positionne facilement et consciemment en tant que volontaire.

2.4 Synthèse des positionnements

Voici un tableau qui nous permet de synthétiser nos analyses et de voir les différents cas de figure que nous avons pu identifier. Bien évidemment, il faut prendre du recul sur ces différentes situations car notre échantillon d'enquête n'est pas assez conséquent pour affirmer que cette forme de classification est universelle. De plus, rappelons que cette analyse est uniquement centrée sur le discours produit par le jeune et que nous n'avons pas croisé les points de vue des tuteurs et de l'Etat.

Thèmes	Cas de figure n° 1	Cas de figure n° 2	Cas de figure n° 3
Positionnement du jeune	Salarié	Navigue entre les statuts de volontaire, salarié et bénévole selon les missions qu'il réalise	Volontaire (conscient de son engagement)
Type de structure	Mixte et professionnel	Mixte et professionnel	Mixte et professionnel
Intégration dans la structure	Volontaire intégré	Volontaire intégré	Volontaire intégré
Considération par l'entourage associatif	Comme salarié	Comme volontaire	Comme volontaire
Niveau de qualification	Bac + 2	Inférieur Bac +2	/
Logique d'engagement	Logique de formation et logique de parcours	Logique de formation	Logique de formation Logique de parcours ou logique altruiste
Démarche	Démarche d'insertion	Démarche de formation, d'apprentissage	Démarche de formation, citoyenne
Langage usité	Monde du travail	Monde du travail	Monde du travail

Tableaux n° 6 : Les cas de figures de positionnement des volontaires en service civique

Enfin, nous avons pu remarquer sur le terrain que cet exercice de positionnement est très difficile pour les jeunes volontaires. D'autant plus lorsqu'ils sont joueurs, éducateurs bénévoles et volontaires à la fois. Ils passent donc beaucoup de temps dans la structure et changent régulièrement de statut.

*« [...] mais euh effectivement euh, le volontaire qui est en statut de volontaire, puis qui par ailleurs est bénévole, et puis qui est joueur, comment il arrive à se, se situer dans tous ces rôles, donc c'est... »
(Entretien n°9 - Carine - responsable du service civique).*

De ce fait, soit ils ont du mal à se positionner en tant que volontaires à cause des différents statuts qu'ils possèdent au sein de l'association, soit ils décident de clairement se positionner en tant que salarié de l'association. En outre, la notion de carrière est aussi difficilement utilisable pour comprendre le positionnement des jeunes et leur engagement. Everett Hughes expliquait que la carrière été faite *« d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures »* (Hughes, 1937, 408-410). Nos jeunes enquêtés ont trop peu d'expériences et de statuts pour pouvoir analyser leur engagement avec ce concept.

3. Entre volontariat et salariat

Nous avons vu précédemment comment les jeunes perçoivent leur positionnement dans le cadre de leur engagement. Nous avons ainsi pu remarquer que les jeunes ont du mal à se positionner dans le cadre de leur service civique. Mais cela n'est pas exclusivement de leur fait. En effet, de nombreux paramètres viennent aussi créer un contexte d'incertitude autour du statut du jeune et de l'utilisation du service civique par les jeunes et par les structures. De plus, De nombreuses associations considèrent que le service civique est un emploi comme nous l'a expliqué ce tuteur.

« [...] je pense que trop de structures confondent euh, le service civique avec un employé, clairement ils considèrent, la plupart que c'est un emploi, je rappelle que le service civique n'est pas un

emploi [...] moi, je pense avec un peu de recul et voir des services civiques qui sont dans les clubs sportifs, qu'il y a un, une confusion à ce niveau-là, et la confusion vient notamment, d'un manque de clarté dès le départ.» (Entretien n° 8 - Arthur - tuteur).

La limite entre le volontariat et le salariat semble donc très fine puisque les jeunes ont du mal à se positionner et qu'en plus de cela, beaucoup de structures associatives ne comprennent pas le sens du dispositif. Ce qui conduit les associations à utiliser le dispositif pour ne pas embaucher un salarié. Il y a donc substitution à l'emploi et non-respect du cadre réglementaire du service civique. Notamment, si l'association utilise le service civique pour ses besoins de fonctionnement. Lors de notre enquête, nous avons pu constater, sur le terrain, que régulièrement des jeunes volontaires géraient seuls des entraînements et contribuaient au besoin de fonctionnement de la structure. L'association n'est parfois pas assez informée mais elle peut aussi être consciente du cadrage et détourner consciemment l'usage du dispositif. Néanmoins, même si certains volontaires ont tendance à se positionner en tant que salariés, ils ne réalisent pas forcément le même travail que les salariés et ils n'ont aucune obligation de résultats. On peut percevoir le volontariat soit comme *du « super-bénévolat » ou comme un « sous-salariat »* (Demoustier, 2002, 111).

« Et à mon sens ils font pas le même travail que les autres, c'est ça la différence, ils font pas le même travail que les autres, ils sont pas sur les mêmes obligations, ils ont pas d'obligation de résultat au même titre qu'un salarié. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

En effet, les jeunes n'ont pas les mêmes obligations que les salariés mais ils ne semblent pas assez informés sur ce sujet. Cela conduit à des dérives et entraîne un mauvais positionnement du jeune qui peut alors se considérer comme un salarié. Ainsi, ce trouble autour du manque d'informations sur le cadrage du dispositif profite dans tous les cas à la structure qui bénéficie d'une main d'œuvre supplémentaire à faible coût. Comme nous l'explique ce jeune volontaire qui est conscient qu'il ne coûte rien à son association.

« Genre, ça leur rend service, le club ça leur coûte rien, je coûte 6 euros au club, ils ont un salarié, bah eux ils sont contents hein euh, donc oui pour moi je leur rends service. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Il y a donc un gros travail à réaliser en termes de communication sur le cadrage du dispositif pour éviter les incompréhensions et les dérives car ce n'est pas clair pour tout le monde.

« Sur l'ensemble du mouvement sportif, et sur les structures qui accueillent les jeunes, parce que je pense que, c'est quelque chose qui n'est pas évident à comprendre euh, et c'est pas clair. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Le cadrage de cette politique publique semble assez vague pour beaucoup lorsque l'on évoque le sujet avec eux. Les tuteurs ne savent pas exactement quels sont leurs droits vis-à-vis de leur volontaire. Ils ne savent pas comment se positionner par rapport aux jeunes et quel niveau d'exigence ils sont en mesure d'avoir avec eux.

« Non c'est un peu ce que je te disais au début, euh le flou sur, le flou par rapport au, sur le rapport hiérarchique, c'est pas, c'est pas nouveau mais n'empêche que, quelle autorité on a par rapport à, par rapport à un jeune qui, quel, quel niveau d'exigence on peut avoir, quelle souplesse mettre, euh, on va dire que, on fait preuve de bon sens, mais à un moment ça serait bien que tout ça soit référencé quelque part. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Il y a un flou autour de ces éléments de cadrage et il est nécessaire que cela soit plus règlementé. Alors ce manque d'informations et de communication favorise-t-il le développement du dispositif ? Il est légitime de s'interroger sur ce point, un de nos enquêtés, nous en a d'ailleurs fait part.

« Alors, je pense, euh, oui réellement je pense que c'est un flou qui est intéressant parce que pour eux, parce que on le voit bien au départ, c'était un peu plus strict, au départ au lancement des

services civiques, donc euh, très peu de recrutements, euh de volontaires, euh, dans le mouvement sportif, alors on laisse un peu de flou, comme ça, ça permet de prendre un peu plus de liberté, et ça permet à des clubs, de recruter, des services civiques, pour des missions qui à mon sens relèvent complètement d'un salarié, et ça c'est tout le problème des dispositifs de ce type. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

L'Etat est dans une démarche de développement du dispositif et doit atteindre un nombre toujours plus conséquent de contrats signés. On peut alors se demander s'il n'a pas délaissé le qualitatif pour le quantitatif. De ce fait, cette démarche de développement et le trouble laissé autour du dispositif permettent en parallèle le développement des dérives et des substitutions à l'emploi. L'Etat, lui, invoque un manque de temps et de moyens pour lutter contre ces dérives liées à l'usage du service civique dans les associations sportives.

« On est sur du développement, c'est-à-dire, on ne consacre pas suffisamment de, de temps au contrôle c'est une évidence, je veux dire on n'a pas le temps, euh puisqu'il faut monter en charge euh, faire du développement, on est, un contrôle c'est une demi-journée de travail, puisque il faut aller sur site, faut rencontrer à la fois les volontaires et puis euh la structure c'est beaucoup, beaucoup de temps, donc on n'a pas encore, suffisamment de moyens pour aller faire un contrôle systématique. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

On peut donc se demander si l'Etat ne laisse pas délibérément ce flou pour que le développement du dispositif se poursuive et atteigne l'objectif car comme nous l'a expliqué un de nos enquêtés : « [...] c'est vraiment un programme comme ça qui vise à toucher 10 % d'une classe d'âge, qui vise à atteindre, 350 mille jeunes ...» (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Dans la prochaine partie, nous parlerons des dérives liées aux usages et fonctionnement du dispositif dans le domaine du champ associatif sportif.

VII. Un dispositif marqué par les dérives

Nous aborderons dans un premier temps la thématique des dérives liées à l'utilisation du service civique. Puis nous réaliserons un focus sur les formations qui composent le dispositif pour voir si celles-ci ne constituent pas aussi des formes de dérives. Ensuite, nous ferons un point sur le champ associatif sportif Loir-et-Chériens et nous tenterons de comprendre pourquoi cette politique publique ne se développe pas dans le champ sportif. Pour conclure, nous parlerons des pistes d'améliorations du dispositif afin que celui-ci subisse moins de détournement et de dérives.

1. Dérives et détournements du dispositif

Lors de notre étude, nous avons pu observer que le dispositif est marqué par des dérives qui entraînent un non-respect du cadre du service civique. Dans la partie précédente, nous avons vu les limites du dispositif en termes d'informations et de communication sur celui-ci, mais nous avons également abordé le flou présent autour du cadre de la politique publique. Ici, nous allons observer les dérives liées à la substitution à l'emploi et au non-respect des horaires et des jours de congés.

Tout d'abord, nous avons pu, lors de notre enquête, observer que certains volontaires en service civique dans des clubs de football encadrent des entraînements seuls et non accompagnés. C'est une des principales dérives que nous avons relevée lors de notre enquête. En effet, certains clubs de football détournent le dispositif en laissant des volontaires encadrer seuls des groupes de jeunes. Comme nous l'explique la responsable des services civiques : « *Ça c'est pas normal, là-dessus oui, si on laisse en autonomie déjà sur l'encadrement de, de des licenciés, c'est une déviance, on est d'accord* » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif). Si le jeune est en soutien de l'éducateur et que cela permet à celui-ci de décroiser le groupe et d'améliorer les conditions de pratiques, alors nous ne sommes plus dans une dérive. Les clubs jonglent donc avec la réglementation en étant parfois dans le cadre et parfois en dehors comme nous le montre cet extrait d'entretien.

« [...] si tu veux tout seul c'est ingérable, on a notre groupe chacun, voilà, en U13, c'est ma catégorie où je suis responsable, je suis tout seul par contre, parce que lui, il doit aller faire les U18 [...] Donc ça faut pas trop le dire mais bon. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Le jeune est donc en soutien de l'éducateur sur l'encadrement de certaines catégories puis sur d'autres catégories il intervient seul pour des besoins de fonctionnement du club. Cette dérive survient principalement lorsque le jeune est déjà engagé dans le club en tant que bénévole et joueur. Alors, pour justifier le fait que les jeunes encadrent seuls, le volontaire dit que cela ne fait pas partie de son contrat et qu'il fait ça bénévolement, en accord avec son club.

« [...] après euh bah voilà c'est tout le samedi je suis avec mon équipe bah là par contre, je suis tout seul, on va dire, ça, pour que ça passe, je dis que c'est pas dans mon contrat de travail. » (Entretien n°3 - Edouard - jeune volontaire).

Ainsi, il pense ne pas détourner le dispositif. C'est pourquoi l'Etat n'est pas très favorable à ce que des joueurs ou des jeunes bénévoles du club soient également en service civique au sein de celui-ci.

« Moui, parce que souvent dans le foot, les volontaires sont des anciens licenciés ou des licenciés du club donc ils sont déjà impliqués dans la vie de l'association sportive, et donc du coup c'est compliqué, nous ce qu'on recommande, c'est effectivement de prendre des volontaires qui sont pas licenciés du club, voilà [...] qu'ils puissent avoir une pratique sportive personnelle dans un club et faire d'un volontariat dans un autre, c'est un peu l'idée de ce qu'on travaille avec le district sur l'intermédiation, c'est-à-dire que, mais on essaye d'avancer là-dessus, mais euh effectivement euh, le volontaire qui est en statut de volontaire, puis qui par ailleurs est bénévole, et puis qui est joueur, comment il arrive à se, se situer dans tous ces rôles, donc c'est. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du service civique).

Le cumul des statuts des jeunes au sein de l'association permet donc à la structure de ne pas être dans un détournement du dispositif et d'affirmer qu'elle est dans le respect du cadre. Néanmoins, cela peut entraîner, comme nous l'avons vu précédemment, des difficultés de positionnement pour le jeune volontaire en service civique. Un des tuteurs que nous avons rencontré nous a fait part de ce risque de dérive : « *Ouais, il y a les dérives liées au fait que c'est, que ça devient un éducateur bis éventuellement d'une part ...* » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

Lors de discussions informelles, nous avons également appris qu'une association de football utilisait le service pour payer des joueurs du club évoluant en équipe première. Lors de notre enquête ce club n'a pas souhaité nous recevoir et a refusé de nous rencontrer. L'Etat a eu vent de cette situation et a suspendu l'agrément de la structure associative car l'usage du dispositif était détourné.

De plus, selon la fiche pratique « Contrôle du Service Civique dans les établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) », les jeunes « *ne peuvent assurer les fonctions d'éducateurs sportifs définies à l'article L 212-1 du code du sport même s'il dispose des qualifications adéquates (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS, CQP...).* ni même venir en appui d'un professionnel qualifié. dans le cadre de leur engagement en Service Civique, conformément au principe de non-substitution à l'emploi du Service Civique. En revanche, les volontaires peuvent apporter une aide à la personne pratiquant une activité (aider les personnes en situation de handicap à se déplacer, à s'équiper, aider des jeunes en rupture à accéder à la pratique par une information plus personnalisée...) ». On voit donc que dans la pratique et l'application du dispositif, on est loin de respecter ce cadrage politique.

Une autre dérive que nous avons pu observer est celle du respect des horaires. La loi nous indique que l'amplitude horaire est de 24 heures à 35 heures. Le nombre d'heures est donc contractualisé par le contrat et déterminé par la structure en fonction de la nature des missions du volontaire. Néanmoins, comme nous l'a indiqué la responsable du dispositif à l'échelle locale, cela reste un indicateur et il y a une certaine souplesse à prendre compte.

« [...] c'est-à-dire que si j'ai fait 30 minutes de plus, c'est pas grave, ou si je fais 30 minutes de moins c'est pas grave, si j'ai besoin d'aller faire une démarche à la mission locale, je laisse, je, cette, dans mon temps de ma mission j'y vais, voilà, c'est du gagnant gagnant, chacun doit être assez souple sur ces volumes horaires. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du service civique).

Cette souplesse au niveau des horaires est en règle générale bien comprise par les jeunes. Toutefois, leur engagement peut entraîner un dépassement du nombre d'heures définies par la structure. Suite à ce dépassement, le jeune ne prend pas ses jours de congés en conséquence.

« [...] donc dans ce cadre-là, on dit au volontaire, vous récupérez, si vous avez été mobilisé pendant tout un weekend, bah vous venez pas le lundi et le mardi, enfin voilà. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du service civique).

Le jeune n'est pas assez informé de ses droits et par conséquent il fait parfois beaucoup plus d'heures que son volontariat le lui impose. Il ne prend pas ses jours de congés car il ne sait pas qu'il y a droit. D'où la nécessité pour les jeunes d'être mieux informés de leurs droits et devoirs dans le cadre du dispositif. Le manque d'informations profite donc à la structure qui a à son service un volontaire qui va parfois jusqu'à réaliser plus de 40 heures au sein de l'association sans pour autant récupérer ses heures supplémentaires. Parfois le jeune est au courant de ses droits mais estime, comme le montre cet extrait d'entretien, qu'il n'en a pas besoin.

« Euh on en a parlé mais euh c'est des choses, pour l'instant j'en prends pas vraiment et c'est des choses j'en ai pas non plus forcément besoin pour l'instant. » (Entretien n°2 - Dan - jeune volontaire).

Enfin, certaines structures ne respectent pas vraiment l'amplitude horaire et s'adaptent avec le jeune pour lisser son nombre d'heures sur les huit mois en fonction des besoins de la structure.

« Tu sais, X il m'a dit, tu, tu gères tes horaires, il m'a dit il faut juste que tu fasses attention à la fin à avoir le quota, que tu sois à 800h , tu vois tous les deux mois je lui donne mes fiches horaires comme ça on regarde ensemble, on fait un point, où est-ce que j'en suis, voilà, sachant que les deux derniers mois mai et juin ça va charbonner, je vais être à 35h par semaine, donc voilà quoi. » (Entretien n°4 - Martin - jeune volontaire).

Les associations ont parfois aussi du mal à se positionner sur les 24 heures obligatoires par semaine et elles gèrent donc ces heures, comme énoncés précédemment, en fonction des besoins de fonctionnement de la structure.

« [...] on peine un peu à se positionner par rapport à ces 24h obligatoires par semaine, faire 24h par semaine, euh moi j'ai tendance à les annualiser, ça veut dire que je te dis aux jeunes, bah voilà y'a des semaines ou y'a bah voilà, y'a pas besoin de toi, sur le temps, le temps des petites vacances, on va pas te demander d'être là pendant 24 heures, mais par contre, y'a des semaines euh, y'a des semaines, du coup, de bourre où là, là on compte sur toi. » (Entretien n°7 - Boris - tuteur).

En définitive, on remarque que les jeunes ne sont pas assez informés sur leurs droits et que cela profite à la structure. On constate également que les structures, elles aussi, n'informent assez les jeunes. En outre, on observe que chacun se réapproprie le dispositif pour qu'il convienne à leurs besoins et envies. La souplesse et le flou autour du service civique conduisent alors à des réappropriations (De Certeau, 1980, cité dans Becquet, 2013, 129) du dispositif qui vont dans le sens le plus souvent des associations sportives. Dans la prochaine partie, nous verrons en quoi les formations de service civique peuvent être, elles aussi, victimes de dérives et de décalages.

2. Les formations en service civique

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux formations dispensées dans le cadre du service civique. Une formation civique et citoyenne concerne les jeunes

volontaires et une seconde formation concerne les tuteurs de ces jeunes. Nous verrons donc si ces formations jouent pleinement leur rôle de communication des informations ou bien si au contraire il y a des dysfonctionnements.

2.1 Formation civique et citoyenne

Dans le cadre de la réalisation du service civique, chaque jeune volontaire doit effectuer une formation citoyenne de deux jours. Celle-ci permet aux différents volontaires de se retrouver et d'échanger sur leurs différentes expériences. Les organismes qui animent ces formations mettent donc en place des temps d'échange entre les volontaires ainsi que quelques temps sur le cadre réglementaire du dispositif. Ces deux jours permettent aux jeunes de prendre conscience de leurs droits en tant que volontaire et de mieux concevoir leur place dans leur structure.

La formation civique et citoyenne est aussi un moyen pour l'Etat de recueillir des informations sur des situations qui ne seraient pas conformes au cadre du dispositif comme nous l'a confirmé la responsable du service civique à l'échelle locale.

« [...] le deuxième principe de contrôle c'est des alertes, qui nous sont données par les volontaires, c'est-à-dire que lorsqu'on a, euh lors des formations civiques et citoyennes des situations qui nous sont exposées qui nous paraissent pas conformes, on diligente un contrôle. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Ainsi, lorsqu'il recueille des témoignages qui ne semblent pas conformes au cadre du dispositif, l'Etat met en place des contrôles.

« [...] celle de l'engrenage, du mois de mars, parce que je n'étais pas là, j'ai pu y aller mais j'essaye d'aller dans toutes les formations au moins une demi-journée pour recueillir de l'info, et donc par l'exemple là, sur l'engrenage, l'organisme de formation me fait remonter des informations » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Et lorsque l'Etat n'intervient pas sur les formations, les organismes se chargent de lui faire remonter les informations et les situations qui leur semblent non conformes.

Les jeunes volontaires doivent donc de préférence réaliser leur formation au début de leur volontariat. Comme l'indique la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la, il faut que la formation soit réalisée dans les trois premiers mois. Cependant, nous avons pu constater sur le terrain que les jeunes volontaires ne réalisent pas leur formation lors des premiers mois. Pour beaucoup, celle-ci intervient dans les derniers mois de l'exercice de leur volontariat. La formation n'a donc aucun impact sur le déroulement du volontariat du jeune car ils n'ont pas eu les informations concernant le cadre du dispositif et leurs droits individuels en tant que volontaire. Pourtant l'Etat fait en sorte que les formations des volontaires aient lieu sur les périodes de recrutement.

*« [...] on a des vagues de formation qui sont sur les débuts de, de des temps de recrutement, soit septembre, soit début janvier. »
(Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).*

Parfois, les structures ne jouent pas leur rôle et ne transmettent pas aux jeunes, en temps voulu, les informations concernant les formations comme le montre ce passage d'entretien.

« [...] du coup, la structure elle informe peut-être pas assez le jeune

Ça c'est sur

Et puis elle profite de ça

Ça c'est sûr, elle donne pas les éléments, suffisamment auprès des volontaires » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Il est donc légitime de s'interroger sur le rôle des structures associatives. Pourquoi tardent-elles à informer leur jeune volontaire ? Peut-être que cela leur permet de tirer bénéfice de l'ignorance des jeunes à propos du cadre du dispositif. En effet, les volontaires seraient plus « dociles » et effectueraient des tâches qui

ne relèvent pas du volontariat. Cette dérive tend également à ce que les jeunes ne se positionnent pas comme volontaires en service civique, comme nous l'avons vu précédemment.

La Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté apporte des précisions par rapport à cette formation qui devra donc désormais être réalisée dans les deux premiers mois du volontariat. Reste à voir si cette mesure sera efficace et permettra de réduire le temps écoulé entre le début du service civique et la formation. Par ailleurs, nous avons pu constater que certains volontaires n'ont pas dû effectuer cette formation. En effet, sur 223 contrats signés en 2016 seulement 143 jeunes ont suivi la formation civique et citoyenne. Pourtant celle-ci semble nécessaire à la bonne compréhension du dispositif et du rôle des jeunes dans le cadre du service civique.

2.2 La formation des tuteurs

La formation en direction des tuteurs est mise en place afin que ces professionnels soient en mesure d'accompagner leurs jeunes volontaires, qu'ils utilisent des outils de recrutement adaptés à la politique publique, et bien évidemment qu'ils soient informés du cadrage du dispositif. En 2016, sur le département seulement sept journées de formations ont été dispensées pour environ 75 tuteurs formés. Cette formation n'est pas très suivie par les tuteurs des jeunes en service civique, puisque jusqu'à récemment encore, elle n'était pas obligatoire.

Lors de notre enquête, les tuteurs que nous avons pu rencontrer ont émis des avis qui nous ont permis de mieux comprendre cette situation. Tout d'abord, un des tuteurs rencontrés nous a expliqué qu'il accueillait son 7^{ème} ou 8^{ème} volontaire au sein de sa structure mais qu'il n'avait suivi la formation de deux jours qu'une seule fois car la plupart du temps, il était bloqué par des obligations professionnelles.

« [...] à chaque fois je vois bien les dates, et j'essaie de me rendre disponible mais ça tombe, ça tombe mal, par rapport à, par rapport à

mes obligations, mes autres obligations professionnelles. » (Entretien n°7 - Boris -tuteur).

Le second tuteur que nous avons rencontré, nous expliquait que la formation lui a permis d'avoir un échange d'expériences avec les autres structures et de voir ce qui pouvait se faire ailleurs.

« [...] elle ne, elle m'a juste apporté un échange d'expériences avec les autres structures, euh, voir ce qui se faisait un peu ailleurs, euh, voilà c'est tout. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Cependant, il regrette que celle-ci ne soit pas davantage portée sur la gestion et l'encadrement d'un service civique. Il nous a également émis que beaucoup trop de temps était consacré au cadre légal du dispositif.

« [...] y'a beaucoup trop de temps qui est consacré au dispositif et son cadre légal même si ça reste très important, mais sur deux jours, passer plus d'une journée là-dessus, je trouve que c'est pas très efficace, plutôt me dire comment gérer un service civique, etc, je trouve que ça serait nettement plus opportun, qu'on puisse bien encadrer ces jeunes, qui ont parfois, quand même des difficultés. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Cependant, après l'analyse de nos données de terrain, il semble pertinent que le cadre du dispositif soit abordé lors de cette formation car beaucoup de dérives apparaissent à cause d'une mauvaise compréhension du dispositif. Rappelons que la formation était facultative jusqu'à l'apparition de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté qui est venue apporter des précisions sur le cadrage du dispositif. La formation des tuteurs sera maintenant obligatoire au même titre que celle des jeunes volontaires. De plus, peu de tuteurs assistent à cette formation par manque de temps ou de motivation. Mais pour ceux qui n'assistent pas à celle-ci un autre problème se pose. En effet, lorsque la responsable du dispositif à l'échelle locale, contacte les structures pour mettre en place une mission de service civique, elle rencontre le président ou les élus de celle-ci.

« [...] la problématique est la suivante, c'est-à-dire que quand moi je rencontre les structures, je rencontre en général, l'org..., euh le représentant de la structure mais pas le tuteur. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Par conséquent, elle ne rencontre pas les tuteurs des jeunes. Ce qui engendre des problèmes de compréhension du cadre légal et de l'esprit du dispositif.

« Donc tout ce que j'explique sur le volontariat, l'esprit, les obligations euh, sont transmises à, au représentant légal ou administratif et pas forcément aux tuteurs. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Les informations ne descendent pas jusqu'aux personnes les plus concernées, c'est-à-dire les tuteurs. Ce sont eux qui sont au contact des jeunes et qui contribuent à ce que le service civique se déroule dans de bonnes conditions.

« Et on se rend compte, dans les faits que, ces informations ne descendent pas jusqu'à la personne qui est au contact du volontaire. » Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Des améliorations seront donc à apporter sur la formation des tuteurs afin qu'ils soient formés et comprennent l'esprit du dispositif. Toutefois, la structure peut tout à fait avoir compris l'esprit du service civique mais jouer avec celui-ci dans sa mise en œuvre, comme l'explique la responsable des services civiques dans cet extrait.

« [...] la structure elle joue avec le dispositif, c'est-à-dire que, elle peut avoir compris très très bien l'esprit, mais mettre en œuvre euh, sur le terrain des actions qui, qui sont pas conformes à leur mission » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

On peut donc avoir des structures qui utilisent le dispositif à d'autres fins auxquelles il est destiné sans que cela soit facilement détectable pour l'état. Sauf si les volontaires interpellent l'état sur leur situation, ce qui permettra ensuite de

diligenter un contrôle. Cependant, l'état se positionne dans une logique de développement du dispositif ainsi il est difficile pour eux de contrôler les dérives de ce type.

« On peut pas tout voir, on peut pas être partout, et que au jour d'aujourd'hui notre priorité c'est le développement. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Enfin, les associations sportives peuvent donc détourner le dispositif de façon consciente lorsque les tuteurs sont informés sur le cadre de la politique publique. Cependant, ils peuvent aussi le détourner de façon inconsciente lorsque les informations sur le cadre ne sont pas transmises entre les élus de l'association et le tuteur du jeune.

Nous allons maintenant nous intéresser au champ sportif associatif dans son ensemble et voir si celui-ci est prêt à accueillir un dispositif comme celui que nous étudions.

3. Un champ associatif sportif pas assez professionnalisé

Tout d'abord, au sein du département, le service civique est peu développé dans le champ sportif. En effet, les jeunes engagés dans le champ associatif sportif sont peu nombreux puisqu'ils sont seulement 8,3% des volontaires Loir-et-Chériens à s'être engagés dans ce domaine en 2016. Mais pourquoi sont-ils peu nombreux ? Voici quelques éléments de réponses.

Pour accueillir un jeune volontaire en service civique, l'association doit avant tout remplir quelques critères. Il faut que la structure ait des locaux pour accueillir le volontaire et que l'association ait au moins un salarié afin de pouvoir mettre en place le tutorat. Ce qui impose aux associations sportives d'avoir une organisation qui soit structurée et professionnalisée pour permettre de bonnes conditions d'accueil du volontaire. Un nombre important d'associations sportives ne peuvent donc pas mettre en œuvre cette politique publique car le mouvement sportif se repose encore beaucoup sur le bénévolat comme l'illustre bien cet extrait.

« [...] ce qui faut savoir c'est que la deuxième contrainte qu'on a mis sur le sport, c'est qu'on a, on a autorisé un accueil de volontaires en service civique à condition qu'il y avait un salarié, donc ça élimine beaucoup le mouvement sportif qui se repose que sur le bénévolat. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

Cette condition freine donc largement le développement du dispositif dans le champ associatif sportif.

« Evidemment, évidemment, sur 850 clubs qu'on a en Loir-et-Cher, vous en avez même pas un quart qui sont professionnels, donc comment voulez-vous développer euh, euh, du service civique dans ce cadre-là, c'est pas possible. » (Entretien n° 8 - Arthur - tuteur)

Néanmoins, bien que ce critère freine le développement du dispositif, il permet aussi d'être un frein aux dérives qui peuvent exister dans le cadre du service civique comme nous l'explique ce tuteur rencontré lors de notre enquête.

« [...] la plupart des associations n'ont pas aussi de salariés, et donc, c'est aussi une des difficultés, comme euh, comme le pré-requis il faut avoir un salarié comme tuteur, ça devient tout de suite un frein, euh, mais ce frein me paraît nécessaire pour pas tomber dans une dérive. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

La structuration des associations est donc primordiale pour accueillir un volontaire dans de bonnes conditions. C'est ce que nous a confirmé ce tuteur en tenant les propos suivant : *« [...] c'est que, nous on a la chance d'être structuré, avec moi qui pilote et deux éducateurs, donc c'est déjà, on va dire c'est déjà assez, assez solide, ça veut dire que on peut se permettre d'accueillir quelqu'un après que ça soit un salarié ou un volontaire, chaque fois qu'on enlève une personne ou qu'on en rajoute une, ça bouscule quelque part un équilibre, et il faut que chacun, chacun trouve ou retrouve sa place. » (Entretien n° 7 - Boris - tuteur).*

Nous avons observé que les jeunes évoluant en service civique dans le département du Loir-et-Cher sont principalement dans des clubs de football. Cela

s'explique par le fait que les clubs de football sont assez professionnalisés et parce que qu'ils représentent une part importante des associations sportives dans le Loir-et-Cher. Toutefois, en plus d'être professionnalisé, le district de football du Loir-et-Cher a fait l'effort de relayer l'information aux différents clubs qui ont su s'emparer de ce dispositif. Néanmoins, le champ sportif ne s'est pas énormément mobilisé, les fédérations et les ligues n'ont pas assez transmis les informations liées à cette politique publique dans leur réseau.

« Voilà, on n'est pas, dans un gros, gros, une grosse mobilisation du champ sportif, et au jour d'aujourd'hui le foot, euh c'est, c'est, c'est, il y a eu huit clubs, ce n'est pas non plus, c'est, c'est, c'est, alors euh, le foot, la dominante de la discipline parce que le district a fait son boulot et transmis les informations[...] Et peut-être que les autres euh fédérations n'ont pas assez relayé l'information dans leur réseau, voilà, mais c'est, euh. » (Entretien n°9 - Carine - responsable du dispositif).

En définitive, c'est donc en toute logique que le champ associatif sportif n'est pas un domaine dans lequel le dispositif a pu facilement se développer et s'implanter. Cela demande sans doute une professionnalisation plus importante des associations sportives. Cependant, nous restons dans un développement assez lent et l'environnement rural du département influence également l'implantation du dispositif en Loir-et-Cher. Il va donc être intéressant de se pencher sur les possibles améliorations à apporter au dispositif afin que celui-ci soit plus cohérent et qu'elles limitent les dérives actuelles.

4. Les pistes d'améliorations

A travers notre étude, nous avons pu identifier les dysfonctionnements de l'application d'une politique publique en faveur de la jeunesse à l'échelle locale. Nous pouvons donc ici proposer des pistes d'améliorations afin que le service civique soit la cible de moins de dérives et qu'il puisse s'inscrire réellement comme un dispositif caractérisé par l'engagement volontaire des jeunes dans les associations sportives.

Tout d'abord, la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté est venue clarifier les interrogations autour de la participation aux différentes formations. Dorénavant, la participation à la formation civique et citoyenne est obligatoire pour les jeunes et doit être effectuée dans les deux premiers mois du volontariat. Cela permettra ainsi de réduire les incompréhensions autour du dispositif. L'évocation du cadre et des droits des volontaires lors de la formation permettra aux jeunes de prendre conscience de ce qu'ils sont en droit de faire et de ne pas faire. Cela permettra peut-être de réduire les dérives liées au manque d'informations sur le dispositif et liées à l'ignorance de leurs droits. D'autre part, les formations pour les tuteurs vont également devenir obligatoires, reste à savoir si elles seront efficaces pour lutter contre les dérives et si les tuteurs les effectueront réellement. En effet, il n'existe pas de sanction en cas de non-respect de cette obligation. De plus, malgré leur présence lors de la formation, les tuteurs peuvent tout de même avoir conscience qu'ils détournent l'usage du dispositif bien que connaissant pourtant le cadre.

Ensuite, l'idée de créer un plan de formation avec le jeune durant son volontariat a également été émise lors de notre enquête. Pour que le jeune bénéficie d'un accompagnement de qualité, il serait intéressant de travailler le projet d'avenir du jeune avec lui, que ce soit un projet de formation ou d'insertion. En effet, le service civique doit être un outil qui aide à l'insertion et la formation des jeunes. Certaines structures accompagnent déjà leurs jeunes volontaires en leur proposant de suivre des formations qualifiantes, comme le BAFA ou le PSC1, et en les finançant. C'est une démarche intéressante qu'il conviendrait de formaliser dans les textes du dispositif.

Ensuite, la mise en œuvre de contrôle au sein des associations devrait être plus fréquente car elle n'a lieu actuellement que tous les trois ans lors de la demande de renouvellement d'agrément. Les volontaires peuvent en effet alerter l'Etat sur leur situation et tirer la sonnette d'alarme lorsque cela est nécessaire mais cela reste insuffisant. De plus, le manque de communication et le flou autour du cadrage du dispositif tendent à ce que les dérives sur la mauvaise utilisation du dispositif soient récurrentes. Il faudrait donc davantage communiquer sur les droits des jeunes volontaires et sur les obligations des structures afin que le cadre soit

plus clair pour chacun des acteurs gravitant autour de cette politique publique. Pourquoi pas en créant des mementos comme nous l'a évoqué un des tuteurs rencontrés lors de notre enquête ?

Afin de développer le dispositif dans le champ associatif sportif, il serait intéressant que les comités départementaux s'approprient cette politique publique. Les comités pourraient ainsi demander des agréments collectifs pour accueillir des jeunes et les mettre à disposition des clubs sur des actions de développement et des thématiques nouvelles comme le handisport ou le sport santé. Le seul frein à la mise en œuvre d'un agrément collectif sur des comités départementaux est l'encadrement des jeunes, comme nous l'explique ce tuteur en service civique.

« [...] le problème d'un agrément collectif, si vous avez pas un agent de développement qui est sur le terrain et qui va encadrer les jeunes, bah on peut vite tomber en, dans de l'oubli, euh, euh on va dire qu'on a un service civique qu'est dans un coin et puis on va le voir tous les quatre du mois, puis on s'aperçoit qu'il a pas eu de suivi, qu'on a pas fait de plan de formation, qu'il est livré à lui-même et puis bah au départ, il devait peut être développer puis accompagner une équipe, et puis bah il va se retrouver à faire du jardinage, nettoyer des t-shirts et des vestiaires, moi je vois pas trop l'intérêt. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Néanmoins, l'idée est intéressante et il serait pertinent de réfléchir davantage à la mise en place d'un agrément collectif. Cela pourrait être un moyen de développer le dispositif dans le domaine du sport.

Certains jeunes trouvent dommage que le service civique ne soit réalisable qu'une seule fois dans leur vie car ils aimeraient pouvoir le prolonger ou bien en effectuer un second. On nous a aussi évoqué qu'il devrait y avoir une réflexion autour de la pérennisation des missions de service civique. Lorsque la mission du volontaire crée un besoin, il est dommage que la mission ne soit pas poursuivie. Il faudrait donc réfléchir à la pérennisation des missions qui fonctionnent comme l'explique l'enquêté dans l'extrait suivant.

« [...] voilà, vous avez des structures qui ont, qu'ont, eu un service civique, qui a développé une mission, celle qui marche c'est de savoir comment on peut, ensuite pérenniser ce, cette mission euh, via euh, peut-être un contrat d'insertion qui pourrait être de 24 mois, derrière avec euh un allègement de charges etc, qui permettrait là d'aller vers une professionnalisation du volontaire, et de la mission. » (Entretien n°8 - Arthur - tuteur).

Enfin, il nous a paru intéressant de parler de l'ancrage culturel d'une telle politique publique. Le travail de compréhension de l'esprit du dispositif est un élément important qui mérite d'être pérennisé. Il y a, comme l'explique un de nos enquêtés, un travail d'éducation à mener afin que le service civique s'institutionnalise dans la société française. On remarque que dans d'autres nations comme le Canada ou les Etats-Unis, le volontariat existe car il est culturellement intégré dans la société.

« [...] elle est pas intégrée dans notre société française, donc il faut du temps, je vais dire là, on est dix, un dispositif qui qui, qui a été créé y'a six ans n'a pas encore eu le temps de s'inscrire dans la culture de, d'une société, et on y contribue, voilà, si le volontariat se pérennise, et bien ça fera partie d'une ouverture possible pour les jeunes dans une démarche d'insertion. » (Entretien n° 9 - Carine - responsable du dispositif).

Il faut laisser plus de temps pour qu'une telle politique publique s'ancre dans les mœurs et que la notion de volontariat soit intégrée et comprise par le plus grand nombre. Nous verrons dans les années à venir si le service civique sera pérennisé ou bien remplacé par un autre outil politique pour apaiser des tensions naissantes, comme nous avons pu le voir lors de notre partie historique au début de notre récit.

Conclusion

Par le biais de l'analyse de nos données, nous avons pu remarquer que le service civique est une politique publique traversée par de nombreux enjeux. Ce dispositif a pour vocation d'être un outil bénéfique à l'insertion et à l'intégration des jeunes, mais il a aussi pour ambition de cultiver l'engagement citoyen de la jeunesse. Notre enquête nous a donc permis de voir si l'engagement des jeunes usagers était conforme ou non au cadre du dispositif. Pour vérifier cela, nous avons enquêté au sein du champ associatif sportif dans le département du Loir-et-Cher.

La réponse à nos hypothèses posées au début de notre enquête a donc été conditionnée aux caractéristiques de la mise en œuvre du service civique sur ce territoire.

A l'image de toutes les données que nous avons pu cumuler et analyser, nous pouvons affirmer que l'engagement des jeunes dans les associations sportives est conditionné par leurs motivations et par la logique d'engagement dans laquelle ils se situent. En effet, nous avons remarqué que les jeunes enquêtés s'engagent avant tout pour eux. C'est-à-dire que leur engagement dans le dispositif et dans les associations sportives est motivé par des intérêts personnels. Les jeunes volontaires dans les associations sportives sont donc dans une période de leur vie où ils ressentent le besoin de faire le point sur leur projet personnel et professionnel. Ainsi, leur engagement dans un dispositif comme le service civique va leur permettre de se former et d'acquérir une expérience professionnelle. Ils vont alors utiliser le service civique comme un outil leur permettant de mieux définir leur projet d'insertion ou de formation. On notera tout de même que les jeunes ayant une qualification supérieure ou égale au Bac +2 seront davantage dans une démarche d'insertion. Le service civique va donc servir de régulateur et de moyen de modification de trajectoire, que ce soit vers des études ou un emploi. Cela vient confirmer les propos de Valérie Becquet : « *les usages que les jeunes font du service civique résonnent avec leur rapport à l'avenir* » (Becquet, 2013, 13). L'engagement de nos jeunes enquêtés est donc en partie en phase avec certains objectifs du dispositif. En effet, le service civique doit leur permettre de « *mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à*

leur propre avenir, tant citoyen que professionnel¹⁶». Cet objectif est le plus en phase avec l'utilisation du dispositif faite par nos enquêtés. De plus, le service civique a eu un impact positif que ce soit personnellement ou professionnellement pour nos jeunes enquêtés.

Les objectifs du dispositif liés aux idées d'engagement citoyen et d'intérêt général ne ressortent pas dans un premier temps dans le discours des jeunes enquêtés. La logique citoyenne présentée par Becquet (2011) n'apparaît pas non plus comme une motivation centrale de l'engagement des jeunes dans ce dispositif. Malgré cela, en analysant le discours des volontaires, on peut affirmer que cet engagement citoyen apparaît chez eux dans un second temps. Il se matérialise par le sentiment de rendre service, mais également par la volonté de transmettre des valeurs importantes au plus jeunes. Des valeurs qui sont très proche de l'environnement sportif, comme le respect et le fair play. Cela ne fait pas partie de leurs motivations premières mais malgré cela, on note tout de même que cette logique citoyenne est présente dans le discours des jeunes même si elle est plus inconsciente que consciente. On parlera alors d'engagement « citoyen » inconscient (Becker, 2006, 8).

L'engagement des jeunes dans les associations sportives et leur utilisation du service civique est donc en adéquation avec les objectifs énoncés par le dispositif. Cependant, pour nuancer notre propos, il est intéressant de noter que les jeunes s'engagent avant tout pour eux et dans un second temps, souvent de manière inconsciente, pour les autres. L'engagement citoyen prôné par cette politique publique n'est donc pas vraiment la principale motivation des jeunes évoluant dans des associations sportives. Néanmoins leur usage du service civique reste, la plupart du temps, en lien avec les objectifs présentés par le dispositif.

Toutefois, lors de notre enquête, nous avons pu identifier et constater que le service civique est un outil qui est également détourné par les jeunes et les associations. Même si leur usage reste dans le cadrage du dispositif, il subsiste, malgré tout, des troubles et des dérives.

¹⁶ Extrait du Référentiel des missions de Service Civique Guide à destination des structures souhaitant accueillir des volontaires en Service Civique, Septembre 2011.

En effet, le champ associatif sportif est traversé par des enjeux de professionnalisation et les structures manquent parfois de bénévoles. L'utilisation du dispositif par les structures associatives n'est donc pas toujours en adéquation avec ce qu'elle devrait être. Certaines associations sportives profitent du flou autour du cadrage du dispositif et du manque d'informations sur celui-ci pour attribuer au jeune des tâches liées au fonctionnement de l'association. Cela n'est pas toléré par le dispositif. Les structures jouent alors avec la politique publique et cela laisse place à de nombreuses dérives. L'Etat, de son côté peine à contrôler et à lutter contre ces dernières car il est davantage dans une logique de développement du dispositif. On peut alors affirmer que certaines associations sportives ne jouent pas le jeu et détournent le dispositif pour continuer à assurer leurs missions principales. Ce qui, bien sûr, n'est pas en accord avec les objectifs de cette politique publique. Il faut tout de même nuancer notre argumentation car les associations sportives n'utilisent pas toutes ce dispositif dans ce sens.

Le manque de règles et le flou autour du rôle des volontaires, des tuteurs et des associations laissent place à des incompréhensions qui mènent parfois vers de la substitution à l'emploi. Ainsi, l'association profite de ce trouble pour bénéficier d'un « salarié » à très faibles coûts. Des efforts de structuration, de clarification des rôles et du cadrage sont donc nécessaires à la bonne tenue du service civique dans le champ associatif sportif. Dans ce contexte, les jeunes peinent à se positionner en tant que volontaires et se considèrent parfois comme salariés car la limite entre volontariat et salariat reste très minime.

En outre, le champ sportif n'est pas le lieu d'un gros développement du dispositif car l'obligation de structuration de l'association réduit considérablement le nombre de structures pouvant accueillir des jeunes. Néanmoins, ce frein reste nécessaire pour que les dérives et les détournements du dispositif ne soient pas plus nombreux.

En réponse à notre problématique, nous pouvons dire que l'espace associatif sportif n'est pas réellement le lieu d'un décalage entre une volonté politique de mettre en place un service civique et son réel usage par les jeunes. Comme nous l'avons vu, l'usage du dispositif par les jeunes reste relativement en lien avec les enjeux d'insertion, d'intégration et d'engagement citoyen prônés par le dispositif.

Néanmoins, nous pouvons nuancer notre propos car l'usage du dispositif fait par les associations sportives n'est pas toujours en adéquation avec les enjeux du dispositif et laisse place à de nombreuses dérives et interrogations. On peut dire qu'il s'agit plus d'une réappropriation du dispositif par les structures associatives sportives que d'un usage détourné du service civique par les jeunes.

En définitive, nous ne pouvons pas apporter de réponses précises à notre problématique. En effet, après les quelques mois d'enquête et les premiers éléments de réponse qui s'offrent à nous, il est évident que ces analyses soulèvent de nouveaux questionnements et de nouvelles problématiques pour lesquelles nous n'avons, à ce jour, aucune réponse. Il serait nécessaire de continuer cette recherche sur une plus longue durée afin de fournir un réel travail d'investigation. Malheureusement, le temps nous manque. De plus, l'échantillon d'enquête n'est pas assez représentatif pour que nos résultats soient considérés à une plus grande échelle. Ils reflètent la réalité d'un territoire à une période donnée. Nous savons tous que la vérité d'aujourd'hui n'est pas celle de demain.

Ce travail de recherche nous a tout de même permis de répondre à quelques premières interrogations. Nous avons pu également avoir une première approche de l'application d'une politique publique dans le champ associatif sportif. Ces prémices nous ont permis de nous confronter à un terrain d'enquête et à ses réalités. Nous avons pu aussi nous enrichir personnellement et développer nos compétences.

Par ailleurs, le concept du volontariat est au cœur du dispositif de service civique et il est encore peu ancré culturellement et socialement en France. Son ancrage et sa compréhension demanderont sans doute du temps pour les acteurs du champ associatif sportif. L'utilisation et la démocratisation du service civique restent tout de même peu développées actuellement en France, même si les objectifs de l'Etat vont en ce sens. Mais au vu des dérives et du contexte actuels, il est légitime de se demander si le service civique n'est pas un outil politique pour faire baisser le chômage des jeunes et « *combler superficiellement le vide dans le paysage asséché de la recherche d'emploi des jeunes* » (Schweyer, 2010, 32).

Bibliographie

Ouvrages

Attali, M. (2004). *Le sport et ses valeurs*. Paris, La Dispute.

Beaud, S., Weber, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, coll. Guides Repères.

Becquet, V. (dir.) (2011). *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*. INJEP, coll, « Les Cahiers de l'action », n° 34, Paris.

Becker, H. (1985). *Outsiders*, Paris, Métailié, 126.

Blanchet, A., Gotman, A. (2005). *L'entretien : l'enquête et ses méthodes*. Paris, Armand Colin, coll. 128 (2ème édition 2010).

Demazière, D., Dubar, Cl. (1997). *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple des récits d'insertion*. Paris, Nathan, coll. Essais et Recherches

Ferrand-Bechmann, D. (2000). *Le métier de bénévole*, Anthropos, Paris, 2000, 13.

Ghasarian, C. (dir.) (2004). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Collection U, Paris : Armand Collin, p. 16.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interactions*. Paris, Les éditions de minuit, coll. Le sens commun.

Halba, B. (2006). *Gestion du bénévolat et du volontariat*. Bruxelles, De Boeck Supérieur, New Management.

Hely M., Simonet M., (dir.) (2013). *Le travail associatif*. Presses universitaires de l'Ouest.

Lyet, P. (1997). *L'organisation du bénévolat caritatif*, Paris, L'Harmattan.

Bibliographie

Schnapper, D. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*. Gallimard, Folio-actuel.

Simonet, M. (2010). *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*. Paris, La Dispute, coll. Travail et salariat.

Articles scientifiques

Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique. *Politix*, 35, 226-257.

Becquet, V. (2013). « Jeunes des quartiers difficiles » en service civique : du ciblage politique d'un public aux usages juvéniles. *Lien social et Politiques*, Numéro 70, 119-133.

Becquet, V., Boubal, C. (2013). Quand les collectivités territoriales s'engagent dans le service civique : logiques d'affichage politique et choix d'un modèle d'intervention. *Politiques et management public*, Vol 30/4.

Becquet, V., Goyette, M., (2014). L'engagement des jeunes en difficulté. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, N° 14.

Bernardeau Moreau, D., Hély, M., (2007). La sphère de l'engagement associatif : un monde de plus en plus sélectif. *La Vie des idées*, ISSN : 2105-3030.

Bleuzen, B., (2006) ; Harvard Duclos, B., Nicourd, S., (2006). Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité. *Archives de sciences sociales des religions*, 134, 147-299.

Bourdieu, P. (1996). La double vérité du travail. *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 114, N° 1, 89-90.

Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, 121-122, 85-100.

Demoustier, D. (2002). Le bénévolat, du militantisme au volontariat. *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 97-116.

Falcoz, M., Walter, E., (2009). L'emploi dans le sport associatif et fédéral. Un état de la question. *Staps*, n° 83, 43-54.

Ferrand-Bechmann, D. (2008). Le bénévolat approche sociologique. *Juris Association*, n° 384.

Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum. *Revue française de science politique*, Vol. 51, 199-215.

Fleuriel, S. (2011) ; Simonet, M. (2010). Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?. Lectures [En ligne], *Les comptes rendus*.

Goffman, E. (1968). L'expérience des vendeurs migrants sur le marché de vintimile, Marie-Antoinette Hily et Christian Rinaudo, Université de Nice, 2004. 179.

Hamidi, C. (2002). Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine. *Revue française des affaires sociales* n° 4, 149-165.

Howard S. Becker. (2006). Sur le concept d'engagement. *Sociologies [En ligne], Découvertes / Redécouvertes*.

Hugues, E C. (1996). Le regard sociologique. *Essais choisis*, Ed de L'EHESS, 175-185.

Hugues, E C. (1937). Institutional Office and the Person, in *American Journal of Sociology*, XLIII, Novembre 1937, 408-410.

Jovelin, E. (2005). Bénévolat et action sociale. L'action des bénévoles auprès des personnes âgées. *Pensée plurielle*, n° 9, 101-117.

Loirand, G. (2003). Les paradoxes de la « professionnalisation » des associations sportives, in L. Prouteau (éd.). *Les associations entre bénévolat et logiques d'entreprise*, Rennes, PUR, 85-103.

Loirand, G. (2004). Professionnalisation : de quoi parle-t-on ?, in Société de Sociologie du Sport de Langue Française (éd.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 217-227.

Mignon, P. (2000). Sport, insertion, intégration. *Revue Hommes et migrations, Au miroir du sport*, Article issu du N° 1226.

Molis, A., (2013) ; Simonet, M., (2010). Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?. *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 2.

Paugam, S. (1998). Altruisme et solidarité : les logiques sociales de l'humanitaire, in Marc-henry Soulet (éd.), *Urgence, souffrance, misère*, Fribourg, Editions universitaires, 170.

Peter, J-M. (2009). L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? . *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 29-42.

Poupart, J. (1993). Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche. *Sociologie et sociétés*, 2, 93-110.

Routier, G., Soulé, B. (2010). Jouer avec la gravité : approche sociologique plurielle de l'engagement dans des sports dangereux. *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches.

STAR S. L., GRIESEMER J. R., (1989). Institutional Ecology, 'Translations' and Boundaries Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, *Social Studies of Science*, 19 (3), 387-420.

Schweyer, C. (2010). Le service civique volontaire. *Journal du droit des jeunes*, n° 294, 29-33.

Thévenot, L. (1979). Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, 3-18.

Vermeersch, S. (2004). Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole. *Revue française de sociologie*, vol 45, 681-710.

Worms, J-P. (2000). L'individu, défi et chance pour les associations. *In Projet*, n° 264.

Actes de colloque

Cordelier, B. Gramaccia, G, (dir.) (2012). Actes du colloque « Organisations, performativité et engagement », 80e congrès international ACFAS, Palais des congrès de Montréal, 17-20.

Proposition de communication pour un colloque

Becquet, V. (2010). *Faire face aux incertitudes. L'inscription du service civique dans le parcours des jeunes volontaires*. Proposition de communication, session conjointe, RT15 "Sociologie de la jeunesse", RT22 "Parcours de vie et dynamiques sociales".

Mémoire

Colin Adèle, « *Le service civique : en quoi existe-t-il un décalage entre la volonté politique de mettre en place le service civique qui vise à favoriser l'engagement citoyen et l'usage du dispositif par les jeunes ?* », mémoire de master 2 en jeunesse et prise en charge, sous la direction de Patricia Loncle, Rennes, EHESP, 2015,49p.

Texte législatifs

- Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association
- Loi Berteaux du 21 mars 1905
- Loi n° 2000-242 du 14 mars 2000 relative aux volontariats civils institués par l'article L. 111-2 du code du service national et à diverses mesures relatives à la réforme du service national
- Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique
- LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté
- Code du service national - Article L120-1 Créé par Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 - art. 8
- Ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense

Article de presse

Salamon, L. (2011). Qui s'engage en service civique ?. *Journal Réforme*, L'hebdomadaire protestant d'actualité. (14 avril 2011).

Autres documents

- CNVA, Bilan de la vie associative 2000-2002, La Documentation française, Paris, 2003.
- Commission de concertation sur la politique de la jeunesse. Reconnaître la valeur de la jeunesse. Livre Vert. Juillet 2009.
- Ferry Luc, « le service civique : pourquoi et comment ? », Rapport au Président de la République. 269 p. Septembre 2008.
- Fiche pratique « Contrôle du Service Civique dans les établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)
- Insee première, n° 1580, janvier 2016, Trente ans de vie associative.
- Plan citoyen du sport, 2015. (mesures du plan « la République en actes »)
- Rapport d'activité 2015 de l'Agence du Service Civique.
- Référentiel des missions de Service Civique Guide à destination des structures souhaitant accueillir des volontaires en Service Civique. Septembre 2011.

Webographie

- Europe1.fr
- Elysee.fr
- Insee.fr
- Injep.fr
- Legifrance.fr
- Le monde.fr
- Senat.fr
- Service-civique.gouv.fr
- Sports.gouv.fr

Table des abréviations

ASC : Agence Service Civique

BEP : Brevet d'études professionnelles

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BME : Brevet de Moniteur de Football

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CDOS 41 : Comité Départemental Olympique et Sportif du Loir et Cher

DDCSPP 41 : Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Loir et Cher

EDF : Electricité de France

JAPD : Journée d'Appel de Préparation à la Défense

SC : Service civique

SCV : Service Civique Volontaire

ZUS : Zone Urbaine Sensible

Table des tableaux

Tableau n° 1 : Les motivations des volontaires (Becquet, 2011, 34). Page 31

Tableaux n° 2 : Les profils ou groupes des volontaires en service civique inspiré de (Becquet, 2011, 33-37). Page 34

Tableaux n° 3 : Logique d'engagement des jeunes en service civil inspiré de (Becquet, 2011, 33-37). Page 35

Tableaux N° 4 : Catégorie de motivation (Halba, 2006, 285). Page 40

Tableaux n° 5 : Les types d'associations et l'intégration des volontaires (Becquet, 2011,41-43). Page 44

Tableaux n° 6 : Les cas de figures de positionnement des volontaires en service civique. Page 106

Table des notions et concepts principaux

Accompagnement : Page 84, 86

Association : Page 27, 36, 38, 41, 45

Altruisme : Page 37, 38, 39, 40

Altruisme (fiduciaire) : Page 39

Bénévole : Page 27, 30, 37, 38, 43, 46

Bénévolat : Page 12, 28, 29, 45, 46

Carrière : Page 19, 20

Citoyenneté : Page 4, 16, 20, 21, 22,

Citoyen : Page 21, 22

Engagement : Page 5, 16 à 20, 45, 87 à 90

Engagement (citoyen) : Page 16, 22, 46, 47, 52, 89 à 92

Engagement (Ethique) : Page 39, 40

Engagement (intéressé) : Page 39, 40

Fait associatif : Page 27

Insertion (professionnelle) : Page 24, 25, 27

Intégration : Page 23, 24, 43, 47

Intégration (associative) : Page

Intérêt général : Page 4, 14, 31

Logique (d'engagement) : Page 4, 5, 32 à 39, 54, 87 à 89

Motivations : Page 32, 33, 38, 40

Professionalisation (associative) : Page 28, 36, 37, 38

Table des notions et concepts principaux

Professionalisation (des armées) : Page 5, 6, 7

Profil (des volontaires) : Page 29 à 31

Recrutement : Page 77 à 82

Salarié : Page 27, 37, 43, 46, 107 à 110

Service national : Page 8, 9, 10

Service militaire : Page 9, 10

Service civique : Page 5 à 129

Service civil volontaire : Page 11, 12, 13

Sport : Page 46 à 49

Trajectoire : Page 19, 38

Usages : Page 5, 26, 49

Valeur : Page 47, 48

Volontaire : Page 5 à 129

Volontariat : Page 10, 23, 103 à 109

Table des auteurs

Arnaud P., Page 48,

Attali M., Page 48

Beaud S., Page 8, 56, 60

Becquet V., Page 4 à 55, 87 à 90, 104, 126

Becker H-S., Page 17, 18, 19, 127

Bernadeau Moreau., Page 37

Blanchet A., Page 57, 59

Boubal C., Page 4, 20

Bourdieu P., Page 36, 37

Chantelat P., Page 45

Cheroutre M-T., Page 28

Chifflet P., Page 45

Colin A., Page 10

Cordelier B., Page 17, 19

De Certeau M., Page 30, 47, 89, 114,

Demoustier D., Page 28, 29, 37, 107

Falcoz M., Page 45, 46

Ferrand-Becqman D., Page 28, 31, 36,38

Fillieule O., Page 19, 20, 30

Fleuriel S., Page 37, 38

Footé., Page 18, 19

Table des auteurs

Ghasarian C., Page 65

Goffmann E., Page 20, 58

Gotman A., Page 57, 59

Gramaccia G., Page 17, 19

Grieseimer J., Page 20

Halba B., Page 45, 46

Hamidi C., Page 25, 37

Hély M., Page 37

Hinnewinkel JC., Page 45

Hugues E C., Page 19, 106

Jovelin E., Page 38, 39

Loirand G., Page 46

Lyet P., Page 39

Mignon P., Page 23, 47, 48, 92

Molis A., Page 36, 38

Paugam S., Page 39

Peter JP., Page 24, 28, 37, 38

Poupart J., Page 57

Rogers C., Page 58

Routier G., Page 18

Schnapper D., Page 21, 22, 29, 92

Schweyer C., Page 12, 13, 22, 24, 25, 26, 129

Simonet M., Page 28, 33, 36, 37, 38, 78

Table des auteurs

Star S., Page 20

Soulé B., Page 18

Tchernonog V., Page 45

Thévenot L., Page 18

Vermeersch S., Page 28

Walter E., Page 45, 46

Weber F., Page 8, 56, 60

Tables des matières

<i>Remerciements</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Introduction</i>	4
PARTIE 1 : Recherche théorique	9
I. Le service civique : présentation historique et technique	9
1. Approche historique : du service civil au service civique.....	9
2. Les caractéristiques du dispositif	14
II. Les concepts et les enjeux phares du service civique	17
1. L'engagement au service d'un dispositif	17
2. La citoyenneté un enjeu politique	21
3. Le service civique un dispositif d'intégration	23
III. Le jeune volontaire en service civique : statut, usage et profil	26
1. Un dispositif ouvert à tous ?.....	26
2. Ambiguïté autour du statut de volontaire	27
3. Le profil des volontaires et leurs motifs d'engagement	29
IV. La sphère associative	36
1. L'espace associatif, un monde qui se professionnalise	36
2. Les motivations et l'engagement des bénévoles.....	38

3. Vers une classification des associations	41
4. L'intégration du volontaire au sein de l'association	43
V. Sport et service civique.....	45
1. Le milieu associatif sportif et la place du volontaire	45
2. Le plan « citoyen du sport »	46
3. Les valeurs du sport	47
VI. Problématique	49
VII. Choix du cadre de l'étude.....	52
1. Territoire	52
2. Choix de la population d'enquête.....	52
VIII.Hypothèses	54
Partie 2 : Recherche empirique.....	56
I. Méthodologie.....	56
1. L'entretien	57
2. L'entretien semi-directif	58
3. Les enquêtés	60
4. Construction des outils	61
5. Le traitement des données.....	63
6. Le carnet ethnographique	64
8. Posture d'enquête.....	65

II. Préambule	Erreur ! Signet non défini.
1. Etat des lieux du dispositif à l'échelle locale	67
2. L'entrée sur le terrain et la prise de contact	69
3. Lieux des entretiens.....	71
4. Limites de l'enquête	71
III. Rôle et missions de l'Etat.....	73
IV. Le service civique : Du recrutement à l'accompagnement du jeune	75
1. La connaissance du dispositif	75
2. La recherche de candidats et le recrutement des jeunes volontaires	77
3. L'apport d'un jeune volontaire en service civique dans une association sportive	82
4. L'accompagnement du jeune et le projet de formation.....	84
V. L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives	87
1. Les logiques d'engagements et les motivations des jeunes	87
2. Un réel engagement citoyen ?	90
3. La passion du sport comme motif d'engagement	93
4. L'après service civique et la transition.....	96
VI. Le jeune volontaire : un positionnement particulier	99
1. Les missions des volontaires en service civique	99
2. Le positionnement des jeunes volontaires	101
2.1 Le positionnement de type « salarié »	101
2.2 Un volontaire entre deux eaux.....	102

2.3 La conscience « volontaire »	103
2.4 Synthèse des positionnements	104
3. Entre volontariat et salariat	106
VII. Un dispositif marqué par les dérives	110
1. Dérives et détournements du dispositif	110
2. Les formations en service civique	114
2.1 Formation civique et citoyenne.....	115
2.2 La formation des tuteurs.....	117
3. Un champ associatif sportif pas assez professionnalisé	120
4. Les pistes d'améliorations.....	122
Conclusion	126
Bibliographie	130
Webographie	137
Table des abréviations	138
Table des tableaux.....	139
Table des notions et concepts principaux.....	140
Table des auteurs	142

Table des annexes

Annexe 1	1
Retro planning mémoire	1
Annexe 2	4
Fiche méthodologie	4
Annexe 3	4
Fiche d'aide à la réflexion du titre et des mots clés	4
Annexe 4	6
Fiche d'aide à la réflexion de la problématique	6
Annexe 5	8
Guide d'entretien : Jeunes volontaires en service civique	8
Annexe 6	12
Guide d'entretien tuteurs de service civique	12
Annexe 7	16
Guide d'entretien responsable des services civiques	16
Annexe 8	20
Tableau de codage des entretiens	20
Annexe 9	22
Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits	22
Annexe 10	212
Grille d'analyse vierge : Tuteur de service civique	212
Annexe 11	215
Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n°7	215
Annexe 12	222
Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n°8	222
Annexe 13	230

Grille d'analyse responsable en service civique vierge	230
Annexe 14	232
Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n° 9	232
Annexe 15	240
Grille d'analyse vierge entretiens jeunes en service civique	240
Annexe 16	243
Grille d'analyse entretiens jeunes en service civique n° 1 à n° 6	243
Annexe 17	247
Schémas sur les évolutions des dispositifs de service civil. (Becquet, 2011, 18-19) 247	

Annexe 1

Retro planning

mémoire

Retro planning mémoire

Tâches	Octobre				Novembre				Décembre				Janvier			
	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S1	S2	S3	S4	
Envoi fiche choix du tuteur																
Prise de contact tuteur																
Exploration sur le sujet																
Lectures																
Etat des lieux des lectures																
Envoi premier éléments tuteurs																
Construction problématique																
Rdv suivi tuteur																
Elaboration plan revue																
Envoi du plan de revue																
Ecriture revue de littérature																
Réflexion méthodologie d'enquête																
Rdv suivi tuteur																

Retro planning mémoire

	S41	S42	S43	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S1	S2	S3	S4
Correction après relecture																
Impression																
Rendu revue de littérature																
Amorce de contact avec les jeunes																
Ecriture du carnet ethnographique																

Tâches	Février				Mars				Avril				Mai			
Semaines	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20
Lectures																
Prise de contact avec les volontaires																
Prise de contact avec les tuteurs																
Prise de contact avec la responsable de SC																
Réalisation des entretiens																
Travail sur plan du mémoire																
Rdv tuteur																
Retranscription des entretiens																
Ecriture du carnet ethnographique																
Analyse, interprétation, résultats																
Ecriture du mémoire																
Relecture (moi + tiers)																
Correction																
Impression																
Rendu Mémoire																
Soutenance mémoire																

Annexe 2

Fiche

méthodologie

1. Outils envisagés

Les outils envisagés pour notre étude sont plutôt qualitatifs que quantitatifs. Vis-à-vis de nos questionnements et de notre question de recherche, il sera plus intéressant de privilégier une interprétation qualitative qui sera plus significative qu'une analyse chiffrée.

Je pense donc utiliser deux outils pour construire mon étude. Tout d'abord, je ne peux pas observer des jeunes car cela serait trop chronophage. C'est pourquoi, je vais favoriser la mise en œuvre d'entretiens semi-directifs avec des jeunes volontaires. L'analyse de leur propos et de leurs discours nous permettra de mieux comprendre les réelles motivations de leur engagement.

L'utilisation d'un carnet ethnologique sera également intéressante car cet outil me permettra d'avoir un recul réflexif sur ma double position (chercheur-volontaire). Ainsi, je pourrai noter toutes mes observations et ressentis liés à notre questionnement de recherche. La rédaction de ce carnet s'effectuera une fois par semaine.

2. Public cible

J'ai pour objectif de réaliser au moins huit entretiens avec des jeunes en service civique et deux, voire trois, entretiens avec des tuteurs de services civiques afin de pouvoir nuancer mes propos. Enfin, je souhaite rencontrer la responsable des services civiques sur le département du Loir-et-Cher afin d'avoir une vision plus globale et de pouvoir discuter de mes questionnements.

3. Territoire d'action

Je vais me concentrer sur le département du Loir-et-Cher afin d'avoir un cadre précis. Il faut préciser que ce territoire est plutôt rural et qu'il faudra prendre en compte cette observation dans le cadre de l'analyse.

4. Structure

Je vais aller à la rencontre de jeunes volontaires en service civique évoluant dans des associations sportives dans le département du Loir-et-Cher. Il faut noter que beaucoup d'associations accueillant des volontaires sont des associations sportives ayant comme pratique sportive le football.

Annexe 3

Fiche d'aide à la réflexion du titre et des mots clés

Mots clés - Titres provisoires

<p>Mots clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Service civique • Associations sportives • Volontariat • Travail • Engagement • Usages • Motivations • Intégration • Citoyenneté
<p>Titres provisoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les associations sportives, un espace d'engagement pour les volontaires en service civique : Entre enjeux, stratégies, représentations et usages</i> • <i>L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives : Entre motivations, usages et dérives</i> • <i>Les associations sportives, un espace d'engagement pour les jeunes volontaires en service civique</i> • <i>Les usages du service civique faits par les jeunes volontaires dans les associations sportives</i> • <i>Le service civique dans les associations sportives : Les volontaires flirtent entre travail et volontariat</i> • <i>Le service civique dans le champ associatif sportif : Des usages et motivations différenciés</i> • <i>L'usage du service civique fait par les jeunes volontaires dans les associations sportives : Entre dérives, flous et représentations</i>

Annexe 4

Fiche d'aide à la réflexion de la problématique

Problématiques

La problématique part d'une question initiale qui peut évoluer.

- Que recherchent les volontaires dans les associations sportives à travers leurs expériences du service civique ?
- Quels sont les usages du service civique faits par les jeunes volontaires dans les associations sportives ?
- Comment les jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives utilisent cette politique publique ?
- Les usages du dispositif faits par les jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives peuvent être en accord, ou non, avec les enjeux de cette politique publique ?
- **En quoi l'espace associatif sportif peut être le lieu d'un décalage entre une volonté politique de mettre en place un service civique et son réel usage par les jeunes ?**

Annexe 5

Guide d'entretien : Jeunes volontaires en service civique

Guide d'entretien : Jeunes volontaire en service civique

L'entretien dure environ 45 min à 1 heure. L'anonymat est garanti et préservé.

Thème : Présentation

- Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?
- Prénom, âge, sexe
- Vie professionnelle - emploi
- Diplôme, cursus scolaire, parcours de vie

Thème : Le service civique

- Comment avez-vous connu le service civique ? Par qui ?
- Pourquoi le service civique à ce moment de votre parcours ? Qu'est-ce que ça représente pour vous ?
- Pourquoi avoir choisi ce dispositif ?

Thème : Missions et structure du volontaire

- Présentation structure
- Son fonctionnement ? (salariés, bénévoles, d'autres volontaires ?)
- Quelles sont vos missions en tant que volontaire ?
- Quel est votre rôle au sein de votre structure ?
- Vous travaillez en équipe ? seul ?

Thème : Rôle et statut du volontaire

- Comment qualifieriez-vous votre rôle ? (Plutôt bénévole, salarié, volontaire ?)
- Comment vous considèrent les autres personnes de la structure ? (intérêt, délaissement, accompagnement...)
- Vous considérez le service civique comme un vrai travail ou un engagement bénévole/ citoyen?
- Est-ce que votre structure est dépendante de vos missions ? Peut-elle fonctionner sans vous ?
- Vous apportez une plus-value ?
- Vous avez rencontré des conflits ? Pour quelles raisons ?

Thème : Motivation et raison de l'engagement

- Pour combien de temps êtes-vous engagé en service civique ?
- C'était une volonté de votre part de vous engager dans ce dispositif ?
- Pourquoi vous vous êtes engagé dans ce dispositif ? Qu'est-ce qui vous a motivé ? (L'expérience, la gratification ? Confirmer une orientation, l'idée de rendre service ?) (identifier la logique d'engagement)
- Qu'est-ce que ça représente pour vous cet engagement dans un dispositif comme le service civique ?
- Quelles sont vos attentes par rapport à votre engagement ?
- Comment définiriez-vous l'engagement ?

Thème : Citoyenneté

- Est-ce que vous avez l'impression de rendre service par le biais du service civique ?
- D'avoir un réel rôle civique ou citoyen ? De servir l'intérêt général ?
- Vous en avez conscience ou pas du tout ?

Thème : L'environnement associatif

- Pourquoi avoir choisi l'environnement associatif sportif ? Était-ce volontaire ?
- Qu'est-ce qui vous a donné envie de choisir le sport plutôt qu'un autre domaine ?

Thème : Service civique et sport

- Qu'est-ce qui vous plaît dans le sport ? Les valeurs du sport vis-à-vis de votre engagement ? Vous pensez que ça joue un rôle ? L'ambiance « sportive » ?
- Vous pratiquez vous-même un sport ? Lequel ? Cela a influencé votre choix ?

Thème : Insertion / intégration du volontaire

- Est-ce que cela facilite votre insertion/intégration ? (sociale-professionnelle)
- Comment avez-vous été recruté ? Avez-vous passé un entretien ? Envoyé un CV ? Une lettre de motivation ? Comment cela s'est-il passé ?

- Comment s'est passée votre intégration dans la structure ? Avez-vous rencontré des difficultés ?
- Et maintenant ? Quels sont vos relations avec les membres avec qui vous êtes amené à coopérer dans le cadre de tes missions ?

Thème : Après le service civique ?

- Quels sont vos projets pour l'avenir ? Vous voulez vous insérer professionnellement ? Reprendre des études ?
- Vous pensez que votre service civique va vous ouvrir différentes possibilités ?

Thème : Point + et -

- Quels sont pour vous les points positifs de cette expérience ?
- Les points négatifs ?

Thème : Droits du service civique

- Est-ce que vous avez connaissance des différents droits qui sont les vôtres en tant que volontaire en service civique ? (Jours de congé, avantages : chèque Clarc, transport TLC ...)

Thème : Le mot de la fin

- Avez-vous des questions ou un mot, quelque chose à rajouter pour conclure ?

Annexe 6

Guide d'entretien tuteurs de service civique

Guide d'entretien : Tuteur service civique

L'entretien dure environ 35 min à 45 min. L'anonymat est garanti et préservé.

Thème : Introduction

- Poste
- Mission
- Structure

Thème : Intérêt du service civique

- Comment avez-vous découvert l'existence du service civique ?
- Pourquoi vous-a-t-il intéressé ?
- Sur quel(s) type(s) de mission(s) avez-vous proposé un service civique ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui vous a poussé à réaliser cette démarche ?
- Pourquoi avoir choisi d'utiliser ce dispositif dans votre structure ?

Thème : Le recrutement

- Est-ce que c'est vous qui avez procédé au recrutement du jeune ?
- Comment vous a-t-on accompagné dans ce recrutement ? (la DDCSPP)
- Avez-vous reçu beaucoup de candidatures ? (quels profils ?) Comment s'est-il passé ?
- Quel(s) genre(s) de profil(s) recherchez-vous ? (diplômé ? sans diplôme ? autre ?)

Thème : L'apport d'un jeune en service civique

- Que vous apporte un jeune en service civique dans votre structure ? (Main d'œuvre supplémentaire ?)
- Cela vous prend-il beaucoup de temps sur votre temps de travail ?
- Est-ce que cela a un impact positif sur vos activités et votre fonctionnement ?
- Est-ce que vous seriez prêt à accueillir à nouveau un service civique ? Si oui, sur quel(s) type(s) de mission(s) ?

Thème : Accompagnement du jeune

- Comment accompagnez-vous votre jeune en service civique ?
- Quelles méthodes utilisez-vous afin de l'accompagner au mieux ?
- Quelles stratégies employez-vous ?
- La formation des tuteurs vous a-t-elle aidé dans l'accompagnement pédagogique ?
- Est-ce qu'elle garantit, selon vous, un bon suivi des jeunes ?
- Que faudrait-il faire pour l'accompagnement des jeunes soit de qualité ?

Thème : Frontière travail / volontariat

- Est-ce que, pour vous, le statut de volontaire du jeune est suffisamment clair ?
- Comprenez-vous que les jeunes aient du mal à se positionner par rapport à ce statut de volontaire ?
- Considérez-vous le service civique comme un réel engagement citoyen ou comme un travail ?
- C'est parfois dur de faire la distinction ? La limite est parfois fine non ?

Thème : Insertion / intégration :

- Est-ce que vous pensez que le service civique est un outil qui favorise l'insertion des jeunes ?
- Comment pourrait-il favoriser leur insertion ?

Thème : Usage du dispositif

- Est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a un décalage entre l'usage du service civique fait par le jeune et les objectifs du dispositif ?

Thème : Champs sportifs

- En Loir-et-Cher le sport est le domaine dans lequel le SC est le moins développé ?
- Pensez-vous que le champ sportif devrait plus utiliser ce dispositif ? Pour quelles raisons ?
- Que pourrait apporter ce dispositif aux associations sportives qui l'utilisent ?

Thèmes : Remarques

- Est-ce que vous avez des remarques à faire sur le dispositif du service civique ?
- Des modifications à apporter au dispositif ?

Annexe 7

Guide d'entretien responsable des services civiques

Guide d'entretien : Responsable du service civique sur le département du Loir-et-Cher

L'entretien dure environ 45 min à 1 heure. L'anonymat est garanti et préservé.

Thème : Introduction

- Comment êtes-vous arrivé à ce poste de responsable du service civique ? (Parcours pro + parcours universitaire, diplômes, postes antérieurs)
- Quelles sont vos missions en tant que responsable du dispositif ?

Thème : Service civique objectifs

- Avez-vous des objectifs de développement dans le département ? (Objectifs chiffrés ?) Quelles sont les axes de développement ? Y-a-t-il un public cible ? Avez-vous des directives régionales ? Nationales ?
- Comment évaluez-vous le dispositif ? (Statistiquement ? plus de jeunes en service civique ?) Quels sont vos critères ?

Thème : Accompagnement des structures

- Comment accordez-vous l'autorisation d'accueillir un service civique à une structure ? Quels critères doit-elle remplir pour bénéficier de ce dispositif ?
- Comment vérifiez-vous le respect du cadre du service civique ? Est-ce basé sur la confiance ?
- Pourquoi la formation des tuteurs est importante ? En quoi consiste-t-elle ? Garantit-elle le bon suivi des jeunes ? Est-ce suffisant selon vous ?
- Avec quels outils accompagnez-vous les jeunes ? (guide, mission locale...)

Thème : Insertion, intégration

- Pensez-vous que le service civique est un outil qui favorise l'insertion et l'intégration des jeunes ? (socialement et professionnellement)
- Comment peut-il favoriser cela, par quels moyens ? Pour quels motifs favoriserait-il cela ? Par l'engagement ?
- Avez-vous perçu une évolution depuis la création du service civique ? (cf. emploi jeune)

- Insertion : chiffres, statistiques sur l'après service civique ?
- N'y-a-t-il pas un décalage entre l'usage du service civique qui est fait par les jeunes et les objectifs du dispositif ?

Thème : Citoyenneté

Les jeunes s'engagent avant tout dans un intérêt personnel. Mais ils ont aussi la vocation de rendre service sans réellement en avoir conscience car ils utilisent le service pour servir leurs propres intérêts.

- Qu'en pensez-vous ?
- Les objectifs prioritaires selon l'État sont :

1. servir l'intérêt général (exercer sa citoyenneté)
2. engagement des jeunes

Mais sont-ce les objectifs prioritaires du point de vue des jeunes selon vous ?

Thème : Statut du volontaire

- Lors des entretiens, j'ai remarqué que les jeunes ont du mal à se définir comme volontaire en service civique ? Comment expliquez-vous cela ? (salarial)
- Il y a un flou autour du statut pour les jeunes et les structures ? Existe-t-il des moyens précis pour définir clairement le statut ?
- Les horaires ne sont pas toujours respectés, il y a beaucoup de laxisme et cela profite à la structure ? (travail déguisé?) Quelle évaluation ?

Thème : Le service civique : Du travail ou du volontariat ?

- Un volontariat qui peut dériver vers du travail ? Les volontaires utilisent un langage du monde du travail : Je vais au travail, je bosse, je vais au boulot.....
- Le volontariat est très marqué par le travail. Certains se considèrent comme salariés ? Comment expliquez-vous ce phénomène ?
- Le recrutement : (Les jeunes recrutés avec les outils du monde du travail ?) Discrimination à l'accès au service civique, différents publics cibles : ZEP.
- Vous ne pensez pas que c'est du travail déguisé ?

Thème : Les associations sportives

Le champ sportif

- Les structures qui accueillent le plus de jeunes en service civique sont les clubs de football? (Objectif de développement, le football principal utilisateur du dispositif ?) Pourquoi selon vous ?
- Ils ont peu de débouchés car les clubs utilisent le service civique pour développer leur club...
- Ils se retrouvent à chercher des formations ou....
- Les jeunes qui s'engagent dans le sport : sportifs eux-mêmes, passionnés, vocation professionnelle...
- Valeurs du sport = valeurs de l'engagement du service civique

Thème : Remarques

- Est-ce que vous avez des remarques à faire sur le dispositif du service civique ?
- Comment informez-vous les jeunes ?
- Moyens de communication à propos du service civique ?
- Pensez-vous que des améliorations soient nécessaires à ce dispositif ?

Annexe 8

Tableau de codage des entretiens

Tableau de codage des entretiens

Entretiens Jeune	Sexe (H/F)	Prénom	Age	Structure	Pratique sportive de la structure
Entretien n° 1	M	Dorian	20 ans	Association gérante football	Football
Entretien n° 2	M	Dan	19 ans	Club de football	Football
Entretien n° 3	M	Edouard	22 ans	Club de football	Football
Entretien n° 4	M	Martin	22 ans	Association sportive	Sport scolaire
Entretien n° 5	M	Alexis	19 ans	Club de football	Football
Entretien n° 6	M	Samir	23 ans	Club de football	Football
Entretiens tuteur	Sexe	Prénom		Structure	Autres
Entretien n° 7	M	Brice	X	Association sportive	Tuteur
Entretien n° 8	M	Arthur	X	Association à caractère sportif	Tuteur et représentant du mouvement sportif
Entretien responsable service civique	Sexe	Prénom		Structure	Autres
Entretien n° 9	F	Carine	X	Etat	Mise en œuvre de la politique publique

Note : Par soucis de précaution et afin de garantir l'anonymat des personnes interrogés, nous leur avons attribué un prénom de substitution.

Annexe 9

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

**Entretien n°1 : Dorian - Jeune volontaire en service civique – 57 minutes –
02/03/17**

*Structure : Association sportive Âge : 20 ans : Lieu de l'entretien : Salle de réunion de la
Maison des sports (Notre lieu de stage)*

Bon, l'idée c'est dans un premier temps que tu puisses te présenter rapidement

Ouais

Qu'est-ce que tu as pu faire par rapport à ton parcours scolaire, par rapport à ta situation professionnelle, présenter ton parcours dans les grandes lignes ?

D'accord oui

Après si j'ai des détails à te demander je n'hésiterais pas.

Oui oui vas-y, pas de problème, donc bah moi j'ai commencé comme tout le monde à l'école maternelle, normal tu vois, après je suis allé au collège à X quatre ans du coup

Ouais

Donc ça m'a donné le diplôme du brevet des collèges, ensuite je suis parti sur un sur un CAP agent de sécurité. Ce n'était pas ça du tout que je voulais faire de base, je voulais déjà aller dans le sport. J'ai pas trouvé et ce que je voulais ça a pas pu se faire, donc du coup je suis parti sur un cap agent de sécurité de deux ans au lycée Ampère à X. Donc suite à ça, je suis reparti sur un brevet professionnel agent technique prévention et sécurité, j'ai arrêté au bout de huit mois parce que c'était vraiment pas pour moi la sécurité tu vois, donc j'ai essayé dans le sport, j'ai essayé de voir ce que je pouvais faire et puis du coup j'ai travaillé un an en tant que salarié dans une boîte de sécu comme j'avais un diplôme autant qu'il serve. Et puis du coup euh j'ai fait un entretien pour être salarié dans un club de foot. Euh au final ça c'est pas fait et donc le club m'a parlé du service civique, donc j'avais déjà entendu parler dans une mission locale tu vois

Donc tu as pris connaissance du service civique par euh ?

Par la mission locale, oui elle m'en avait parlé euh c'était soit le service civique soit l'emploi club, on était parti sur l'emploi club évidemment, on avait dit au cas où si ça marche pas y'a le service civique au X tu vois, donc j'avais postuler pour les deux j'avais fait un rendez-vous au X au cas où ça marchait pas avec le club et j'ai bien fait parce tu vois avec le club ça a pas marché. Du coup j'ai eu un entretien avec un responsable de pôle, donc c'est celui qui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

s'occupe de la partie, on va dire Ressources humaines quoi, donc euh ça l'a fait j'ai eu un rendez-vous au mois de juillet de l'année dernière et au mois d'août je savais que j'étais pris donc du coup ça me permet de travailler dans le foot tu vois, de rencontrer des personnes, je suis aussi arbitre, donc en plus je vois beaucoup de monde les week ends, donc ça me permet de travailler dans ce que je veux avec des jeunes des moins jeunes, des adultes

Et tout à heure tu m'as parlé au début de ton parcours, après le brevet c'est ça, tu voulais t'orienter directement vers le sport, tu voulais faire quoi à l'origine ?

A l'origine je voulais aller en section sportive et puis euh j'ai pas pu faire les tests parce que je me suis blessé à la cheville j'ai eu une entorse donc du coup j'ai pas pu passer les tests et quand ça allait mieux, c'était trop tard

Ouais

Donc du coup ça m'a un peu ennuyé, y'avait ça et la section sportive et la section arbitrage, j'allais faire les deux car les deux me plaisaient joueur ou arbitre peu importe, ça s'est fait que tu vois deux ans après j'ai fait l'arbitrage bon bah du coup je suis pas dans une filière je me suis présenté j'ai été reçu quand même tu vois donc c'est à partir de ce moment-là que j'ai un peu pataugé je savais pas où j'allais

C'est à ce moment-là que tu as décidé de de d'opter pour une formation d'agent de sécurité ?

Ouais d'agent de sécurité ouais car au niveau contact au niveau surveillance et tout tu vois je le sentais bien

Tu voulais le faire dans un domaine particulier ce métier d'agent de sécurité ?

Oui j'étais ouvert à tout, j'ai fait de la sécu privée comme de la sécu publique, j'ai été à X, j'ai fait des sites CVO donc des sites classés tu vois et tout, j'ai fait, quand on a eu les attentats j'étais en doublon sur des sites un peu à risques, j'ai vraiment tout fait puis au bout d'un moment tu te rends compte que c'est pas pour toi tu vois, je suis trop jeune je pense pour faire de la sécurité toute ma vie, j'ai envie de faire autre chose surtout, j'ai pas envie de me dire à 40 ans ouais c'est pas ça que je voulais faire

Et donc c'est ça qui t'as redirigé vers la mission locale ?

Oui c'est moi qui ai pris contact avec une mission locale

Donc c'était à ton initiative ?

Oui c'est à mon initiative enfin j'en ai entendu parler

D'accord

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et puis au départ je savais pas du tout ce que c'était pour être honnête j'en avais un peu rien à foutre tu vois je me disais ouais une mission locale ça m'intéresse pas, puis au final quand j'ai su ce que c'était ouais je me suis dit ouais bah non tu vois j'aurai mieux fait de me pencher dessus dès le début j'aurais peut-être gagné du temps donc on a fait aussi des tests parce que j'étais dans le flou

Par rapport à ton orientation ?

Ouais par rapport à mon orientation donc elle m'a fait des tests donc y'a des métiers ressortis dont quelques-uns avec des métiers, travailler dans la jeunesse ou dans le sport parfois les deux ensembles donc c'est là que j'ai entendu parler du service civique au X et que je me suis dit que ça pourrait être une bonne chose ne serait-ce que pour rencontrer du monde et que peut-être que par la suite mon emploi club il aboutisse à quelque chose parce que en plus tu vois en ce moment j'ai pas mal de clubs qui me disent ça pourrait nous intéresser pour l'année prochaine ils voient comment je suis avec leurs jeunes comment je suis quand j'interviens puisque ça m'arrive d'animer des séances donc euh pour l'instant on va dire que le service civique c'est un pied à l'étrier quoi, à moi de mettre de le deuxième pied et d'enclencher quoi tu vois

Donc euh vraiment le service civique à ce moment-là de ton parcours de changer de voie de choisir une nouvelle orientation

Exactement c'est vraiment changer complètement totalement mais aussi vers un truc qui me plaît

C'est un moyen réorienté vers une autre voie

Et il tombe parce tu vois c'est une opportunité d'être au X là-bas

Ok, est-ce tu peux présenter ta structure, je sais que c'est au X, comment elle fonctionne ? Est-ce qu'il y a des salariés, des bénévoles, fin un peu le fonctionnement général puis je rebondirais si nécessaire

Donc on est euh y'a euh donc on est 5, 6, 7 salariés à tenir donc je me compte dedans, euh y'a deux secrétaires, donc une qui a la comptabilité et une autre à l'accueil compétition voilà, donc chacune deux missions bien différentes, après on est, on a des conseillers techniques, donc sur plusieurs parties, euh on a X qui est sur le foot développement, donc lui il s'occupe des nouvelles pratiques, tout ce qui est foot urbains, euh foot sur la place tu vois, le soccer et tout, lui il est dans le développement de ces nouvelles pratiques, on a X lui il est sur le plutôt le foot féminin le développement du foot féminin et le parcours d'excellence sportive donc lui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

il s'occupe il suit les sections sportives, il s'occupe des parcours d'excellence sportives, il suit les jeunes, pour après les emmenés vers une section sportive à X. Ensuite on a X, lui il intervient dans les clubs, il fait des séances, euh, il aiguille un peu les éducateurs sur comment faire

Un rôle de formateur

Ouais en gros c'est ça , on a X qu'est agent technique qu'est agent technique qu'est sous la houlette de X qui suit un peu les trucs il est aussi employé au Blois foot et donc après y'a moi en service civique

Et donc toi tes missions en services civiques ?

Moi mes missions c'est de faire le suivi des élèves au niveau médical donc tout ce qui est prise de rendez-vous chez le kiné quand ils ont besoin de médecins ou quand faut les emmener c'est moi qui m'en occupe

Pour la section sportive

Pour les deux sections sportives ça veut dire que je m'occupe de celle de X et celle de X donc ça fait pas mal de jeunes à gérer quoi parce que bon bah du coup tous les weekend y'a des bobos y'a des trucs y'a des chouettes donc y'a toujours besoin de voir le kiné le lundi ou le médecin le mardi

Ouais

Donc ça c'est moi qui m'en occupe vraiment, je suis tout seul, c'est à moi d'aller prendre les informations auprès des deux qui travaillent à la section sportives d'X, y'a deux gars à tenir là-bas, qui s'en occupe, après la section X ils appellent X puis X me le dit et moi, c'est à moi après de gérer par rapport à leur emploi du temps à celui du kiné

Ça c'est une de tes premières missions ?

Ouais c'est une de mes premières missions après celle qui est la plus importante et qui m'englobe le plus de temps je vais dire que c'est celle du programme éducatif fédéral c'est vraiment moi qui le met en place dans le Loir-et-Cher. Donc le programme éducatif fédéral c'est un programme de la euh fédération française de football

Ouais

Donc qui est mis en place dans les clubs, donc chaque club fait la demande en fait, t'es pas obligé du coup de la faire, nous moi déjà mon premier but c'est d'identifier les jeunes qu'étaient pas inscrits avec des jeunes parce que ça se ça se présente beaucoup pour les jeunes, c'est un programme qui est pour les jeunes, donc euh moi ma mission au tout départ

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

c'est les clubs qui sont pas inscrits essayer de les faire rentrer dans le processus. Plus t'as de clubs mieux c'est du coup, après euh le développer au sein des clubs parce c'est vrai que y'a des clubs qui adhèrent mais euh le classeur parce on te donne un classeur à chaque club et à chaque référent chaque club a un référent quelqu'un qui s'en occupe

Ouais

Et donc à chaque club on donne un classeur, et donc à partir de là euh le référent il met enfin il essaye de mettre ça en place euh dans son dans son club mais comme X peut faire quand il part en séance moi ça m'arrive ça m'est arrivé hmmm ouais je suis allé dans une vingtaine de clubs où je discute avec les éducateurs euh avec les référents club et où je leur dis ce qu'ils peuvent faire parce que des fois ils ont pas d'idées ils disent ouais mais comment je peux faire ça ça ça bah c'est à moi de leur apporter les outils nécessaires pour qu'ils puissent le développer au sein de leur club

Ca c'est ta grande mission finalement de service civique ?

Ouais voilà , tu vois ce matin ce matin je t'ai parlé d'une visioconférence c'était ça, on s'est réuni tous les district les six districts plus la ligue du centre de football on a en parlé , on fait notre bilan du mois, on dit ce qu'on a fait ce qu'on n'a pas fait euh comment on le ressent au niveau des clubs parce que c'est vrai que bah nous je vois y'a des districts comme le Cher, lui il nous a dit bah moi je sens que les clubs inscrits sont pas réceptifs, moi c'est un peu pareil, nous on a beaucoup de clubs dans le Loir-et-Cher, d'ailleurs on est le X qui bougeons le plus dessus, mais euh a contrario euh j'ai pas beaucoup de retour ni rien donc euh tu vois grâce à ça ce matin je vais sur le site officiel et le site facebook, on va republier quelque chose pour faire bouger les clubs parce c'est vrai que les clubs bougent pas tellement suite à ça. Pourtant on fait des choses tu vois, on met une journée PEF le 3 mai on invite des clubs, on va travailler sur différentes thématiques parce les le PEF si tu veux il est sur trois thématiques, fin sur six, la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, l'arbitrage et la culture foot donc c'est vachement large pour les ,pour les clubs, ils peuvent bien travailler dessus mais faute de temps faute de personne et pi' manque d'envie sûrement aussi je pense ils le font pas. Donc mon but c'est d'aller titiller les clubs et de les bouger que pour ça bouge dans leur club

Donc ça c'est ta grande mission tu en as d'autres qui sont complémentaires ?

Bah après vraiment je suis, je peux ratisser large tu vois parce que des fois je peux aider X comme X comme euh comme X euh je sais que l'autre X il avait besoin sur l'urban-foot donc

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

avec euh pratique futsal des non licenciés il m'a demandé je suis venu j'ai fait une activité sur les règles du jeu en futsal. Voilà c'est pas ma mission mais quand tu me demande je le fais parce bah à partir du moment où ça parle football ça m'intéresse donc si ça m'intéresse je vais te trouver un truc, là euh X l'autre fois il avait besoin de moi sur une séance à X, je suis venu l'aider tu vois, c'est vachement large après mais au but du but moi c'est le suivi du PEF dans le département.

Donc si j'ai bien compris tu travailles d'un côté seul on va dire sur le PEF donc tu considères que tu travailles plus en équipe ou seul ?

Je suis seul mais je suis beaucoup épaulé quand même tu vois a contrario c'est, je suis un peu laissé dans le bain mais je suis toujours suivi d'une manière ou d'une autre il faut que je fasse des comptes-rendu il faut que je dise ce que j'ai fait où je suis allé, quand, qui j'ai vu, faut que je rende compte quoi, qu'ils aient ? L'impression que ça bouge vraiment. Donc ils me laissent carte blanche mais d'un côté ils gardent un œil sur moi. Ce qui est bien parce que peut-être que s'il le faisait pas, ouais bon bah ça va tu vois je suis pas obligé donc quelque part ça m'oblige moi aussi à tirer le meilleur de moi-même sur le fait que si je fais rien eux ils vont le voir et ma mission finalement elle aura servi à rien

Tu te sens vraiment bien intégrer dans le système ?

Ouais ça a été assez vite l'intégration parce qu'on a une passion commune au final donc tu parles des mêmes choses tu as les mêmes ressentis tu as les mêmes envies t'as le même vécu, le lundi tu te racontes ton match du week-end comment ça s'est passé etc etc et puis si tu as besoin d'aide sur n'importe quoi tu, tout le monde peut aider tout le monde vraiment donc eux, ouais je dirais que je suis bien intégré dans l'équipe après des fois je t'avoue que le fait d'être en service civique tu te sens un peu mis à l'écart sur certaines choses, par exemple les réunions les grosses réunions où toi t'as pas besoin de venir tu te dis ouais bon bah voilà si, c'est pas que te sens rejeté mais tu sens que t'es qu'un service civique, t'aimerais avoir plus de responsabilités, alors après bon bah on peut pas tout avoir forcément

Justement sur ton rôle comme dans ta structure y'a aussi des bénévoles, des salariés ?

Ouais y'a des bénévoles bien sûr, alors les bénévoles pour faire court en fait ils sont là pour nous épauler sur euh je vais te dire un truc par exemple, on a besoin de faire une commande de goûter, là tu vois cet été, enfin cet hiver on a fait des plateaux futsal, on avait besoin de faire des commandes et bah c'est des gens qui font parties qui font parties de la commission qui le font pour nous, on leur envoie un mail, on leur dit combien on a besoin et eux clac ils

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

commandent, ça peut être avec des maillots, mais je te parle de goûter ça peut être du matériel, des maillots, ça peut être avec la voiture

Ils vous assistent en gros ?

Ouais voilà

Et par rapport à cet environnement où t'as des salariés, des bénévoles, tu te considères, comment tu te considères plutôt comme un salarié, un bénévole ou vraiment en tant que volontaire

Bah enfaite en fonction de la situation ça peut, bah euh par rapport aux trois mots que tu m'as donné je les ai retrouvés dans plusieurs situations différentes, par exemple aujourd'hui je travaille en visioconférence euh je suis en train de mettre en place une diapo j'ai appelé plusieurs clubs, là aujourd'hui c'est vraiment le travail, quand j'accompagne euh X sur l'urban comme je t'ai dit tout à l'heure, c'est plus du volontariat, il me demande tu vois je suis pas obligé, là c'est moi je suis volontaire pour y aller pour aller l'aider, et puis euh le troisième c'était du bénévolat tu m'a dit

Ouais

Bah oui ouais ça m'est arrivé le dimanche matin par exemple quand y'a des rassemblements et tout voilà où là je sais que c'est pas une journée où je suis payé rien du tout, bah j'y vais quand même parce que ça me fait plaisir donc euh

Tu te retrouves finalement dans ces trois statuts ?

Ouais

Et la plupart du temps tu te considères vraiment comme les autres salariés, un vrai salarié de ta structure ?

Oui, ouais quand même

Tout à l'heure, tu disais tu te comptes comme un salarié

Ouais je me considère comme un salarié parce ça arrive qu'ils me demandent des choses qui savent pas qu'ils me posent des questions et tout donc ils ont réussi quand même à m'intégrer comme un salarié

Donc pour toi, c'est un vrai travail ?

Pour moi oui, oui et je pense que après ça dépend de tes missions mais moi par rapport aux missions que j'ai, je pense que par exemple si c'était les missions qu'on donnait à un autre salarié ça lui ferait trop donc ils ont vraiment besoin de quelqu'un pour ces missions là

Est-ce que tu sais dans le service civique, on nous parle de l'engagement citoyen et qu'on doit s'engager, on doit produire un engagement citoyen, donc toi c'est plutôt t'es plutôt dans ce côté de l'engagement citoyen, ou alors pas du tout comment tu vois la chose ?
Est-ce que tu considères que ce que tu fais c'est un engagement citoyen ou alors plus du travail à proprement parler ?

C'est plus un engagement citoyen sur le fait que je travaille beaucoup avec des jeunes, donc ça fait donner de son temps, moi pour moi c'est, tu me paierais ça me, je vais pas dire que ça me dérangerait pas mais je le vois pas le côté boulot en fait là-dedans parce c'est vraiment euh c'est vraiment une passion donc

Le fait d'être engagé citoyennement par rapport à ton contact avec les jeunes ?

Voilà donner de mon temps, le contact que j'ai avec les jeunes, leurs sourires, leur bonne humeur tu vois bah c'est mon ouais c'est mon truc à la fin de la journée qui me dit que voilà j'ai réussi ma journée, je le fais pas pour l'argent quand je vais sur un terrain je me dis pas faut que je fasse tant d'heures, voilà, j'y vais parce que ça me fait plaisir, parce je sais que je vais rencontrer des gens sympatiques, des jeunes qui vont être réceptifs à ce que je fais donc c'est un engagement pour les jeunes, je vais même aller plus loin, pour le football pour le football amateur, pour le football en France, le développement, les jeunes que je vois aujourd'hui, les valeurs que je veux leur inculquer sur du fair-play sur du dire bonjour à votre entourage c'est un peu grâce à moi que dans 10-15 ans on dira bah tiens c'est une bonne équipe, c'est chouette tu vois, j'ai pas un rôle exceptionnel mais le peu que je fais moi ça me suffit

D'accord, et ta structure donc le X est-ce qu'elle est dépendante de tes missions ou est-ce qu'elle peut fonctionner sans toi ?

Elle pourrait, elle pourrait, elle peut fonctionner sans moi, sans moi, fonctionne même sans moi, parce que c'est vraiment un projet qui vient de la fédération française de football, ça se greffe, euh nous on le pilote mais euh c'est pas le X qui a mis ça en place et c'est pas quelque, si demain par exemple le PEF part, le X aura plus besoin, aura de besoin de personne, ils auront plus besoin de service civique, là c'est parce que c'est vraiment une mission qui leur nécessite quelqu'un qui s'en occupe à tenir donc c'est que pour qu'un service civique

C'est une plus-value finalement ?

Exactement c'est le fait de dire qu'on a un service civique qu'on a un emploi, et il fait des missions, malgré tout je bouge je fais pas mal de choses

Et dans ta, dans tes différentes missions, dans le service civique est-ce que t'as déjà rencontré des conflits dans ton travail ou ?

Ça arrive, ça arrive parce que euh hum je vais, j'allais dire une bêtise, j'allais dire quand tu parles de foot t'es toujours en conflit mais quand tu parles d'un débat d'un sujet y'a forcément des conflits alors après c'est pas des conflits qui amènent à élever la voix ou quoi parce que on essaye de faire les choses normalement calmement mais ça peut arriver qu'on soit en contradiction mais si tu veux nos contradictions à chaque fois on en tire le meilleur

Donc finalement c'est... ?

Ouais on prend des idées de chacun au final on fait quelque chose qui tient vraiment la route moi quand je mets quand je mets quelque chose en place j'hésite pas à passer par deux voire trois personnes

Donc t'as pas rencontré de conflits par rapport à ton statut de volontaire ?

Non non ça a été alors des fois oui j't'avouerai que euh y'a deux trois trucs qui t'énervent y'a deux trois choses qui t'agacent j'aimerais bien être plus libre mais comme je te dis est-ce que la liberté est-ce que je m'en servirais a bon escient pas sur le fait de savoir que y'a quelqu'un derrière moi ça me fait du bien aussi parce que je suis jeune, parce que je connais pas tout et parce euh on a toujours besoin d'être d'être un petit peu aiguillé mais sur le fait, initialement ce que tu me dis euh ouais on prend, après on peut pas parler de conflits on peut plutôt parler de débat

D'accord, donc là tu es engagé pour combien de temps ?

Jusqu'à fin mai

Tu as commencé en septembre ?

Oui

Du coup, c'est une vraiment volonté de ta part de s'engager dans le dispositif ?

Oui c'était pas le fait de me dire il faudrait que je trouve quelque chose pour travailler

D'accord

C'est vraiment

T'étais pas dans une situation où tu avais un besoin de travailler ?

Oui bah si, mais au départ ce qui a primé c'est parce vraiment quoi j'ai regardé j'fais ouais ça m'aide bien je vais travailler, ce que j'ai regardé quand j'ai vu, ouais c'est bien rémunéré et ça va me plaire

Mais est ce que toi financièrement tu en avais besoin ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Non parce que j'aurais pu continuer la sécurité, ouais j'ai quitté ma boîte où j'étais j'aurais pu très bien pu encore aujourd'hui j'aurai

Oui tu n'étais pas dans le besoin

Non non non je le savais très bien, j'avais dit à ma patronne que voilà euh tel jour à telle date je pouvais plus parce que je commence autre chose donc euh ouais j'avais un emploi j'avais un c'était un CDD mais qui était renouvelé constamment donc encore aujourd'hui si je voulais je serais dans la même boîte à faire de la sécurité donc c'est vraiment moi qui me suis dit le service civique euh soit tu le fais et tu vas au bout et tu te donnes ta chance comme je t'ai dit tout à l'heure dans le sport soit tu continues dans la sécurité et t'essayes de faire autre chose mais c'est compliqué parce que rentrer dans le sport c'est très compliqué faut se faire une place

Ouais, du coup l'idée de la gratification, finalement elle est dérisoire en fait ?

Ouais bah oui c'est ça clairement

Donc finalement toi, ton engagement dans ce dispositif, qu'est-ce que ça représente en quelques mots pour toi ? Le fait d'être engagé en service civique ça t'évoque quoi toi personnellement, tout à l'heure tu m'as parlé de rendre service ?

Alors sur un service civique comme ça, moi ce qui me plaît c'est de ouais c'est de rendre service de donner de mon temps et d'apporter un peu de mes connaissances parce c'est pas parce que on est en SC et qu'on fait pas beaucoup d'heures, qu'on est forcément bête ou quoi que ce soit non je pense pas, je pense même qu'on a des choses à faire connaître et des choses à apprendre, j'ai appris des choses, les choses que j'apprends je les fais connaître, donc je donne de mon temps, moi je donne de ma personne je regarde pas les heures tu vois, peu importe ça me fait plaisir d'aider, ça me fait plaisir de me rendre disponible

Du coup tu dois faire combien d'heure par semaine ?

24h mais j'en fais 30-35h tout le temps et euh franchement ça m'dérange pas du tout je regarde pas l'heure que j'arrive j'regarde jamais l'heure que je pars quand je rentre dans ma voiture je me dis tiens il est cette heure là mais sinon mais sinon je pense que dans le football si dans le service civique que je fais il faut automatiquement que je sois disponible parce que comme je t'ai dit ça peut être le samedi, le dimanche comme le mercredi peu importe il faut que j'aie envie d'aller vers les autres, donc il faut que j'aime le contact parce que je suis toujours avec des clubs, j'pars toujours avec des éducateurs, on communique énormément ,

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

comme je t'ai expliqué on a des débats et si on a pas de communication on avance pas et c'est pas possible et puis bah il faut être disponible vouloir donner de son temps quoi

D'accord et toi est-ce que tu avais des attentes par rapport à ton engagement, avant de débiter ? Tu avais des attentes en terme de, avant de commencer on a toujours des peurs, des a priori ?

Des a priori oui et non parce que quand je suis arrivé je savais pas du tout à quoi j'allais, à quoi m'attendre le X t'en entends parler mais euh si tu veux euh j'en avais entendu parler par des gens, mais moi j'avais été dedans euh hmm dans le bâtiment je savais pas avec qui j'allais me retrouver, je savais pas le regard qu'ils allaient porter sur moi, un service civique euh voilà lui il fait que 24h, lui il a pas des missions comme nous, est-ce qu'ils allaient avoir des a priori, est-ce que j'allais bien m'entendre avec tout le monde, est-ce que j'allais bien m'intégrer euh

Tu t'es posé pas mal de questions ?

Ouais quand même parce que t'arrives dans un nouveau truc, un nouveau processus, t'as peur quoi, tu te dit est-ce que j'vais m'intégrer, est-ce que je vais réussir mes missions euh, j't'avouerai que j'avais lu mes missions mais quand il a commencé à m'expliquer, je me suis dit à ouais tout ça, par exemple le suivi des joueurs, quand je me suis dit section sportive d'X plus X, les garçons et les filles, 4 et 3ème, ça me fait plus de 200 gamins à m'occuper tu te dis waouh quoi, et pi', il te donne, il te donne des outils quoi au niveau de l'organisation et tout il t'intègre ouais ouais j'avais pas vraiment d'a priori j'avais plutôt des craintes on va dire, et les attentes

Les attentes en termes d'acquérir des connaissances, des savoirs...

Ouais ouais les attentes je les ai, j'en avais sur le fait que moi je voulais beaucoup bouger, je voulais rencontrer des clubs, je voulais, je voulais rencontrer des jeunes discuter échanger, c'est que je fais, c'est ce que j'arrive à faire moi, j'aime bien euh, j'aime bien sortir du X euh ça m'dérange pas de d'être à X, d'aller à X ou X, faire 30-45 min de route euh moi j'ai aucun soucis avec ça tant que je sais que c'est pour le foot et pour mes missions euh au niveau des attentes j'ai pas été déçu au niveau des craintes j'ai été rassuré au niveau des a priori, j'en avais pas tellement si ce n'est que au X de ce que j'avais entendu c'était du, tu sais c'est comme tout, on critique à chaque fois les gens, ils branlent rien, ils font rien, et honnêtement pour y travailler maintenant c'est totalement faux, il faut être dedans pour le voir, mais y'a tellement de, y'a tellement de clubs, tellement d'attentes et les gens pensent tellement que y'a

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

que eux dans le foot et dans leur vie de tous les jours alors que vraiment on travaille pour le meilleur développement possible dans notre département donc là-dessus les gens on des a priori, justement moi je peux leur donner des avis pour leur dire que non justement ça sers à rien d'avoir des a priori

Et comment tu définirais ton engagement ? Comment tu le, quelle est ta définition de l'engagement vis-à-vis du service civique ?

Bah déjà il faut avoir envie parce que il faut savoir c'est un pas un salaire entier c'est pas des horaires entiers souvent le regard des gens quand tu dis service civique soit ils connaissent pas, soit ils disent ouais t'es là tu fais le larbin quoi donc il faut vraiment avoir envie, vraiment avoir envie de s'engager à fond donc euh après j'sais pas ce que tu veux vraiment sur quoi tu veux que j'axe le truc

Toi ta vision de l'engagement comment tu le perçois cette engagement ? Dans le dispositif quand on te l'explique on te le présente, on te dit qu'il faut que tu t'engages dans une structure ...

Bah j'ai ma structure, je donne de mon temps pour elle, si vraiment, je me suis engagé là-dedans parce qu'un service on peut en faire qu'un je me suis engagé là-dedans c'est parce vraiment j'aime ma structure et j'aime dans quoi elle travaille

Donc c'est par passion ?

Ouais c'est une passion c'est un engagement par passion et par envie surtout, je regrette pas tu vois, je pourrais regretter tu vois, et je pense que y'a des services civiques sûrement des personnes malheureusement qui doivent regretter moi je regrette pas et si demain si c'est à refaire je recommence sans hésiter.

Donc t'as vraiment l'impression de rendre service ?

Ouais ouais ouais, quand tu vas dans des clubs, que les éducateurs te disent merci d'être venu c'était super euh quand est-ce que tu reviens euh quand les jeunes rigolent avec toi, te parlent, te demandent de rester avec eux pour jouer au foot avec eux à la fin et tout

Donc t'as conscience de vraiment avoir un rôle civique ? citoyen ?

Ouais parce que les enfants quand ils vont rentrer chez eux le soir est-ce qu'ils vont parler de moi, est-ce qu'ils vont y penser euh, avoir donné de mon temps pour les avoir vus rigoler, les avoir vus s'amuser, c'est vraiment, c'est tout ce que je demande

Donc tu as vraiment conscience d'avoir un rôle de citoyen et de servir l'intérêt générale ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais exactement parce moi, mon service civique me permet, me permet énormément de choses au final, il me permet de parler, de discuter, d'échanger, de me déplacer, de, j'suis vraiment libre parce que le PEF enfaite c'est ça, comme je t'ai dit les six thématiques c'est la vie en général, la santé, l'environnement, le fair-play, tu vois y'a pas que des thèmes foot santé environnement, tu peux parler de tout donc moi au final j'suis, j'ai une liberté euh, j'ai une énorme liberté là-dessus que certains n'ont peut-être pas.

On va passer sur une autre thématique, pourquoi avoir choisi l'environnement associatif sportif ? Pourquoi le sport en particulier ? Du coup, à travers ton discours on comprend que c'est volontaire, y a quoi derrière cette envie de choisir l'associatif et le sport ?

Moi c'est vivre de ma passion que je veux, c'est pas facile, c'est, c'est même très compliqué aujourd'hui, mais le foot ça a toujours été comme une institution pour moi, mon père il a été pro, donc il m'a inculqué ça très jeune, je l'ai suivi sur les terrains, j'ai vu différentes personnes, différentes mentalités, alors le foot, tout n'est pas rose, c'est comme, et comme beaucoup de sports je pense, et le foot ça a toujours fait partie de ma vie, j'ai commencé à jouer j'avais 5 ans, j'en ai 20 aujourd'hui donc euh ça fait 15 ans que je suis dans le foot et à m'a jamais lassé, donc le fait de me dire que au bout de 15 ans, de quelque chose quasiment toute ma jeunesse et mon adolescence avoir fait du foot, ça me lasse pas et d'avoir envie de continuer et de pousser encore plus les choses, je me dis c'est fait pour moi et comme je te dis, moi j'aime, moi il me faut du contact avec les gens, il me faut de l'échange, j'aime bien savoir que je me rends utile, donc c'est pour ça le milieu associatif parce que il me faut moi j'aime discuter, échanger

Tu as baigné dedans depuis tout petit ?

Ouais c'est, je pense ouais, d'abord ça y a joué beaucoup parce que j'aurais juste vu le foot comme ça d'un point de vue de l'autre côté de la barrière, moi j'étais du côté, du côté terrain je pense j'aurais été de l'autre côté de la barrière je me serais dit je joue au foot le dimanche j'm'éclate mais là, le fait d'avoir vu mon père jouer longtemps d'avoir côtoyé des pros et tout de voir leur leur leur sourire, euh leur sourire, leur joie de vivre du football je pense qu'ils me l'ont inculqué un peu

Ils t'ont transmis des valeurs ?

Ouais ils m'ont transmis des valeurs comme je te dis dans les clubs des valeurs que j'aime transmettre

Quelles valeurs par exemple ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Le respect parce que malgré ce qu'on voit sur le terrain euh tous les pros entre eux se respectent, et je pense que dans le football amateur y'a pas ce respect parce tu te connais pas, tous les pros se respectent, ils savent à quel point c'est dur donc moi ce que j'aime, le respect entre eux chez les plus jeunes les tout petits euh, le respect verbal dire bonjour dire au revoir euh, le fair-play général, le racisme, euh j'vais dire dans le foot mais comme dans la vie c'est inadmissible, dans le foot malheureusement ça y'est encore et moi je veux pouvoir donner de mon temps pour expliquer que être raciste, c'est pas possible, c'est pas possible même sur un terrain de foot

Donc finalement ces différentes valeurs...

Bah je les partage et j'aime les véhiculer

Oui, tu y as été socialisé très tôt

Ouais voilà

Ça fait partie de ton parcours de vie

Ouais ouais voilà donc c'est pour ça que moi je pense je peux intéresser les jeunes là-dessus parce que moi, quand tu crois vraiment à quelque chose, tu, je pense que tu passes encore mieux le message et moi je crois vraiment que tout ce qui est racisme et discrimination sur un terrain c'est inadmissible dans la vie on est d'accord que on peut être condamné pour ça, sur un terrain de foot je vois pas pourquoi t'aurais le droit, et c'est vrai aussi inadmissible et que moi après je te parle de respect, le respect entre les joueurs, le respect mutuel, je sais que sur un terrain de foot c'est compliqué, je me suis emporté aussi des fois, tu vois c'est aussi ce qui m'a permis de grandir donc c'est, j'ai d'autres valeurs comme ça mais le fait d'y avoir baigné tout petit

Ça a influencé énormément ton choix ?

Oui énormément, mon père aussi m'a influencé, en m'accompagnant des fois quand j'étais tout petit, j'étais comme quasiment la mascotte tu vois, j'étais tout petit j'avais deux-trois ans il m'emmenait avec lui dans les bus dans les cars quand il se déplaçait loin, j'allais avec lui le fait de voir ma mère avec qui t'es pas content tu vois et tout moi me faisait sourire j'étais content de y aller une fois il part en coupe il m'emmène en Belgique avec lui j'étais pas au courant, c'est des bons souvenirs tu vois, c'est quelque chose que j'ai tout de suite baigné qui m'a plu tout de suite c'est une passion quoi, comme je te dis ça serait vivre de sa passion.

Donc euh et du coup cette ambiance sportive, on peut la caractériser comme ça, ça a vraiment fortement influencé ton choix on voit à travers ça que...

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Parce que le foot, avec le rugby, c'est le sport où tu es le plus sur le terrain c'est, où tu communique, c'est là où tu gagnes c'est tout le monde, ou c'est là où si tu perds c'est tout le monde y'a que vraiment dans le, j'vais, j'mets le rugby avec y'a vraiment ces sports là où t'as cette notion de, t'es tellement sur le terrain que tout donner pour l'autre c'est aussi des valeurs que t'as dans la vie, moi mon père m'a dit t'es comme sur un terrain, t'es sur un terrain t'es comme t'es dans la vie quoi, si dans la vie t'es fainéant sur un terrain tu seras fainéant, si dans la vie t'as envie de t'en sortir sur un terrain tu donneras tout pour t'en sortir, tu vois c'est encore une autre valeur que j'ai apprise, c'est encore quelque chose que mon père m'a appris à travers sa vie pro, donc tu vois je suis pas pro je serais jamais pro après l'arbitrage peut-être qu'un jour je serais, j'ai encore un long temps, j'ai un long parcours peut-être qu'un jour tu me verras à la télé

Je te le souhaite

Bah ouais merci donc peut-être que voilà grâce à ces valeurs là aussi ça va m'aider à, à rester humble aussi, parce moi j'en ai vu qui voilà, ouais j'suis au centre de formation là-bas, là-bas, là-bas, ouais c'est bien mais le chemin il est long pour être pro, c'est dur donc moi ça me permet aussi de, dans ma vie de tous les jours, le foot finalement, t'as des valeurs dans le foot que tu retrouves dans la vie.

Donc finalement ton parcours de vie il t'a conduit à aller naturellement vers une association sportive et notamment une asso sportive qui pratique le football ?

Voilà c'est finalement, j'ai toujours eu deux axes qui ont été parallèles et qui finissent par se croiser, ma vie privée et ma vie professionnelle que j'aimerais mettre ensemble parce que les valeurs que j'ai dans la vie j'arrive à les retrouver sur, dans le sport en général, mais parce là c'est le foot mais dans tous les autres sports je pense que ces valeurs-là elles sont présentes aussi c'est normal

Justement on parle de parcours professionnel, tes projets pour l'après service civique ?

Qu'est-ce que tu veux faire ?

Comme je t'ai évoqué au début, j'ai eu des entretiens avec des clubs qu'ont pas abouti parce que j'avais pas l'expérience donc finalement tu vois, comme je te l'ai dit au début, le service civique c'est une première expérience, le fait d'avoir travaillé en plus au X du X, le club se dit bah il connaît tout le monde là-bas du coup, donc ahhhh pi' je suis à X, je suis à X, à chaque fois ouais X, ce que tu peux faire ça ça ça, il en profite, donc j'ai un lien euh on va dire proche

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

avec du coup, avec le X et faut savoir que le X c'est celui qui réglemente le foot en gros dans notre département donc j'ai beaucoup de clubs euh que ça intéresse quoi

Pas d'étude ?

Plutôt alors euh plutôt des diplômes

Diplômes fédéraux du coup ?

Ouais genre le brevet de moniteur de football ou BPJEPS peu importe, au départ, au départ j'étais plutôt parti sur le BMF et puis je partirai plutôt tu vois sur un BPJESP parce que c'est large c'est sport collectif euh ça peut tout faire

Ça t'ouvre plus de portes aussi ?

Ouais en plus ouais parce que le foot ça commence le 1er septembre et ça se termine le 31 mai quoi 1er juin, donc après t'as 3 mois de trêve, ou avec un BPJEPS tu peux être animateur, j'aime les jeunes dans le foot, j'aime travailler avec les jeunes dans tout, donc une colonie de vacances, un camping euh peu importe avec mon diplôme je peux ratisser large c'est ça l'idée quoi

Et du coup ta structure de service civique, actuellement, ils envisagent une ouverture de poste, de t'embaucher ou alors justement... ?

Il essaie de m'aiguiller le plus possible sur ce que je veux faire, aller dans un club

L'idée première de te diriger, de trouver un emploi club ?

Ouais eux ce qu'il aimerait, et on a parlé l'autre fois, il aimerait pas que je parte et j'ai rien derrière, il aimerait qu'il sache que je suis dans un club que j'vais continuer à progresser professionnellement

Donc il t'accompagne

Ouais il essaie de me trouver des clubs, après moi je leur ai dit si c'est dans le département la ça me va, si c'est dans un autre ça me dérange pas je peux bouger et tout

T'es ouvert à toutes les propositions

Ouais carrément, justement peut-être même voir ailleurs ça peut aussi m'apporter de l'expérience

Donc tu penses que ton service civique va t'ouvrir différentes possibilités ?

Je pense, j'espère en tout cas

Du coup le SC c'est vrai, est-ce que tu penses que ça a facilité ton insertion sur le marché du travail ou même socialement est-ce que t'as aidé, ça a joué un rôle ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Je pense que ouais, quand je vais contacter des clubs et que, qu'ils vont me demander t'as des diplômes et je vais dire que j'ai travaillé au X y'a des clubs où c'est diplôme diplôme et d'autre penser plus associatif, plus jeune, plus, ils vont aller voir plus loin se dire que quelqu'un qu'a travaillé avec le X il a forcément de l'expérience, il a fait plusieurs choses, j'ai fait énormément de choses, je suis allé à Clairefontaine, je suis allé à LIFR de Châteauroux, je suis allé à la ligue du centre, je me suis fait un carnet d'adresse

Un réseau

Ouais je me suis fait un réseau

Donc y'a vraiment un avant et un après

Ah oui clairement ouais, avant j'étais avant, voilà j'étais, j'étais connu à X, aujourd'hui je suis connu dans, dans énormément de clubs parce j'ai fait de l'arbitrage et du fait de travailler au X les gens m'identifient et c'est vrai, quand les gens me disent j'ai club qui m'a pas dit y'a pas longtemps tu veux faire quoi après donc j'ai expliqué ce que je viens de te dire sur le BPJEPS et le BMF il m'a dit ça pourrait nous intéresser, j'y vais samedi justement dans le club là donc le hasard fait bien les choses, j'y vais samedi arbitrer donc à moi encore de relancer parce qu'après c'est à moi aussi d'aller vers les clubs

Oui c'est le service civique sa sert à t'orienter vers les clubs de t'orienter vers les clubs sa te fait un réseau mais c'est à toi de pousser la porte

Oui voila, le club me tend une perche c'est à moi de m'engouffrer, de faire en sorte que ça marche

Et du coup par rapport au recrutement de service civique, t'as passé un entretien ? T'as envoyé un cv, une lettre de motivation ? Comment ça s'est passé tout ça ?

Si mes souvenirs sont bons, parce que au mois de juillet j'ai eu vent de ça, parce le club m'a dit que c'était pas possible avec moi, faute d'expérience justement, donc il m'a dit y'a un service civique au X 'fin, tu peux avoir un emploi au X, donc service civique, donc j'ai vu avec la mission locale à X, donc la dame qui me suit et euh je suis allé sur le site, l'annonce était sur le site donc je suis allé sur le site déjà, j'ai pris vent de ce qu'ils voulaient parce que si c'était faire un petit peu de ménage ça avait rien à voir tu vois

Oui bien sûr

Donc les missions me plaisaient voilà, à partir du moment où tu parles football tu m'intéresses forcément donc du coup si mes souvenirs sont j'ai envoyé CV et lettre de motivation, j'ai été convoqué très rapidement

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Vous étiez plusieurs ?

Une quinzaine de personnes de mémoire, on était une quinzaine de personnes, ils ont vu de tout, ils ont vu une fille qui venait là pour se rapprocher de son copain, mais qui connaissait même pas la différence entre un pénalty et un corner les choses que tu sais quand t'as 8-9 ans tu vois mais elle les connaissait pas, des gens qu'étaient là pour avoir un entretien, donc pas moi, moi je l'ai su quasiment pendant l'entretien, quand il me parlait il se projetait avec moi, de toutes façons on te donnera des tenues, là tu seras pas tout seul, là on t'aidera, quand tu vas venir, tu vois, j'ai quasiment su que j'étais pris, t'as jamais la certitude ça peut changer

Ouais donc t'as fait cv lettre de motivation

Entretien

Ils t'ont convoqué en entretien

Hum

Et après l'entretien ils t'ont annoncé que t'étais pris ?

Oui ils m'ont envoyé une lettre, oui, j'ai reçu un mail, non si si j'ai reçu une lettre

Un justificatif

Ouais un justificatif comme quoi il retenait ma candidature, qu'il fallait que je me présente euh pour bal après tout le blabla traditionnel, les papiers, l'administratif quoi

Donc en fait comme dans n'importe quelle entreprise finalement ?

Exactement ouais c'est un entretien, j'ai vraiment eu l'impression, j'ai pas eu l'impression d'y avoir été pour un service civique, ils prennent vraiment la chose au sérieux, je pense, ils prennent pas un service civique pour euh tiens bah si y'a besoin d'aller faire le plein des voitures il va y'aller et tout alors après c'est vrais que mes missions comme elles sont entre guillemets moins importantes et elles me prennent moins de temps, je les aide forcément quand y'a besoin de de euh de préparer des maillots, de préparer des sacs et tout, moi je te dis je suis vachement ouvert donc ça me dérange pas, ça les aide et puis j'ai l'impression d'avoir participé au truc donc ça m'dérange pas du tout, puis entre ça quand j'ai besoin bah y'a pas de problème ça va dans les deux sens, comme j'ai le retour de bâton je me dit même pas attends si je reste une demi-heure de plus non, je me suis dit aussitôt ouais pas de problèmes tu me laisses un petit post-it, un petit papier de ce que tu veux tout sera « clean » et à chaque fois j'ai le besoin d'envoyer un sms ou d'appeler tu vois pour savoir comment ça ça s'est passé rien que le faite de me dire t'as assuré c'était cool donc y'a vraiment une bonne entente entre nous

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Là bas au X tu as un bureau à toi, un espace qui t'es dédié ?

Ouais j'ai un espace, alors après comme on est énormément, parce que là y'a X aussi qu'est aux études, lui il s'occupe de la partie communication sur les sites marketing, c'est vrai que quand il est là on est beaucoup et après on a X qui lui est, c'est lui qui nous, qui aiguille, l'équipe, il est conseiller technique lui maintenant, il est conseiller technique régional, c'est vrai quand il est là c'est un peu ric-rac aujourd'hui il est là mais X est pas là, lui est là X est pas là donc on arrive toujours à s'en sortir, ouais, j'ai un bureau à moi tout seul, ils m'ont prêté un PC donc euh vraiment je suis ouais j'ai été bien accueilli et bien équipé

On va finir par deux-trois petites informations, en gros les points positifs et les points négatifs en quelques mots si tu peux résumer ?

Ouais ça va être possible, points positifs et bah c'est de travailler dans un monde qui me plaît, de travailler avec des gens qui partagent les mêmes valeurs que moi au final, même si je pense que dans un autre métier j'en aurais trouvé là il partage les mêmes valeurs et les mêmes passions que moi donc c'est encore davantage, euh hum la communication qui y'a entre nous l'entraide, le fait de, d'aider dès qu'on peut aider la personne, parce que c'est important de s'aider surtout que je te dis, dans le X on n'est pas forcément bien vu, les gens ont des a priori, euh mais ça nous ça nous passe au-dessus maintenant je pense que on, même moi au début ça me faisait un peu chier quand on me disait ça ouais le X à force d'apprendre à vivre avec parce que les vraies personnes qui savent ce que tu fais te disent que tu as fait quelque chose de bien donc ça aussi c'est positif

Et les points négatifs dans cette expérience de service civique ?

Le manque de reconnaissance, ouais c'est où j'axe le plus, c'est le manque de reconnaissance pas forcément de mes collègues, quoi que au début je le ressentais comme ça, c'est, je sais pas, j'ai l'impression de, ouais je te dis, le fait d'être en service civique, de pas être pris au sérieux, que mes missions elles soient, que, quoi les gens disent ouais bah ça je pourrais le faire alors que pas forcément moi je donne énormément de mon temps même le soir quand je rentre chez moi ça m'arrive de me creuser la tête et de m'agacer sur un truc que j'arrive pas, j'ai énormément de choses à faire parce que en plus du programme éducatif fédéral, j'ai un tel qui me demande quelque chose un tel qui me demande quelque chose, des fois je vais être 15 jours, mais putain qu'est-ce que je fais aujourd'hui, j'm'ennuie et d'un seul coup j'ai tout qu'arrive sur moi, ouais putain comment je vais faire, donc le point négatif ouais c'est le manque de reconnaissance des salariés c'est eux qui pensent que j'ai pas énormément de travail

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

je pense ils le voient pas, même si ils savent que c'est du boulot, je pense ils mesurent pas que ça me travaille forcément, parce que je prends le truc à cœur malgré tout parce que c'est un engagement, et le manque de reconnaissance

T'as des déceptions ?

Ouais des élus, des gens un peu importants, ouais service civique ils te serrent la main, ils te regardent pas ou il te prend pas au sérieux ou il prend pas le temps de discuter avec toi moi après je pars du principe si ça l'intéresse pas tant pis pour lui p't'être qu'il perd quelque chose parce qu'on aurait pu discuter et tout, après maintenant je sais comment ils sont donc euh c'est juste qu'ils m'ennuient un peu

Toi, c'est un peu le point noir ?

Ouais exactement, le manque de reconnaissance et pour avoir fait la formation euh au mois de novembre avec d'autres services civiques, ouais c'est ce qui ressortait quand même le manque de reconnaissance, j'ai eu des gens qui travaillaient à la caf, qui travaillaient à la ville des sport à X, ouais vous faites rien, ouais bon bah toi va faire le café, fin voilà c'est un peu un p'tit manque de reconnaissance alors que peut-être qu'on travaille, on n'en fait pas autant qu'un salarié parce que déjà c'est pas notre job, mais en tout cas on fait le mieux possible fin moi personnellement, j'essaie de faire le mieux possible parce que si derrière, si derrière je veux quelque chose faut que je me donne à fond parce que si je me grille au X c'est mort pour moi le football

Est-ce que t'as connaissance des différents droits qui sont les tiens en service civique ?

Au courant que tu as certains avantages ?

Alors on en avait parlé donc justement à la formation citoyenne et du service civique on en avait parlé, pas grand-chose, déjà pas le droit au chômage je crois

Je vais pas m'avancer là dessus...

Non non, pas, ouais ouais, il me semble on n'a pas le droit à derrière si t'as plus rien tu peux pas faire une demande, une demande d'aide sur du chômage comme quoi t'as travaillé euh après j't'avoue je me suis pas penché sur la question, plus que ça, ni regardé

Au niveau des jours de congés par exemple ?

Ouais je sais qu'on en a deux par mois, euh bah les vacances euh j'ai les mêmes que eux quand on est fermé

Que la structure ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui plus les jours où je veux prendre, parce les deux jours de janvier les deux jours de février je les ai pas pris

Tu les reprendras plus tard ?

Voilà exactement soit pendant le mois d'avril si c'est un peu calme ou pendant les vacances de Pâques ou simplement ouais

Elle est assez souple par rapport à ça ta structure ?

Ouais même sur les horaires, des fois je te dis, je fais 35h, des fois ça m'arrive d'en avoir fait que 15h bon t'en fait 24h chez toi à te creuser la tête puis t'en fais 15 au X

Y'a personne qui te contrôle de toutes façons ?

Non puis même, on j'ai pas de flicage j'ai eu un suivi

Un tuteur ?

Ouais j'ai un tuteur

C'est qui ton tuteur ?

X, c'est lui qui est là depuis le, c'est lui qui est là depuis le plus longtemps X, il est là depuis 3 ans je crois

Et son rôle c'est d'être ?

Lui il s'occupe, il s'occupe du foot développement dans le département, nouvelles pratiques

D'accord, ok je le contacterai peut-être

C'est lui qui s'occupe des nouvelles pratiques donc euh ouais tu peux l'appeler toutes les questions il répondra, il, mais pareil lui avant, qu'avant d'être dans le foot il a fait plein de boulots et tout et tout, et donc euh la discussion qu'on a eu ensemble ça m'a permis de comprendre que j'avais de la chance, c'est vrai que lui il m'a dit j'ai fait des boulots de merdes j'ai fait commercial, j'ai fait caissier, tu vois avant de rentrer dans le foot c'est long, tu vois lui il me dit c'est le foot qui me fait bouffer toutes les fins de mois, donc c'est vrai que aussi tu peux avoir des discussions dans la vie, tu vois je te dis vie privé tu peux le mêler à la vie professionnelle quoi

Et au niveau des avantages, tout à l'heure je ne sais pas si tu es au courant, je t'en informe, on a le droit à un chéquier Clarac, je sais pas si tu l'as demandé, euh... ?

Non

Donc t'as différents avantages et tu as aussi les transports gratuits sur tout le département et tu fais ta demande au TLC et tu as les transports, donc je te t'en informe car vous êtes pas forcément au courant

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc faut appeler TLC

Oui tu as un petit dossier à remplir et après tu as une carte en tant que service civique tu as la gratuité des transports

D'accord ok

Selon les départements, tu as des avantages selon les régions ça peut changer, est-ce que tu as quelque chose à rajouter par rapport aux questions que je t'ai posées, est-ce que tu as quelque chose que tu penses maintenant ? Ou voilà, si tu n'as rien à dire tu as le droit aussi

Bah non écoute, ouais je pense qu'on a fait le tour, j'ai répondu à pas mal de question que tu m'avais posées, j'ai essayé d'être le plus précis possible sur ça

Je te remercie, c'était vraiment intéressant !

Après ouais bah, comme je te dis euh moi j'ai de la chance que mon service civique, de le faire sur quelque chose qui me plaisait donc c'est ça le seul truc où je suis content comme je dis comme on peut en faire qu'un, après j'ai un club qui m'a appelé, il voulait un service civique j'ai dit ouais mais non j'en fait déjà un donc c'est dommage c'est p'têtre ça aussi qu'est dommage, bon tu peux pas en faire 50 mais faudrait peut-être pouvoir en faire un ou deux parce que quand tu peux en faire 1 ou 2 ou prolonger ton service civique

Prolonger peut-être ?

Ouais le prolongement que tu continues parce que 8 mois ça passe trop vite

Tu peux peut-être te renseigner sur la prolongation auprès de l'agence du service civique

Ouais mais après si tu veux juin-juillet-août ils sont fermés donc euh

Je sais pas si tu peux, il faudrait appeler l'agence du service civique, si tu peux en faire une, ils te renseigneront, tu peux trouver leur site facilement sur google, ils te renseigneront sans problème mais je sais que c'est possible de prolonger, donc après selon ton projet, si ça abouti à un travail derrière peut-être que ça peut servir

Ouais mais j'espère qu'à l'avenir ils travailleront là-dessus, 'fin je sais pas qui s'en occupe mais un, soit une prolongation d'encore 8 mois ou de pouvoir en faire un deuxième parce que ouais que là au club qui m'avait proposé si j'avais pu si je serais allé ça permettrait encore de rentrer dans un club puis après qui dit pas que le club m'aurait dit ouais bah on t'embauche, là pour l'instant tout de suite ils veulent pas parce que ils ont des craintes sur le fait que y'a des clubs aux alentours ou leur emploi club c'est celui qui s'occupe de tout, des jeunes et tout et

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

ils ont peur, ouais là il est malade, il vient plus, ils sont un peu, ils sont un peu dans la misère ils savent pas comment faire

Tu crois pas qu'ils utilisent le service civique un peu facilement

Si je pense

Disons que les structure s'en servent un peu comme une main-d'œuvre pas chère ? Tu penses pas que y'a des effets pervers ?

Je, si je pense même que une entreprise sur 3, sur 4, le fait pour ça comme je t'ai dis tout à l'heure, aller faire le café, balayer ceci cela, puis de temps en temps lui faire faire une mission qu'il y a d'écrit sur le papier mais euh ouais, ou alors les laisser faire quelque chose où tu es tout seul, moi je peux jamais prendre une initiative, partir là-bas avec la voiture et avoir informé personne ni rien, c'est pas possible, moi j'arrive je me prends un plomb c'est sûr, d'ailleurs ça m'est arrivé une fois, j'l'ai fait, j'ai pas dit, voilà bah au moins ça m'a fait du bien, ça m'a permis de me remettre en question et c'est quelque chose que je referai plus, au moins j'ai appris quand même quelque chose

On apprend de ses erreurs

Ouais voilà c'est exactement, ouais, pour moi c'est un vrai job, je le prends vraiment au sérieux je me dis pas c'est un service civique 24 h semaine je fais mes 24 h et point

Ok bah super, moi tu as répondu à toutes mes questions donc ça me va très bien.

Dac bah tant mieux.

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Entretien n°2 : Dan – jeune volontaire en service civique – 10/02/17 - 50 minutes

Structure : club de football - Age : 19 ans – lieu de l’entretien : Notre lieu de stage

Ouais donc l’idée dans un premier temps c’est que tu puisses te présenter, ton âge, ta situation personnelle, ton parcours niveau études etc, te présenter un peu globalement, et puis, moi si j’ai des petites questions je rebondirai là dessus

Ok

Voilà, donc je suis à ton écoute (Rire)

Bah là j’ai 19 ans, je suis à la Fac, là, euh de droit ici à X, avant j’étais euh, j’étais au lycéeX, j’ai fait une formation en STMG et après avoir eu mon bac, bah là je me suis lancé à la fac donc, euh j’ai ...ça va, ça se passe assez bien cette année donc euh

Tu fais quoi à la fac exactement ?

Du droit

D’accord fac de droit

Ouais

1ère année ?

Ouais première année ouais

D’accord donc tu as eu ton bac l’année dernière ?

Ouais

Et du coup avant le lycée, tu étais, tu es originaire de X ?

Ouais originaire de X, ouais je suis né à X aussi

Du coup, tu as fait des classes scolaires à X ? Dans quelles écoles ?

J’ai fait à X

X, ok

Après j’ai déménagé aussi, après à X après, aussi donc, après j’ai eu, je suis allé à l’école de X, je suis revenu sur X

Au X

Ouais de la 6ème jusqu’en seconde pour après terminer à X, parce que ils faisaient pas STMG à X

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Puis à X en 1ère et en terminal

Donc un bac STMG et maintenant Fac de droit

Fac de droit ouais

Et euh du coup, niveau professionnel, pas de, tu as eu des expériences depuis que... ?

Non là c'est, c'est mon premier service civique là que je fais avec euh

On va y venir après

Ok

Hum comment tu as connu toi le service civique ? Comment tu en as pris connaissance ?

On m'en avait parlé un petit peu et puis euh comme aussi je joue dans le club euh dans lequel je pratique le service civique j'en ai discuté avec le président et tout ça et on s'est arrangé puis ça me plaisait aussi de pouvoir faire partie de la vie du club

Donc c'est eux qui te l'ont proposé, qui t'en ont parlé ?

Ouais ils m'en ont parlé, ils me demandaient si j'étais intéressé, puis si j'étais intéressé moi j'ai fait ma lettre de motivation et puis euh un CV puis je leur ai donné

Du coup, pourquoi tu as choisi de faire un service civique à ce moment là de ton parcours ?

Bah au début, j'étais un peu perplexe mais euh, finalement euh, je me suis dit que ça pourrait être bien de participer à la vie du club autrement que, que footballistiquement parlant, comme je joue aussi là-bas, puis après y'avais aussi euh, la motivation financière quand même parce que ça m'aidait pour les études aussi

Par rapport à ton parcours, c'est pas gênant que tu sois à la fac en même temps et ?

Non

Et en service civique ?

Non on a réussi quand même à trouver des horaires en fonction de mon emploi du temps aussi à la fac et puis j'en ai parlé aussi à la fac, en fait par exemple mes chargés de TD, des choses comme ça,

Ouais donc tout le monde est au courant et tu t'es arrangé plus ou moins

Oui voilà c'est ça

Et donc tu disais, t'as choisi tu as choisi ce dispositif parce c'est une opportunité mais aussi du coup c'était quoi les autres raisons qui ont motivé ce choix, même si c'était pour faire partie de la vie du club, au delà de ça y'avais d'autres raisons ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Euh après y'a ouais par exemple, on m'a proposé de travailler avec des enfants aussi par exemple, donc euh c'est un domaine que j'aime bien, les enfants tout ça, j'aime bien c'est sympathique

Tu disais aussi financièrement, pour pouvoir financer euh ?

Ouais ça m'aide aussi au niveau des études euh, 'fin pas que aussi après euh par exemple là, je passe mon permis ça m'a aidé aussi

A le financer ?

Ouais voilà

Est-ce que tu peux me présenter ta structure du coup ton, si je comprends bien ton club, comment il fonctionne un peu, tu peux m'expliquer comment, grosso modo, que tu me traces les grandes lignes et puis si j'ai des questions... ?

Ouais c'est une association de, de football et euh bah y'a un président qui est X, euh 'fin c'est un club qui est assez ... c'est pas très, un très très grand club parce que, y'a pas beaucoup de salariés

Y'a des salariés au sein du club ?

Oui y'en a quelques-uns, mais euh ils sont vraiment pas nombreux

Ouais

Peut-être deux ou trois je suis pas encore sûr, après ils sont, c'est plus sur du bénévolat

Oui il y a beaucoup de bénévoles ?

Oui c'est ça

Le fonctionnement, c'est les salariés qui gèrent l'administratif et l'entraînement etc ou ?

On a, on 'fin ils gèrent, mais on a souvent des réunions le lundi soir ou le mardi soir ça dépend mais, on, selon leurs idées et possibilités on voit si, si euh, ça correspond, ce qu'ils ont mis en place

Toi tu es en tant que volontaire en service civique, c'est quoi tes missions au sein du club ?

Bah principalement, je fais une mission qui est plus sportive donc euh avec, j'entraîne des jeunes de U7 jusqu'à U13 à peu près

D'accord ouais

Après j'ai aussi d'autres missions qui sont plus dans l'administratif, là j'ai fait ... des interviews, 'fin je l'ai écrite déjà, je l'ai pas encore mise en place mais j'ai déjà écrit des interviews et euh ça devrait se faire très bientôt, après j'ai aussi euh, on a un site du club, je

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

m'occupe par exemple de mettre les résultats du weekend end des choses comme ça, après j'ai une autre mission qui est aussi de PEF qui est de

C'est le plan éducatif fédéral ?

Voilà

Ouais

Euh après j'ai par exemple, dans cette mission je dois

Tu dois mettre en place des animations, des choses comme ça ?

Ouais voilà des choses comme ça avec par exemple les enfants mais aussi, euh par exemple euh, j'ai aussi des missions envers les enfants mais aussi avec les parents

Ouais

Par exemple, des ...

Quels genres d'actions vous faites avec les parents ?

Par exemple, savoir euh mieux les accueillir, aussi les faire participer à la vie du club euh, des choses comme ça

Donc si je comprends bien tu as le côté entraînement ?

Ouais

Et puis après le côté euh plan éducatif fédéral, autant au niveau des enfants que des adultes ?

Ouais

Et puis à côté de ça, la gestion du site et de la communication ?

Ouais voilà

Et tu me disais en plus les interviews, c'est sur quel sujet que tu travailles ?

Là c'était en faire des personnes du club, pour les mettre en avant

Pour mettre en avant leur travail ?

Ouais et des personnes qui sont pas forcément vues mais aussi par exemple bah comme je disais avec des parents savoir un peu ce qu'ils pensent de l'association tout ce que ça englobe

Donc ces missions c'est celles qui étaient inscrites dans la convention de service civique ?

Ouais

Du coup, euh, tu as un rôle un peu, comment tu vois ton rôle au sein de la structure ?

Comment tu le perçois ?

J'ai, comment je me perçois, euh, après pour l'instant je pense que, les personnes autour de moi elles sont assez satisfaites de ce que je fais et euh 'fin, même les parents m'en ont déjà

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

parlé parce que c'est un club qui est quand même très familial, à peu près tout le monde se connaît on va dire, et euh j'en ai parlé, ça avait l'air de plaire, de

Tu as des bons retours ?

Ouais des bons retours et après je demande aussi quelques conseils auprès de personnes qui travaillent déjà dans le club

Comme les salariés plutôt ?

Ouais les salariés, ouais bah la secrétaire qui, X , je lui demande quelques, quelques idées , elle m'aide souvent

Euh tu travailles plutôt tout seul ou en équipe ? La plupart du temps, comment ça se passe ?

Le plus souvent en équipe quand même, par exemple j'ai un, des personnes qui est chargé de moi on va dire

Ton tuteur ?

Mon tuteur voilà qui est Emilien

D'accord

Donc euh souvent je travaille avec lui la plupart du temps et euh après sinon bah je comme je comme je disais avec les personnes du club les secrétaires, le président, on a des discussions, c'est plus en équipe

Et du coup, tu travailles en équipe mais, exclusivement avec les salariés ou aussi avec des bénévoles ?

Aussi avec des bénévoles

Ouais

Par exemple, là c'était le weekend dernier, on a eu un plateau, à la salle de Fossé, j'ai pu travailler aussi avec des bénévoles

Tu as participé à l'organisation de la journée ?

Voilà

D'accord, donc toi tu, comment tu qualifierais ton rôle ? Plutôt salarié, plutôt bénévole ou alors tu te sens vraiment comme un volontaire en service civique ?

Je me sens plus comme un volontaire je pense

Par rapport à, comment tu pourrais justifier ça, le fait tu te sens vraiment comme un volontaire par rapport à ton rôle, ta place ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Parce que je suis quand même, bah déjà je suis pas bénévole quand même, parce que je veux pas dire ça, et puis après salarié c'est aussi euh on va dire au-dessus pour moi d'un volontaire parce qu'il sait, il y a des personnes qui travaillent là, puis il y a certain nombre d'années, moi j'ai un contrat de huit mois donc euh

Et par rapport à ce que tu fais comme tâche, tu considères ça comme des tâches de bénévoles, de salariés ou, comment tu, les tâches que tu accomplis c'est plutôt du travail ou les bénévoles ils font ça par passion, toi comment tu justifierais, comment tu qualifierais tes tâches ?

Après pff, plusieurs parties on va dire, on va dire la partie sportive ça serait plus du côté bénévole, y'a quelques bénévoles qui aiment ça, par exemple entraîner des enfants, y'en a qui, c'est leur passion, ça leur plaît vraiment, après ce qui est un petit peu administratif c'est plus du côté salarié donc les interviews tout ça, ça demande quand même un

Un investissement ?

Ouais un investissement puis ça prend quelques heures de travail donc c'est moins dans le bénévolat, c'est un peu partagé

Ouais, je comprends qu'il y a plusieurs pôles en fait, donc c'est un peu un mix, c'est difficile à définir ta position ?

Ouais voilà

Dans ton club, euh comment te considèrent les autres personnes du club, toi en tant que service civique, est-ce qu'ils ont un intérêt ou au contraire pas du tout, y'a un délaissement, ou est-ce que tu es bien accompagné ?

Je suis assez bien accompagné quand même, je connais bah déjà tout euh, toute l'équipe qui travaille bah dans l'association que ça soit un salarié ou un bénévole puis on échange assez bien, j'ai pas eu de problème à ce point-là

Il s'intéresse à toi ?

Ouais

Malgré que tu sois en service civique ?

Ouais il y a aucun souci

Y'a pas de, ils te laissent pas de côté ?

Non presque jamais, 'fin jamais

Parce que des fois ça arrive, des fois on voit des volontaires qui sont un peu délaissés par rapport à leur statut de service civique, toi c'est pas le cas ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Non c'est pas le cas

Du coup, euh, j'ai compris que tu étais bien accompagné, comment il t'accompagne ton tuteur de service civique ?

Bah on se parle beaucoup, déjà on a échangé nos numéros de téléphone déjà, donc on dialogue beaucoup puis il est un peu, lui aussi il joue aussi dans ce club, ça veut dire qu'on se voit très souvent, on échange beaucoup, on se parle, que ça soit pour le projet qu'est plus administratif ou sportif, on a beaucoup de dialogue, donc ouais ça se passe plutôt bien avec lui, on se parle à peu près tous les jours

Ouais c'est ton interlocuteur privilégié quoi, c'est avec lui que tu travailles le plus souvent ?

Oui c'est ça

Du coup, tu l'accompagnes sur les entraînements aussi ?

Oui aussi

Donc tu as des groupes à ta charge j'imagine ?

Euh plus les U7

Ouais les plus petits ?

Ouais les petits avec des 7, ouais les 7-9ans, j'ai des équipes ou vraiment je m'occupe d'eux après plus haut je suis plus, j'accompagne en fait les éducateurs, pour les aider à quoi que ce soit, si ils ont besoin de moi. Si j'apporte aussi parfois des idées aussi, là en fait c'est, ouais j'accompagne plus haut, jusqu'à U7 U9 j'ai des équipes en charge et après plus haut

Tu accompagnes ?

Ouais voilà

Donc eux, est-ce que ton club il pourrait fonctionner sans toi par exemple ? Est-ce qu'ils sont dépendant de tes missions ou pas du tout ? Où ?

Dépendant, bah après c'est un grand mot je pense

Oui c'est un peu fort

Ouais euh je pense que je fais quand même des missions qui sont assez importantes, par exemple attirer 'fin se faire sentir mieux des personnes qui sont dans le club comme les parents comme ... ouais des parents, des enfants aussi, voilà donc je pense que

Tu penses que le club aurait du mal à fonctionner sans toi, il aurait plus de difficultés ?

Voilà plus de difficultés mais pas non plus dépendant.

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Du coup, ce que tu, vu que tu es sur pas mal de domaines, il devrait faire comment si tu étais pas là, soit avoir un autre service civique, soit plus de bénévoles ?

Ouais c'est ça avoir plus de bénévoles, ouais ça ferait que les personnes qui sont dans le club aurait plus de charges, voilà ou avoir un autre service civique ça serait bien

Et hum dans, du coup tu es service civique depuis ... septembre c'est ça ?

Octobre c'est je crois

D'accord donc tu finis fin mai ?

Oui fin mai

Et euh dans ce club en tant que volontaire tu as déjà rencontré des conflits ou ?

Ouais des conflits non, j'irai pas jusque-là, y'a des points où y'a des désaccords forcément mais ça va pas jusqu'au conflit

Des désaccords sur quels types de points ? Sur quels genres de problèmes ?

Par exemple, tout ce qui est sur la logistique on va dire, je sais pas comment dire ça, ouais la logistique c'est eux souvent, un peu particulier, ouais y'a des désaccords mais ça va pas jusqu'au conflit

C'est-à-dire vous êtes pas d'accord sur, je sais pas comment, donne moi un exemple peut-être ?

Euh je sais pas par exemple quand on organise des événements euh y'a certains points où on va pas être d'accord par exemple sur le nombre ... sur le nombre par exemple de, sur le budget par exemple, à mettre en place dans le projet, c'est plus des choses comme ça, après c'est pas vraiment des conflits

Après ça se résous comment ? Par la discussion l'échange ?

Oui souvent ça se résous assez rapidement mais maximum euh 1 à 2h je pense, voilà, pour régler ces problèmes

Ok on va passer sur une autre thématique, c'est plus les motivations de l'engagement et du coup si j'ai bien compris tout à l'heure tu m'as dit que c'était vraiment une volonté de ta part de t'engager dans le dispositif ?

Ouais

Mais si on t'avait pas proposé, est-ce que tu y aurais pensé ?

Euh pensé, je pense pas parce que je connaissais pas vraiment euh le service civique euh j'en avais entendu parler mais on m'avait pas forcément approfondi le sujet donc euh je pense pas si on ... on serait pas venu vers moi je pense que j'aurais pas forcément fait la démarche de

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

faire un service civique parce que je connaissais pas d'abord, et je m'étais pas forcément intéressé non plus à ça

Ouais donc si je comprends bien au départ c'est pas forcément une volonté de faire un service civique ?

Ouais après j'ai, par exemple il a été proposé en septembre, 'fin moi j'ai eu le temps par exemple d'étudier, voir ce que c'était, les missions que j'avais à faire, puis en tant que personne qui a fait un, enfin, 'fin, que ça corresponde aussi avec ce que j'avais eu recours donc c'est des choses, j'ai mis aussi en place pendant le service civique

Donc ce qui t'a motivé, c'est plus d'avoir une expérience, de, par rapport à ton parcours scolaire ou alors ce qui t'a motivé c'est la gratification ou alors euh l'idée de s'engager pour les autres, je sais pas ?

Je pense que c'est un peu, un peu un mélange de tout ça, et euh parce que, certes avec le parcours scolaire que j'ai eu, c'était quand même une motivation, parce c'est mieux que d'arriver dans l'inconnu, faire des choses qu'on n'a jamais faites après euh j'aime bien aussi m'engager, prendre mes responsabilités et ça aussi une partie du service civique qui me plaisait donc euh un peu un mélange de tout je vais dire

Et y'en a pas une qui prédomine plus que les autres ?

Euh hum ... l'engagement je dirais quand même

Avant tout ?

Ouais j'aime bien m'engager, je suis assez libre de prendre des décisions parfois donc euh

Donc du coup tu parles d'engagement, euh qu'est-ce que sa représente pour toi cette engagement dans ce dispositif ?

Bah pour moi euh, ouais mon engagement c'est, ça représente quand même une partie importante dans le dispositif parce que si, on va dire j'assume pas mes responsabilités ça peut avoir aussi des répercussions pas seulement pour moi mais aussi euh pour toute l'association, les personnes qui sont autour, les personnes qui sont pas forcément dans l'association mais qui en entendent parler pour que, je pense que j'ai quand même un rôle

Tu as l'impression de t'engager pour toi ou pour les autres ?

Pour euh plus pour les autres mais une petite partie personnelle mais plus pour les autres que pour moi

C'est l'idée de donner de son temps ?

Ouais c'est ça

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et euh par rapport à cette engagement dont tu me parles, est-ce que tu avais des attentes ou des buts avant de commencer euh, je sais pas des attentes euh, ou des peurs ou des a priori ?

Plus euh, on va dire euh, une sorte de peur on va dire, par rapport au tout ce qui est relation humaine, tout ça, parce que c'est vrai que aujourd'hui je m'entends assez bien avec le personnel, c'est pas forcément le cas, mais c'est plus ça qui me, qui me faisait un peu de soucis sur ça mais

Tu avais pas d'attentes particulières en terme de, tu sais des fois on t'annonce que tu vas faire telle chose et t'as des attentes par rapport à ça, tu avais ?

Oui quand même j'avais certaines attentes parce que euh on en avait parlé donc je savais un peu ce que je devais faire, ce qu'on allait me proposer de faire, donc j'ai quand même eu certaines attentes sur ça mais c'est des attentes qui sont, qui ont été réalisées

Ouais

Pas de soucis

Et euh par rapport aux a priori, comme tu connaissais le club c'était plus simple non ?

Oui c'était plus simple aussi parce que j'y étais, j'y suis entré cette année en juillet je crois dans le club, après c'était plus le personnel avec qui, parce que je joue dans le club, bah c'était vraiment avec le service civique tout ça, donc j'ai eu de juillet jusqu'à octobre on va dire avant de commencer, ouais de mi-septembre avant de commencer à parler de service civique donc j'avais déjà rencontré pas mal de personnes, donc c'est aussi plus facile de rentrer dans un service civique quand c'est comme ça

Puis tu connaissais déjà un peu le fonctionnement ?

Ouais

Pour finir un peu sur la thématique de l'engagement comment toi tu définirais un peu l'engagement ? De manière globale, avec tes mots ?

L'engagement euh bah je dirais déjà c'est être investi, donner du temps aux autres euh, ouais être pas forcément, donner des idées, par exemple le travail d'équipe que je trouve quand même important, s'engager c'est personnel et en même temps on va dire que c'est s'investir aussi pour les autres pas seulement pour soi

D'accord, dans l'idée de donner de soi, donner du temps aux autres, est-ce que toi tu as l'impression de, de rendre service ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui d'une certaine manière, je pense que ça rend service à de nombreuses personnes et c'est un service qui me sont rendus aussi, c'est aussi un plaisir pour partager, par exemple je sais que y'a des parents ou des enfants qui m'aiment bien et c'est des choses que j'apprécie aussi

Ca va dans les deux sens

Ouais

Et hum on parle de s'engager, on parle de rendre service, donc tu as l'impression, un rôle, un vrai rôle de citoyen à travers cette mission ?

D'une certaine manière oui, c'est, comment je peux dire ça, je dirais oui parce que d'une certaine manière j'aide si, l'association et puis ça c'est des choses qui peuvent arriver aussi euh dans la société, par exemple euh, pas forcément en étant rémunéré mais euh par exemple, on parlait de bénévolat tout à l'heure, c'est des choses qui font partie de la société donc oui, ouais voilà

Tu as l'impression de servir l'intérêt de tout le monde quoi ?

Voilà c'est exactement ça

Et du coup euh la question sportive dans tout ça, pourquoi avoir choisi euh une association et pourquoi une association sportive ?

Parce c'est bah, je suis une personne assez sportive, donc euh je passe peut-être la moitié de la semaine à faire du sport euh donc que ça soit, je fais de la musculation, du football, donc je me voyais pas faire un service civique dans d'autre domaine pour l'instant, après euh, je pense aussi c'est plus facile quand de faire un service civique quand c'est dans un domaine sportif pour moi par exemple qui en fait beaucoup de sport donc, je me voyais pas forcément faire un service civique par exemple je sais pas dans, je sais pas j'ai vu à ZUP de CO par exemple qui une association, je crois qui, qui aide des collégiens ou je crois, à travailler par exemple donc je me voyais un peu moins faire ce job là je me dis

Donc euh ce qui t'a motivé si j'ai bien compris c'est l'idée de, que c'est ancré en toi, finalement le sport ?

Voilà c'est ça

Du coup, tu, qu'est-ce qui te plaît dans le sport ? De manière générale ?

Pour moi le sport euh, c'est ouais, ça me permet déjà de me libérer, je pense, par exemple quand je fais du sport, je, euh, après y'a aussi des, la convivialité dans le sport, surtout collectif, 'fin même individuel parce que, il y a souvent des staffs, des choses comme ça, d'autres personnes, donc euh, ouais c'est plus la convivialité et les moments aussi je me

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

retrouve un peu seul par exemple quand je suis à la musculation, c'est des moments, je pense j'en ai besoin quoi

Donc c'était plutôt naturel d'aller vers le sport par rapport à ton parcours et du coup tu parlais de convivialité, y'a d'autres valeurs comme ça qui te sont chères par rapport à ton engagement ?

Oui la convivialité, après y'a le respect aussi que je trouve très important, l'éducation parce que ça, dans le sport, c'est important, on va pas dire qu'on fait euh un, on fait pas non plus toute l'éducation mais euh, une bonne partie qui se trouve au sport, par exemple, apprendre à ranger par exemple le matériel, faire avec les autres, je pense que c'est important

Euh toi tu, tu as, par rapport à ton engagement en service civique, tu participes à transmettre ces valeurs ?

Oui aussi et c'est important, j'essaye au maximum de les transmettre parce que c'est des choses qu'on m'a transmises aussi auparavant, par exemple dans les clubs de foot euh en tant que senior, autant mettre mon savoir au service des autres

Tu penses que, en fait c'est, on peut parler d'ambiance sportive, je pense, ça a joué vraiment un rôle dans ton choix de t'engager ?

Oui quand même je pense que c'est plus euh, ouais le côté sportif qui m'a vraiment, sportif qui m'a vraiment poussé à m'engager dans le service civique

Et puis la transmission des valeurs si j'ai bien compris aussi euh ?

Ouais aussi

Notamment envers les plus jeunes, si j'ai bien cerné ?

Envers les plus jeunes ouais surtout, parce que après moi je suis assez, j'ai que 19 ans donc euh après moi j'ai encore des choses à apprendre donc euh personnes qui sont un peu plus âgés ont quand même aussi, me permettent aussi, d'enranger de l'expérience, par exemple j'apprends mais euh on m'apprend aussi

Et tu pratiques, si j'ai bien compris le football, tu pratiques d'autres sports ?

Euh après je fais, après c'est plus des loisirs on va dire, je fais parfois du tennis, du basket que j'aime bien aussi, 'fin je fais de nombreux sport on va dire mais le football vraiment en club et les autres plus en loisirs

Le football tu le pratiques depuis combien de temps, depuis tout petit ?

Oui depuis que j'ai six ans

Ouais tu as joué à X ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

A Blois oui

A quel niveau si c'est pas indiscret ?

Jusqu'en, le plus haut niveau où j'ai joué c'était euh y'a deux-trois ans en 17 nationale

A X j'imagine ?

Oui à X aussi

Ca a vraiment influencé ton choix le fait d'avoir un niveau sportif plutôt bon et d'aller à X hum ?

Peut-être oui

On va passer à une autre question qui porte plus sur l'intégration et l'insertion et euh, est-ce que tu penses que le service civique ça facilite ton insertion professionnelle, est-ce que ça va la faciliter ou ... ?

Je pense que ça la facilite oui parce que, bah déjà c'est mieux d'avoir un service civique que de, de pas avoir d'expérience professionnelle, c'est quand même une expérience professionnelle après je pense que c'est assez valorisant de, d'avoir fait un service civique euh, et puis je connais aussi de nombreuses personnes qui vont en faire et euh c'est mieux de rentrer dans une entreprise par exemple après avoir fait un service civique euh quelle que soit la matière de celui-ci, je pense que c'est plus facile après de pouvoir, de rentrer dans une entreprise même dans d'autres écoles par exemple

Ouais donc ça facilite l'insertion ?

Ouais pour moi ça facilite

Et est-ce que ça facilite l'intégration par exemple, tu sais dans la société, est-ce que tu as l'impression, je sais pas, que tu as, par rapport au début, où tu as commencé le service civique, est-ce que tu as l'impression d'avoir eu une évolution par rapport à ta place ou ton rôle dans la société ?

Pour l'instant, je pense pas, après peut-être que je m'en rends pas compte, mais euh j'irai pas jusque-là, je pense que, je suis toujours la même personne dans la société

Même si tu as rencontré pas mal de personnes, ça t'as, tu as beaucoup plus de contact, ça ne joue pas un rôle tu penses ?

Oui si quand même, c'est vrai que je rencontre, bah déjà par exemple plus de personnes euh dans la rue euh avec qui je travaille à X ou euh, donc je vois à X par exemple ceux qui me connaissent, le service civique c'est aussi, dans l'équipe senior où je joue, après c'est vrai que

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

on est amené à faire des rencontres donc je dirais pas forcément que ça me valorise quelque chose comme ça

En tout cas, d'un point de vue personnel c'est valorisant non ?

Oui quand même on le ressent

Et comment tu as été recruté ? Comment ça c'est passé en fait, le fait que le club t'ait recruté en service civique ? Tout à l'heure, tu m'as parlé de CV euh tout ça, tu peux m'expliquer un peu toute la démarche, tout le fil conducteur qui t'as ramené ici ?

Au départ, j'étais bah dans le club déjà, et j'entendais parler euh un peu euh par X là qui est mon tuteur, y'avais aussi le président qui m'en a parlé, après moi je m'y suis intéressé, j'ai un peu regardé euh, j'étais sur le site par exemple, j'ai regardé les engagements, pour moi mais aussi pour le club, ce genre de choses, après j'ai été auprès du président pour en parler, lui dire que j'étais vraiment intéressé, il m'a dit de faire, bah la lettre de motivation et le CV, ce que j'ai fait, après euh les avoir faites, je leur ai remis, après les avoir étudiés pendant deux à trois semaines je pense

Ouais et y'a eu un entretien ?

Après y'a eu un entretien euh, et finalement une ou deux semaines après ils sont venus me dire que je pouvais débiter ma mission

Et vous étiez plusieurs sur le, sur le poste, ou tu étais tout seul ?

On était plusieurs mais après les autres candidatures euh, c'était euh compliqué parce que y'avait par exemple, une personne qui venait du Calvados donc c'était assez loin, il préférait des personnes qui étaient quand même plus proches de la, fin du département, et euh après y'avait, en fait les autres candidatures, c'était pour des personnes qui étaient assez loin en fait

Oui donc ils ont été éliminés quoi

Ouais

Tout à l'heure, on parlait aussi de l'intégration dans ta, dans la structure, comment ça s'est passé au tout début ?

Au tout début, j'ai, surtout euh participé déjà aux réunions pour euh rencontrer un peu toutes les personnes euh, du club euh, les bénévoles, les salariés, puis euh après j'ai été quand même bien aidé par euh mon tuteur qui a facilité des choses quelques fois, car lui il était déjà dans le club

Ouais tu n'as pas rencontré de difficultés ?

Non j'ai pas trop rencontré de difficultés

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Pas trop, il y en a eu quelques unes non ?

Après les seules difficultés que moi j'ai pu rencontrer pour l'instant, c'était plus les transports, c'était, avec les trains, des choses comme ça, après mon tuteur comme il habite à X, il peut parfois m'amener

D'accord pour te rendre sur place ?

Voilà c'est ça

Du coup tu es en train de passer le permis c'est ça ?

Ouais

Ok, ça va être résolu ce problème

Ouais très rapidement je pense

Ok super, et du coup, par rapport au début, tu es, l'évolution des relations que tu as eu avec les personnes, ça a été, ça a fait que progresser dans le bon sens, si j'ai bien compris ?

Oui, au début c'était des relations qui étaient, on va dire timides je vais dire parce que, bah déjà, ça fait partie de mon caractère, je suis assez timide, finalement, c'est des personnes qui ont réussi à, comment je peux dire ça, j'ai réussi à aller vers eux, c'était des personnes qui sont faciles d'accès, on a très rapidement fait connaissance et au jour d'aujourd'hui maintenant y'a plus de problèmes

Et tout à l'heure on parlait du transport, c'est ce que, tu habites à X ?

A fossé

A X maintenant

Oui

Et tu as grandi à X

Oui j'ai grandi à X, on va dire, 'fin tout ça c'est un peu partagé, j'ai grandi à X jusqu'à l'année de mes 12 ans à peu près, et après là depuis j'habite à Fossé

D'accord, bon et euh c'est quoi un peu tes projets pour l'après service civique ?

Euh, bah déjà mon projet, bah continuer mes études, là déjà en fac de droit, si ça se passe bien, normalement, j'espère aller jusqu'au, bah au final quoi, en master

Ok donc euh encore quatre ans ?

Ouais encore quatre ans après euh j'aimerais bien m'orienter vers plus ce qui est notariat, ce genre de métier, ça m'intéresse, j'ai pu un peu voir euh ,après y'a aussi les métiers tout ce qui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

est dans les métiers bancaires par exemple aussi, j'ai pu faire aussi des stages, donc euh ouais c'est des métiers qui m'intéressent

D'accord, oui donc euh des, vers, de la continuité dans les études

Ouais

Et hum... l'expérience de service civique par rapport au sport, tu penses que ça va t'ouvrir d'autres possibilités que les études ou ?

Oui aussi, je pense que, enfin j'ai vu déjà, que le service civique, il aidait à trouver par exemple des métiers, ce genre de choses, je pense que professionnellement ça peut m'aider à, par exemple, à côté de mes études à pouvoir aussi, euh avoir un autre métier qui soit par exemple à mi-temps ou euh les weekends, le soir, je sais pas, mais euh, je pense que oui, ça peut m'aider aussi professionnellement

Si j'ai bien compris, c'est continuer les études, et puis à côté chercher un petit boulot euh qui serait en lien avec quoi, avec le sport plutôt ? Ou alors tu es ouvert à ?

Je suis assez ouvert sur ce sujet-là, mais euh disons si ça peut être dans le sport ça serait parfait

C'est ce à quoi tu aspires en tout cas ?

Ouais

Quel genre de métier, en petit boulot, dans un club où ?

Ouais dans un club, dans une salle de sport, je sais pas dans, dans le sport quoi tout simplement

Ça marche, et du coup tu peux, tu disais euh le fait d'être en service civique ça, sur l'accompagnement, tu as été accompagné toi en, par rapport à ça, à la suite, sur l'après service civique ?

Ouais je vois souvent des, parce que, sur mon adresse mail je reçois souvent des mails du service civique qui me propose, par exemple euh que ça soit des études, des après enfin ça m'ouvre beaucoup de portes, je vois des métiers, des études, enfin plein de genre de choses comme ça

Pour un peu clôturer la chose, qu'est, pour toi les points positifs, donc euh faut prendre ça dans l'expérience globale du service, c'est quoi toi les grands points positifs, et puis après les points négatifs, y'en a toujours quelques-uns ?

Les points positifs, déjà ça, ça me fait quand même gagner un peu d'expérience et puis c'est quelque chose qu'on peut mettre sur un CV après y'a aussi, tout ce qui est convivial comme je

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

l'ai déjà dit, rencontrer des personnes euh, travailler en équipe, ce genre de choses-là parce que c'est un gros un point positif pour moi, après euh les points négatifs euh c'est compliqué euh, je dirais ... je sais pas, pour moi, franchement, j'ai pas vraiment de retour négatif pour le moment en service civique, après pour d'autres personnes ça pourrait être par exemple, tout ce qui est un point positif, ce qui est dans la communication avec d'autres personnes euh ce genre de choses-là je pense, euh

Je sais pas des fois on me parle de, pour le manque de reconnaissance ou alors qu'on s'intéresse pas forcément aux services civiques tu vois des choses comme ça, toi tu l'as pas ressenti ?

Ouais je l'ai pas ressenti, après c'est vrai c'est des choses qui peuvent arriver mais c'est vrai que moi dans l'association dans laquelle je suis, on s'intéresse beaucoup à ce que je fais donc euh, je pourrais pas dire ça

Et justement, ton association donc le club de X, si j'ai bien compris, tu penses pas que le service civique, pour elle, c'est un moyen d'avoir un salarié ou presque, à quasiment 0 € quoi ?

Oui si, j'osais pas le dire, je pense que c'est aussi un moyen pour eux parce que c'est, une association qui a pas de grandes ressources financières donc c'est plus facile aussi d'avoir un service civique qu'un salarié

Hum et est-ce que tu as déjà fait ta formation citoyenne ? Tu sais que tu as deux jours de formation ?

Oui, non je l'ai pas faite encore c'est bah la semaine prochaine, le 20 et le 21 mai

Pour terminer, parce que je suis arrivé au bout de mes questions, en terme d'information, est-ce que tu as connaissance des différents droits par rapport à ta position en tant que volontaire ?

Euh j'ai un peu vu, après je pense pas tout connaître, mais j'ai vu quelques points, par exemple j'ai vu y'a quelques avantages euh, je sais pas par exemple sur les transports euh, le cinéma des choses comme ça

Et tu t'es pas plus renseigné ?

Après je me suis pas plus renseigné que ça

Ok et du coup tu disais par rapport aux transports, je peux t'en informer, tu peux faire la demande au TLC et tu peux avoir le transport gratuit sur tout le Loir-et-Cher, il faut remplir un petit dossier et tu l'envoies au TLC et tu auras les transports gratuits, après

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

tu parlais des chèques, du cinéma, c'est les chéquiers Clarc, chéquiers Clarc, je sais pas si tu les a demandés ?

Non pas encore

Donc, c'est, je crois que tu peux encore le demander c'est à la, au bureau d'information, d'information jeunesse qui est là-bas, juste à côté de la mission locale, je sais pas si tu vois où c'est ?

Ouais je vois à peu près

Et au niveau de t'es des jours des congés tu es au courant non ? Comment ça se passe ?

Non je suis pas trop au courant

Donc tu prends jamais de jours de congés toi, dans ton service civique ?

Non non jamais

Parce que tu as le droit à deux jours de congés par mois et d'ailleurs tu fais combien d'heure en, dans ton contrat ?

Dans mon contrat euh, on va dire que je fais à peu près, je fais à peu près, un peu en dessous des 24h parce que j'ai, bah je peux pas finalement avec la fac faire plus, donc euh on va dire que je m'approche des 24h mais j'y suis pas encore

Du coup, ton club il, il t'as pas informer des, tout ce qui était jours de congés etc. ?

Euh on en a parlé mais euh c'est des choses, pour l'instant j'en prends pas vraiment et c'est des choses j'en ai pas non plus forcément besoin pour l'instant

Ouais ça se fait un peu, ça se fait un peu quand tu, enfin vous vous fiez pas à la réglementation de ça, vous faites un peu comme vous voulez quoi ?

Voilà !

Ça marche, ton tuteur c'était X c'est ça ?

Oui

Ok bah écoute euh moi j'en ai fini avec mes questions, je t'ai un peu torturé, un peu

Non ça va

Dac' bah je te remercie en tout cas d'y avoir répondu, je vais couper l'enregistrement.

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Entretien n°3 : Edouard : Jeune volontaire en service civique - 23/03/17- 43 minutes

Structure : Club de football Age : 22 ans Lieu de l'entretien : Notre structure de stage, Salle de réunion.

Donc ouais l'idée je vais te poser des questions sur ton parcours que ça, ce soit scolaire

Ouais pas de problème

Voilà l'idée c'est d'avoir une discussion

Que ça soit pas question réponse quoi

Voilà exactement

Pas de problème

Voilà dans un premier temps, c'est que tu puisses te présenter toi de manière globale que ça soit euh

Ouais études tout ça

Ton âge, tes études, voilà

Ouais

Ton parcours scolaire, même depuis tout petit etc...

Ok ok

Puis si j'ai des questions je vais rebondir

Ouais ouais ouais

Voilà

Donc bah moi j'ai eu, j'habite X voilà dans le Loir-et-Cher, donc c'est à une demi-heure de X, j'ai toujours euh été à l'école là-haut

Toujours ouais ?

A l'école ouais, j'ai pratiqué le foot là-haut à partir de huit ans, enfin après l'école, je te parle école collège où j'ai été, après j'ai été au lycée X à X

D'accord

Ensuite je suis allé faire mon DUT technique de commercialisation sur X

Ouais

Et je suis revenu terminer ma licence pro sur X, responsable marketing communication

D'accord

Et j'étais en alternance à X à X

Dans le cadre de la licence ?

Ouais, dans le cadre de la licence et euh j'ai eu une mauvaise expérience là-bas voilà, à décathlon ça s'est pas très bien passé, je me suis fait renvoyer enfin voilà et du coup j'avais, bah le commerce, grande distribution c'est ce qui me plaisait, ça m'a pas trop plu après, et j'en suis arrivé du coup au service civique, mon club où je joue depuis que je suis gamin, ils m'ont proposé parce qu'ils cherchaient quelqu'un et j'ai dit ouais au lieu d'être, je me suis dit au lieu de galérer comme mes potes à trouver du boulot, je me suis juste dit au moins j'ai déjà ça et ça me permet, si tu veux de chercher un boulot en attendant, j'ai pas mal de pistes du coup ça m'a permis de gagner huit mois on va dire

Hum hum

Huit mois pour trouver un boulot quoi

Du coup tu étais en licence jusqu'à l'année dernière ?

Ouais jusqu'à Juillet

Donc tu l'as validé quand même ou...?

Ouais je l'ai validé, j'ai eu de la chance, en fait j'ai été renvoyer pour faute grave, pour un vol que j'ai pas commis en fait

Ah oui d'accord, bon c'est des choses qui arrivent

C'est des choses qui arrivent mais euh ouais c'est quand c'est ta première grosse expérience professionnelle ça fait bizarre quoi

Ouais je me doute, je comprends

Mais bon voilà

Et du coup, euh le service civique tu l'as connu, comment tu l'as connu, c'est le club ?

Bah grâce au club en fait, j'en avais jamais entendu parler avant, si peut être une fois ou deux comme ça, ça m'était jamais venu aux oreilles, puis un jour c'est le président du club avec le salarié, ils sont venus me voir, ils me font ouais tu as quoi de prévu l'année prochaine, puis je leur ai dit bah pas grand-chose, puis ils m'ont parlé du service civique et j'ai dit ouais ça paraît une, ouais un bon compromis et tout, moi j'étais à moitié chaud pour passer mes diplômes d'entraîneur, je l'ai pas fait voilà, parce que j'ai pas eu vraiment le temps et du coup euh j'ai dit pas, ouais pas de problème, je le fais et puis moi dans ma tête, c'est ce que je te dis, ça me laissait du temps pour euh, voilà avoir le temps de trouver un boulot, de rebondir après, après ma licence

Du coup, le service civique à ce moment-là, ça t'a permis de faire une transition ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais c'est un peu la transition de couper avec le, le monde du, du commerce, que j'ai connu voilà, ça faisait trois ans que je bouffais commerce marketing - commerce marketing

Ouais

Et ça m'a fait du bien parce que tu sais, tu, j'ai aussi le BAFA donc je bosse régulièrement avec des enfants pendant les vacances voilà, depuis que j'ai 16 ans je fais ça, donc au final là tu, tu t'impliques, ton club bah, avec les enfants avec qui t'as l'habitude au centre de loisir, donc c'est un autre contexte, donc c'est vraiment pas mal

Oui donc tu été déjà sensibilisé un peu

Ouais ouais au niveau des jeunes

Et donc tu as commencé en, tu as commencé en septembre ?

J'ai commencé en septembre euh non en octobre, j'ai fait septembre en bénévolat, puis j'ai dit je vais pas arriver en cours de saison, en septembre, j'allais sur les entraînements, et j'ai commencé en octobre et je finis en mai du coup

A la fin du mois prochain quoi

Et il me prolonge d'un mois le club, il me paye un mois en plus, puis parce y'a les interventions dans les écoles tout ça, donc c'est un peu, puis c'est crucial pour la saison d'après

Ça marche et, est-ce que tu peux me présenter ton club, ta structure, comment elle fonctionne ?

Ouais

Que ça soit, est-ce que y'a des salariés au niveau du club, des bénévoles, enfin un peu son fonctionnement ?

Ok

D'ordre général

En fait le club c'est le X et euh donc on est, après, un peu, un petit peu moins de 300 licenciés donc euh 2000 habitants voilà, c'est quand comme, c'est la plus grosse asso du ... de la commune si tu veux et on a un salarié à temps plein, voilà 35h, X lui il est là depuis 2009

D'accord

Voilà euh ensuite euh, moi je suis en service civique et après on a des éducateurs et dirigeants sur nos catégories

Bénévoles ?

Ouais bénévoles, donc ça va de U7, on a euh, on a 21 enfants de six ans

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

En U9 on a 28 euh 28 enfants, ensuite on a des U11 F, des féminines, ouais on en a 10 ensuite on a des U11, on a une, 20-25, ouais 25 licencié, tu vois U13 pareil, c'est à peu près dans toutes les catégories on a de quoi faire deux équipes à part en U15 et U18 là où c'est une seule équipe, euh après le club euh l'équipe une donc on évolue en 1ère division départementale, la deuxième équipe en troisième division euh après on est pas structuré, tu vois, on a une boutique, on a des installations, on a une salle, on a trois terrains en tout, donc je te dis pour un petit club, parce que on est pas un gros club du tout, à l'échelle des clubs comme X ou X ou X qui ont des installations de fou, on rougit pas, parce que on a pas mal de licenciés, on arrive à mettre des équipes au plus haut niveau à chaque fois, donc c'est intéressant

Donc tu me parlais, tout à l'heure, le salarié, du coup lui il est éducateur, il est au, c'est quoi son rôle ?

Il est responsable technique, donc tout ce qui est entraînement, responsable de l'école de foot

Ouais

Responsable U18 et responsable senior

D'accord

Donc ça fait beaucoup à gérer

Ouais

C'est pour ça que, bah quand je suis là, entre guillemets, c'est vraiment pour le seconder, et tu vois l'année prochaine, ils ont demandé deux services civiques si possible, un garçon et une fille

D'accord

Parce que on a des féminines

Ouais

Mais c'est des hommes qui encadrent

D'accord

Y'a des mamans qui suivent mais c'est tu vois, mais ça sera mieux si y'avais une féminine qui soit présente

Oui je me doute

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc voilà, après ouais le salarié il est vraiment, moi je, moi je m'en rends compte depuis un moment parce que j'entraîne depuis que j'ai 15 ans mais y'a des, des gens qui s'en rendent pas compte, mais en fait il est, il est partout quoi

Toi dans ce, dans ce milieu-là on va dire, ton, ton, tes missions à la base en tant que volontaire donc euh vraiment à l'origine

Ma mission de base ?

Ouais

Ouais attend c'était, l'intitulé c'était euh, développer la pratique du football dans un milieu rural

Ça c'est la mission ?

Ça c'est la grande mission du contrat

D'accord

Après moi mes missions c'est, je gère toute la com, voilà, réseaux sociaux euh, euh même quand il y a des soirées ou quoi des trucs comme ça, je gère la com au niveau du club, euh j'interviens sur toutes les séances de U7 à U13

D'accord

Et quelques fois pour dépanner je fais une séance U18 ou une séance U15 quand l'éducateur est pas présent

Du coup tu es toujours accompagné ou tu es ?

Alors sur les U7 U9 U11, je suis avec X, donc le salarié voilà parce qu'on doit être

Ouais

au niveau des, des

De la légalité

Bah non, ouais si, ouais

Vis-à-vis du service civique ?

Ouais voilà, mais on fait ça à deux parce que on a trop de gamins, si tu veux tout seul c'est ingérable, on a notre groupe chacun, voilà, en U13, c'est ma catégorie où je suis responsable, je suis tout seul par contre, parce que lui, il doit aller faire les U18

Ouais

Donc ça faut pas trop le dire mais bon

Ça fait partie des chose que j'entends très souvent

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais voilà, c'est compliqué et après euh bah voilà c'est tout le samedi je suis avec mon équipe bah là par contre, je suis tout seul, on va dire, ça, pour que ça passe, je dis que c'est pas dans mon contrat de travail

Oui voilà, tu le dis que tu le fais bénévolement ?

Oui voilà alors que non

Ca c'est dans les clubs de foot c'est récurrent

Si, voilà je le fais bénévolement le weekend alors que non

Du coup tu travailles la plupart du temps en équipe, en binôme ?

Ouais en binôme même euh tu vois sur des séances on est quatre voire cinq, quatre-cinq éducateurs donc tu vois c'est travail d'équipe après euh moi sur, par exemple en U7 U, on est tous les deux avec X du coup, on a 20 enfants, ça va ça suffit, 'fin même deux ou trois des fois, on est trois, en général on est entre trois et cinq sur les séances

Ouais tu es rarement, rarement tu es seul quoi

Bah après c'est pas que, non on va dire, y'a X et moi, nous on va diriger les séances et après les éducateurs qui sont avec nous, on les prend avec nous voilà, on leur explique un peu, je sais pas, on leur explique pas le foot, je peux pas dire, dire ça, attend je vais t'expliquer le foot, mais voilà, on les guide si tu veux sûr, on leur donne des responsabilités quoi

Oui sur le déroulement de la séance

Voilà

Et donc c'est ça, c'est côté entraînement, développement du PEF ?

Ouais voilà

Et la partie com tu es plutôt, il t'accompagne également où ?

Non là je suis, je suis, c'est vraiment moi qui gère, tu vois je regarde un peu ce qui se fait dans d'autres clubs, ce qui se fait à des niveaux un peu plus haut, j'essaie de, tu vois, j'ai mis en place des questionnaires sur les joueurs senior, ou des interview sur les jeunes, j'essaie de faire le lien entre les jeunes et les seniors, et même entre les catégories tu vois euh, par exemple, c'est débile, normalement on regarde pas le nombre de j'aime sur les pages Facebook, mais l'année dernière elle était à 250 et là elle est à 400

Oui vous touchez plus de monde

Ouais plus 150 personnes, j'essaie de toucher le plus de monde possible, que tout le monde s'y retrouve et de donner une image, parce que avant que je reprenne un peu la com l'image des adultes un peu comme moi, enfin moi ça aller, comme j'entraîne depuis tout le temps, je

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

m'investie, mais tu vois y'avais des gens ils disaient ouais les seniors ils s'en foutent de nos gamins, c'est des trucs comme ça, alors que maintenant, on impose, enfin on impose, on demande au senior d'arbitrer, bah des fois, ouais les gamins ils sont gamins, euh bah il a marqué le weekend dernier, il va nous arbitrer, tu vois le lendemain ils viennent te voir, donc tu vois on essaie de faire un peu le lien quoi

Comment tu qualifierais ton rôle ? Tu te sens vraiment comme un, comme un salarié ?

Ouais

Au sein du club...

Comme un salarié même X qui est salarié qui dit pour moi on est deux salariés

D'accord

Ouais voilà

Oui des fois le statut du volontaire du coup

C'est ça, comme X, il dit on fait autant d'heure tous les deux, on fait quasiment, moi je fais 30h lui il en fait 35h même plus, mais y'a des semaines où, enfin on est tout le temps ensemble si tu veux, donc au final, ouais je me sens comme un salarié et lui, et même le président, ils me voient comme un salarié donc c'est ça qui est intéressant, tu te sens reconnu

Ouais c'est ça, comment les autres personnes de la structure que ça soit les bénévoles ?

Ah bah pour les autres je suis le salarié, au début ils disaient, ils rigolaient ah t'es le service civique t'es l'arpète, alors que maintenant, oui bah t'es le salarié on disait ça en rigolant, donc tu vois

Du coup y'a un vraiment au niveau de l'accompagnement et de l'intérêt, comment tu le perçois ?

C'est-à-dire c'est

Bah par rapport à ton arrivé au début du service civique

Ouais

Comment tu as perçu l'intérêt des gens pour toi, par rapport à tes tâches et tes missions ?

Bah si tu veux

Que ça soit des bénévoles et des salariés ?

Bah comme j'ai pu le dire, je fais ça depuis que je suis en seconde, j'avais 15 ans quand j'ai commencé à entraîner, c'est ma septième saison, donc en fait, tu vois en fait, les gens me connaissaient déjà, ils m'avaient déjà vu, je faisais déjà les entraînements des enfants,

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

bénévolement le mercredi, ou tu vois quand j'avais le temps, j'étais déjà reconnu, j'avais déjà un passif tu vois, j'étais déjà, ah c'est Edouard, voilà l'entraîneur

Ouais

Les gamins me connaissent déjà tous, donc je suis arrivé, donc j'ai pas eu de mal, pas à m'affirmer, pas qu'on me respecte non plus, mais tu sais, mais ouais voilà c'est bon on lui fait confiance

Ouais tu avais l'aval quoi on va dire ?

Ouais voilà, j'étais déjà reconnu on va dire

Du coup tout à l'heure, tu m'as dit que tu te considères comme un salarié, est-ce que tu considères que le service civique c'est un vrai travail ou bien c'est plus un engagement citoyen et bénévole ? Comment tu perçois la chose ?

Ça dépend y'en a euh, ils vont faire ça et un autre boulot à côté donc pour eux c'est je pense un engagement citoyen, après moi je fais que ça

Ouais

Parce que j'ai vraiment pas le temps de faire autre chose c'est tout, c'est au début je voulais trouver un autre boulot mais pff, je peux pas

C'était trop prenant ?

Bah si tu veux le matin on bosse beaucoup de chez nous, on gère la com, on gère des papiers, on a du secrétariat à faire et tout, euh l'après-midi tu as ta séance et tu finis à 19h et bah commencer un autre boulot après 19h c'est compliqué

Oui c'est compliqué

Donc euh moi qui fais, fais ça à temps plein on va dire, ouais bah ouais pour moi c'est un vrai boulot

Donc tu ressens pas le côté d'engagement citoyen euh

Non pas tant que ça non

Et est-ce que ta structure si tu étais pas là, enfin, est-ce que elle est dépendante de tes missions ?

Je dirais pas que elle est dépendante mais ça soulage beaucoup le salarié, c'est comme il dit, tout seul il pourrait pas gérer, tu vois des fois où il doit monter au X chercher des trucs en plein après-midi, bah lui il me dit vas y, j'y vais euh tu prends la séance ou vas y je prends la séance en fait tout seul il pourrait pas, c'est vraiment, ça le soulage et dans son boulot quoi tellement il a de, de choses à faire

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Du coup ça crée quand même une petite dépendance par rapport à ce que tu fais comme tâches, comme missions ?

C'est-à-dire dépendance ?

Bah disons que tu me parles que ça soulage le salarié, ça veut dire que si tu étais pas là ça serait beaucoup plus compliqué

Ouais bah oui oui oui, déjà sur des séances où y'a 30 enfants le mercredi, y'a 30 enfants le mercredi, il serait tout seul quoi, parce que y'a pas d'éducateurs disponibles, donc 30 enfants tout seul tu peux pas mettre de qualité, que là tu vois, on fait 15-15, 10-10 voilà, on prend chacun notre groupe et au moins euh c'est plus, c'est plus, c'est mieux d'une, pour les gamins, et pour nous

C'est dans votre intérêt

Ouais on crie pas partout, puis les gamins, ils seront pas là à crier partout, là tu as deux terrains collés, tu en as à l'autre bout, un à l'autre bout, le temps que tu intervienes à l'autre bout ça part en cacahuète

Est-ce que donc euh au cours de tes missions, tu as déjà rencontré, tu as déjà rencontré des conflits, que ça soit avec l'entourage, que ça soit avec les jeunes, ou alors les gens qui accompagnent les jeunes ou alors que ça soit au sein du club euh ?

Ouais

Bénévoles, équipe dirigeante...

Des conflits ouais bah ouais, on en a eu une avec une maman, en fait elle a inscrit ses enfants, elle nous a fait un chèque en blanc

Ah

Voilà donc euh après on a dit bah on accepte plus les enfants, ce qui est normal

Qui

Elle nous a pris la tête, elle nous a fait un scandale devant les gamins dans une séance quoi

Ah d'accord, pas pris à part ?

Pas pris à part, elle est arrivée devant, ouais comment ça, mes enfants ils ont le droit de faire du foot, bah oui mais faut payer, enfin bon, après bon tu vois, on a des gens qui ont du mal à payer, ils payent en trois fois, en cinq fois, moi j'ai un enfant euh, là j'ai eu un gros conflit mais c'est depuis le début de saison que ça dure, il est pff ingérable, je vais dire ça, il est ingérable, il tape, moi il a tapé sur des enfants, il m'a insulté, il a insulté le club, donc là tu vois par exemple, on l'a, on l'a pas viré mais on lui a dit, on veut plus te voir tant qu'on a pas

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

vu les parents, les parents nous disent que y'a pas besoin de les rencontrer, tu vois c'est, compliqué à gérer

Tu t'attendais pas à rencontrer des conflits comme ça ou ?

Si si parce que j'en avais déjà eu dans mon expérience de bénévole, ou alors tu vois, rien que des petits conflits, ah mon enfants il est convoqué en équipe 2, je comprends pas alors qu'il est fort, une maman qui me dit ça, alors que son gamin elle le voit jamais jouer, elle est jamais là, y'a des parents, ils idéalisent un peu leurs enfants et si tu veux pour eux leur enfant c'est le meilleur, et quand nous on fait des choix, ils ont du mal, donc c'est beaucoup de social, à expliquer, et même à expliquer aux enfants, moi je sais que quand j'étais enfant, je jouais en équipe 1, des fois j'allais en équipe 2, bah c'est que j'ai pas été bon, alors que les enfants maintenant, euh non je suis meilleur que lui, parce que les parents leur montent la tête

Donc y'a un petit travail éducatif au niveau des parents ?

Ouais des parents, c'est plus les parents qui sont compliqués à gérer

Et euh après, par rapport à ton engagement, donc tu m'as dit tu étais engagé depuis octobre ?

Octobre ouais

Jusque donc fin mai tu finis ? Et après ils te prennent en tant que salarié sur un contrat ?

Oui sur un contrat d'un mois

D'accord sur un petit cdd ?

Oui un cdd d'un mois

Et euh avant tout, qu'est-ce qui t'as motivé avant tout, pour euh faire le service civique ? Quelle est ta motivation première ? Que ça soit, est-ce que c'était vraiment l'idée, je sais pas, de découvrir autre chose, d'avoir une gratification, de bénéficier d'une expérience qui t'intéresse dans un milieu autre ?

Ouais c'est ça, c'est avoir, tu vois, j'avais l'expérience de bénévole

D'accord ouais

Donc euh ça s'est arrêté au match du samedi, des fois le mercredi, et en fait, j'étais intéressé pour passer mes diplômes, tu vois donc je me suis, je vais pousser le truc, c'est une opportunité, ça se trouve pendant le service civique je vais avoir le déclic, ah tiens je passe mes diplômes et en fait bah maintenant, je me dis bah ouais, je vais les passer mes diplômes, ça m'a donné une vocation d'entraîneur, avant je l'avais mais j'ai vraiment tout le, si tu veux

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

euh l'aspect, bah tu as l'aspect éducatif, ton programme et plus les matchs donc en fait, tu as un, vraiment un suivi et c'est ça qui m'a intéressé et je me dis maintenant bah ouais, je passerai mes diplômes d'entraîneur, ça m'a donné une vocation si tu veux

Donc en fait à l'origine, là ta première motivation, c'était de découvrir autre chose finalement ?

Autre chose puis avoir aussi une gratification quoi

Ouais c'était complémentaire

Ouais

Oui dans la situation dans laquelle tu étais par rapport

Ouais voilà

À la fin de la licence...

Oui c'était ça

Et du coup, est-ce que tu as ressenti euh, l'idée de rendre service, aussi par l'intermédiaire du service civique ?

Ouais bah je rends service civique au club c'est sûr, je leur coûte 6 euros quoi, c'est ce que je me dis des fois

Je comprends oui

Genre, ça leur rend service, le club ça leur coûte rien, je coûte 6 euros au club, ils ont un salarié, bah eux ils sont contents hein euh, donc oui pour moi je leur rends service

C'est pas, tu en vas pas conscience avant de commencer ?

Non j'en avais pas forcément conscience non, pour moi voilà, c'était ouais bah je vais bosser au club mais oui maintenant quand tu me le dis, oui bah je sais bien que le club, ça leur coûte que dal, donc ils sont contents sde ouf

Euh hum, est-ce que avant de commencer le service tu avais des attentes en terme de, je sais pas, de connaissance, de compétences, ou alors des peurs, des a priori un peu ?

Pas de peur et d'a priori, ce que je voulais, c'était vraiment, je me suis dit, j'espère que on va me donner des trucs à faire quoi, et en fait ouais, X tu vois il me dit, ma séance U13 c'est moi qu'il la prépare qui la gère, après lui il prépare le reste, mais j'apprends beaucoup quand je suis avec lui, et je mets en place, sur moi, ma catégorie, c'est donnant donnant quoi euh, je, même j'ai énormément progressé tu vois dans ce qui est l'analyse du jeu, avant tu regardes pas, tu dis vas y joue, ouais c'est bien, tu sais pas pourquoi tu lui dis c'est bien, que maintenant tu regardes plus de la même façon

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui tu as un autre regard ?

Oui voila

C'était une de tes attentes à l'origine ?

Oui d'avoir un autre regard, de progresser en tant qu'entraîneur, en tant que personne aussi, parce que tu as pas que ton équipe, que, tu vois tous les samedis à gérer, tu as 150 gamins à gérer, c'est être pareil avec tout le monde, leur donner les mêmes conseils la même attention, tu vois c'est

Du coup, tu n'avais pas d'a priori avant de commencer ?

Non non non, pas vraiment, vu que je connaissais

Oui ça facilitait c'est sur

Oui oui

Des fois j'en parle avec certains volontaires, ils m'expliquent que bah ouais avant de commencer, ils connaissaient pas le milieu et ils ont un peu de mal, ils avaient des peurs, est-ce que ils vont être à la hauteur etc...

Ouais ouais, non moi j'avais pas ce problème, je, bah si, enfin, tu l'as au début voilà, la première semaine, voilà tu rencontres tous les parents, bah tu es intimidé mais voilà après au bout d'une semaine tu connais tous les gamins tout ça alors bon

Oui c'est ça, ton intégration elle s'est faite...

Naturellement

Facilement

Oui c'est ça

Tu as pas rencontré d'obstacles ?

Non du tout

Et par rapport à cet engagement en service civique euh, comment tu peux, enfin, toi tu te considères vraiment comme un salarié mais au-delà de ça, comment tu considères ton engagement dans ton club, comment tu pourrais le définir ? Je sais que, elle est pas facile cette question

Comment je pourrais définir mon engagement... pour moi ou pour le club

Pour toi

Pour moi

Pour le club aussi si tu veux après dans un second temps ...

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais... bah après je dirais que c'est... je dirais pas que comme une récompense tu vois pour toutes les années où j'ai entraîné avant, où j'ai pas été payé, mais un peu parce que au final euh j'avais envie de, tu sais de passer mes diplômes, donc là, bah, donc là moi je le considère comme un diplôme hein, le service civique, ouais non mais je veux dire, pour moi ça compte autant qu'un brevet d'Etat presque

Ouais

Puisque je suis avec X qui est brevet d'Etat, donc tout ce que j'apprends, c'est un peu une récompense, tu vois, je me suis dit, je suis rémunéré en plus, euh j'apprends des choses, j'apprends énormément de choses, j'apprends avec un brevet d'Etat donc euh c'est quand même qu'il est qualifié, qu'il a un diplôme et qu'il donne des formations à des ... dans des clubs, dans des, tu vois, le samedi, sur des, sur des modules donc pour moi c'est tout bénéf quoi, c'est vraiment une récompense

Et pour le club ?

Et pour le club, euh, pour le club c'est ouais comme, c'est un service, presque, ouais c'est un soulagement euh, euh même tu vois X quand je lui ai dit que j'acceptais, le salarié, il était soulagé, c'était, ouais au moins je serais pas tout seul, parce que c'est la grosse inquiétude, tu te dis, bah des fois sur une séance tu vas avoir deux éducateurs avec toi et puis sur la semaine d'après tu en as aucun

Donc euh là

Donc là il se dit bah au moins on est tout le temps deux

Ça c'est par rapport aux bénévoles, c'est pas fiable c'est ça ?

Ouais c'est ça, voilà, c'est pas fiable, au moins tu as la fiabilité, bah on sera toujours deux ou vraiment sauf si il y en a qui est malade tu vois, donc c'est

Et euh, par rapport à ton engagement, est-ce que toi tu, tu as le sentiment de rendre service par le biais de ce que tu fais ?

Ouais

D'ordre général, même que ça soit par rapport aux enfants etc...

Ouais après cette notion elle me gêne un peu, rendre service, c'est pas vraiment rendre service parce que, comme je te dit on me considère comme un salarié, quand t'es salarié tu rends pas service

Ouais tu es, mais à l'origine

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais à l'origine, donc oui si tu le prends comme ça, tu rends service car ouais tu soulages le club et tu les aides euh à être, bien développer la pratique du foot

Par rapport à ce rôle, tu as, tu as, tu as conscience d'avoir un rôle quand même auprès des jeunes, un rôle de citoyen un peu ?

Ouais de modèle, ouais ouais, quand tu as les, y'a 180 gamins au club, quand t'en as euh 50 qui viennent te voir le dimanche bah, jouer, il vaut mieux que tu sois un modèle, tu as intérêt à pas divaguer, ou même quand tu es dans la séance, tu es le modèle quoi, ils te regardent tous avec des yeux, c'est

Toi tu en as vraiment conscience quand même ?

Et ouais oui, moi j'en parle beaucoup aux joueurs seniors, y'a pas que X, moi, les autres qui sont éducateurs, c'est tout le monde vraiment qui doit vraiment être un modèle pour les plus jeunes

Même au niveau de la transmission des valeurs ?

Ouais bah oui

Vous travaillez là-dessus non ?

Ouais on essaye, on est un petit club donc moi j'insiste beaucoup avec les gamins je vais dans des clubs, genre j'allais à X, c'est la star, ils faisaient le, il jouaient la compét à des gamins de 12 ans, moi les gamins que j'ai 11-12 ans, ils jouaient la compét, ils, le coach insultait mes joueurs, il me dit sans celui-là t'as rien, ton équipe, moi mes gamins tu vois ils commencent, il répondent pas, je leur dit de toutes façons le premier qui répond, c'est simple il reste à la maison le weekend prochain, je dis on répond pas aux provocations, moi c'est pas on joue la compétition, c'est on s'amuse, on pratique un beau football, donc ouais, et c'est, on a tous le même discours dans toutes les catégories et en fait, y'a une réunion au début de saison par catégorie, où voilà, on annonce, on a un projet pédagogique, éducatif, tu vois, on dit bah là, on veut travailler ça ça ça, et après on rencontre tout le monde et on dit bah voilà les valeurs à transmettre tout ça

Là ça te plaît vraiment ce côté transmission de valeurs ?

Ouais carrément

C'est assez en lien avec le service civique d'ailleurs

Ouais c'est important d'avoir des gamins qui sont respectueux qui sont, bah qui sont intègres, à qui tu peux rien dire, je vois, y'a euh comment, des fois on me dit Blois Foot ça a une mauvaise image, je vois X

Oui je le connais bien

Bah je sais pas quand, je joue contre ces gamins c'est impeccable à chaque fois, il est impeccable donc voilà, après tu as ton équipe elle est à l'image de l'éducateur donc voilà

Ça c'est vrai, et euh, pourquoi avoir choisi un club sportif, plutôt, tu aurais pu choisir, si tu voulais faire un service civique, tu aurais pu choisir un autre domaine, pourquoi avoir choisi le sport avant tout ?

C'est ma passion c'est tout, c'est là où je me sentais le mieux, à ce moment quand on me l'a proposé, j'aurais pu chercher ailleurs ouais, mais je suis dit là c'est l'occasion je te dis, de voir vraiment d'approfondir, cette pratique du foot, et d'entraîneur

Du coup, c'était une, y'avais pas d'autres options ?

Non, oui pas d'autres options, bah j'ai eu que cette option de toute façon, on m'a rien proposé d'autre

Et du coup, qu'est-ce qui te plaît vraiment dans ce milieu associatif et sportif, qu'est-ce qui t'intéresse, qu'est-ce qui te plaît ?

Bah tout d'abord le foot, voilà, pratiquer et transmettre, ça c'est super important, transmettre voilà, dès que, toutes les connaissances voilà tu transmets, et aussi montrer que tout ce qu'on t'a appris avant, bah, voilà tu l'as acquis et tu peux le retransmettre à d'autres, ça c'est important, et après y'a l'aspect humain voilà

Le relationnel ?

Ouais le relationnel avec les gamins, avec les parents c'est super cool 'fin, après je vais te dire c'est super cool, mais des fois j'en ai peu marre, tu te balades dans le village, tu as tout le monde qui te saute dessus qui vient discuter avec toi, c'est super cool d'un côté et des fois t'aimerais bien être tranquille, mais je trouve ça super cool, tu as le gamin y traverse la route presque sans regarder pour te dire bonjour, tu vois ces trucs

Ouais donc c'est ce qui te plaît vraiment ?

Ouais

Dans l'aspect sportif et relationnel puis

Ouais ouais

Et l'éducatif avec la transmission

Ouais voilà c'est ça

Donc c'est des valeurs qui te sont

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais ça m'est vraiment important, ouais c'est vraiment important, ouais la, les valeurs que les gamins peuvent avoir et tout

Ouais tu vois vraiment ton implication, tu le ressens après, ça le fait ressortir sur les petits

Bah ton équipe elle est à ton image, c'est ce qu'on dit toujours, on m'a toujours dit ça, ton équipe sera à ton image, si t'es un con ton équipe, ça sera des ptits cons qui feront les malins, et si tu es un mec euh simple et tout, qui se prend pas la tête, les gamins y se prendront pas la tête, c'est souvent là qu'ils progressent

Et du coup toi tu pratiques depuis tout petit ?

J'ai commencé, j'avais sept ans ou huit ans ouais

Ok, à X toujours ?

Ouais à X, j'ai connu que ce club là

Là tu joues toujours actuellement ?

Je joue en équipe 1 ouais, ouais

Vous allez monter alors ?

Ahah bah j'espère, il reste cinq matchs (rire), tu connais un peu le ?

Ouais je suis pas mal, j'ai joué aussi en même temps

Tu as joué ou ?

AX, bah avec X en jeunes et tout ça

J'espère on va monter, faut pas qu'on me porte la poisse, il nous reste cinq match, il faut quatre victoires

Et du coup après le service civique, c'est quoi tes projets ?

Alors euh, j'ai, j'avais mis, en fait j'ai mis mon CV sur Monster, tu connais ?

Ouais

Et euh je me suis dit, ouais on va voir, on va tester, le jour même deux appels, je me suis dit waah, il y avait une banque, j'ai dit ouais non ça m'intéresse pas, après c'est la NR qui m'a appelé pour être commerciale chez eux, j'ai dit non, porte à porte ça m'intéresse pas, il s'est passé deux semaines, un appel Randstad à la Chaussée là, ils cherchent un commerciale, ils m'ont dit ouais, on se rencontre fin mai, si vous voulez, et le groupe Alma, y'a un truc Purodor, ils m'appellent deux semaines après, ouais ton, t'es dispo pour bosser ? Je dis non, je suis en service civique, je suis dispo qu'au mois de septembre parce que je prends des vacances quand même à la fin, c'est mes dernières vacances, je me suis, juillet-août je serais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

pas dispo, fin août ça peut se négocier, et le mec me dit je suis grave intéressé, on se rencontre fin mai, donc j'ai deux entretiens fin mai pour des postes de commercial

Donc euh ouais tu veux vraiment t'insérer professionnellement ?

Ouais bah ouais

Pas de poursuite d'études ?

Il me faut des sous, 'fin il me faut des sous, 'fin c'est pas avec 600 euros par mois que tu vois le bout quoi

Bah ouais c'est une gratification

C'est ça, j'arrive à m'en sortir donc c'est pour ça

Tu vis tout seul ?

Je vis chez mes parents

Ouais

Je vivais tout seul quand j'étais à X

Ouais

Après quand je suis allé à X, je suis revenu chez mes parents euh voilà et là je suis chez mes parents et dès que j'ai mon boulot, je suis plus chez mes parents

Ouais tu veux être indépendant

Ouais bah j'ai été indépendant, quand j'étais indépendant, quand j'étais à X pendant deux ans, donc revenir chez les parents, c'est pas que ça m'ennuie mais voilà, j'aimerais bien, t'aime bien, que tu es en ville, que tu peux sortir, tu peux voir du monde

Du coup, là, une insertion professionnelle donc euh et la branche, la seule branche qui, du coup, c'est le commerce ou alors euh le service civique ça va t'ouvrir euh d'autres possibilités ou ?

Commerce marketing ouais en priorité

Dans certains domaines ?

Euh non pas plus que ça

Ouais tu es ouvert

En DUT on m'a dit quand tu sais vendre un stylo, tu sais tout vendre, le prof il est venu une fois poser le stylo, il nous disait vendez le moi, il fallait lui vendre un truc de notre trousse, un stylo, une gomme et tout, et euh après passer mes diplômes d'entraîneur ouais, ça m'intéresse pour faire ça en plus tu vois, maintenant que j'ai une expérience et je pense pouvoir être rémunéré, réclamé, dire bah ouais par contre, un club y me dit, je lui dis ouais bah par contre

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

j'ai un service civique, j'ai sept années d'entraîneur voilà, et je peux pas, le service civique je peux pas demander à être rémunéré pour avoir passé ça, c'est pour ça, faut que je passe mes diplômes

Donc ouais c'est t'insérer professionnellement et à côté ?

Continuer cette activité ouais

Du coup, le service civique, tu penses pas que ça va t'ouvrir quand même, tu n'as pas eu d'autres propositions ?

Pas dans le foot non, et je me verrais pas entraîner dans un autre club pour l'instant, tant que je joue à X, surtout que c'est compliqué, des fois y'en a il entraîne dans un club, il joue dans un autre

Oui c'est pas simple

Non c'est pas simple ouais

Et euh, est-ce que tu penses que toi, le service civique ça a facilité ton insertion qu'elle soit, ou ton intégration que ça soit sociale ou professionnelle ?

Ouais

Fin quand je parle d'insertion et d'intégration c'est dans la société en règle générale ? Est-ce que tu as sentis une évolution ?

Ouais j'ai pris confiance en moi, bah tu prends confiance toi, tu es devant du monde tout le temps, t'es plus à l'aise et puis même tu es pas à rien faire, professionnellement ça compte, là les mecs que j'ai eus au téléphone c'est ce qu'ils m'ont dit, ouais on voit que tu es actif depuis deux ans maintenant, c'est intéressant quoi

Ouais c'est des profils qu'ils recherchent

Ouais bah oui

Oui donc tu as vraiment eu une évolution grâce au dispositif ?

Ah bah oui carrément

Et même socialement, professionnellement ça t'a aidé, même socialement ?

Socialement ouais bah comme je te dis, tu vois du monde tout le temps, donc tu prends confiance, donc moi mon domaine c'est le commerce, faut être à l'aise quand même, faut pouvoir discuter et là comme je vois du monde, tout le monde et puis même tu rencontres du monde, des gens qui te disent des fois, bah tiens y'a un pote qui recherche untel dans telle branche, on m'a déjà proposé des boulots grâce au service civique, bah boulot où je suis, tu

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

vois des parents d'enfants, ah je bosse dans telle boîte, ah ouais, ah tu cherches pas quelqu'un, ah bah si, c'est toujours intéressant

Ca t'a fait un réseau pro, ça t'a vraiment servi

Oui vraiment c'est clair

Et comment ça s'est passé ton euh, on a un peu parlé mais de ton recrutement ? Ca s'est fait, est-ce que tu as du passer un entretien, envoyé un CV, une lettre de motivation ou alors ça s'est fait totalement différemment ?

Ah mon entretien, il s'est fait après un match un dimanche, oh Emilien ça t'intéresse un service civique, bah vas y il faut que tu ailles sur internet et que tu postules

Ouais sur la plateforme ?

Ouais je suis allé sur la plateforme, j'ai postulé, j'ai même pas envoyé une lettre de motivation ni rien, vu que c'était vu avec le club, donc voilà, j'ai renvoyé ma demande et ils ont accepté, parce que en fait c'est pas moi qui

Du coup tu n'as pas eu la démarche, une démarche pro ?

Non Avec CV etc

Non non

Et euh du coup, ton intégration dans la structure, tu as pas rencontré de difficultés particulières ?

Non non, je te dis euh je connaissais déjà le fonctionnement après y'a des choses que j'ai appris en plus, je suis rentré dans le comité directeur, parce que pour moi quand tu es, tout le temps au club, ça me paraît logique, vu que tu as, tu as une vue sur toutes les catégories, sur, je suis aussi responsable tout ce qui, la boutique euh, le sponsoring donc voilà, et tu vois le fonctionnement un peu, des fois tu te dis, tu vois je ferais pas ça comme ça, et c'est vachement instructif

Et par rapport à tes relations avec les membres du club euh, que tu, tu as perçu une évolution, par rapport au début ?

Ouais

Par rapport à aujourd'hui aussi ?

Alors j'en ai euh, ouais avec les membres du club, bah, ils me font confiance, pour eux, c'est ouais, Edouard c'est impeccable, après j'ai eu des difficultés au niveau de, de l'équipe où je joue, des fois tu es, t'es entraîneur toute la semaine, quand c'est toi qui joues, tu vas dire bah, fais ci fais ça à un gars qui joue avec toi, on m'a déjà fait des réflexions, genre c'est bon tu es

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

pas l'entraîneur, c'est compliqué surtout à l'âge où j'ai, tu as 21 ans, on m'a déjà dit, t'es qui pour me dire ça et donc c'est un peu plus compliqué avec les gars qui tu joues maintenant je me tais, je dis plus rien mais parce que en plus X c'est mon entraîneur en senior

Ouais en plus de ça

Donc tu es collègue, et ton collègue c'est ton entraîneur, tu discutes avec lui des matchs du dimanche, il te dit, qui tu as trouvé bon, qui tu as trouvé moins bon, c'est les mecs avec qui tu joues, donc j'ai une position assez délicate, il faut toujours que je sois modéré dans mes propos

Vous avez une relation particulière ?

Puis c'est mon entraîneur depuis que je suis tout gamin, c'est mon entraîneur aujourd'hui, c'est mon collègue donc ouais

Et donc tu as vu une évolution par rapport au début, par rapport à ta situation du coup, au début tu expliquais

Ouais j'étais un peu, pas directif non, c'est pas directif, c'est que je disais par exemple, ouais place toi comme ça mais c'est des petits trucs, des correctifs que je vais dire aux gamins et c'était mal perçu tu vois donc maintenant tu vois, je dis plus rien

Ça marche, euh pour conclure un peu, c'est quoi les points positifs et les points négatifs de ton expérience ?

Je vais commencer négatif, euh, négatif c'est que c'est ... ouais je dirais la rémunération

Bah c'est pas vraiment une rémunération, c'est une gratification

Ouais c'est une gratification, ouais voilà, parce que je pense tous les services civiques font plus que le nombre d'heures, enfin plus que 25h par exemple, moi je suis en contrat 25h, je suis en 25h

Ouais

Mais j'en fais 30 voire 35h

Tu ne comptes pas ?

Ouais voilà je compte pas, donc voilà c'est ça tu comptes pas ton temps, après euh j'en vois pas tant des points de vue négatifs, moi je retire que le positif, négatif je vais te dire ouais y'a des parents qui me prennent la tête tout ça mais c'est pas, ça c'est aléatoire c'est obligé, dans le positif, je vais dire bah ouais c'est instructif, tu transmets des valeurs, c'est un peu tout ce que je te dis depuis de départ, ça m'a, j'ai approfondi mes connaissances dans le métier d'entraîneur euh, j'ai énormément appris avec X, j'ai appris énormément sur moi aussi, parce

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

que, bah au début ouais, je vais faire comme ça, comme ça et puis après plus la saison passe, plus tu te dis ah ouais mais si je faisais ça comme ça, donc tu te remets tout le temps en question c'est ça qui est intéressant

Et tout à l'heure tu parlais de l'amplitude horaire, du coup tu devais faire 25 heures et euh, est-ce que tu as quelqu'un qui contrôle tes horaires ?

Non pas du tout, si tu veux le lundi c'est jour de repos

Ouais

Parce que y'a pas d'entraînements y'a rien, mais tu fais toujours un ou deux petits trucs le lundi, donc ça te prend déjà une heure, le mardi matin, tu commences il est 9h jusqu'à 13h, après je fais 14h à 19h donc déjà tu as fait une grosse journée, mercredi matin je fais rien ou un petit truc ou deux voilà ça me prend 10 minutes, l'après-midi, bah tu fais 13h30-19h, euh le jeudi c'est la journée tranquille on va dire, le jeudi tu as ta séance le soir à de 16h30 à 19h et le matin tu fais ce que t'as à faire, ça prend 1h donc c'est pas trop long, le vendredi tu fais 16h-19h donc ça va aussi plus si tu as la section 14h-19h, ça c'est un peu plus costaud sur les terrains, le samedi bah tu as toute l'après-midi avec les gamins et le dimanche tu joues

Ouais

Je suis pas payé à jouer, pas comme dans d'autres club, parce que X tout ça, je veux dire ils appellent X, ils disent vous aussi votre gars en service civique il joue en une

Ouais, là ils jouent pas en une

Ouais il jouait à un moment

Y'a X et X, qui jouent là-bas, ils sont en service civique tous les deux mais ils font aussi autre chose, mais il y a des dérives parce que, les clubs, il faut qu'ils fassent gaffe les clubs avec ça

Maintenant ça va être contrôlé par le district

Ouais peut-être

C'est le district qui va donner les agréments, y'a eu des clubs qui ont profité du dispositif en utilisant la paye pour payer des joueurs

Bah ouais c'est pas étonnant, les clubs faut qu'ils soient vigilants quand même avec ça

Un club comme ça c'est chaud, en fait la dame qui gère ça, la blonde, je sais plus comment, X, X... ?

X ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

X, ouais voilà, elle avait demandé, le premier truc que elle a demandé c'est, est-ce que tu joues en équipe première, je lui dis oui, elle me dit pas terrible et tout, je lui dis je vais pas, si j'ai le niveau pour jouer en équipe une, je vais pas aller jouer en équipe 2, c'est pas parce que je suis service civique, le dimanche ça compte pas, elle me dit ouais mais y'a tellement de dérives, je dis dans ce cas-là, je dis faut que je change de club, elle me dit il faudrait, je dis c'est bon, moi je fais pour euh l'argent, je joue en 1ère div, en attendant de voir quand je serais DH ou autres nan mais c'est vrai que, je pense que y'a beaucoup de clubs qui, même eux, y'en a un autre X qui est à X

Euh X, euh ah mais lui, il est salarié maintenant, mais ils ont un jeune qui est en service civique

X non c'est au district

C'est X à X, ah oui lui après c'est au district, lui c'est particulier il est en stage

Ouais il passe le BMF lui

Ouais les mecs du district ils sont bien, je bosse avec eux de temps en temps, et euh c'est compliqué ce statut de volontaire

Je savais pas que des clubs pouvaient perdre leur agrément

Bah moi je l'ai appris par X si tu veux pour mon mémoire, et à force de rencontrer des services civiques et de voir leur problématique, j'ai soulevé des problèmes, tu vois, tu me parles de travail, je suis salarié et tout, dans les statuts du volontaire, c'est, on doit faire du volontariat

Bah ouais, bah ouais, c'est compliqué

Tu vois, tu n'as pas d'obligation d'être présent, si on veut pas être là on est pas là

Ouais

Donc c'est pour ça, il y a des grosses dérives, donc c'est un peu, de grosses dérives, comment l'améliorer tout ça

Ouais bah je vois

Pour finir, un peu l'entretien, tu as connaissance des droits en tant que service civique, qui sont les tiens, par rapport aux avantages départementaux et les jours de congés ?

Bah les jours de congés je le sais vu que j'en prends

Tu as en deux par mois

Ouais bah j'en prends, tu vois j'ai pris la semaine dernière, tu vois j'ai pris quatre jours, j'ai pris une semaine à Noël

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Tu t'arranges comme ça, tu prends pas deux par moi ?

Non, on s'arrange avec le club, ils savent que j'en ai deux par mois mais s'ils m'en donnent plus c'est pas grave tu vois, après les autres droits, avantages départementaux je sais pas

Oui c'est simplement, c'est pour information après tu finis ton service civique donc ça va pas forcément te servir

Ouais bah ouais

Tu as le droit aux transports TLC gratuit sur le départementaux

Ouais

Et tu as le droit au chéquier Clarac , c'est des avantages pour les sorties culturelles

Ah oui je l'ai jamais pris au collège et au lycée, ouais je vois ce que c'est

Voilà c'est juste que moi je t'en informe, je le fais à chaque fois parce que bon voilà

Ouais bah ouais

Ah oui je t'ai pas demandé ton tuteur du coup c'est ?

X

Ah oui exact ok, bah écoute, moi si tu as d'autres choses à rajouter sur les questions que j'ai pu te poser pour moi c'est ok

Ouais moi non plus, c'est impeccable

Bon alors je te remercie d'avoir répondu à mes questions en tout cas et d'avoir pris du temps pour y répondre

Pas de soucis

Alors je vais couper l'enregistrement voilà

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Entretien n°4 : Martin – jeune volontaire en service civique – 30/03/17- 52 minutes

Structure : Association sportive – Age 22 ans – Lieu de l’entretien : Structure du jeune (bureau)

Voilà, bah l’idée, dans un premier temps, c’est que euh, tu puisses te, te présenter toi en tant qu’individu

hum hum

Euh, puis pr.. me parler de, bah d’ton âge, euh, qu’est-ce que t’as fait, que, quel est ton parcours scolaire, euh

Ouais

Et puis après on parlera du parcours professionnel, mais d’abord dans un premier temps ton parcours scolaire, où t’as fait tes, tes

Depuis tout petit ou... ?

Ouais, ouais vraiment tout petit

Tout petit

Ouais, t’hésites pas, ouais

Ok

Ouais, depuis, depuis tout petit ouais

Juste le parcours scolaire hein ?

Ouais

Ok, euh du coup, euh, j’ai commencé à X , à l’école de X tu vois c’est à X

Ouais

Euh donc j’ai fait jusqu’à ma... jusque, jusqu’au CM2, après je suis parti, euh, au collège X, parce qu’en fait c’était juste à côté en fait, j’ai pas été ...

Donc t’étais rattaché au collège

Ouais en fait, je, j’ai été au plus proche de chez moi, donc j’suis parti au collège X où j’ai fait toute ma scolarité, après j’ai été à X pendant un an, où j’ai fait ma seconde

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Au lycée ?

Ouais, au lycée X à X, et, suite à ça en fait j'ai fait STI, j'sais pas si tu vois ce que c'est

Ouais j'connais

STI, et donc j'étais en STI option architecture et construction, parce que c'était quelque chose qui me plaisait bien

Et ça c'était à X ?

Nan je suis parti à X faire ça, je suis parti à X pendant, deux ans du coup. J'ai fait la première et la terminale, donc c'est quelque chose qui me plaisait bien tu vois architecture et construction, franchement j'aimais bien exercer là-dedans tu vois, c'est, c'est différent de faire des cours, tu vois, t'es, t'es cours d'archi c'est, c'est top, c'est, tu fais du dessin et tout. Avant j'étais pas mal dessin tu vois

Ouais

J'dessinais, je voulais faire quelque chose dans le dessin, et du coup j'ai fait ça, et, à la fin en fait j'ai, j'ai, j'ai pas eu l'bac, ce bac là j'l'ai pas eu tu vois j'ai, j'ai échoué à, à peu près il m'manquait 8 points, pour avoir le bac

Ah ouais

Du coup, j'avais pas redoublé tu vois, pour avoir, euh, un bac, euh, genre à, à la ligne, tu vois à 11 de moyenne tu vois, j'ai choisi de changer complètement d'étude et donc déjà j'ai, j'suis parti sur un STMG, quelque chose d'un peu plus simple tu vois

Ouais

Dans le commerce donc là j'suis reparti à X, j'suis retourné à X pendant deux ans, à la Providence

Donc la Pro, ouais ok

Dans le privé et là j'ai fait deux ans en STMG, et j'ai eu, mon, mon bac, tu vois, en STMG, et après ça j'ai choisi d'faire LEA, langue étrangère appliquée à X, À X ouais

J'suis resté un an là-bas, et, au bout des un an, euh, j'me suis dit bon, qu'est-ce que tu fais maintenant ? Parce qu'après, tu vois j'ai, j'avais pas rester plus, vraiment, pour apprendre une langue tu vois, et pas non plus faire d'étude là-dedans après j'avais fait quelque chose qui me plaisait vraiment, donc je, j'avais pas mal d'hésitation, tu vois, j'me disais pourquoi

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

pas faire euh, un BTS MUC, parce que ça correspondait avec les études que j'avais faites avant, tu vois, en management et tout

Ouais

Après j'me suis vraiment posé des questions en m'disant, est-ce que vraiment c'est quelque chose, tu vas t'épanouir dedans, ou c'que j'aimais bien l'commerce tout ça, mais après c'était pas non plus, comment dire genre

Une vocation ?

Bah, si tu, si tu t'projettes en fait, tu dis est-ce que tu vas, tu t'vois passer 40 ans dans une banque par exemple après

Ouais

Oui tu vois dans quelque chose comme ça, du coup j'me suis réellement posé pas mal de questions et suite à ça en fait j'ai pensé, tu vois, j'me suis dit bah tiens, j'vois pas mal de services civiques et tout, que j'connaissais pas trop, du coup j'me suis dit bah j'vais essayer de regarder s'qu'ils proposent et, et d'me lancer dans une branche tu vois, qui, qui m'plaît vraiment, tu vois, où, de voir quelque chose qui m'plaît, de voir quelque chose qui m'change en fait aussi, tu vois,

Ouais

Et du coup, j'ai regardé, et donc logiquement, tu sais, comme j'fais pas mal de sport, fin déjà nous on fait pas mal de sport, j'me suis dit bah tiens j'vais regarder les trucs sportifs et puis j'ai envoyé un CV et une lettre de motivation via le site service civique, même pas, même pas j'crois de lettre de motiv', non même pas le CV c'était juste la lettre de motiv' ouais c'est ça, et du coup boum j'ai pris, j'ai été pris, on a eu un entretien et voilà

Du coup si j'ai bien compris au niveau des études

Ouais

Euh, après l'bac du coup, t'as fait, t'as

J'ai fait une année de licence

Une année de licence et puis après le service...

Et après le service civique

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord et donc là, donc t'as 20 ans ? 21 ?

22

22

22 ans

Ok donc 94

Parce que j'ai perdu deux ans en fait

Ouais bah oui avec le lycée

Avec les études au lycée ouais, j'ai en fait j'ai repris quand j'étais en, ma dernière, ma dernière année de term' tu vois, où j'ai échoué au bac, donc j'ai postulé après pour faire STMG j'avouais, moi j'avouais pas perdre trop de temps et j'ai demandé à faire justement, justement redoubler en terminal, c'est fait que comme c'était pas le même cursus du tout, ils m'ont dit voilà t'es obligé de refaire la première et la terminale en fait

Ah ouais d'accord

T'es obligé de recommencer le programme complet, du coup j'ai été obligé de repasser en, en première et ça s'est super bien passé parce qu'en fait j'suis tombé avec des gens plutôt matures tu vois

Ouais

Une bonne classe et tout

Et du coup t'as connu le service civique par quel intermédiaire ?

En fait je, euh,

Fin est-ce que, comment tu, comment tu t'es renseigné par rapport à ça ?

J'pense que, quand j'me suis renseigné j'ai vu à la télé pas mal de chose t'sais, ça passe pas mal en ce moment

Ouais c'est un sujet un peu actuel

Peut-être l'été, je sais pas, peut-être qu'ils passent plus l'été, pour la, pour l'mois d'septembre, toutes les entrées ça s'fait septembre, octobre,

Janvier

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais aussi janvier c'est vrai, et du coup j'ai pas mal vu à la télé, après je, j'en ai entendu parler, enfin, ma sœur m'en avait parlé mais j'avais déjà entendu avant tu vois ils m'avaient dit pourquoi tu fais pas un service civique et tout, y a plein de missions, et tout, mais après euh, je pense que c'est plus la télé tu vois, enfin les échos, tu vois genre ça

Ouais

Qu'on a entendu

Y a pas un endroit ?

Nan

Ou t'es pas allé dans une structure ?

Nan

À la mission locale ?

Nan

Ou bien...

Nan pas du tout c'est un choix que j'ai fait, j'ai regardé sur internet après, tu vois, j'ai, là où j'ai pris ma décision, c'est, je, j'suis parti sur internet puis j'ai regardé les missions et tout puis je regardais en fonction des dates et j'ai dit ah bah tiens celle-ci elle commence dans une semaine, tu vois, puis comme c'était au mois de, de, fin octobre, bah tu vois j'me suis dit j'vais envoyer un truc, j'ai envoyé qu'à une seule personne, une seule structure c'était ici tu vois

Hum, et, t'as choisi ce dispositif pour te, du coup, te réorienter en fait ?

En fait, euh, à la base, parce que ça j'te l'ai pas dit, je, je, cette année en fait, l'année qu'était là, tu vois, j'avais choisi cette année pour euh, soit travailler un peu, tu vois, ou soit, enfin, comment, faire autre chose en gros, tu vois, faire quelque chose de complètement différent, soit faire une année de boulot, pour bosser, donc euh au moment où j'ai choisi le service civique j'avais aussi été à la poste

Ah ouais

Et eux aussi ils voulaient m'prendre aussi tu vois

Ouais d'accord, au centre de tri ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Comment ?

Au centre de tri ?

Euh ouais, enfin c'était vraiment pas pour être postier

Ouais

J'avais été dans d'autres structures et la, la semaine où j'ai été pris en service civique, j'avais eu deux entretiens qu'étaient positifs en fait, j'aurais pu aller travailler à la poste et, hum, quand j'ai passé l'entretien avec X, bah moi j' préfère euh, faire quelque chose qui m'plaît que aller faire quelque chose

Par défaut

Comme c'était plus payé, tu vois

Ouais

Bah j' lui ai dit voilà j' préfère être ici et faire quelque chose de plus intéressant et puis au final quand je vois tout ce que ça m'apporte pour la poursuite d'étude, pour après

Du coup c'était un peu un choix, enfin c'était vraiment un choix assumé quoi ?

Ah ouais carrément, bah mon patron moi j' lui ai dit, j'aurais pu faire, j'aurais pu être ailleurs, j' lui ai dit à X, 'fin, j' lui ai dit bah tu m'prends là bah, j' lui dit parce que ça à l'air d'être génial, 'fin tu vois, parce qu'il proposait des activités complètes, qui font beaucoup de sport et tout

Du coup, euh, par rapport à ta, à la structure donc X, est-ce que tu peux me la présenter dans les grandes lignes, décrire un peu son fonctionnement ?

Ouais

Comment, en général, et puis j' rebondirais si j'ai des

euh, du coup en fait, X ils sont présents sur les deux tiers de la région centre, 'fin j' crois, il me semble que c'est ça, et du coup ils interviennent dans les écoles, euh, au niveau des activités donc euh, c'est plus sur les maternelles, les petits

Ouais

Plus euh, ça va jusqu'au, au CM2 j' crois qu'on les, CM2, CM1, tu vois,

Donc on a des maternelles et des primaires ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc du coup j'ai pas vu encore trop, les CM1, CM2, tu vois, j'étais plus sur les petits en fait, ils font des rencontres sportives avec des thèmes, genre expression corporelle, plein plein de choses tu vois, euh, truc sur la santé, et puis y a plein, y a plusieurs rencontres externes genre l'étoile cyclo avec les écoles aussi, c'est, c'est une bonne solution pour les écoles pour faire du sport, pour rendre accessible le sport avec des vraies valeurs, c'est surtout les valeurs qui sont partagées, quand tu regardes bien les rencontres qu'on fait, bah c'est, tout tourne autour du, tout, tout plein de choses autour du partage, de, de faire du sport mais d's'amuser en fait tu vois, vraiment, avec des vrais valeurs. Puis après on a, on a pas mal de matos et tout ça donc euh, on propose le matériel en location, libre en location tu vois, pour les écoles qu'ont besoin parce

Vous faites des animations et de la location de matériels?

Exactement c'est ça et ouais parce qu'en fait quand tu regardes bien dans les écoles, ces écoles-là, les, les enfants ils ont pas trop accès au sport en fait, quand ils font du sport c'est par leurs propres moyens, souvent bah tu sais des fois, les échos, t'es obligé de faire du sport dans les couloirs des classes ou des trucs comme ça, 'fin t'sais ils ont pas tous

Ils ont pas les équipements

T'en a ils sont équipés mais t'en a d'autres, c'est pas pareil tu vois, quand t'es, quand t'es plus dans le milieu urbain en ville tout ça c'est plus difficile et quand tu pars plus loin dans, on va dire j'sais pas Chémery, les alentours quoi

La périphérie quoi

La périphérie exactement et bah là tu vas avoir plus j'trouve d'équipements genre avec des, des salles adaptées pour faire des trucs

Et euh

Avec plus de moyens aussi

Du coup par rapport à la structure de l'X c'est une association du coup ?

Ouais c'est une association

Et euh, est-ce qu'il y a des salariés ? Du coup, au sein de la structure ?

Euh salariés, ouais employés, ouais, t'as Fabien, t'as Valérie qui sont deux éducateurs sportifs

D'accord

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

T'as X qui gère, euh donc lui son poste c'est gérant de l'association, j'sais pas comment tu peux appeler ça

Directeur quoi

Et X en fait c'est la, celle qui s'occupe des euh, secrétariat en fait

D'accord ouais

C'est secrétariat en fait tu vois, elle s'occupe des papiers tout ça, voilà

Vous avez des bénévoles qui, où, au sein de l'association ou pas du tout ?

Euh, non, non, enfin moi je, après tu vois, par exemple, quand on est parti faire le cross, et bin on a eu toute une troupe de bénévoles d'anciens, d'anciennes personnes qui sont venues nous aider

D'accord

Après ils sont pas propres à l'X

C'est ponctuel ?

C'est ponctuel ouais c'est ça

C'est sur des évènements

C'est sur des évènements, parce que tu vois dans, des associations

Ouais

Ça arrive qu'il y ait des bénévoles qui s'engagent, qui font même des actions et tout

Ouais, c'est vraiment pas le cas ?

Non, non non, et après t'as, par exemple tu vois, chez, 'fin, là la semaine dernière on était parti au Dojo de la X et y a, une, une jeune qu'a, qui doit avoir peut-être un ou deux ans d'moins que moi qui est venue nous aider dans, bénévolement tu vois, puis c'est ponctuel comme tu dis, parce que elle elle envisage d'être prof après

D'accord ouais

Et du coup tu vois, elle vient pour se rendre compte, pour voir comment ça se passe, elle nous aide tu vois elle était avec moi on a fait des exercices ensemble avec les petits tu vois,

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et puis ça lui permet de voir comment ça se déroule

Ouais

C'est une sorte de bénévolat tu vois

D'accord

Elle est pas engagée du tout tu vois, elle est venue une fois-là, et une autre fois au cross mais je

D'accord et toi t'es, dans ce cadre-là, ton rôle et tes missions en tant que volontaire c'est, c'est, elles consistent en quoi ?

Alors, moi euh j'apporte tout ce qui est aide sur les rencontres en fait, à chaque fois tu sais qu'on a une rencontre, donc on en a beaucoup, presque, on va dire une fois tous les deux jours en gros parce que des fois on va avoir une semaine remplie

Ouais

Et la semaine d'après on est plus au bureau

Comme ça t'es un soutien ?

Exactement en fait, en gros je suis en soutien tu vois, je, avec X, on fait la même chose en fait si tu veux mais genre j'apporte vraiment une aide sur le déroulement de la séance tu vois, sur euh la présentation des ateliers, vraiment euh, d'avoir quelqu'un tu vois qui connaît tous tous, les ateliers voilà pour les parents, parce qu'en fait quand on part sur une rencontre, on réunit euh, par secteurs

D'accord

Tu vois, par exemple, je je sais pas si tu vois comment ça se passe

Oui je vois

On a l'aide, on a l'aide des parents, donc euh, souvent on a à peu près une dizaine de parents en plus qui vient avec nous tu vois, qui est là pour encadrer les enfants, pour expliquer des fois quand il y a besoin, et euh, et du coup euh... voilà on est à peu près une quinzaine par rencontre donc moi j'interviens en tant qu'aide et après euh... donc ça c'est sur chaque rencontre

Ouais et après ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Après quand on est ici je fais, euh... je travaille un petit peu sur la communication, comme je t'avais dit tu vois des trucs de communication, et des revues de presse qu'on fait, et je fais pas mal de bricolage aussi

L'entretien du, du matériel ?

Entretien du matériel un petit peu, euh... après, on a pas mal de choses d'organisées quand on fait des évènements, tu vois les petites randos, les choses comme ça

Ouais

Tout un tas de choses à organiser pour que tout soit prêt tu vois, là on a reçu des casquettes, on a

C'est des tâches logistiques plus ?

Ouais tu vois, des tâches où il faut faire en gros des tas pour chaque classe voilà y a

Ouais de la logistique quoi

Après, tu, plein plein de choses tu vois, on fait des tours au garage, on prépare le matériel, pour quand y a des, il y a beaucoup de location tu vois, quand on part sur des rencontres, on parle beaucoup, qu'on, on parle, on essaye de dire aux gens qu'il y a du matos, il ne faut pas hésiter à nous demander parce que souvent ils

Ils ne savent pas ouais

Ils ne savent pas, donc on fait pas mal de choses, donc voilà, après

Donc tu travailles plutôt en équipe ?

Ouais, ah ouais je suis rarement tout seul

Ouais

Ouais très très rarement, je suis tout le temps avec Fabien

Ouais donc tu es

Après on peut dire que je suis pratiquement tout le temps avec X tu vois, quand je suis tout seul c'est que j'ai des trucs à faire tout seul, tu vois trucs qu'il y a pas besoin d'être deux à faire

Ouais bien sûr. Du coup comment tu qualifierais ton rôle par rapport, comme c'est une association ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

Toi en tant que volontaire tu te considères comme plutôt comme un, tu te considères comme un salarié ou plutôt comme vraiment un volontaire en service civique, par rapport à ta posture ?

Ouais, ouais je dirais plus, euh,

Par rapport à ce que tu fais etc ?

Après tu vois, dans ce que je fais et tout, je suis bien, je suis, je conçois, moi pour moi ça serait plus comme un volontaire tu vois, après comment moi je me vois quand je suis au boulot, en fait comme c'est un peu la, pas la première fois mais que j'ai un statut un peu tu sais de travail, t'es dans un cadre de travail avec des gens qui sont vraiment salariés autour de toi, bah t'as plus l'impression en fait d'être pris pour un salarié en fait parce que quand tu regardes bien ce que je fais, bah c'est, on fait à peu près la même chose tu vois, après y a des tâches, par exemple tu vois, l'organisation des séances, X il va plus faire ça parce que il est à même de faire ça, il connaît bien et tout ça, moi je vais pas trop m'occuper de ça, je vais m'occuper de l'organisation, bah réserver le gymnase tu vois, euh, préparer la séance pour les classes, après tu vois je peux le faire, j'en ai déjà fait des séances mais c'est plus lui, ça va être son travail à lui tu vois, il est payé pour ça et pendant que lui il fait ça bah moi je m'occupe des tâches peut-être un peu plus, des trucs à faire quoi mais un peu plus, que c'est pas son rôle à faire, parce que lui il a des tâches quand même assez importantes et du coup moi je pense que, pour moi, bah moi, je me considère moi comme un salarié plus mais après mon rôle j'ai l'impression que c'est du volontariat tu vois

Ouais

C'est un peu partagé quoi

C'est un peu ambigu comme statut

Ouais c'est un peu ambigu tu vois

Parce que c'est, t'es t'es un volontaire mais tu, tu réalises des tâches, et t'es considéré, t'es, c'est ça aussi comment les autres personnes de la structure, qui sont ou qui travaillent avec toi, savoir comment elles te considèrent aussi ?

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Elles te considèrent comme un volontaire ou elles te considèrent vraiment comme un, comme si tu faisais partie de leur équipe de salariés ?

ah bah pour moi, quand je vois quand on travaille tu vois, pour moi ils, ils me considèrent vraiment comme un salarié on dirait, bah tu vois, je suis pas, je suis pas là en gros on bouche un trou du vois, bah nan, c'est, voilà, tous comment dire, euh, comment je te dirais ça, y a pas de, genre c'est ouais, tu vois y a pas de, ouais c'est ça t'es pas mis à l'écart, ouais t'es pas genre calculé

Ouais c'est ça

Non non non

Ils sont

Y a vraiment

Les autres, les autres personnes qui travaillent avec toi, elles ont plutôt, est-ce qu'elles ont un, est-ce qu'elles s'intéressent à toi ou au contraire elles, et elles t'accompagnent ? Ou est-ce qu'au contraire des fois ça peut arriver, elles te portent pas d'intérêt ? Est-ce que t'es..

Non, non, ceux, après ça dépend des gens tu vois, euh... X et X tout ça, c'est des personnes que, tu parles un petit peu moins, tu vois c'est pas, et X et X, tu vois, genre, c'est, c'est vrai, et X surtout il est super, tu vois, il accompagne vraiment bien, et tout, il est à l'écoute et tout, mais même Valérie et Sylvie aussi tu vois, y a pas de problèmes tu vois

Ouais mais y a normalement un peu d'intérêt par rapport

Ah oui oui oui

Aux gens avec qui tu travailles

Ouais, t'es pas mis, pas mis à côté, pas mis à l'écart quoi, y a t'es vraiment pris, quand on fait quelque chose, on le fait ensemble tu vois, y pas de, nan c'est très bien niveau de, moi franchement je peux dire en gros, je peux le recommander ça aux autres tu vois, dire voilà, tu vas à l'X tu vas être dans un bon cadre, où voilà tu vas être quand même bien encadré

Parce que ça peut arriver des fois tu sais que ça

Ouais c'est vrai ça, ouais c'est vrai

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc du coup le service civique tu le considères comme un, ça revient, c'est un peu c'est la même question, mais comme un vrai travail, et, et ou un engagement plutôt, bénévole citoyen ?

Un engagement c'est un peu le bon mot ouais, genre un engagement tu vois, je me suis engagé pour travailler mieux moi et, pour du coup, porter une aide précieuse je pense, parce que du coup, quand je vois tout ce qu'ils ont à faire des fois, heureusement que, y a des moyens qui sont là pour le faire tu vois

Et euh, engagement

Bah ouais, c'est plus un engagement, tu vois, parce que c'est, c'est pas, t'es pas en, en contrat tu vois indéterminé, tu sais pas, engagement tu sais que t'as, voilà t'as 8 mois, et, et du coup pendant ces mois-là, tu, tu vas faire un travail, engagement ouais

Et hum, ta structure par rapport à tes missions, euh, elle est dépendante de toi, dans le fonctionnement, c'est-à-dire que

Ouais

Si t'étais pas là

Ouais

Est-ce qu'elle pourrait fonctionner sans toi ?

Ouais ça tournerait tu vois, ça tournerait, avec euh, il faudrait, il faudrait peut-être un peu moins, parce que je pense qu'ils ont l'habitude, qu'ils prennent tout le temps des services civiques en fait, ici tu vois

D'accord

Chaque année en fait tu vois, avant il y en a eu d'autres, et du coup je pense qu'ils sont vraiment appuyés sur cette aide-là en fait, au fur et à mesure des années et je pense que si tu l'enlèverais, bah ça fonctionnerait mais il faudrait, il faudrait réorganiser plein de choses et puis au niveau des horaires ça, je pense que ça collerait pas, je pense, parce que quand tu regardes déjà les horaires qu'ils font mes collègues, ils sont en surplus

Ouais

Trop trop en surplus, tu vois, ils ont des heures à rattraper, enfin, après qu'ils prennent des vacances tu vois, parce que c'est, ils travaillent presque plus de 40h, 45h des fois

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

Du coup à enchaîner, enchaîner, ça fait beaucoup d'heures, et du coup c'est vrai que si t'es pas là, bah tu vois là quand on reçoit des choses, des cartons énormes à faire des trucs comme ça, bah tout le temps que tu passes là-dessus si t'es pas là, bah, c'est du temps perdu et

Ouais bah ouais

Le retard qui peut se prendre au fur et à mesure tu vois, donc je pense que c'est un, vraiment une vraie aide pour eux d'avoir un service civique

Du coup, t'apportes vraiment une plus-value ?

Ouais, ah ouais ouais ouais c'est clair et puis même sur les rencontres, X, tu vois quand t'es tout seul c'est pas évident, quand t'es deux tu te réparties les tâches, toi tu fais ça, toi tu fais ça, pendant qu'il y en a un qui fait le tour avec les parents que t'as accueillis, l'autre il prépare tous les enfants, c'est une gain, un gain de temps, puis au niveau de l'énergie que tu dépenses, je pense, quand t'es deux sur la rencontre c'est, ça n'a rien à voir

Ouais

Moi, je, tout seul sur une rencontre tu, je pense à la fin de la journée tu le sens

Ouais tu m'étonnes

Tu le sens, alors qu'à deux, juste pour décharger le camion, des fois quand on fait des rencontres là, on a, on a des matelas partout, le camion il est blindé, donc décharger tout ça, le recharger après, des fois t'as pas l'aide des, euh

Ouais

Donc ouais je pense que

Donc euh

Ouais

Et est-ce que dans le cadre de tes missions, en règle générale, tu as pu rencontrer des conflits, des obstacles, ou des pressions, dans tes problématiques, dans ce que tu fais, que ça soit depuis le début jusqu'à aujourd'hui quoi ?

Je vois pas de problèmes, puisque, franchement non, franchement je te dit, on a un super contact à chaque fois, quand on part sur des rencontres en fait, c'est, les parents, les enfants, ils sont trop contents de nous voir, de nous accueillir, parce que y'a des classes comme je

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

disais ils ont pas souvent l'habitude de faire de, du sport, du coup quand ils font une sortie, là ils sont accompagnés, des fois, hier ils ont fait un pique-nique après, ça te permet de regrouper les classes, à chaque fois y'a une ambiance dans la séance qui, qui est bonne tu vois, on a, après je me rappelle d'un jour où on a eu un, un monsieur qui était venu pour nous évaluer, pour voir comment se passait notre travail, et cette séance-là, elle s'est trop mal passée tu vois, haha, genre je sais pas pourquoi on a eu des gamins euh, trop trop agités qui couraient partout et des parents, tu sais c'était dans la ZUP de Blois, des parents euh qui aiment pas trop participer avec la burqa et du coup, tu sais c'était les parents un peu de la ZUP, ils étaient un peu

Ils avaient pas d'intérêt ?

Voilà, c'est ça, pour eux, quand tu demandes aux parents des écoles de venir, tu vois, tu aides un peu et tout

Ils étaient spectateurs ?

Ouais ils étaient là, spectateurs vraiment, du coup, on était un peu deux, pour tous, pour une centaine d'enfants, c'est chaud, c'est presque impossible, deux pour cent enfants

Ouais

Ouais carrément

C'est une situation que tu as pu rencontrer qui était un peu chaude quoi

C'était un peu chaud tu vois, après quand, y'avait pas de conflits ou quoi ce soit, y'avais pas de conflits non plus, mais bon c'est dommage des fois

Oui ça peut arriver des fois ça peut arriver

Ouais

Par rapport à la posture de service civique

Ouais je connais un service civique qui avait eu des problèmes parce que, elle mettait ses écouteurs au bureau, alors c'était bureau mais tu sais, alors elle respectait pas forcément les règles quoi, du coup c'était chaud, et moi non pas de problèmes

Et hum, tu es engagé depuis combien de temps là ça fait ?

Je me suis engagé le 4 novembre

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Novembre, donc depuis novembre donc tu finis fin juin ?

Je finis au mois ouais

Fin mai

En fait si tu veux moi sur mon contrat c'est marquer 24h, donc c'est censé être 24h, mais avec X on s'est dit c'est environ quoi, je dois faire 728h, bah sur les huit mois, mais bon si j'arrive à 800h voilà, parce que sur tout, voilà surtout au mois de juin apparemment ça ...

Ouais bah y'a, c'est la fin de l'année

Ça carbure donc euh ouais je vais finir normalement début Juillet, parce qu'en fait avec le, là, je passe mon BAFA

Ah ok d'accord

Avec l'X

Il te finance le BAFA ?

Et non pas entier, tu vois, j'ai parlé avec X, du coup j'ai reçu mon devis y'a deux jours, parce que j'ai, l'X, ils s'occupent un peu de ça, j'ai été les voir et tout, et ça me reviens à 700 euros, du coup je vais voir pour les financements et tout

Déjà

Tu connais ?

Ouais je connais un peu j'ai fait mes études là-dedans, et je suis formateur BAFA aussi

D'accord

Et donc tu peux avoir une aide de la caf, déjà, à la fin de tes trois stages

Ouais on m'a expliqué déjà

Ouais avec la caf déjà, c'est pas grand-chose, ça te rembourse déjà une centaine d'euros

C'est ça moi tu vois, parce que je devais le faire au mois d'avril, mais je suis pas là, parce que tu sais, au mois d'avril, enfin on a toutes les vacances scolaires, je sais pas si ça marche comme ça toi aussi ?

Euh non moi juste quand la structure ferme

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ah ok d'accord, ça c'est lourd ça, donc la pendant deux semaines je suis en vacances et du coup je suis pas là, je suis à Mulhouse, mais je devais faire le BAFA la, mais ça a été reporté du 1er au 8 juillet

D'accord

Donc je vais voir en fonction des heures pour finir tu vois, au 1er juillet

Ca marche

Ça va me faire, faut juste que j'ai fait en gros

Ton quota

Mon quota d'heures quoi

Et qu'est-ce qui t'as motivé pour aller en service civique ? Plutôt l'expérience à acquérir, plutôt l'idée de rendre service et de s'engager ou alors confirmer une orientation ou une réorientation ou alors ça peut être aussi la motivation de la gratification, enfin ça peut aussi être un mélange, pour ta part, c'est, qu'est-ce qui t'a motivé ?

Moi genre, donc en fait les seules critères que j'avais, c'était faire quelque chose qui me plaisait vraiment tu vois, m'engager dans quelque chose, où j'allais vraiment tu vois, vraiment prendre du plaisir en allant au travail tu vois et vraiment m'éclater, je voulais vraiment faire quelque chose, je voulais pas aller au boulot en me disant ouais voilà j'ai 7h à faire, rentrer, pendant un an ça aurait été chaud, après, sachant que tu vois, c'était pas trop non plus la paye qui m'intéressait, même si je fais quelque chose, fin je suis chez mes parents donc c'est mon argent de poche tu vois, et du coup c'était le plus, le fait de faire quelque chose qui me plaisait vraiment, y'a pas eu de pensées, de me dire non, genre euh, je me suis dit, fais du sport, t'aime le sport, voilà, essaye de trouver quelque chose dans le sport, dans l'animation sportive tu vois, vraiment voulu faire quelque chose qui me plaisait tu vois, m'engager dans quelque chose euh qui me correspondait

Du coup, ça te permet de, de confirmer une orientation professionnelle aussi où ?

Par la suite ?

Ouais, par la suite, mais c'est pas la

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Mais c'est pas la première motivation ?

Pas du tout

D'accord

Pas du tout, pas du tout, et en fait après, donc tu vois, quand, c'était y'a deux mois, pendant les vacances donc de février, j'ai bien réfléchi pour l'année prochaine parce que quand ça termine et, tu vois j'ai 22 ans, et du coup, je voulais par la suite refaire au moins deux ans d'études un BTS ou un truc comme ça, parce que après c'est pas vraiment cinq ans que, tu vois, je vais faire quelque, me retrouver dans une classe tu vois

Bah ouais

Bah ouais ouais

On va en reparler un peu

Ouais ça va

Du coup la première motivation, de faire quelque chose qui plaît ?

Ouais voilà c'est ça

Et s'engager ?

Parce que en fait quand tu choisis un service civique bah, 'fin, on peut dire, c'est une possibilité, 'fin comment dire, tu as tellement de possibilités que c'est bien quoi, c'est accessible pour tout le monde, tu as quelqu'un qui veut faire quelque chose plus, je sais pas plus quelque chose dans l'animation, et bah y'a de l'animation, quelqu'un qui va être plus dans un bureau et faire du bureau, c'est une palette de choix en fait

Et toi par rapport à cet engagement du coup que tu caractérise comme ça, est-ce que avant de commencer, tu avais de, avant de commencer ta mission tu avais des attentes, ou des peurs ou même des a priori, tu sais des fois on se dit est-ce que ça va bien se passer etc, tu sais des fois, est-ce que toi... ?

Bah en fait quand je suis arrivé là, bah X et tout, on en a bien parlé tu vois, et j'ai senti en fait un bon truc, que, tu vois l'organisation c'était genre, y'a des bonnes valeurs et que c'est, ça rigole bien, y'a beaucoup de partage, du coup j'ai pas eu peur, franchement non, pas du tout, c'est vraiment, c'est là où je me dis c'est une bonne expérience, tu arrives dans un truc c'est

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

bien bien calé bien ficelé, et quand tu arrives, ils savent bien t'incorporer dans l'équipe, y'a pas de, ça s'est très bien passé quoi

Et tu avais des attentes ? En terme, je sais pas, tu sais souvent, quand on a ses missions, je sais pas en terme de connaissance, d'acquérir des compétences, est-ce que tu avais des attentes ou rien en particulier ?

Non pas trop, franchement j'ai pas pensé à ça

Ouais

Ouais je me suis pas dit ouais non, après tu vois ce qui est, je vois, je pensais pas ça au début en fait non, pas du tout, mais après quand je regarde aujourd'hui ouais, tu progresses vite et tout franchement

Tu a appris des choses ?

Ouais ah ouais trop de choses, dans l'animation avec les séances, avec les enfants, plus chaque séance en fait tu

Tu as acquis des compétences ?

Ouais c'est ça

Du savoir-être

Ouais c'est ça, dans le relationnel t'apprends plein de choses tu vois, ouais vraiment je m'attendais pas du tout à ça, l'éducation tout ça, du coup maintenant, tu connais plein plein d'enseignants, j'avais un peu un a priori sur ce monde-là l'enseignement et tout, c'est droit et tout mais pas du tout, en fait non, c'est des gens comme les autres quoi, ils sont super sympas et y'a pas, des fois, tu tombes sur des, fin, ouais ça, tu rencontres plein plein de gens différents et ils sont tous cool, et j'étais un peu bloqué sur l'éducation, sur ce milieu, à cause des études avant

Ouais un petit blocage

C'est ça, c'est ça

Et toi comment tu définirais, c'est un peu une question globale, parce tu m'as parlé un peu d'engagement, comment toi tu le définirais cet engagement, en, je sais que c'est pas facile comme question, si tu pouvais donner une définition de l'engagement que tu as ici ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

C'est du rendre service en fait je trouve, c'est du rendre service en fait, y'a un besoin, et toi tu es là pour le besoin, comment l'expliquer autrement, enfin tu fais un service c'est ça, c'est que y'a une demande parce c'est pas pour faire jolie quoi, c'est que y'a vraiment besoin et que c'est, et en plus, si c'est fait chaque année, c'est que y'a besoin quoi, donc au final tu es là parce on te demande d'être là, du coup voilà, tu t'engages à, à être là et euh bah de faire du boulot quoi, enfin, je sais pas trop, c'est vrai que c'est pas facile

Ouais c'est vrai, tu as répondu à ma question, du coup tu as vraiment l'impression de rendre service quoi ?

Ouais c'est sûr, ah ouais c'est sûr, c'est sûr et certain

Comment tu perçois cette, l'idée de rendre service, comment tu ?

Comment je perçois ?

Comment tu le perçois, comment tu pourrais, bah par exemple, donne-moi un exemple quand tu as vraiment l'impression de rendre service ou ?

Bah hier par exemple, tu vois ils étaient tous occupés, y'avais plein plein de choses à ramener au garage tu vois et fallait absolument que ça soit fait, parce que X avait un rendez-vous, et euh X y sont en train de préparer un truc super important, des fois en fait ça arrive et le matin tu as pas trop grand-chose à faire et d'un coup ça tombe, ça arrive les écoles elles appellent et puis paf paf paf ça tombe quoi, des truc comme ça, et du coup bah si j'y vais pas là, ils auraient trop perdu de temps, tu vois, tu vois ce que je veux dire un peu

Ouais je vois

Parce que après à chaque fois que tu commences quelque chose tu, c'est tu rends service en fait

Donc y'a ça, et est-ce que dans tes mission en animation, bah je sais pas, quand tu as des retours et tout ?

Ouais ah ouais, les retours c'est quand on dit, très très souvent, on nous dit que la séance est cool, c'est bien, je pense aussi le fait qu'on soit deux aussi ça joue beaucoup aussi, parce quand t'es tout seul, quand t'es, tu peux vite faire les choses mal, ouais tu prends pas trop le temps de parler avec les enseignants, d'avoir un retour, sur comment la séance c'est passée, est-ce que y'a des choses à changer, parce que du coup c'est bien, y'a, on est pas fixe sur nos séances tu vois, si, on prend l'avis des enseignants en fonction de ce que lui veut pour ses

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

élèves, après c'est de l'adapter, après ça c'était bien, ça on pourrait faire autrement pour que ça soit plus accessible et du coup on s'adapte et tout ça

Ouais donc tu as vraiment l'impression, tu as vraiment conscience de rendre service ?

Ah ouais c'est clair, c'est sûr, c'est sur

Et euh par rapport à la question du sport en règle générale, du coup tu as choisi l'environnement sportif, c'était un choix vraiment affirmé ?

Ouais j'ai regardé que le sport, en fait, avant j'avais, j'avais, j'avais beaucoup regardé le sport, et j'avais regardé aussi sur le site du service civique, euh tu sais beaucoup de services sur l'entraide euh

La solidarité ?

Aider les personnes en difficulté, et j'ai regardé aussi beaucoup sur ça, j'aime bien ce côté-là, d'aller vers les gens qui sont en difficulté, leur apporter un soutien, leur apporter une aide, je trouve humain en fait d'aider son prochain, et du coup j'avais regardé pas mal là-dessus, ça m'intéressait vraiment, moi plusieurs fois, j'ai été amené à aider mon prochain, et j'ai autant reçu que ce que j'ai donné, et ça, ça m'a vraiment touché, et du coup, ça s'est pas fait, mais j'avais bien regardé ça aussi, y'avais beaucoup de mission là-dessus

Ouais

Ouais je sais plus

Pourquoi le sport plutôt qu'un autre alors ?

Pourquoi le sport ? Pff je sais pas, enfin si je sais parce que, j'ai dit ouais, ah ouais on va faire du sport et tout, aller au boulot, de toucher à pleins d'autres sports, en plus j'ai découvert plein d'autres sports en plus, des trucs que je connaissais pas et tout, et ouais le sport j'en fais depuis que je suis tout petit, tu vois j'ai toujours fait du sport, ça me

Tu as pratiqué ?

Ouais j'avais arrêté le foot

Ouais tu as fait quoi comme différents sports ?

Euh j'ai fait que, que du foot, après, à l'école tout ça avec les amis, je faisais plein de sports, j'ai touché un peu tout, basket, hand tu vois, j'ai fait de tous les sports et tout euh ouais,

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

badminton 'fin, tu vois tous les sports généraux tu vois qu'on fait quand on était en cours tu vois

Dans ton temps libre, c'est souvent ça ?

Ouais ouais après on faisait que foot, que du foot tu vois avec les amis, enfin, y'avais les entraînements et tout ça, et puis j'ai arrêté aussi y'a deux ans, du coup ça, parce que, ça m'a bien aussi poussé dans le sens où voilà ça m'a permis, quand j'ai arrêté, j'ai arrêté en club mais je continuais avec mes amis tout ça et quand j'étais à Tours j'ai fait beaucoup moins de sport, et du coup là ça m'avais un peu, beaucoup manqué, je me suis, après le sport dans la mission, je fais pas du sport que ça

Ouais bien sûr

Je pratique pas mais je suis proche des activités sportives et tout ça, et du coup ça me plaisait trop bien ce milieu-là

Justement qu'est-ce qui te plaît dans, dans, enfin, le sport en général, qu'est-ce qui te plaît ?

Bah ce qui, ce que je vois sur les rencontres, de partager les connaissances, ce que moi je sais, puis de te redécouvrir, de plus être dans ce mode où tu es, c'est toi qui apprends dans le sport, mais dans le mode où c'est toi qui enseigne, du coup tu as tes connaissances, et du coup tu essayes de les partager, après c'est des petits trucs des fois, tu as des plus grands, mais quand c'est les petits bah tu essayes de faire découvrir des choses, bah quand c'est des plus grands bah tu es plus dans, dans, essayer de, de faire, de développer, des techniques, de progresser en fait, et du coup c'est différent, donc c'est un super aspect, moi j'avais fait tu vois, euh par exemple entraîner une équipe de foot, truc comme ça, y'a plein de jeunes qui le font tu vois, et maintenant tu vois je le sais que ça peut, avant j'y avais trop, pas pensé, mais maintenant ça me tenterait bien, parce que, là on a fait pas mal de rencontres basket, c'était génial, tu vois, avec les petits, parce que au début la séance on, ils sont pas trop à l'aise, puis au fur et à mesure on met des exercices en place et ça leur permet de se débrouiller, d'apprendre un peu plus de technique en fait, et à la fin de la journée tu vois que ça joue mieux, ça joue mieux, et de voir ce progrès en fait, c'est génial, parce que quand ils sont petits ils progressent vite, tu vois quand t'es grand, pour progresser faut bûcher quoi, c'est plus dur quoi, quand tu es petits, je trouve que

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et du coup

C'est bien pour les petits de faire du sport tu vois

Et les valeurs qui peuvent exister dans le sport et que tu aimes transmettre c'est lesquelles ?

Le collectif, ouais c'est le collectif, genre jouer ensemble tu vois, je, enfin après, c'est beaucoup de la coopération qu'on fait, donc c'est jamais individuel comme on fait des partages avec les autres classes, le but c'est de faire du mélange

Ouais

C'est de la mixité en fait, du coup, bah, moi j'essaye, au niveau de mes valeurs de, de partager des valeurs comme le respect tu vois, c'est important tu vois, on respecte son prochain tu vois, et genre on l'écoute, on s'écoute entre nous, on essaye de partager, quelle est la meilleure chose pour, comment dire, à travers les choses qu'on a, qu'est-ce qui en ressort et ... qu'est-ce que, qu'on peut mettre en place pour que, comment dire, pour faire progresser l'autre aussi tu vois, genre

Ca c'est les valeurs qui te sont chères à toi et que tu aimes transmettre ?

Ouais ouais, après moi je me fixe plus euh sur leur valeurs à eux, mais moi quand je suis avec les gamins bah, ouais c'est ça, on joue ensemble, on prend du plaisir ensemble nous en fait tu vois, c'est pas, bah on se bouscule, ou on fait pas jouer tout le monde, lui s'il est là c'est parce, il peut progresser comme tout le monde et tu vois 'fin, c'est pour ça des fois, souvent dans les équipes bah, je me mets dans une équipe pour faire jouer tout le monde, parce que des fois y'a des gars qui vont jouer perso tu vois, alors moi comme je suis grand tu vois, j'ai pas de mal à prendre la balle et distribuer le ballon, faire, tu vois, que tout le monde puisse jouer et qu'au final de la séance tu vois, tout le monde reparte en disant voilà, on a passé un bon moment, et tout le monde repart content quoi, que y'en ai pas disent ah ouais j'ai touché que deux ballons au mieux, et c'est pas cool tu vois

Et

Après ça peut être blessant pour quelqu'un, si tu viens et que tu participes pas

Et du coup par rapport à ton service civique, tu penses que ça peut, ou ça va faciliter ton insertion après, quelle soit professionnelle ou même sociale ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Bah en fait, j'ai choisi mes études par rapport au service civique du coup, c'est ce que je te disais tout à l'heure, en février tu vois, j'ai pas mal réfléchi, j'avais différents choix à faire, en fait, c'était soit le BTS MUC parce que dans ma famille en gros, ils sont pas mal dans les banques Crédit Agricole, et j'ai fait déjà des travaux d'étudiants, et ils m'avaient proposé après si je voulais faire un BTS, ils pouvaient me prendre en formation quoi tu vois

En alternance

Oui en alternance, et du coup y'avais ça et je voulais pas faire par défaut et le service civique m'a permis en fait d'adapter ma poursuite d'étude, bah du coup comme je prends vraiment, c'est vraiment quelque chose qui me plaît, et bah j'ai choisi de faire mes études en fonction du service civique, et j'ai été sur L'IPNS à X, c'est pour faire un brevet d'état

Un brevet d'État ?

Oui un BP, c'est un brevet d'Etat et tu peux faire donc soit en neuf mois, soit en un an et demi et du coup je le fais en un an et demi, aptitude physique pour tous,

Sport pour tous ?

Exactement

Ca a permis de confirmer ton orientation ?

J'aurais pas fait le service civique, j'aurais pas fait ces études-là, j'aurais fait un BTS, alors que je vais faire un BTS, euh un brevet d'Etat qui me plaît en plus, en plus des études pas trop trop longues tu vois et que j'ai vu tout le cursus, j'ai été aux portes ouvertes, et c'est génial franchement, que du plaisir quoi, faire du sport non-stop, après tout le côté la théorie tu sais, comment faut faire un cours de sport tu vois, enfin y'a plein de choses, c'est des trucs intéressants et tu es pas en cours en train, en, je sais pas, en train de rêvasser, il faut être attentif à ce que tu écoutes, tu vois, et là c'est vraiment captivé par le truc, et je veux dire quand tu aimes quelque chose tu vas écouter je pense tu vois, et voilà , je vais faire quelque chose que j'aime

Donc ça t'a ouvert des possibilités ?

Ouais carrément

Donc tu te diriges vers un avenir d'éducateur ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Exactement tu vois après j'ai regardé un peu les débouchés, tu vois, au bout de ça tu es diplômé éducateur sportif, et après tu peux toucher plein de choses en fait, je suis enrhumé désolé, et euh coup, après tu peux travailler, c'est pas mal tu peux travailler via les mairies en fait, les mairies elles proposent pas mal d'activités, après euh moi aussi j'en ai parlé avec d'autres amis, qui connaissent un peu plus, des amis à mes parents, qui ont 40ans tu vois, et euh eux ils ont, ils ont des cousines je crois, une cousine qui travaille en éducateur sportif dans le privé, en fait tu as plein plein de débouchés, et le privé ça embauche de ouf, après tu peux te spécialiser, par exemple, elle m'expliqué elle, elle avait fait quelque chose dans le self défense

D'accord ok

Et du coup y'a beaucoup de demande, et du coup par exemple elle travaille à Londres à la City tu connais ?

Ouais je connais

Et beaucoup d'hommes d'affaire qui sont demandeur en fait, de ça et elle a créé un truc là-bas et ça marche du tonnerre, parce que en fait, ce qui s'est passé, c'est que elle avait appris au début, elle avait appris le self défense avec quelqu'un, je sais plus qui, euh un homme d'affaire je crois, ce mec là s'est fait agresser et grâce à ces techniques-là, genre il a pu réussir à se défendre et ça a fait un énorme buzz dans les journaux et du coup en très peu de temps, ça a explosé quoi, et du coup quoi, et du coup ça, c'est franchement quand tu es diplômé, je pense que tu peux travailler dans une assos, après je dis pas, je sais bien que y'a beaucoup de demandes, je pense que c'est pas non plus, bah, je sais pas trop, j'ai pas trop regardé au niveau des demandes tu vois, faut que je prenne le temps, après c'est en alternance, c'est en alternance donc faut trouver

Ouais d'accord

Pas faire que des cours quoi tu vois, c'est bien d'être directement auprès (rire/bruit), ils peuvent te prendre ou soit t'emmener

Et hum du coup par rapport à, je sais que on en parlait tout à l'heure, mais quand tu as été recruté ici, tu as postulé directement ?

Sur le site ouais

Sur le site ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

Ensuite tu as envoyé un CV?

Non en fait euh, j'ai pas envoyé de CV c'est ça que, je te disais, en fait sur le site, il demande de, t'as, en gros tu as

Tes motivations ?

Ouais c'est ça

Ouais d'accord

Donc tu as une partie motivation et après expérience et je sais plus quoi, puis euh, si euh je crois que c'est tout, toi aussi tu as été sur le site ?

Euh non moi ça s'est pas fait exactement comme ça...

Et du coup, j'ai un peu repris un peu euh tout le contenu tu sais qui expliquait la, le service, tu vois, en gros moi j'ai parlé de ce que je pouvais apporter tu vois, que ça me plaisait tout ça, du coup, j'ai fait un peu une lettre de motivation mais adaptée

Ouais

C'est pas une lettre de motivation classique mais sur le site quoi

Et après ça ?

Après après, ils m'ont appelé, X m'a appelé au téléphone pendant cinq minutes tu vois, pour euh, et une fois que le contact au téléphone est bien passé, on a convenu d'un rendez-vous ici, j'étais assis là (rire) et genre on a eu un rendez-vous pendant une heure comme ça je pense, et à la fin du rendez-vous, bah si tu veux je te prends là, y'avais deux autres personnes qui étaient venues avant, et donc voilà, comment ça s'est passé, et du coup je devais commencer au, 'fin y'a eu un, avec les papiers y'a eu un truc, y'a eu un problème parce j'ai postulé genre deux jours avant le début de la mission et le temps que les papiers se fassent en fait, j'ai commencé genre cinq jours après, sauf que ma paye je l'ai reçu un mois après, donc je vais toucher une paye au mois de juillet

Ah d'accord

Donc voilà, ça c'est fait très très vite, le moment où j'ai envoyé ma lettre de motivation, genre deux jours, deux ou trois jours après je crois j'étais en rendez-vous

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ça a été très vite

Ouais très vite, très vite, très vite

C'est vrai, que tout à l'heure on a parlé d'intégration dans la structure, on en a déjà parlé, du coup toi tu as vu une évolution par rapport au début ?

Ouais

Tu te sens ?

Bah au niveau des infos tout ça au début tu es ...

Même par rapport à ta posture, les relations avec tes collègues, tu as évolué quoi ?

Ouais ouais c'est clair, bah au début c'est normal tu découvres, tu sais c'est genre tu, même au niveau du vocabulaire et tout enfin, y'a pas mal de vocabulaire que je connaissais pas, tu sais ils utilisent des trucs spécifique dans le sport

Ouais

Pour le matos des trucs comme ça, ils raccourcissent des mots, tous les mots, des, tous les mots des fois ils les changent, du coup, tu as un temps d'adaptation, normal, et encore aujourd'hui des fois, je galère aussi, tu sais quand on fait les inventaires matériels, tu vois les « put fer » des trucs comme ça, je regardais, ça c'est pas bon, du coup tu as un peu d'adaptation, même encore aujourd'hui, j'ai encore de l'adaptation à faire mais quand tu regardes par rapport à avant (rire)

Y'a une progression ?

Ah ouais c'est sûr

Et euh

C'est normal

Si tu retenais des points, des points positifs de cette expérience et des points négatifs ça serait quoi ?

Alors euh, les points positifs déjà, je peux te dire que c'est la poursuite d'études, déjà, ça m'a permis de découvrir quelque chose que je connaissais pas du tout avant où j'avais aucune expérience, dans l'enseignement du sport en fait tu vois, et du coup, je trouve que, franchement, ça m'a beaucoup aidé tu vois, avec les jeunes tout ça, tu vois, partager des

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

choses tu vois qui sont, super, et au niveau de mes collègues l'ambiance tout ça c'est génial, les points positifs franchement y'a, on a une bonne ambiance, quand y'a des soucis

Tu prends du plaisir à venir ici quoi ?

Ouais je prends du plaisir, puis tu sais, t'es, tu es vraiment là, enfin, je vais dire pour, tu vois tes idées elles sont les bienvenues aussi tu vois, et c'est qu'il m'avait, tu sais avec X dès le début, il m'avait dès le début, bah nous on te considère vraiment comme euh... peut-être pas, tu vois il m'avait dit vraiment tes idées elles sont les bienvenues et ça nous, ça fait un cerveau de plus tu vois, et on t'écoute, on est là tu vois, y'a pas de problème et tout ça, et après dans les points négatifs, c'est dur à trouver (rire) les points négatifs, hum... si j'en trouve je te le dirais, allez franchement, y'a, non parce que même au niveau des horaires et tout c'est flexible tu vois, je fais les horaires que je veux à peu près, quand j'ai envie de partir je pars, du coup c'est bien, c'est adapté à mon emploi du temps, les rencontres c'est cool, franchement y'aurait quelque chose qui me viendrait à l'esprit de mauvais je te le dirait enfin

Ouais ouais après ça peut

Y'a sûrement des petites choses

Ouais

Mais je pense pas vraiment... non non venir en survêt tous les jours c'est cool, si si, y'a un truc négatif, ranger le garage, en fait le garage il sont, y'a des trucs c'est pas genre, c'est le bazar quoi, tu vois, quand tu vas au garage t'es pas bien, pour chercher des trucs et tout, après c'est pas négatif mais voilà, non non y'a pas de...

Et par rapport à ta structure à X tu penses que le service civique, il, c'est, il l'utilise de quelle manière ?

Bien, ils l'utilisent bien parce, autant ils pourraient l'utiliser que pour faire des tâches ingrates, mais des trucs qui sont moins plaisants à faire tu vois

Ouais

Et je, ils pourraient dire, ouais tu te concentres à faire ces choses, parce que ça nous fait gagner du temps c'est vrai, et tu vois, je pourrais rester au bureau ici tout le temps, mais non en fait, tu es constamment en train de te déplacer avec eux, bouger avec eux, tu vois là demain matin y'a une rencontre, j'étais même pas censé y'aller parce que normalement ils savent le faire à deux, tu vois, mais ils m'ont proposé, bah demain matin tu fais quoi, bah rien, 'fin bah

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

genre je suis là, mais si y'avais pas de trucs à ranger au bureau bah, je viens, enfin ils m'ont dit bah viens avec nous, viens sur la rencontre, ça nous fait quelqu'un en plus, et puis ils savent que c'est de l'expérience, chaque rencontre est différente donc, chaque rencontre est différente et tu as pas les mêmes écoles, et du coup

Et ça tu penses pas que, le service civique, tu sais des fois y'a des petites structures qui s'en servent, comme tu dis pour faire les tâches un peu... ?

Ah si si, bah si, moi franchement des fois je fais des trucs

Ouais mais c'est dans le bon sens, c'est positif ?

Ba ouais mais c'est normal en fait, ça me dérange pas, bah dans le boulot y'a des choses plus plaisantes à faire et d'autres qui le sont moins, après une fois que je l'ai fait, mais euh, par exemple des fois c'est, ça va pas être que moi, ça peut être Valérie ou Fabien qui va le faire quoi, Fabien pendant une semaine et demie j'étais malade, et il s'est collé des trucs c'était à moi de faire tu vois, du coup, et même souvent quand je fais des trucs, qu'il faut laver des fois, on vient m'aider, genre on me laisse pas tout seul, on me dit pas, c'est bon on le sait que, je trouve que, ils, on a une force en groupe, on peut dire en gros ici, c'est que, c'est euh comment dire, en fait, on te laisse pas dans la galère tout seul, c'est plus le collectif et l'esprit d'équipe bah voilà tu vois, tu es

C'est une de tes motivations d'ailleurs, tout à l'heure tu en as parlé

Ouais ouais c'est ça t'es, bah quand on fait des choses ensemble tu vois, on est tous ensemble quoi et tout

Et en plus c'est des valeurs que tu portes

Ouais c'est ça tu es jamais tout seul tu vois donc, ouais c'est ça

C'est la fin de notre entretien

Ah ouais

Bah j'ai quasiment terminé, bah juste est-ce que tu as connaissance des différents droits qui sont les tiens en service civique, par rapport aux jours de congés ?

J'ai deux jours de congés par mois

Ouais

C'est ça

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais deux jours par mois, et tu les prends toi tes deux jours ?

Non non, en fait, si tu veux je calcule, je les soustrais par rapport à mes heures

Ouais d'accord

Tu vois, je me dis tu vois ce mois-là, j'enlève deux jours par mois, bah non je vais pas prendre deux jours, j'ai déjà toutes les vacances scolaires (rire)

Et par rapport à des avantages comme euh, y'a le chéquier Clarac

Non ...

Je sais pas si tu l'as demandé ?

J'ai pas ça après j'ai été sur le service civique, tu sais il t'envoie une lettre, avec une carte service civique

Ouais

Et tu vas sur le site et moi j'ai vu pas mal d'avantages, les transports gratuits, 150 euros pour les vacances

Ah ?

Tu savais ?

Oui

Tu vois quand tu vas sur les avantages du service civique, tu as toute une série de, comment dire, tu as plein, plein de pays où tu vas allez, et dans chaque pays, tu as des hôtels et des centres d'accueils

Ah oui j'ai vu ça

Et quand tu sélectionnes l'hôtel et le centre d'accueil qui est spécifié service civique tu as des réductions de 150 euros

J'ai pas trop regardé

Je pense que c'est une bonne occas', 150 euros c'est cool quand tu pars en vacances, faut les utiliser, c'est une bonne occas', je pense que je vais faire ça avant que, parce que je pars en vacances en août, mais est-ce que je pourrais l'utiliser en août sachant que je serais plus en service civique ?

Ouais faut voir ça

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Après au niveau des autres avantages je sais pas exactement, toi tu les prends des deux jours par mois ? Tu essayes ? Parce que après moi je te diq ici, je, je suis censé faire 24h par semaine mais euh tu vois cette après-midi je dois partir à 15h, genre aujourd'hui je suis arrivé à 10h30

Dac'

Tu sais, X il m'a dit, tu, tu gères tes horaires, il m'a dit il faut juste que tu fasses attention à la fin à avoir le quota, que tu sois à 800h , tu vois tous les deux mois je lui donne mes fiches horaires comme ça on regarde ensemble, on fait un point, où est-ce que j'en suis, voilà, sachant que les deux derniers mois mai et juin ça va charbonner, je vais être à 35h par semaine, donc voilà quoi

Bon ça marche, on a fait le tour des questions, je te remercie pour tes réponses et le temps que tu as, que tu as pris pour y répondre

Ouais ben pas de soucis vraiment hésite pas

Ça marche, je vais couper l'enregistrement...

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Entretien N°4 : Alexis : Jeune volontaire en service civique – 06/04/17- 39 minutes

Structure : club de football – Age 19 ans – Lieu de l’entretien : Notre structure de stage e-Bureau)

Donc voilà l’idée dans un premier temps c’est que tu puisses te présenter toi en tant qu’homme, en tant qu’individu, euh me donner des informations sur bah euh ton parcours euh depuis tout petit que ça soit scolaire euh, euh après qu’est-ce que tu as pu faire comme études ou comme formation voilà, puis je rebondirai si il me manque des informations

Bah je m’appelle X, j’ai 19 ans, euh parcours professionnel, bah j’ai eu mon, bah j’ai fait euh euh primaire, brevet des collèges et tout, je l’ai eu, puis j’ai fait trois ans dans en bac pro mécanique

Ouais

Que j’ai raté euh, que j’ai pas eu mon bac et du coup euh bah j’ai, là l’année dernière j’ai pris une équipe U7 avec mon père

Oui

Du coup bah ça m’a aidé, donc j’ai bien aimé et tout du coup, l’année y’en a un qui a fait un service civique du coup bah j’ai tenté le coup pour voir comment c’était et puis ça me plaît et l’année prochaine je veux essayer de faire un BPJEPS en tant qu’animateur sportif ou un truc dans le genre

Tu as fait tes, du coup tu es originaire de où ?

Bah de X

Tu es de X, tu as ton école primaire et ton collège à X ?

Euh non à X et X

Et collège à X

Ouais et j’ai fini 3^{eme} et 4^{eme} là juste à côté à la pro

À la pro d’accord, et la formation en bac pro c’était où ?

Au CFA de X

D’accord, donc c’est assez récent la formation en bac pro

Ouais bah j’ai, c’était l’année dernière ma terminale,

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord ok, et donc euh tu as connu le service civique comment ?

Bah y'en a un du club qui l'a fait l'année dernière puis du coup bah je voulais essayer pour voir comment c'était pih

C'est plus lui qui t'as renseigné ou le club ?

Non non, pfff, j'en ai entendu parler puis j'ai posté ma candidature pour euh voir et puis du coup bah, puisque j'étais du club depuis tout petit

Du coup tu as choisi euh, le service civique à ce moment là parce que tu voulais faire autre chose ou ?

Bah je voulais faire autre chose puis euh je voulais bah je sais pas trop, je voulais faire un BPJESP mais euh les candidatures c'était trop tard du coup bah ils m'ont dit bah je leur ai dit j'ai un service civique et tout, ils m'ont dit bah ça va t'aider et tout pour la suite et tout donc euh

Hum, ça t'a permis de changer de voie, parce que la mécanique du coup tu laisses tomber ?

Ouais là je découvre le sport et tout donc bah j'ai passé quelques formations euh avec le district et tout

Quoi comme formations par exemple ?

Bah pour devenir entraîneur et tout, j'ai fait U9, j'ai fait U13 et j'ai fait U15

Différentes formations qui t'amène à, ça t'a enrichi personnellement ?

Ouais ouais parce, bah ils nous apprennent, puis nous on se rend compte de nos erreurs, là où qu'on n'a pas genre moi, un peu timide, là j'ai, ils me disaient, bah faut que tu t'imposes un peu plus

Ils te guidaient quoi ?

Ouais

Ca t'a aidé dans le service civique ?

Ouais ouais carrément

Du coup tu as choisi ce dispositif, un peu par, parce que ça t'arrangeait finalement ?

Ouais plus ça

C'est plus par défaut ?

Bah comme ça j'étais pas à attendre chez moi à rien faire, j'avais quelque chose sous la main

Ca, au lieu de faire le BPJESP, ça te permet de patienter quoi

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais, pi bah le BPJESP, euh j'ai fini au mois de juin le bac et tout et euh eux ils prennent que à partir du mois de Juin, bah les inscriptions elles se terminent au mois de juin, du coup bah j'ai

Du coup tu es été pris de court ?

Ouais bah ouais carrément

Et si tu as, c'est vraiment le fait d'avoir raté ton bac qui t'a fait te diriger vers cette voie ?

Hum non parce que déjà euh la troisième année ça me plaisait déjà plus et euh et quand j'ai commencé avec mon père à prendre les tout petits et tout ça m'a plu

Du coup, par rapport à ta, à ta structure, euh tu peux me la présenter un peu ? Dans ton club, euh, je sais pas, un peu son histoire, comment ça fonctionne là-dedans etc ...

L'histoire je la connais pas tellement tellement mais ouais bah y'a mon patron X c'est lui qui dirige tout euh après euh

C'est quoi son rôle à X ?

Bah il prend bah c'est un peu c'est un peu lui bah c'est pas lui le boss boss mais c'est un peu lui le boss, parce que bah c'est lui fait, qui prépare les séances, nous on est là pour les installer, les, pour pas qu'il soit tout seul

Du coup son poste, c'est quoi c'est responsable technique ?

Ouais responsable technique

Et hum, c'est le seul salarié au sein du club ?

Euh ouais je crois

D'accord et le reste c'est des gens qui sont bénévoles ?

Ouais bah y'a des bénévoles, bah y'a nous deux avec mon collègues on est service civique, euh et puis c'est tout, après y'a le président puis c'est tout après

D'accord et toi du coup tes missions quand tu as signé ton contrat de service civique , tu peux me les présenter un peu

Bah les missions euh, bah y'a les, bah y'a les rangements de maillots du weekend, bah les laver et tout, y'a entretien des vestiaires, bah des locaux et tout, puis après y'a préparer les séances, euh moi je suis, bah quand mon père, ils sont trois coach, quand ils sont assez je décale sur les U9 un peu plus ou U11, puis ça dépend des fois il me dit là les mercredis j'installe les U15 et des fois il me dit je suis pas là tu peux l'aider à faire l'entraînement puis voilà

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord donc des missions logistiques ?

Ouais

Par rapport aux installations, aux maillots et tout et des missions plutôt éducatives ?

Ouais, avec la mise en place de séances

Du coup tu mets en place aussi tes propres séances avec les plus petits ?

Bah avec les plus petits mon père il me dit bah tu fais deux terrains et puis des jeux comme tu veux et du coup j'installe mes jeux à moi

D'accord, et du coup tu as un autre collègue tu m'a dit qui est en service civique avec toi, il a les même missions que toi à peu près ?

Ouais à peu près

Et du coup vous avez pas de missions en termes de communication euh ?

Non

Au niveau du club euh, sur les réseaux sociaux ou d'autres choses comme ça ?

Euh non

Ok, vraiment que logistique et éducatif quoi

Ouais, ouais communication non, bah là en ce moment, cette année on a sorti les, on a sorti notre album euh du club, du coup

Ah ouais ?

Du coup, on vend et tout, on fait

Tu participes aussi à ça ?

Ouais bah moi je vends les étiquettes, qu'en veulent y en achètent et tout, du coup c'est nous qui nous occupons de ça et tout

Avec l'autre service civique ?

Ouais

Ah vous gérez ça, c'est quoi un album ?

Album Panini

Ah ok Panini d'accord

Ouais

Ah c'est sympa ça

Ouais

Du coup vous gérez un peu la vente ?

Ouais voilà

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ok d'accord

Puis après c'est lui qui compte et tout parce que nous c'est pas trop

Lui ? X ?

Ouais

D'accord, donc en fait, c'est lui votre tuteur si je comprends bien ?

Ouais c'est lui

Ok, du coup tu te, c'est quoi ton rôle toi un peu dans ta structure, tu te considères comment ?

Comme un coach quoi comme un... ouais un coach et puis quelqu'un qui aide parce des fois X il a pas le temps du coup je suis là un peu pour l'aider pour

L'assistance ?

A peu près assistant ouais

Et du coup tu travailles la plupart du temps, tu travailles comment : tout seul, en équipe ? Avec X, avec ton autre collègue, comment ça se passe ?

Ça dépend, ça dépend, parce que des fois, bah là mon collègue il euh il repasse ses partiels ou je sais pas quoi cette année du coup des fois il est pas là, du coup je suis tout seul à faire l'entretien et tout puis en attendant, X il est sur son PC à faire ces trucs sur l'ordi et du coup moi je gère ce qu'il y a à faire, préparer les séances, préparer les ballons, nettoyer les vestiaires comme y faut et tout

D'accord ouais donc on te dit tu as ça à faire puis après tu gères tout seul ?

Ouais

Tu as pas trop de travail d'équipe, tu es plutôt en solo ?

Bah des fois le weekend on me dit y'a un plateau chez nous, on prépare les terrains avec mon collègue et tout puis on gère les plateaux à deux donc ça dépend

Ouais ça dépend plutôt disons que la semaine tu es plutôt seul et le week end vous travaillez en équipe

Ouais ouais c'est plus comme ça que ça se passe

Et tu travailles le week end, v'a personne sauf X qui te donne des directives ?

Bah il nous dit tu vas à tel endroit, bah puis on y va on prend, des fois je prends une équipe, des fois on y va à deux

Et le weekend du coup, vous travaillez avec les bénévoles aussi ?

Euh non les bénévoles non

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais seulement ton collègue ?

Ouais

Ok et tu te qualifierais, enfin comment tu qualifierais ton rôle, tu te considères comme un vrai comme vraiment en tant que volontaire en service civique, comme salarié ou plutôt comme un bénévole, comment tu te perçois ?

Bah comme un je dirais un vrai service civique quoi, je suis volontaire et tout, si y'a quelque à faire je le fais, dans le bénévole non, bénévole je trouve, je pouvais le faire avant et des fois ça j'étais pas trop motivé pour y'aller

Et tu te considères pas trop comme un salarié ?

Bof non pas trop

Et du coup quand tu parles de ce que tu fais tu parles du de volontaire en service civique ou tu parles de travail ?

Euh plutôt de travail ouais

D'accord tu es, quand tu, tu as l'impression d'être vraiment euh à ta place en tant que volontaire mais à côté de ça tu...

Ouais, mais je me dis que c'est un boulot à faire et je le fais

D'accord, et comment les personnes de la, du club, ils te considèrent toi en tant que service civique, est-ce que bah je sais pas ils s'intéressent à toi ou au contraire peut-être ils sont pas au courant

Bah y'en a ils sont pas au courant, y'en a ils sont intéressés

Par rapport aux gens qui sont proches de la vie du club, je sais pas des bénévoles, je sais pas le président, comment ils te considèrent ?

Bah comme un salarié, un salarié quoi

Et ils s'intéressent vraiment à ce que tu fais, ils t'accompagnent ?

Ouais, non pas en ce moment, mais des fois il est là et tout, est-ce que ça va et tout

Mais sinon après c'est que ponctuel du coup ?

Ouais

Donc tu es un peu délaissé

Ouais

Tu fais ce que tu as faire quoi

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord, ok, et hum, du coup je te posais, ça rejoint la question d'avant mais tu considères que le service civique c'est un vrai travail ou alors c'est plutôt un engagement euh bah citoyen en tant

Bah

Ou un peu des peu des deux

Ouais c'est un peu des deux, c'est un engagement bah depuis que j'ai découvert les petits, les tout petits, je m'intéresse et tout, moi je suis, bah là du coup j'ai commencé à prendre des un peu plus grands, des U13, puis bah ça me plaît bien, bah tous les weekends, on va à des matchs, j'essaye de placer mon truc et tout, donc euh ouais un peu des deux

Ouais, comme du coup, c'est ton côté engagement ?

Ouais

Et puis le côté travail c'est plus ? Comment tu l'exprimerais ?

Euh je sais pas du tout

Par rapport aux tâches que tu peux faire la semaine ? Et préparer les séances etc ?

Ouais bah ouais

Et comment, est-ce que tu penses ton club, il pourrait, est-ce que le club il est dépendant de ce que tu fais toi ? Est-ce que si tu étais pas là et bah il pourrait pas fonctionner comme ils le font actuellement ?

Non, il pourrait fonctionner même si j'étais pas là, ils l'ont toujours fait comme ça, même si on est là euh ça marche quand même hein

Elle peut fonctionner sans toi ?

Sans problème oui

Tu penses que tu apportes une plus value quand même par rapport à ça ?

Bah oui parce que des fois comme je disais tout à l'heure, quand il est sur son PC et qu'il a pas le temps, nous on est là, ce qui y'a à faire, ça lui enlève une tâche

Et hum dans ta vie, enfin, dans ton parcours de service civique, est-ce que tu as rencontré bah je sais pas des conflits, par rapport au club, par rapport, je sais pas, à des gens qui travaillent, soit des bénévoles ou alors des gens qui sont autour du club, est-ce que ça t'est arrivé d'avoir des problèmes sur tes missions etc ?

Bah y'a, y'a juste le weekend des fois, bah on est obligé d'arbitrer les matchs et ça, ça, enfin on se fait incendier par tous les supporters qui sont autour, bah, peut-être que y'a pas fautes, tout ça, et voilà, on est arbitre bénévole nous, donc on a pas le choix

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

C'est plus par rapport à ce côté d'arbitrage que tu rencontres des problèmes ?

Ouais

Du coup tes missions d'arbitrages, ça fait partie de tes missions ?

Ouais

Donc c'est en plus tes missions que tu accomplies ?

Oui

Tous les week ends tu arbitres des matchs ?

Ouais quand c'est chez nous et que y'a pas d'arbitres et que on n'est pas autre part on le fait ouais

Ouais ok, donc c'est plus dans ce cadre que tu rencontres des problèmes

Ouais

D'incivilité ou ?

Ouais ouais

Et hum et mis à part l'arbitrage tu as rencontré d'autres je sais pas que ça soit par exemple avec X, des fois tu n'étais pas d'accord ?

Heu non

Ou le président ou même ton collègue des fois y'a des petits problèmes ça peut arriver

Non non tout se passe bien

Tout se passe bien alors

Oui

D'accord. Hum du coup t'es engagé, euh pour combien de temps là en service civique ?

Euh c'est un contrat de huit mois

Donc tu es engagé depuis combien de temps, tu as commencé quand ?

Novembre et je finis au mois de juin

D'accord tu as commencé en novembre et tu finis au mois de juin d'accord, après tu reprends le BPJESP ?

Bah si... parce que y'a des inscriptions, faut que, bah du coup, faut qu'on s'inscrive et qu'après on passe des tests et tout, de sport et tout, et bah on verra bien

Qu'est-ce qui t'a motivé euh à aller en service civique ? Est-ce que c'est je sais pas euh, est-ce que c'est la rémunération ? Est-ce que c'est pour rendre service ? Est-ce que c'était pour acquérir une expérience tu vois, professionnelle ou je sais pas euh ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Confirmer une orientation professionnelle ? Ou comment tu le vois ? Comment tu vois la chose ?

C'était pour avoir une expérience, ouais professionnelle, c'est ça, ça me permet de d'avoir bah comment dire, euh de récupérer des informations, comment faire et tout, pour la suite

D'accord, l'idée d'acquérir une expérience qui puisse te servir après c'est ça ?

Ouais voilà

Du coup, tout ce qui était euh la gratification tout ça c'était secondaire ou alors c'était, ça faisait aussi partie des motivations ?

Bof, plus ou moins

Ouais y'a pas de tabous, tu peux me dire les choses franchement

Ouais non ça me motive un peu mais sans plus

Du coup l'expérience pro mais la gratification ça te ?

Ouais

Ca fait partie du truc ?

Ouais ouais

Du coup l'idée de rendre service aussi ça joue ?

Ouais bah ouais bah comme des fois quand il a pas le temps puis que je peux lui rendre service aller à tel endroit euh chercher un truc et tout là-bas

D'accord et du coup ça, tout ça représente un engagement

Ouais

Le fait de rendre service de s'engager pour le club etc , qu'est-ce que ça représente pour toi, du coup cet engagement en terme de, je sais pas, comment tu ressens la chose toi ?

Au-delà de je fais ça je fais ci, comment tu le ressens toi au quotidien ?

Bah je suis... je suis bien, ça, ça me montre que des fois je peux faire des erreurs sur certains trucs, comment dire

Donc comment tu le reçois, est-ce que tu as l'impression d'apprendre au quotidien ?

Ouais plus apprendre au quotidien, ouais de m'épanouir

T'es heureux dans ce que tu fais ?

Ouais je suis heureux, j'apprends au quotidien ce que je devrais améliorer et tout et ce que je devrais continuer à faire

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord et est-ce que avant de t'engager dans le service civique, avant de commencer, est-ce que tu avais des attentes, par rapport à ce que tu allais faire, des peurs ou même euh je sais pas des a priori, est-ce que tu avais des ?

Bah j'avais peur, peur plus pour l'arbitrage parce que, bah on sait pas comment ça se passe avec les arbitres, y'en a ils se font taper sur les doigts voilà, c'était juste ça m'a peur puis sinon rien de particulier, bah peut être après niveau vente, niveau comment je dois rendre les sous des fois

Tu avais un petit a priori pour pas te tromper ?

Voilà par exemple

Pas faire d'erreur ?

Ouais voilà

Tu en as déjà fait ?

Non non

Ca c'est plutôt bien passer alors ?

Ouais c'était le premier jour, c'était la remise euh, je sais plus c'était quelle remise au stade, y'avais tous les gamins, alors on leur a donné le soir même du coup y'a tous les gamins, tous les parents qui étaient autour de nous, on en veut, on en veut, donc ouais c'était un peu compliqué

Et hum, on a parlé un peu, du coup ça c'était un a priori et des peurs, est-ce que tu avais vraiment des attentes, je sais pas, est-ce que tu voulais avoir euh des, apprendre des choses, des connaissances précises ? Sur le service civique avant de commencer ou pas ?

Pas forcément, plus euh ouais non pas forcément, juste apprendre un peu plus comment euh avant de montrer des exercices, à m'imposer

Comment gérer un groupe ?

Ouais comment gérer un groupe

Du coup, tu avais plus des attentes en termes de ... de posture par rapport aux enfants ?

Ouais

Enfin en terme de professionnalisme quoi ?

Ouais voilà c'est parfaitement sa

Et c'est le métier qui se rapproche de ce que tu fais ? C'est ? Comment on pourrait qualifier ça ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Bah plus éducateur ou entraîneur

D'accord. Ouais donc c'est ce que à quoi tu aspirés ?

Ouais j'espère

Ok, et ... une question un peu dur, je le reconnais que celle-ci est pas facile, comment, c'est assez large, comment tu définirais ton engagement ? À quoi ça te fait penser ?

Bah alors là, j'en sais rien, je sais pas du tout

Par exemple, euh est-ce que ça te fait est-ce que c'est donner du temps, est-ce que c'est rencontrer des gens, est-ce que c'est ?

Bah c'est un peu plus donner du temps au, bah je donne, donner de mon temps aux enfants pour qu'ils apprennent bah ce que moi j'ai parcouru, ce que j'ai appris essayer de le retransmettre aux enfants

Et du coup qu'est-ce que tu essaies de leur transmettre comme je sais pas, tu me dis j'essaye de leur transmettre ce que j'ai vécu, pas des mauvais exemples ?

Oui bah non pas des mauvais exemple non mais, bah de bien travailler à l'école, c'est même moi, l'année dernière j'ai, toute l'année, toute l'année dernière j'ai tout raté puis je bah je m'en veux maintenant, je le reconnais, donc essayer de pas faire les mêmes erreurs et puis d'être bon au foot quoi

Et est-ce que tu as l'impression de leur rendre service via le service civique à ces jeunes ?

Est-ce que tu le ressens ? L'échange...

Ba ouais...non mais ouais

Et enfin, tu as conscience de, du rôle que tu joues en tant que service civique, c'est un rôle de citoyen un peu ou pas du tout tu fais ça naturellement et ?

Bah naturellement

Et du coup, pourquoi toi tu as choisi euh, d'abord l'environnement associatif sportif, explique moi un peu les raisons qui t'ont amené à choisir, je sais pas, le club de foot plutôt que je sais pas un club, un groupe de musique ou la caf ou tu vois y'a plein d'autre structure différentes ?

Bah j'ai, dans, j'ai fait plein de sport et ça m'a pas inspiré et j'ai joué au foot, et du coup j'ai continué le foot et puis du coup même au collège je jouais, au lycée, le sport bah il m'a il, j'étais au top, du coup bah j'ai voulu allez dans le sport parce que j'aime bien le sport et tout

Du coup, c'est par passion ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais par passion ouais

Donc tu es passionné ?

Ah ouais

De quoi de foot ou de tout les sports ?

Bah

Qu'est-ce ?

Je me, ouais je fais du foot après j'aime bien regarder les autres sports comme du rugby, du tennis, après y'a quoi d'autre comme sport, euh, que j'aime bien regarder, ouais c'est tout

Du coup tu t'intéresses à quoi dans le sport en particulier ? Le haut niveau, le ?

Ouais le haut niveau

Tu suis plus le niveau amateur que le haut niveau ?

Bof sa dépend, des fois j'aime bien regarder les féminines, nos joueuses, c'est intéressant

Ouais tu t'intéresses un peu à tout

Ouais

Et hum du coup tu, tu as choisi le sport par, on va dire ça par passion parce que depuis tout petit tu es là-dedans quoi ?

Oui

Et qu'est-ce qui te plaît dans le sport, je parle en terme de valeurs, qu'est-ce qui te plaît et qu'est-ce qui te plaît pas aussi ?

L'esprit d'équipe ça me plaît bien, j'aime bien quand on joue collectif et euh bah j'aime bien la combativité, j'aime bien un peu le contact et tout, et ce que j'aime pas euh, ouais quand ça parle un peu trop, dans la bagarre et tout, c'est inutile

Du coup, c'est ce que tu essaies de transmettre au plus jeune ?

Ouais de pas se battre parce que ouais il a pas la passe à untel

Ouais plus c'est de les éduquer le respect ?

Ouais le respect

Le fair-play etc

Ouais c'est ça

Et hum tu penses que les valeurs du sport que tu essaies de transmettre ça, ça t'influence dans ce que tu fais tous les jours, ça participe à ce que ?

Ouais

Enfaite ça te guide un peu ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Euh ouais ouais

Si j'ai bien compris tu pratiques toi-même un sport, du coup le foot ?

Ouais du coup au club

Tu es en quel euh ?

En 5 eme division

En senior ?

Senior 5 eme div

Et tu joues quoi ? Enfin si c'est pas indiscret

Défenseur

D'accord et ... est-ce que, c'est un peu difficile ça, est-ce que tu penses que le service civique ça t'a fait évoluer en tant qu'individu ? Euh d'abord professionnellement, est-ce que ça t'a fait évoluer, ton cheminement, comme tout à l'heure on en parlait, de projet... Est-ce que ça t'a, le service civique ?

Ouais ouais ça m'a, l'année dernière j'entraînais juste les petits et là ça m'a comment dire, ouais sa m'a fait un peu grandir quoi comment, comment mettre la séance en place

Est-ce que ça, ça t'a confirmé ton idée d'aller vers un BPJESP ?

Ouais clairement

Vraiment ?

Ouais ouais en tant qu'animateur ouais

Et maintenant, donc plutôt sur le côté insertion professionnelle et côté sociale, toi en tant qu'individu est-ce que tu as évolué, c'est-à-dire est-ce que tu te sens plus, est-ce que tu te connais toi-même, je sais pas, est-ce que tu as appris des choses sur toi ?

Ouais bah ouais j'en ai appris

Je sais pas tu as rencontré des gens, enfin tu as évolué socialement, c'est-à-dire que tu as-rencontré de nouvelles personnes etc ?

Ba ouais ouais bah les éducateurs, je m'entends bien avec eux, on va boire un café ensemble, on discute de tout et de rien

Et ah oui comment tu as été recruté ? Raconte-moi un peu comment ça s'est passé ? Tu m'as dit ils m'ont parlé du service civique, et j'ai été pris, raconte-moi un peu dans les détails.

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais bah j'ai fini bah j'ai fini mon bac, et du coup bah j'ai fait un service civique, en attendant d'une année pour le BPJES, j'ai posté ma candidature et puis en attendant j'ai bosser en intérim trois mois, en attendant d'avoir ma réponse, parce que du coup, c'est pas si il en prenez un ou deux, entre les deux du coup, parce que fallait faire je sais plus quoi, fallait avoir avec le district ou je sais plus quelle organisation si ils en prenaient un ou deux et du coup ça c'est finit qu'ils ont pris les deux

Comment ça s'est passé, tu, je sais pas, quand tu as candidaté, tu as donné un CV, une lettre de motivation, tu as passé un entretien, raconte-moi ?

J'ai passé un CV, j'ai donné un CV et une lettre de motivation, non je crois pas, j'ai pas passer d'entretien, je suis juste venu au bout des trois mois quand ils m'ont donné la réponse, je suis juste venue avec le président et sa secrétaire signer le, bah le contrat et tout

Et du coup ils te l'ont annoncé comment que tu étais pris ?

Bah ils me l'ont annoncé un weekend quand j'étais venu voir un match de mes potes, que bah au faite, on te prend et tout, du coup on prend les deux on a pas eu de soucis, on a réussi à faire notre, je sais plus ce qu'ils ont fait

Donc tu as pas reçu de courrier ou ?

Ba euh si si, j'ai reçu un mail comme quoi service civique, j'étais bien accepter euh

Du coup un mail du club ou ?

Euh du du de service civique

D'accord de l'agence de service civique

Ouais

D'accord ok, et comment c'est passée ton intégration au début ?

Bah plutôt bien, je connaissais, bah j'ai eu un peu de mal comment les plier les maillots, parce que il avait à lui de les plier puis c'est tout, puis avec la machine aussi, j'arrivais pas à la programmer, elle voulait pas marcher avec moi

Quelle machine ?

La machine à laver

D'accord ok, et hum, du coup, ça s'est plutôt bien passé si j'ai bien compris ?

Oui bah oui je connaissais déjà du monde

Tu connaissais déjà ?

Ouais bah ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et tu n'as pas rencontré de difficultés particulières quand tu as commencé euh même si tu me dis que tu as eu un peu de mal sur certaines tâches ?

Ouais bah non je crois pas non

Mis à part les maillots et la machine à laver ça a été ?

Ouais ouais

Et à l'heure actuelle tes relations avec les membres qui tu es amené à travailler on va dire ou à coopérer, euh par rapport au début où tu été en service civique, je sais pas par rapport au début où tu as commencé avec l'autre personne qui est en service civique et puis X, et par rapport à maintenant, tu ressens une évolution ?

Ouais y'a une évolution, on rigole bien, on s'entend plutôt bien quand même

C'est plus, tu as ressenti une évolution ou ?

Bof

Ou ça n'a pas changé ?

Ça a pas changé

C'était déjà comme ça ?

Ouais bah c'était déjà comme ça alors voilà ouais

Et après le service civique, tu m'a parlé que tu voulais faire un ?

BPJESP

Un BPJESP c'est ça, donc juste après tu vas t'inscrire ?

Bah là je suis en train de m'inscrire et tout de donner tous les papiers et après faut passer des tests, pour voir si on est apte ou pas à faire du sport, à faire quoi

Et si tu réussis les tests, tu vas en formation ?

Bah je vais en formation et euh ce que je veux aussi c'est trouver, bah le faire en alternance du coup

D'accord donc tu cherches ?

Un patron

Et tu cherches dans quel milieu alors ?

Bah dans plus dans les clubs de football et tout

D'accord. Et tu cherches seulement dans les clubs de foot ?

Bah le BPJESP y'a faut choisir un sport euh bah commun euh un sport euh je sais plus comment ils expliquent ça

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Unique on va dire ?

Et ouais quatre sports derrière

Tu as choisi quoi toi alors ?

Bah y'a le foot, y'a le handball, y'a le basket et tout, je sais pas encore quel sport je vais choisir, mais du coup, j'avais, je mettais, j'ai envoyé des CV aux mairies et tout, et j'attends les réponses

D'accord tu as commencé à démarcher, tu as envoyé à quelles mairies ?

Bah Blois, Tours, Orléans, Chartres, Angers, euh Romo, Mer

D'accord parce la formation de BPJESP ça se passe où ?

A Orléans ou Bourges

D'accord, tu as deux écoles ?

Ouais

Tu as postulé aux deux écoles ?

Bah j'y ouais

Donc tu cherches dans ces alentours-là finalement ?

Ouais mais bon

Tu as envoyé que aux autres villes, tu t'es pas tourné vers les petites communes ?

Pas les petites communes, je me disais que ça va pas marcher parce que déjà nous j'en ai parlé à X et il me disait financièrement on peut pas et

Le club il pouvait pas te prendre ?

Donc ouais c'est pas facile

Les petites communes je sais pas, les collectivités, les mairies etc qui sont ?

Je sais pas trop

Parce que les grandes villes souvent, c'est compliqué pour rentrer

Ba ouais je me suis dit grande ville ça peut le faire mais euh

Tu as envoyé tes demandes quand là ?

Euh bah début du mois là

D'accord tu as déjà eu des réponses ?

Si si j'en ai eu cinq ou six des réponses, négatives donc euh

Si tu réussis pas, si t'es pas pris en BPJESP, je te le souhaite pas, mais tu as pensé à un plan B ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Euh pas du tout non

Donc tu, tu retournerais faire de l'intérim ?

Ouais peut-être ouais

Donc tu y as vraiment réfléchi ?

Ouais non

Du coup même le service civique, tu penses pas que ça pourrais t'ouvrir, je sais pas, des pistes professionnelles, des postes qui pourraient s'ouvrir ?

Bah peut-être j'en sais rien en vrai

Personne t'en a jamais parlé autour de toi, on t'a jamais dit ah ça m'intéresserait, être salarié d'un club

Ouais non jamais j'aimerais bien mais non

Et est-ce que tu as, tu retiens, pour toi le service civique, euh comment dire ça, qu'est-ce qui est positif dans cette expérience, qu'est-ce que tu retiens de positif et qu'est-ce que tu retiens de négatif, en gros les points négatifs et les points positifs de cette expérience ?

Les points positifs c'est qu'on apprend des choses au fur et à mesure niveau entraînement, comment gérer un entraînement, comment préparer ses séances et tout puis les choses négatives c'est peut-être chiant à faire l'entretien des locaux mais tous les jours arriver faire le ménage dans le vestiaire, y'a plein de terre et tous des entraînements de la veille et tout, c'est un peu chiant mais bon il faut le faire

Pour toi c'est plus ça ?

Ouais et puis au niveau de l'arbitrage, ouais l'arbitre c'est pas mon truc

C'est pas ton truc

Ah non ouais

Et hum du coup ton tuteur comment il t'accompagne, tu m'as dit tout à l'heure euh, est-ce que vous faites des points quotidien, vous prenez un temps tous les deux des fois pour reprendre les choses etc ?

Ouais des fois bah des fois on est tous les trois bah là y'aura, bah là on prépare le tournoi de X du coup, tournoi de la Pentecôte

C'est le combien ça ?

Le 3 et 4 juin

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et du coup on prépare, ce qui y'aura à faire, ce qui y'aura à préparer genre, bah niveau bouffe, euh combien de terrain on va faire, où on veut les préparer, euh

Ca c'est, c'est en préparation mais tout au long de l'année est-ce que vous prenez un temps par semaine pour faire le point ou c'est tous les jours, vous espacez ?

Un temps par semaine ou deux semaines je sais pas, ça dépend

Vous prenez un temps formel ou c'est informel, c'est-à-dire est-ce que c'est dans un bureau comme ça ?

Bah ouais on est dans son bureau au club et puis il nous dit bah on fait le point de tout ce qu'il y'a à faire, là y'a ça, là y'a ça

D'accord, et hum est-ce que tu as connaissance des, des droits qui sont les tiens en tant que service civique, hum je sais pas ?

Euh

Par rapport aux jours de congés par exemple ? Comment ça se passe ?

Bah ouais j'ai que 24 heures par semaine alors ça dépend, bah là aujourd'hui je bosse pas parce que cette aprèm il va dans une école alors, il y va avec l'autre collègue

Donc il y avait pas besoin de toi ?

Non

Donc tu es au courant que tu as le droit à deux jours de congés par mois ? Tu étais au courant ?

Non j'étais pas au courant du tout

Tu as le droit à deux jours par mois travaillé en tant que service civique, je t'en informe du coup

D'accord bah ça je savais

C'est-à-dire si tu fais tes 24 heures chaque semaine tu as le droit tous les mois tu as le droit de prendre deux jours et pas forcément dans les jours où tu travailles pas par exemple si tu travailles le lundi, mardi et mercredi, jeudi, et tu travaille pas le vendredi tu peux prendre ton jeudi ou ton mardi, ça c'est un droit

Ouais ouais je savais pas, je sais pas bah t'façon je travaille pas le lundi déjà puis des fois le jeudi aussi je travaille pas aussi

Et tu fais plus que, ça t'arrives de faire plus de 24 heures ?

Ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Souvent ?

Bah on compte pas mais je pense qu'on a fait des fois un peu plus avec les samedis et tout ouais

C'est pas trop contrôlé ?

Non pas du tout

Du coup, ça se fait un peu comme ça

Ouais en gros ouais, on calcule pas, mais je pense ouais on doit être aux alentours de 24 heures

Et en terme d'avantages tu as, je sais pas si tu es au courant, tu as le droit au transport gratuit tlc

Ça j'ai vu ouais avec la carte. Ouais ça j'ai vu ouais

Et aussi le chéquier Clarc

Ah ça je savais pas

C'est un truc que tu peux demander au bureau information jeunesse qui y'a à Blois là et tu as des avantages sur des réductions sur les sorties culturelles, sur le ciné et tout

Ah ok

Est-ce que tu as déjà fait ta formation dans le cadre du service civique, tu sais que tu es obligé de faire deux jours de formation ?

Ouais ouais on va y'aller avec le collègue, on devait y'aller le 3 et le 4 mais il a un cours de décalé du coup on va le décaler le 24 ou le 25 je sais plus

Le mois prochain ?

Avril ouais, c'est ouais je sais qu'on doit le faire mais euh on a postulé aux deux jours sauf qu'il a un cours de décalé du coup on va y'aller un autre jour

Ca c'est une formation qui est obligatoire, je sais pas ...

Ouais ouais c'est ce qu'il nous a dit X

Et bah écoute, est-ce que tu as quelque chose à rajouter je sais pas sur quelque chose par rapport aux questions que je t'ai posées tout à l'heure, si ça te fait penser à quelque chose, je sais pas sur euh ce que tu as pu faire en tant que service civique euh, je sais pas ton meilleur moment que tu as passé en service civique et ton pire aussi ...

Ouais non j'ai rien à rajouter non

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord bon si tu n'as rien à ajouter, pour moi c'est bon, je te remercie d'avoir répondu à mes questions et d'avoir pris du temps, je sais que c'est pas facile comme exercice, je sais que c'est pas simple, donc je te remercie d'avoir répondu à mes questions avec franchise

Oui bah de rien pas de soucis, ça me fait plaisir

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Entretien n° 5 : Samir – Jeune volontaire en service civique – 13/04/17- 41
minutes

Structure : Club de football - Age : 23 ans – lieu de l'entretien : Structure du jeune (bureau)

Ok, donc l'idée dans un premier temps, c'est que tu puisses te présenter toi, euh en quelques mots, ton âge, ton parcours euh scolaire

Ok

Ta situation personnelle et professionnelle, en gros retracer ton parcours dans un premier temps

Pas de soucis, donc c'est X, moi je suis, j'ai 23 ans, donc je suis éducateur au club de X depuis 5 ans, je suis joueur au club de X depuis maintenant 10 ans, c'est ma dixième année, mon parcours euh je vais te dire j'ai fait euh, j'étais au collège ici à X à X, ensuite j'ai fait un bac pro compta à X au lycée X, et j'ai, ça m'a pas trop plu, donc je voulais, je me suis orienté dans, plutôt dans le commerce, donc j'ai fait un BTS négociation relations clients dans le secteur bancaire, donc j'ai fait pendant deux ans dans, j'ai fait tous mes stages dans le secteur bancaire, j'ai eu mon diplôme après ça bah j'ai cherché euh

Un boulot ?

Ouais un boulot dans ouais dans au sein du Crédit Agricole et d'autres Banques, ça pendant plus de quatre mois, j'ai pas trouvé ensuite, là en ce moment je suis animateur périscolaire dans les écoles primaires à X et je travaille avec la ville de X et euh je suis aussi à mi-temps, puis à mi-temps en service civique ici au club. Donc je dois vingt heures au club ici à X

Ok, du coup comment t'as connu le service civique ?

Le service civique, c'est plus du bouche à oreille, j'avais des amis qui avaient ça l'année dernière et euh voilà moi qui a, i comme tout jeune footballeur, qui rêvais d'être footballeur pro mais n'ayant pas les talents pour arriver jusque-là donc j'ai décidé de m'orienter plutôt dans une carrière de coach, donc j'ai vu que dans le service civique ça pourrait, ça pourrait m'aider tu vois, donc plutôt aider les jeunes mais je suis plus dans la com, dans la communication du, du club, c'est-à-dire, le, voilà, dans le site internet, on a créé une page Facebook, donner les infos, faire connaître le club, aussi des interventions dans les écoles voilà leur expliquer, voilà le football, on fait des ateliers foot, voilà c'est ce que, par rapport, euh via des amis

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Par le bouche à oreille alors, pas par la mission locale

Non du tout par des amis

Du coup pourquoi tu as choisi le service civique à ce moment de ton parcours ? Est-ce que tu voulais, dans le but de te former ou ?

Ouais c'est plus dans le but de former, donc je connaissais pas trop, je sortais de mes études, voilà je connaissais pas trop le milieu professionnel, le monde du travail plutôt et euh voilà je voulais, je suis ouvert à tout, j'aime bien apprendre, donc je me suis mis, je me suis renseigné un peu sur le service civique, le club m'a renseigné, donc on s'est mis d'accord puis aussi par rapport à, les diplômés que j'avais donc j'ai travaillé un peu dans le secteur bancaire donc tu fais un peu de, euh de prospection, donc c'est un peu ce que je fais ici au club donc là, de la com, faire connaître le club, essayer de faire parler en bien le club de X donc c'est ce qui m'a le plus intéressé puis et voir évoluer le club parce je suis, je suis là comme j'ai dit depuis 10 ans maintenant, et on espère euh voir le club grandir et puis évoluer encore comme on va dire le X foot

Et du coup est-ce que tu peux me présenter la structure dans laquelle tu es actuellement en service civique ?

Euh

Parler un peu du club, comment il fonctionne, comment il est organiser ?

Comment il fonctionne, donc oui, donc c'est une association, donc euh association football voilà c'est, tu as le président, tu as un bureau, t'as le ca, moi je suis, mon responsable c'est Monsieur X qui lui a un parcours, qui a eu un parcours à haut niveau donc euh voilà lui il peut me renseigner sur pas mal de chose donc je m'imprègne beaucoup de lui entre guillemets c'est un exemple voilà donc euh après pour le club euh

Du coup, il est salarié ?

Ouais il est salarié au club à temps plein, donc salarié au club à temps plein puis voilà avec lui on travaille pour qu'on puisse, voilà, formation des 'fin, c'est plutôt, c'est, travail, c'est lui, je l'aide aussi un petit peu dans la formation des jeunes pour qu'il puisse rester au club un maximum, le plus longtemps possible et puis les faire grandir et voilà, toi qui connais un peu le club, le rôle qu'a X, il a un rôle d'éducateur donc voilà y'a des règles, y'a des, on les prépare à être des jeunes hommes et après on les prépare à être des hommes voilà, dans le mot éducateur y'a le mot éduquer donc ça en fait partie.

Donc c'est le seul salarié du club ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais c'est le seul à temps plein

A temps plein, y'a d'autres des salariés dans le club ?

Après on est deux en services civiques moi-même, et X, après le reste c'est des bénévoles ouais

D'accord, du coup le fonctionnement c'est vous qui vous occupez de la partie éducation et les bénévoles c'est ?

Ouais c'est ça, en fait, moi pour ma part avec X, on est en service civique donc comme je t'ai dit, je me répète un petit peu, voilà on est plus là pour euh, la com euh, on fait des interventions dans les écoles, on fait des forums, voilà pour faire parler un maximum euh du club et pourquoi pas attirer des sponsors, donc c'est le but, c'est le but pour qu'on puisse, pour que les enfants aient du matériel pour s'entraîner et des maillots pour jouer, donc on fait tout ça pour les petits ici euh, on prépare des tournois, y'a le, comme chaque année, y'a le tournoi du 1^{er} mai, le tournoi X que tu connais très bien, voilà ça permet aux enfants de participer à un tournoi et puis c'est un tournoi qui nous est très cher parce que voilà Mr X nous a quittés y'a quelques années, c'est le fils de X, donc il nous tient à cœur, donc voilà on fait tout ça pour lui et c'est un bénévole au club, on en parle pas beaucoup des bénévoles et ils font énormément pour nous, ils sont là avec les jeunes tous les mercredis, tous les samedis, ils sont, ils sont là, à nous accompagner le vendredi parfois, avec nous, donc euh ils ont un grand grand rôle, grand rôle avec nous

Et toi tu, comment tu qualifies ton rôle dans la structure ?

Moi ?

Tu te considères comment ? Comme un bénévole, comme un salarié ou plutôt comme un volontaire en service civique ?

Pfff je me considère pas comme un bénévole, c'est vrai que je me considère un peu comme un salarié, voilà j'ai des objectifs, on me donne des objectifs à atteindre, j'essaye de, j'y travaille tous les jours avec mon collègue, ouais donc je me considère comme un salarié

Donc la plupart du temps tu travailles seul ou plutôt en équipe ?

Non on est plus en équipe, on est toujours en équipe, euh avec mon collègue avec mon responsable X donc, toujours euh si y'a des réunions à faire on est souvent tous les trois, on travaille tous les trois ensemble, donc on se voit presque tous les jours sauf le jeudi donc euh voilà si j'ai des questions, si j'ai des choses à mettre en place, je sais que je peux compter sur eux notamment, on se répartit les tâches, on a, ouais j'ai mon collègue qui s'occupe du

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Facebook du club, donc voilà y met sur le Facebook tout ce qui se passe dans le club, la vie club, moi je m'occupe plutôt du label, du label club, c'est-à-dire que voilà, on a euh de la part de la ligue pour avoir, exemple, des, des fournitures pour la semaine prochaine exemple, des shorts, maillots, bah voilà on a label, voilà je dois préparer des fiches actions, voilà ce qu'on fait pour le club

Et faire un peu tout ce que vous avez comme actions ? Combien de jeunes vous avez touchés etc ?

Voilà comment ça se passe le mercredi aux entraînements, qu'est-ce qu'on fait comme actions, exemple pour l'environnement avec les petits, est-ce qu'on, dernièrement pendant les vacances de février, on a fait un stage foot à X pendant trois jours, donc ça en fait partie voilà

T'as participé à l'organisation du stage ?

Ouais voilà exactement

Et du coup par rapport à tout ça, son fonctionnement, que vous êtes plusieurs à travailler ensemble, comment les autres, qui sont dans la structure du club, que ça soit les bénévoles ou les salariés, comment ils vous considèrent en tant que service civique ? Comment ils vous perçoivent ? Comment ils vous considèrent ?

Bah ils nous considèrent, franchement, je veux pas te dire de bêtises. La plupart, c'est des bénévoles donc on est leurs enfants entre guillemets, on est leurs enfants, donc eux ils nous considèrent pas comme des salariés, on est là, euh, ils savent que euh qu'on peut compter sur eux et puis inversement, donc eux voila

Y'a pas, est-ce qu'ils vous accompagnent ? Ou est-ce qu'il y a un réel intérêt ou ils vous délaissent parfois ?

Non au contraire, ils s'intéressent beaucoup, je sais que voila, avec X on prépare un stage pour cet été d'une semaine, je sais qu'ils s'intéressent beaucoup, ils préparent la plaquette avec nous, ils nous demandent conseil, qu'est-ce qu'on peut mettre en place, quelle date euh, qu'est-ce que je dois faire, ils s'impliquent beaucoup avec nous, ils nous demandent souvent voilà, où est-ce qu'on en est dans notre projet, dans la vie du club euh voilà ils nous ramènent aussi des infos, aussi, concernant le club, des résultats qu'on n'a pas eu du weekend dernier sur certaines équipes et des stages qui ont, qu'ils vont préparer, qui sont des projets

Ils s'intéressent à ce que vous faites et ils vous accompagnent dans ce que vous faites ?

Ouais tout le temps, tout le temps,

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et du coup, euh ton, le service civique tu le considères comme un vrai travail, parce que tu m'as dit que tu te considérais comme un salarié du coup tu le considères comme un vrai travail mais est-ce que tu le perçois aussi comme un engagement citoyen c'est-à-dire tu, tu, tu travailles pour les autres ?

Ouais, bien sûr parce euh moi-même, si on est, on travaille pour l'Etat mais on travaille surtout pour les autres comme j'ai dit c'est une assos euh où

Où tu rends service ?

Ouais c'est ça, c'est rendre service, on accueille beaucoup d'enfants, c'est rendre service aux enfants avec les parents, puis les parents quand ils voient que voilà, on fait plein de choses pour leur enfants, bah ils s'impliquent aussi, ils viennent avec nous, ils nous accompagnent, ils s'intéressent aussi au club donc eux c'est comme tu l'as dit voilà c'est rendre service euh

Donc à côté, au-delà du travail c'est un engagement avant tout citoyen ?

Ouais exactement

Et est-ce que le club ils pourraient, est-ce qu'il est dépendant de tes missions ? Est-ce qu'il peut fonctionner sans toi par exemple ?

Je pense qu'ils ont besoin de jeunes comme nous, en service civique, pour certaines tâches qu'on fait là, comme je l'ai dit tout à l'heure la plupart c'est des retraités ils ne savent pas se servir d'internet, c'est un exemple mais euh des jeunes comme nous, service civique, qui connaissent voilà l'informatique euh la technologie elle évolue et puis y'en a qui sont dépassés et qui veulent pas commencer à apprendre pour pas se prendre la tête euh je pense qu'ils ont besoin de jeunes comme nous en service

Ils sont un peu dépendants de vous ?

Ouais carrément

Et tu penses que toi en tant que service civique et ton collègue aussi, vous apportez vraiment un plus au club ?

C'est un petit plus au club, ce que, je pense que sans nous ça leur fait du travail en plus, avec tout ce qui y'a à faire, je pense, avec toutes les catégories qu'on a, parce à partir de mini U ,c'est-à-dire de 4-5 ans jusqu'à senior, nous on s'occupe plus des jeunes, donc de 4-5 ans jusqu'à 18 ans donc euh ouais je pense qu'ils ont, ils ont besoin de jeunes comme nous ouais

Si vous étiez pas là ? Ça serait plus compliqué ?

Un peu je pense qu'ils auront un peu de mal pour euh s'occuper comme je dis euh de mon projet qui est le label, euh, du projet de X qui est de faire de la communication sur Facebook

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

exemple sur le site du club, et un deuxième projet qui est euh qu'on a reçu y'a deux mois via la ligue du centre donc, euh voilà, qui, il faut prendre contact avec une association et faire un geste citoyen je pense mener trois projets, alors la plupart c'est des bénévoles euh soit ils sont retraités, mais bon, ils ont une vie à côté ou les autres travaillent et ils finissent le soir à 17h-18h, ils ont qu'une envie c'est de rentrer chez eux.

Et toi tu fais combien d'heures par semaine ?

20 heures semaines

Tu y arrives ?

Je fais toujours, je sais que, je fais plus de 20 heures parce voilà, on a de gros projets et puis je compte pas mes heures pour le club, voilà pour atteindre mes objectifs, finir mon projet, les atteindre, les objectifs, je compte pas mes heures.

Du coup là t'es engagé pour combien de temps en service civique, t'es là jusqu'à quand ?

J'ai commencé au mois de septembre jusqu'à début mai

Donc tu finis début mai ?

Ouais

Et du coup c'était vraiment une volonté de ta part de t'engager dans le dispositif si j'ai bien compris ?

Ouais

En parallèle tu fais périscolaire tu m'as dit ?

Ouais c'est ça

Pas trop dur à gérer les deux ?

Non ça va, j'arrive à gérer, étant donné que je me suis mis d'accord avec la ville de X, que voilà, pour moi la priorité c'était le service civique au club, qui y'avais un gros projet qui était intéressant, ils ont, ils ont pris compte euh, ils ont vu que c'était quelque chose de bien par rapport, pour les jeunes d'ici pour le club donc on a réussi à s'arranger sur mon emploi du temps et puis si un jour j'avais fini plus tôt ici je pouvais m'arranger pour retourner travailler à la ville de X

Donc du coup ce qui t'a motivé avant tout à t'engager c'est plutôt l'expérience, la gratification ou confirmer une autre orientation professionnelle, rendre service c'est quoi un peu ce qui t'as motivé avant tout ?

La première motivation c'est plus rendre service, avant tout rendre service...

Et rendre service et également te former ou bien ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Bien sûr me former ça me forme et on est formé pour euh, à un autre métier, on est là pour être formé et pour apprendre, et puis rendre service, mais ouais la gratification c'est plus un petit plus à la fin on y pense, moi personnellement

C'est pas ce qui t'a motivé ?

C'est pas première motivation, c'est pas ma première motivation

Le fait d'être en service civique, ça sers à te réorienter ?

Là, ouais, je commence à y penser, fin je commence à y réfléchir, donc euh, on verra bien j'ai encore quelques mois, et puis je me déciderai vraiment d'ici un mois ou deux

On en reparlera peut-être un peu plus tard, du coup avant de t'engager dans le service civique, tu avais des attentes, par rapport à, avant de commencer ? Par rapport à ce que tu allais faire ?

C'est-à-dire ? Euh des attentes ? (téléphone qui sonne)

Des attentes ? Est-ce que tu t'attendais à faire d'autres tâches, est-ce que, est-ce que tu t'attendais à euh ? Est-ce que tu pensais que ça allait être comme ça ? Tu t'attendais à des choses concrètes ?

Non non du tout, je savais que on allait avoir un petit projet voilà, pour le club, mais au fur et à mesure voilà y'a deux autres projets qui seront mis en place, je savais dans quoi j'allais m'engager mais je savais pas qu'y'allait avoir un aussi grand travail à faire et, euh sachant que le premier projet a bien été mené, voilà, que ça commence à marcher voilà, on a eu deux autres projets en plus. Donc euh

Tu t'attendais peut-être pas à avoir autant de boulot ?

Ouais c'est ça !

Du coup, ça t'as surpris ?

Un peu ouais, parce qu'on dit souvent que voilà, ceux qui sont en service c'est plutôt cool, y'a pas grand-chose à faire, ouais 20h c'est à mi-temps entre guillemets 20h ou 25h à faire par semaine, ça peut aller jusqu'à plus, non mais y'a vraiment du travail à faire

Du coup, comment tu définirais toi l'engagement en service civique ? En quelques mots avec tes mots à toi ?

L'engagement pour moi euh ouais

Qu'est-ce qui le caractérise ? Ton engagement ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Pour moi il faut avoir la volonté, si on l'a pas, je pense que, mais dans tout, si on veut, quand on veut quelque chose on, on y arrive, moi c'est que je voulais faire euh, pour l'instant ça se passe très bien donc euh

Du coup par rapport à ton rôle ? Tu penses que tu as un vrai rôle citoyen ? Par rapport aux jeunes etc ... Tu as l'impression de rendre service ?

Oui euh j'ai l'impression de rendre service mais euh j'attends rien en retour c'est plus pour les jeunes.

Du coup, c'est plus du don de toi par rapport à ça ?

Ouais

Mais t'as conscience d'avoir un réel rôle civique ou d'éducation auprès des jeunes ?

Sûrement mais j'ai, j'y fais pas vraiment euh attention

Donc tu en as pas forcément la conscience ? Tu y penses pas tous les jours ?

Non, je sais que je fais quelque chose pour le club, pour les jeunes mais euh, après euh, on a beaucoup de retours des parents voilà, qui sont satisfaits de ce qu'on fait pour eux, pour les enfants mais j'y pense pas tout le temps

Du coup ces retours, c'est plutôt ta récompense en fait ?

Voilà c'est ma récompense

C'est gratifiant ?

Ça fait plaisir, ça fait plaisir, ça veut dire qu'on fait du bon boulot pour les jeunes voilà, on fait pas n'importe quoi, c'est comme tu l'as dit, c'est ma récompense

Et hum, pourquoi avoir choisi une association sportive ? Plutôt que une association culturelle ou euh dans la solidarité euh ?

Sportive parce que voilà, je suis plus, depuis tout jeune, je baigne dans le football donc euh, et je suis au club depuis des années donc je voulais m'investir auprès de mon club, ils ont fait beaucoup de choses pour moi, mais euh, voilà, je voulais leur rendre un peu en retour mais c'est plus dans le, voilà, dans le domaine sportif, voilà, je suis fan de foot et je voulais rester dans ce milieu-là

C'était vraiment volontaire ?

Ouais

Y'avais pas d'autres opportunités ?

Non, moi c'est foot

Foot ou rien ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Voilà pour moi, c'est dans le milieu foot après peut-être que si, il y aurait d'autres domaines qui m'auraient intéressé

Lesquels par exemple ?

Euh lesquels, dans le domaine euh allez, euh associatif comme exemple la croix rouge, resto du cœur, ça aurait pu matcher, beaucoup m'intéresser

Solidarité ?

Penser aux autres en fait, solidarité, les aider ouais ça aurait pu m'intéresser aussi, ça aurait pu être mon deuxième choix si j'avais pas le foot

Et hum qu'est-ce qui te plaît dans le football en particulier ? Ce qui t'a amené à choisir ça ? T'es passionné mais au-delà de ça ?

Au-delà ça, c'est vraiment l'esprit d'équipe, travailler en équipe, la solidarité on en revient, euh, on peut compter les uns, les, sur les autres, voilà si un jour, j'ai une petite galère, je sais que voilà, un petit coup de fil, je peux compter sur mon responsable, sur mes collègues qui seront là pour me remplacer, pour continuer mon projet, voilà c'est ouais l'esprit d'équipe et voilà.

Ca c'était vraiment, ça qui a motivé ton engagement, et tu pratiques toujours ?

Toujours ouais

Tu pratiques combien de fois par semaine ?

Euh je pratique deux entraînements par semaine, plus le match le dimanche

Ok dans quelle équipe ?

Alors je m'entraîne avec la réserve qui est en PH mais je joue en 4^{ème} div départementale.

Et du coup au sein de ta structure est-ce que tu as rencontré des, dans ton travail des conflits, des fois c'est arrivé ?

Euh non au sein de mon travail, euh, non, pas de conflits euh

Dans la vie du club, est-ce que tu as déjà rencontré, par rapport à ton rôle de service civique, tu as déjà rencontrés des problèmes ?

Franchement du tout non, ça se passe super bien depuis le mois de septembre, on n'a pas eu de soucis jusque-là donc j'espère que ça va continuer jusqu'à la fin de mon service civique

C'est quoi tes projets un peu ?

Euh j'ai un projet en tête, j'y pense depuis un an donc euh je veux continuer dans ma petite carrière de, d'entraîneur, donc j'aimerais passer le, un diplôme d'éducateur le BMF ou à l'IFR de Châteauroux, donc là, euh, je vois avec le club si c'est possible voilà qu'il puisse m'aider

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

pour passer cette formation et puis rester au club le plus longtemps possible pour entraîner les jeunes, en fait je veux prendre des équipes et entraîner les jeunes ici

Ouais tu veux t'insérer professionnellement dans le milieu du sport ?

Ouais c'est ça

Ouais donc le milieu bancaire ?

Peut-être y revenir plus tard, j'ai mon diplôme dans la poche donc voilà, peut-être refaire une petite formation pour travailler, mais pour l'instant je veux travailler dans le milieu du football

Du coup pas de reprise d'études de prévue, mis à part si c'est pour passer un diplôme dans le sport ?

Ouais

Du coup de, ce diplôme il t'apporterait quoi de plus que ce que tu as actuellement ?

Euh le, je suis sans diplôme pour entraîner les équipes, les diplômes me permettraient d'entraîner des équipes seniors mais à niveau régional, là je peux entraîner que des jeunes, même pas senior, que des jeunes à niveau départemental donc c'est ... aller entraîner des équipes on va dire à un niveau un peu plus supérieur

Qu'est-ce qui ce qui t'intéresse dans la fonction d'entraîneur ? Car tu me parles d'un niveau régional, qu'est-ce qui te pousse à aller vers ce niveau-là ?

Vers ce niveau-là voilà, déjà en tant qu'éducateur c'est ... comme je l'ai dit tout à l'heure, j'aime apprendre des nouvelles choses et euh, voilà faire apprendre aux autres en fait

Du coup, ton service civique ça t'ouvre quand même des, différentes possibilités non ?

Ouais ...

Y'a d'autres, tu envisages d'autres options que ?

J'ai pas encore réfléchi, je te cache pas que, mais, euh, si je sais que voilà, si je peux pas passer mon BMF pour quelque raison, je pourrais euh, m'orienter euh, sur d'autres projets sur d'autres, pas via le service civique, mais j'y ai pas encore pensé non.

Le service civique ça t'amène quand même un plus non ? Par rapport à ton parcours ?

Pour le mien oui

Ouais, en quoi ça t'a apporté un plus ?

Bah par rapport à ce que je veux faire plus tard donc euh... dans le rôle d'éducateur c'est un peu du management, là c'est ce que je fais un petit peu, voilà donc ça c'est un rôle, j'ai déjà

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

été, je suis en cours de formation mais je serais, j'aurais déjà été formé voilà comment m'organiser, comment gérer une équipe, donc c'est un petit plus ouais

Tu penses que ça va faciliter ton insertion le service civique ? Que ça soit professionnellement ou même dans la vie de tous les jours, tu as rencontré de nouvelles personnes ?

Ouais

Est-ce que ta position dans la société toi en tant qu'être humain, individu, elle a évolué grâce au service civique ?

Oui car on rencontre de nouvelles personnes, avant que je fasse le service civique bah, je veux pas dire que voilà, que je connaissais très peu de personnes dans le milieu, dans le milieu du foot, voilà dans le service ça nous amène à faire de nouvelles rencontres, avec euh je sais pas d'autres personnes qui seront susceptibles de nous aider dans nos projets dans ... je sais pas... ouais, je sais pas, je sais pas quoi trop te dire

Ouais, ça a facilité ton insertion au niveau social, ça t'a fait connaître des personnes qui peuvent changer un peu ton parcours, ta vie

Ouais

Et au niveau professionnel, ça ouvre de nouvelles portes ?

Ça ouvre de nouvelles portes, ça m'a même aidé personnellement parce que voilà, j'étais, j'ai, depuis tout jeune, j'étais un enfant assez assez timide donc euh ça m'a permis de m'ouvrir un peu plus donc euh ouais

Du coup comment t'as été recruté si on peut dire au sein du club ? Comment ça s'est passé ?

Bah très simplement, en fait euh, étant donné que j'étais déjà joueur ici, que l'année dernière, et puis euh, pendant quatre ans j'ai encadré des jeunes, donc euh je voulais m'engager un peu plus envers le club donc euh je me suis proposé et puis au fur et à mesure on en a discuté, des projets qui auraient pu, qui auraient eu à travailler ici, j'étais d'accord, j'étais prêt puis

Donc tu as pas passé d'entretiens ? Pas de CV? Lettre de motivation ?

Non pas de CV, pas de lettre de motivation

De façon informelle quoi ?

Voilà exactement, juste en discutant

Tu m'as dit tout à l'heure, tu as rencontré aucunes difficultés au début dans ton service civique, ton intégration, elle était facile ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

Ca c'est fait naturellement ?

Ouais naturellement, j'ai pas eu de soucis

Et maintenant que tu arrives à la fin de ton service civique, euh c'est quoi tes relations avec les autres membres avec qui tu es amené à coopérer, c'est devenu plus professionnel ?

Ouais c'est plus professionnel, après on garde aussi après un contact voilà, euh de temps en temps, prendre des nouvelles mais c'est plus, ouais professionnel, ça reste professionnel

Le fait que le service civique ça soit un engagement volontaire, ça te dérange pas, que tu te considères comme un salarié ? C'est-à-dire que, on vous dit c'est un engagement volontaire donc t'as pas de réelle obligation ? Tu le perçois comment cette chose-là ? Que ça soit un volontariat mais que tu le considère comme un travail ? Ça te dérange pas ?

Non du tout, j'ai toujours considéré comme un travail de toute façon même si c'est volontaire mais...

Et quelles sont les points positifs de cette expérience pour toi, les points positifs et les points négatifs ? En règle générale ?

Je vais, pour les points négatifs j'en ai ... j'en vois pas parce que voilà, je suis bien entouré ici, je connais tout le monde donc euh l'intégration elle a été, elle a déjà été faite en fait donc euh après concernant le service civique euh les points négatifs c'est que voilà je m'attendais pas, comme je t'ai dit tout à l'heure à avoir autant de boulot autant de travail, on passe plus de, même si j'avais dans mon contrat 35h je pense que même les 35h ça m'aurait pas suffi, pour euh finir c'est du boulot par rapport euh si certains pensent le contraire et... point positif euh ...c'est que du bonheur parce que voilà, on rencontre de nouvelles personnes qui ont un vécu qui sont peut-être pas passées par le même parcours que toi mais qui ont à peu près voilà, euh une expérience donc euh ... on prend, on prend contact avec eux on voit, on discute avec eux, on échange beaucoup, on voit que voilà, n'importe quel parcours, que je sois passé par un civique ou par un autre parcours voilà, ça nous aide à quelque chose quoi, on arrive au même point

Et hum tu penses pas que ça a aussi, que le club c'est un moyen un peu facile pour lui d'avoir des salariés ? Le service civique...

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui, oui c'est plus simple, ça évite de, de faire des annonces, chercher des, même pour les jeunes, la plupart, bah c'est fait pour les jeunes donc c'est plus simple pour eux, pour nous, pour nous insérer dans la vie active et puis euh pour le club c'est que du plus pour eux, parce que voilà, ils ont de la main d'œuvre pas cher, c'est ça quoi, j'osais pas le dire

Tu sais il y a pas de ...

Bah ils sont gagnants, l'Etat prend en charge la grande majorité, donc pour eux ils sont gagnants dans tous les coups quoi

C'est un moyen qu'ils utilisent régulièrement ?

Oui c'est la deuxième ou troisième fois qu'ils le font

Ouais donc t'es pas le premier

Non je suis pas le premier

Donc ils sont habitués ?

Ouais

Et la personne qui t'accompagne du coup c'est toujours

Non ça a changé cette année, parce que l'ancien euh pour raisons professionnelles il a du partir ailleurs mais euh mon responsable d'aujourd'hui, que je connais, que je travaille avec lui, je travaillais avec lui en tant qu'éducateur pendant quatre ans et il le remplace que depuis cette année.

D'accord, et pour finir est-ce que tu as connaissance des droits qui sont les tiens en tant que service civique, euh c'est juste pour t'informer, est-ce tu as connaissance des jours de congés, comment ça se passe toi ?

Je sais qu'on a deux jours par mois euh qu'on a le droit à deux jours par mois, mais je me suis pas réellement...

Tu les prends ou ?

Quand je peux j'ai les jeudis, je prends le jeudi oui, jeudi je le prend tous les jeudis, on a vu ça avec le club, voilà prendre au moins un jour, comme ça j'ai mes deux jours dans la semaine donc le dimanche et le jeudi, après le deuxième jour je le prend pas forcément parce que j'aime être ici, j'aime travailler pour les petits, mais quand j'en ai réellement besoin, je sais que voilà, je peux les prendre et que le club va pas me l'interdire

T'es au courant que tu as le droit à un chéquier Clarac, je sais pas si tu as déjà fait la formation citoyenne ?

Euh je la passe le, la semaine prochaine le 20 et 21

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord et du coup euh le chéquier Clarc t'es au courant que tu pouvais y avoir droit ces avantages pour aller au ciné...

Non ça je savais pas qu'on y avait droit mais euh

Il faut le demander à bureau d'information jeunesse si ça t'intéresse

D'accord ok

Et autre chose par rapport aux transports, tu as les transports gratuits sur le département si tu fais une demande au TLC, y'a un dossier à remplir, dans le cadre du service civique

D'accord, bah ça tu vois ces deux choses-là je le savais pas, à part les deux jours de congés.

Ok je vais arrêter l'enregistrement ici, euh je pense que on a fait le tour de la question, je vais regarder rapidement, tu as répondu à mes questions dans l'ensemble. Voilà après si tu as d'autres choses à rajouter, si tu penses à quelque chose que tu aurais pas dit... ?

Non c'est bon toi si tu as quelque chose après bah tu me recontactes, tu as mon numéro, tu m'appelles ou tu m'envoies un texto, je te réponds y'a pas de soucis

Moi l'idée, c'était de te rencontrer et de voir ce que tu en penses, voilà les entretiens ils varient, des fois y'en a il parle beaucoup d'autre non...

Haha moi pas trop je sais

Ok bon j'arrête, merci pour tes réponses.

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Entretien n°7: Boris : Tuteur d'un jeune en service civique – 20/04/17 – 40 minutes

Tuteur – Structure : Association sportive - Poste : Directeur et tuteur - lieu de l'entretien : Bureau de l'association

Donc en fait c'est euh, je vais à la rencontre des personnes qui travaillent, qui sont aussi tuteurs de service civique

Ouais

Et donc par rapport à ça, je pose différentes questions dans le cadre de mon mémoire de recherche, qui est sur les jeunes qui sont en service civique, notamment dans les associations sportives

Hum hum

Donc par rapport à ça, j'ai des questions à te poser sur différents thèmes

Hunm hum

Donc voilà c'est des choses qui sont assez courantes, je pense qu'il y aura pas de soucis euh, pour y répondre, oui, dans un premier temps je voulais savoir, avant de commencer, quel était, toi ton poste ici, et rapidement tes missions un peu globalement

Ok, donc euh mon poste ici, euh, l'intitulé officiel c'est délégué départemental de X

D'accord

Donc euh, délégué c'est un mot qui veut pas dire grand-chose, donc on va dire que je suis le responsable, le permanent, le directeur de la structure avec euh, on va dire, sous le, euh, sous le contrôle d'un conseil d'administration comme n'importe quel comité départemental sportif, donc là nous c'est euh, un sport un peu particulier dans la mesure où c'est le sport scolaire de la maternelle au CM2 des écoles publiques, et moi mon poste je suis, enseignant détaché mais depuis 15ans maintenant je m'occupe de coordonner le sport scolaire euh

Dans le département ?

Sur tout le département voilà

D'accord, et hum, du coup par rapport au service civique, comment tu as découvert l'existence de ce dispositif ?

Alors je crois que euh, je ne saurais pas dire exactement l'année de démarrage des services civiques, mais on a du démarrer quasiment, peut-être en 2008 ou 2009, le premier euh, la

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

première personne accueillie en service civique ça a été carrément une opportunité, c'est même la personne qui est venue nous voir, en nous disant bah voilà, j'aimerais bien venir euh, venir, venir chez vous et faire un service civique, donc la personne c'était documentée, donc ça nous amenait nous-même à nous documenter, et à partir de là, euh, nous avons, euh, donc ça ça a duré pendant 10 mois ou un an je sais plus, et, et à partir de là, on a signé un autre, un autre contrat de service civique, voilà, en 2011 avec un objectif bien précis qui a été de préparer l'assemblée générale, aider à l'organisation de l'assemblée générale nationale que nous avons accueillie à X en 2012

D'accord, et qu'est-ce que qui vous a intéressé dans ce dispositif-là ?

Euh, très clairement, l'aspect mission, ça veut dire que, on a bien noté que c'est, pas du tout, une substitution à l'emploi euh... mais voilà l'aspect mission, c'est-à-dire l'exemple de l'assemblée générale nationale, c'est un one shot, y'a un événement, et voilà y'a du boulot 10 mois avant, donc ça a été mon boulot on va dire, mais après la place, la place du jeune en service civique, ça a été de, (éternuement), ça a été de s'engager sur tout le rétro planning, sur euh aider à démarcher les hôtels, à contacter, à recenser les inscriptions, euh voilà

D'accord, et tu m'as dit, que vous avez accueillis plusieurs services civiques ?

Oui

Combien à peu près ?

Je crois sans vouloir dire de bêtise, ça doit être 7 ou 8 jeunes accueillis

D'accord, et sur quelle type de missions ? Tu m'as dit c'est des missions ponctuelles, ou c'est ?

Ouais essentiellement, la mission principale on va dire, c'est le soutien à l'organisation de rencontres sportives inter-écoles, comment dire, à l'X nous avons deux éducateurs sportifs, et euh, très clairement, euh, le, le jeune en volontaire, et bah soutient, le jeune volontaire, pardon en service civique, soutient l'organisation en, en proposant euh ses deux bras, son cerveau, sa, ses propositions d'amélioration, et on a pu se rendre compte, ça fera peut-être parti des questions un petit plus tard, que sur ces huit jeunes, il me semble que, c'est huit, qui étaient un peu en année de stand-by, comme beaucoup euh, comme beaucoup peut-être, euh, la moitié ce sont découverts une vocation de, bah d'éducateur sportif, et ont poursuivi, avec un BPJESP voilà

D'accord, oui donc, ça vous permet de vous soulager aussi au niveau organisationnel ?

Oui complètement, complètement

Et vis-à-vis du recrutement, c'est toi qui procède au recrutement de chaque, des jeunes ?

Oui oui, alors oui y'a eu plusieurs méthodes, soit ça a été par connaissance du réseau proche, d'un, je sais pas, d'un copain euh, instit', qui me dit, bah dit donc j'ai mon fiston, qui qui finalement arrête ses études, et ne redémarrera qu'en septembre, est-ce que tu penses que voilà, donc après, on faisait attention de pas, de pas faire n'importe quoi au niveau du recrutement, puis après on disait bah pourquoi pas, voilà euh, ça a pu se passer comme ça, euh on a une newsletter, régulièrement, je mets une petite info en disant attention, à partir du mois de septembre ou du mois de novembre, on va recruter quelqu'un avec le profil, le profil ci-dessous, et euh, c'est arrivé également, c'est le cas de X, le dernier jeune qui est arrivé, que ça se fasse par l'agence, l'agence, l'agence officielle du service civique

Ouais sur la plateforme ?

Oui voilà exactement, sur le site

Et ensuite tu l'as rencontré euh ?

Tout à fait, euh, voilà aussitôt, y'a trois candidature qui arrivent, je passe, je passe trois coups de fil, euh... j'en rencontre deux et puis voilà

Et du coup, par rapport au recrutement, est-ce que la, l'Etat, la DD, elle vous, elle vous accompagne dans ce recrutement ou ?

Non mais en même temps, j'ai pas sollicité d'accompagnement

Ah d'accord

C'est vrai, que, on aurait pu envisager mais euh, il me semble que y'a eu, une rencontre, euh un rendez-vous tout au début, pour bien préciser ce qui était le service civique, et ce qu'étaient les missions et ce que, ce que n'était pas le service civique

D'accord, vous l'avez eu avant de mettre en place le dispositif ?

Ouais ouais, je dirais, je dirais, ouais y'a six-sept ans quoi

D'accord, et depuis, y'a pas eu de rappels ou de choses comme ça ?

Non, non

Des choses comme ça

Non je reçois les informations pour la formation des tuteurs, pour la formation des jeunes voilà

Donc en règle générale, vous avez beaucoup de candidatures quand vous faites les annonces ou ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Euh c'est très très variable, il me semble, on en a eu jusqu'à une dizaine à une époque, et là, pour la dernière fois, c'était trois euh, c'est, c'était trois euh, seulement trois, sachant que pour nous les critères sont assez simple, ça correspond aux critères du service civique de toutes façons, esprit d'initiative, et puis euh, et on va dire, relative autonomie, c'est-à-dire que on peut pas se permettre nous d'avoir quelqu'un euh, tous les matins, de lui expliquer ce qui y'a à faire, voilà, donc, il faut assez rapidement s'imprégner de euh, de la mission et puis être assez, rapidement autonome

Vous recherchez pas de profil particulier mis à part ces qualités ?

Non, non, non, après tout est euh, un gars, une fille, un sportif, un pas sportif, un euh, comment dire euh

Au niveau des diplômes par exemple ?

Non non non, non non, une expérience dans l'animation constitue un plus, mais de même que euh, quelqu'un qui aime bien bricoler ça constitue un plus parce que bah des fois, on a des petites, on a des petites réparations de matériels sportifs à faire et voilà c'est

Et hum, par rapport à, l'apport d'un jeune en service civique au sein de la structure

Oui

Qu'est-ce que ça vous apporte euh vous en règle générale ?

Très clairement, dans la souplesse dans notre organisation, c'est-à-dire que, bah, installer une rencontre maternelle, on a à peu près 90 rencontres inter-maternelles sur l'année, bon un éducateur peut le faire tout seul, mais le faire à deux c'est tout de suite mieux, c'est plus agréable pour la faire mieux, c'est pas pour avoir juste un accompagnateur, mais c'est, euh c'est, voilà c'est, en règle générale, c'est mieux de fonctionner en doublette que tout seul quoi !

Donc ça vous apporte un soutien au quotidien ?

Tout à fait, même sur les ateliers sportifs, avec le, au contact des élèves, et bah, ça fait un, ça fait un, un, on va dire, un expert en plus, et puis, euh, sachant que, les deux-trois premières rencontres, chacun doit prendre ses marques et puis bah après ça roule quoi

Et hum, l'accompagnement d'un jeune en service en civique, est-ce que ça vous prend beaucoup de temps, enfin beaucoup de temps de travail ?

Alors ça dépend des jeunes, on va dire, mais jusqu'à présent, on s'est pas trop trompé, dans les recrutements, et ça fait que, avec des jeunes, relativement autonomes, euh, allez ça va être, si c'est une heure, une heure complète toutes les deux semaines, c'est pas plus quoi

D'accord, donc c'est pas chronophage ?

Non non et puis très clairement, le retour, le retour est, pour nous très important, ça veut dire, on a plein de petites, je parlais de l'exemple, je sais pas de l'inventaire, l'inventaire d'une valise matériels à réaliser, aller chercher une valise, une valise de badminton au garage, compter des t-shirts pour l'étoile cyclo, c'est des choses évidemment qu'on peut faire, là encore à deux, ou bien alors, on nous, bah tiens, est-ce que t'as, est-ce tu es disponible sur la journée pour faire ça, euh bah oui, c'est pas quelque chose, c'est pas quelque chose, qu'on fait pendant une semaine, mais euh se consacrer deux ou trois heures à faire ça, et bah c'est autant de temps dégagé pour les salariés pour gérer on va dire le reste du travail

D'accord, du coup l'encadrement du service civique ça vous prend pas beaucoup de temps ?

Non

Et hum, est-ce que ça a un, tu vois vraiment, un impact positif depuis que vous accueillez des services civiques sur vos activités et le fonctionnement de la structure ?

Oui c'est sûr, c'est sûr, là encore, à condition, à condition que, que le contrat de base soit clair, c'est-à-dire qu'il y a toujours un petit peu, euh, hum... on peine un peu à se positionner par rapport à ces 24h obligatoires par semaine, faire 24h par semaine, euh moi j'ai tendance à les annualiser, ça veut dire que je te dis aux jeunes, bah voilà y'a des semaines ou y'a bah voilà, y'a pas besoin de toi, sur le temps, le temps des petites vacances, on va pas te demander d'être là pendant 24 heures, mais par contre, y'a des semaines euh, y'a des semaines, du coup, de bourre où là, là on compte sur toi

D'accord ouais donc tu fais le total sur les huit mois ?

Exactement oui

Il y a un total à atteindre et ...

Tout à fait, voilà, exactement

D'accord, c'est un fonctionnement comme un autre

Avec un décompte d'heures voilà

Et vous faites le point régulièrement ?

Oui, oui, et c'est sans doute, ce point que je fais pas suffisamment, que je fais pas de manière systématique, et ça fait que bah, pour ceux qui sont sérieux et qui compte euh, de leur côté, y'a pas de problème mais pour ceux qui, bah qu'ont du mal un petit peu à, euh, à rentrer dans ce système-là, ça peut être un peu plus compliqué

Y peuvent faire plus ou moins d'heure c'est ça que tu veux dire ?

Oui oui, alors plus ou moins d'heures ça fait partie du contrat, voilà, c'est, y'a pas de problèmes hein, on sait que c'est pas 24h pile, que si c'est 20 et que si c'est 26 c'est pas grave mais euh après faut faire attention que ça soit pas 24h par semaine plus les petites vacances par exemple

D'accord, parce vous êtes fermé pendant les vacances ?

Non on n'est pas fermé, mais y'a une activité moindre donc y'a, si y'a besoin allez d'une journée de, d'une journée de tâches diverses, y'a pas besoin de 15 jours quoi

D'accord, et hum, par rapport à l'accompagnement du jeunes, tu me disais, tu fais un point régulièrement ?

Ouais

Mais mis à part ça, comment tu perçois et comment tu accompagnes les jeunes au sein de ta structure ?

Alors y'a, on va dire, y'a des, des temps, des temps informels, euh c'est-à-dire, je prends un exemple de, quand on doit aller, qu'on doit aller, qu'on a 50 km à faire en voiture et qu'on est l'un à côté de l'autre, et bah on papote, et voilà c'est du temps d'accompagnement comme un autre, et puis sinon, allez on va dire une fois par euh, ouais une fois tous les deux mois à peu près, on se prend vraiment un temps, pour dire voilà tu en es où ? Qu'est-ce que tu penses faire, comment tu te sens ? Quelles sont les difficultés que tu rencontres ? Qu'est-ce qui pourrait t'aider euh ? Et après à chaque, je me pose la question, de me dire, qu'est-ce que tu comptes faire après, où est-ce que tu en es, tes inscriptions, dans les écoles voilà euh

Oui tu n'utilises pas de méthode particulière ?

Non

Mis à part faire, un part, faire un point, mais par contre vous faites l'effort d'accompagner le jeune dans sa, dans son parcours ?

Oui alors après c'est pas nous qui remplissons ses dossiers, mais euh, dès le début, dès le début, on précise bien à la personne, quelles sont tes motivations pour venir ici et euh bah sache que ... au bout de huit mois, bah il faut que, il faut que tu sois passé à autre chose, que tu t'en serves comme expérience, comme euh, de pied à l'étrier dans le monde du travail même si c'est pas un travail euh..., donc voilà, on essaye de, on essaye de savoir, si la personne est pas peu, un peu en errance et se dit à la fin de mon service civique je sais pas ce que je vais faire encore, ça on fait attention de suivre ça

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et du coup, tu as suivi la formation des tuteurs ?

Non

D'accord, même auparavant ?

Non, j'ai, pas encore, j'avais pu aller à une journée à, en, tout au début ça devait être en 2007 ou 2008 mais c'était vraiment au balbutiement du dispositif, on sentait que c'était pas encore totalement rodé et calé, et c'est là qu'on a eu les précisions de dire attention, ce que n'est pas un service civique, mais depuis je n'y suis pas allé, à chaque fois je vois bien les dates, et j'essaie de me rendre disponible mais ça tombe, ça tombe mal, par rapport à, par rapport à mes obligations, mes autres obligations professionnelles

D'accord, à l'avenir, ça t'intéresserait de faire cette formation ou ?

Oui bien sûr, oui euh là aussi à condition que ça me prenne pas une semaine de mon temps de travail quoi

Parce que souvent on, justement, je discutais avec X qui est responsable en charge des services civique, et elle me disait que ça allait peut-être devenir obligatoire à partir de

Ah bah c'est très bien

De l'année prochaine, parce que y'avais souvent des manquements, des flous par rapport au statut du volontaire etc....

Hum hum

Que ça soit pour les structures ou pour les jeunes, donc ça va devenir obligatoire

Ah bah c'est très bien

Et l'année prochaine, vous allez accueillir à nouveau un service civique ?

Alors ce que je n'ai pas précisé, on, en fait, on accueille un jeune en service civique, parce que X fait partie de la X, c'est-à-dire, parce que c'est elle qui est habilitée à accueillir

Qui a l'agrément ?

Qui a l'agrément voilà, donc nous on est une structure de la ligue de l'enseignement, donc le jeune est accueilli à ligue de l'enseignement dans le service X, bon ça ne change pas grand-chose mais euh

Parce que c'est un agrément national ?

Ouais voilà, c'est un agrément national voilà

D'accord

Et donc oui, l'an prochain nous allons euh accueillir un jeune, alors peut-être pas à partir du premier septembre peut-être plutôt à partir du 1er novembre, parce que nous, c'est vraiment le

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

démarrage de notre activité, je sais pas encore, c'est pas calé, et peut-être un deuxième, c'est-à-dire que, y'a, une mission autour de la communication qu'on aimerait bien développer, on avait déjà accueilli euh, euh une jeune très dynamique d'ailleurs, en, en, en 2000 euh 2013 ou 14 je dirais, ouais, et donc autour de la communication pour lancer notre newsletter et euh, et qui avait été plutôt très très bien quoi, donc là probablement, qu'on aurait quelqu'un pour travailler à la fois autour de, à la fois de notre site internet qui existe mais qui manque d'être un petit peu alimenté, ce que j'ai, ce que je prends pas suffisamment le temps de faire et puis autour de, autour de la couverture un peu médiatique et revue de presse de toutes nos, de toutes nos, de toutes nos manifestations, on organise plus de, plus de 150 rencontres maintenant faut qu'on sache mieux, les faire, le faire savoir

Le faire savoir, ouais donc vous pourrez recruter un service civique sur les fonctions, les missions de X

Oui

Un peu travail logistique et animation

Voilà

Et puis à côté de ça ?

A côté, également sur l'animation, qui pourra aller sur les rencontres, mais avec une missions sûr, mais alimenter un compte Facebook, pourquoi pas Tweeter euh, voilà tout ce qui est va être

Ouais

Tout ce qui est numérique, réseaux sociaux etc...

Oui ça devient important

Oui oui...

Et tout à l'heure, tu parlais que les jeunes, ils vous accompagnent sur les rencontres

Oui

Est-ce que toi, tu perçois une évolution en, par rapport au, que ça soit au début du service civique et jusqu'à aujourd'hui, tu les vois évoluer un peu, tu ?

Oui euh oui c'est-à-dire que au début bah, c'est logique, c'est un monde un peu particulier, quand on a une centaine d'enfants de maternelle qui débarquent, on s'adresse pas à eux de la même manière qu'a des CM, qu'a des grands CM pour d'autres activités, euh quelque part, les jeunes apprennent, euh au contact, au contact des, de ces enfants, bah les, les différents rythmes, les différents euh, les différentes capacités en fonction des âges, échanger avec les

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

enseignants ce qui peut être riche aussi, certains ont décidé de passer le concours d'institut à la suite de, à la suite de cette mission, certes, voilà, les timides sortent un petit peu de leur carapace et puis les, après, qui demandaient qu'à, qu'à s'épanouir, s'éclatent complètement, alors c'est pas forcément les jeunes qui me le disent, mais c'est par les parents des jeunes que je peux rencontrer de manière informelle, et qui me disent merci, super, euh, notre fille, notre fille elle est transformée, elle, au moins elle a des projets, elle repart, elle a rencontré des amis enfin bon, c'est chouette d'avoir ce retour

C'est un peu votre récompense ?

Oui tout à fait

Par rapport à l'accompagnement et l'investissement, puisque parce que c'est quand même un investissement d'accompagner

Oui c'est sûr, c'est sûr

Et vis-à-vis du statut du volontaire ?

Oui

Est-ce que pour vous le statut du jeune, du jeune, du jeune volontaire, il est assez clair, que ça soit pour les jeunes ou pour les structures ?

Il est assez clair après y'a la question de, euh, on va dire y'a la hiérarchie c'est-à-dire que, ça a pu, ça a pu se passer sur certaines fois, même, bah si le jeune vient pas, euh, que, qu'est-ce qui, qu'est-ce qui se passe, quel pouvoir j'ai de, de euh, de le rappeler à l'ordre, donc quel pouvoir j'ai d'exiger un certificat médical, comment je compte, je décompte ces heures-là, euh voilà, c'est un petit peu nébuleux pour moi, ça arrive, ça arrive pas, pas souvent, n'empêche que ces des questions que je me pose et qui n'ont pas encore de réponses

D'accord ouais, et est-ce que tu comprends que certains jeunes ont du mal à se positionner par rapport à ce statut de volontaire ?

Oui oui oui, je comprends, je comprends parce, on va dire que l'indemnité n'est pas, c'est pas un salaire, et c'est pas, pas très important pour un jeune, clairement, ça l'oblige bien souvent à rester à attendre chez papa-maman, parce que c'est pas, voilà c'est pas un premier boulot où on peut avoir une voiture, un appart etc, c'est pas euh, c'est compliqué, euh et à partir de là quand euh, quand moi qui suis, le tuteur mais quelque part vu, vu un peu comme le bah patron, qui n'est pas une première embauche mais une première mission, bah le jeune à beau jeu de dire, c'est bon, c'est bon je suis pas salarié, et c'est vrai

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Mais ça, souvent, ils ont du mal à l'exprimer

Oui

Je vois certains jeunes, ils ont un langage qui est celui du travail en fait

Oui c'est sûr, c'est sûr, non non, mais c'est sûr qu'il y a un flou, tant du côté jeune que du côté structure

Et ça participe peut-être aussi, à faire que le dispositif se développe aussi de cette manière là

...Ouais après on sait que c'est euh, enfin j'ai l'impression que le bouche à oreille fonctionne pas trop mal par rapport à ça, le service civique maintenant, ça y'est c'est de plus en plus connu y'a beaucoup de jeunes, qui passent et qui en parlent autour d'eux, tiens tu fais quoi cette année ? Ah je sais pas ce que je vais faire, tiens tu pourrais faire ça

Voilà c'est vrai que c'est intéressant pour les jeunes qui sont un peu perdus quoi

Oui oui

Et voilà, moi la question sur laquelle je m'interroge, c'est un peu la limite travail / volontariat ?

Ouais

Et en fait, on se rend compte, que la structure entretien parfois un certain flou et ça leur est bénéfique

Oui oui

Et les jeunes aussi ils ont du mal à se dire, bah je suis pas volontaire, je fais des tâches comme tout le monde, je travaille euh, donc c'est pour ça que je pose un peu ces questions, c'est pour ça que je te dis que, je pense que c'est parfois dur de, de faire la distinction pour les jeunes, même, pour les jeunes, même pour les structures travail / volontariat

Et oui et pour la structure, euh, et le degré d'exigence, dans quelle mesure on peut dire, tu es là à telle heure et tu vas faire ça ça ça parce que y'a besoin !

C'est vrai, la limite elle est assez fine

Ouais, hum hum

Peut-être que ça nécessiterait d'être plus clarifié

Oui oui, je pense ouais que c'est nécessaire

Du coup euh, c'est parce que j'étudie aussi les pistes d'améliorations, comment on pourrait faire pour que ça soit plus clair pour les jeunes et pour les structures, et ouais,

mais dans ce que je rencontre, j'ai l'impression que y'a un flou qui est entretenu, et c'est un peu dans l'intérêt de tout le monde

C'est possible que chacun s'y retrouve en effet

Ouais et hum, est-ce que tu penses que justement le service civique, on en a un petit peu parlé, que c'est un outil qui favorise l'insertion et l'intégration des jeunes ?

C'est sûr, c'est sûr avec euh, euh on va dire, faut pas non plus se, euh, se leurrer, y'a quelques fois aussi, 'fin, nous c'est arrivé dans la structure, que le jeune puisse dire, bah non c'est pas mon truc je vais arrêter, voilà c'est arrivé une fois, y'a un jeune pour lequel, on est pas allé jusqu'au bout mais euh, c'était pas trop, c'était pas ça on va dire, et un autre qui faisait, le sport c'était pas du tout son truc mais qui faisait l'affaire, qui avait découvert et puis à un moment, il a dit non bah écoute je préfère me consacrer, je vois qu'en étant en mission ici je peux pas vraiment me consacrer à ce que je voudrais faire plus tard, donc là je préfère arrêter et avoir tu temps pour moi, pour penser mon projet professionnel

D'accord, parce que ça arrive qui y'a des jeunes qui fassent deux choses, qui sont en service civique et qui fassent autre chose de leur côté ?

Euh ouais, là non pas encore, si ce n'est, euh, si ce n'est euh, si ce n'est de l'animation l'été, ça ça arrive assez fréquemment

Ouais d'accord, sur les périodes estivales ?

Ouais voilà

Comment le service civique il permet de favoriser l'insertion et l'intégration des jeunes pour toi ?

Justement par rapport, par rapport à cet engagement, cet engagement qui est un engagement moral, cet engagement à, à accomplir une mission à réaliser, à réaliser des choses hum, euh, des, ouais c'est ça par la mission d'intérêt général, ce que fait, ce que fait le jeune, d'avoir conscience qu'il sert vraiment à la structure, que c'est vraiment utile pour, pour les enfants et pour la structure et euh... l'aspect horaire aussi, le fait, le fait de devoir se lever le matin quand on doit être à 8h au bout du Perche, bah faut être à 7h30 dans une voiture, et puis ça laisse la souplesse d'être rentré à 15h, faut se lever le matin quoi

Ca les oblige à, à intégrer des

Tout à fait, avoir un agenda, à noter, à noter les choses, et c'est là-dessus, qu'il faut sans doute, moi, que je sois plus présent, c'est-à-dire, d'avoir bien conscience que c'est une première expérience pour les jeunes, et que pour eux, rien que d'avoir un agenda, noter les

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

rendez-vous, regarder une fois sur l'autre, euh noter des, des choses à faire, quelque part plutôt que de l'avoir dans un petit coin de la tête et qu'on aura oublié le lendemain, bah c'est des habitudes de travail qui sont transférables

Tu essayes de leur transmettre ?

Oui bien sûr, et je dis bien j'essaie, parce que en effet après on peut toujours mieux faire

Et le service civique, tu le considères, donc comme un engagement citoyen aussi ?

Oui tout à fait, un engagement citoyen aussi, c'est-à-dire que bah, alors je pense que ça serait intéressant de voir, comment fonctionne le service civique dans une société où il y a moins de chômage

D'accord ouais

Parce que, euh, je pense que, bien souvent, c'est un, c'est un pis à lait, c'est-à-dire que si les jeunes avaient la possibilité de trouver du boulot, que ça soit à la chaîne, ou correspondant, correspondant à leur formation, ils s'en priveraient pas, bah voilà, là c'est l'effet aussi qu'il y a un espèce de flou, là aussi, entre, entre, enfin, un fossé entre ceux qui font des études et qui trouvent pas de boulot et ceux, euh, je veux pas caricaturer mais euh, y'a ceux qui sont très motivés, y'a ceux qui sont pas motivés, en décrochage des fois depuis le collège et qui se disent, bah faut que je fasse quelque chose, on leur met une pression familiale, on leur dit il faut que tu fasses quelque chose, voilà y'a pas mal de gens qui se retrouvent sur un service civique alors que peut-être ils auraient, s'ils avaient eu l'opportunité, ils auraient fait autre chose quoi, en effet... je me pose la question de la vocation, si elle, s'il y avait la possibilité de boulot, de boulot pour tous les jeunes quoi

Du coup tu penses, qu'il y a parfois un décalage entre l'usage du service civique qu'est fait par les jeunes, et les objectifs initiaux ?

Oui, oui mais c'est logique quoi, moi le premier, si je me mets dans une situation à 23 ans, et que je trouve pas de boulot et que je pense avoir fini mes études mais que je renvoie je sais pas combien de CV et que je trouve rien, bah j'ai une occasion d'être, en effet, d'être utile dans une structure, de me faire une petite expérience et de gagner un petit peu de sous, et bah je m'en prive pas, c'est logique, alors après, si, si, la vocation et, l'engagement naît petit à petit au cours de la mission, je dirais que c'est ça de gagné aussi, mais après je me fais pas d'illusions, l'engagement citoyen de départ, de tous, de tous les jeunes, euh j'y crois pas quoi, y'en a sans doute mais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

C'est pas la motivation première des jeunes de toute façon ...

Voilà c'est ça, peut-être de certains, mais faut pas se leurrer, n'importe qui, si tu as l'occasion d'avoir du boulot dans sa branche, continuer des études qui lui plaisent, euh, comment, ça va être la première chose qu'un jeune va faire

Et euh, par rapport à l'aspect sportif, euh du coup, vous prenez des, la plupart du temps vous prenez des jeunes qui sont sportif ?

Non, non, non, je le mets pas en préalable, c'est vraiment euh, esprit d'initiative et autonomie mes deux euh, mes deux entrées principales, après, moi-même je suis pas particulièrement sportif mais n'empêche, bah je contribue à faire en sorte qu'il y est 8000 gamins qui prennent goût au sport dès le plus jeune âge et qui deviennent des, des citoyens sportifs hein, comme, euh, comme le disent nos textes fondateurs, euh donc je laisse aussi la chance à quelqu'un qui est pas sportif, de découvrir, l'intérêt qu'il y a de proposer des activités sportives aux autres, après c'est un plus bien sûr

Et dans les profils que vous recevez, et la plupart du temps, c'est gens qui ont une comment dire une

Une fibre

Une fibre sportive oui ou pas du tout ?

Euh pff, allez pour, euh, deux tiers un tiers, deux tiers plutôt oui et un tiers plutôt non, mais qui ont quand même pu trouver leur place, après très clairement c'est mieux

Oui car ils ont déjà une approche, une connaissance du sport et de son milieu ?

Ouais voilà tout à fait

Et euh, en Loir-et-Cher, le sport est un des domaines dans le cadre du service civique, c'est celui qui est le moins développé, euh, est-ce que tu penses, que le champ sportif dans son ensemble, que ça soit associatif, il devrait plus utiliser ce dispositif ?

Euh je suis pas sûr d'avoir bien compris, tu m'as dit au début que le

En fait le sport, c'est le domaine où il y a le moins de jeunes engagés sur le département

D'accord

Par rapport à la solidarité, à la culture etc...

D'accord et quand est-il dans les autres départements ?

Bah ça dépend des départements

D'accord

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Mais euh, à, après à l'échelle nationale, c'est pareil, enfin le sport c'est là où il y a le moins de jeune en service civique

D'accord

Mais du coup, est-ce que toi tu penses, vis-à-vis de ça, l'environnement sportif, les associations et les comités, ils devraient plus utiliser ce dispositif, ça leur serait bénéfique ou pas du tout ?

Ben oui, c'est certain, après euh, après la difficulté du, du monde du sport, c'est que, nous on a la chance d'être structuré, avec moi qui pilote et deux éducateurs, donc c'est déjà, on va dire c'est déjà assez, assez solide, ça veut dire que on peut se permettre d'accueillir quelqu'un après que ça soit un salarié ou un volontaire, chaque fois qu'on enlève une personne ou qu'on en rajoute une, ça bouscule quelque part un équilibre, et il faut que chacun, chacun trouve ou retrouve sa place, je veux bien croire que, un comité, qui aurait un, un technicien, je sais pas du, d'un, euh, un technicien départemental et bah mettre, juste, un volontaire en plus, bah ça peut, ça peut être bénéfique mais ça peut aussi poser problème voilà, de la même manière au niveau d'un club, si y'a pas de salariés, le fait d'accueillir un volontaire, et bah il faut un sérieux engagement d'un bénévole élu, pour que, que le volontaire soit pas lâché dans la nature

Oui là tu as identifié un, un point important, c'est que, qu'en fait, bah le développement du dispositif, y passe par la présence d'un salarié obligatoirement dans la structure, sans doute

Sans doute pas obligatoirement, mais je pense que ça doit faciliter les choses

Bah ça va devenir une obligation en fait

Ah d'accord

Donc euh maintenant, y'a l'obligation d'avoir la présence d'un salarié dans une association pour accueillir un service civique

Ouais d'accord

Donc c'est aussi en ça que, euh, le dispositif est pas très développé dans l'environnement sportif, dans les associations sportives, donc peut-être qu'il y aura une vocation à plus se structurer et

Ou après de trouver une solution pour que soit euh le salarié au niveau départemental par exemple, qu'il ait quatre ou cinq jeunes en service civique, qu'il soit missionné en support à

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

des clubs, où là il y aura pas forcément de salariés, éventuellement, mais là ça demande, demande quand même un sérieux suivi quoi

Oui c'est la structuration du mouvement sportif qui est nécessaire à, bah à l'accueil dans les bonnes conditions de ce dispositif

Ouais, c'est sûr

On voit que, ça se développe, euh, notamment les clubs qui utilisent beaucoup ce dispositif, mais il y a des dérives

Ouais, il y a les dérives liés au fait que c'est, que ça devient un éducateur bis éventuellement d'une part, et puis le dérivé lié au, au, pour revenir par rapport aux difficultés dans le monde sportif, c'est aussi, la qualification de l'emploi, ça veut dire que c'est pas un emploi, c'est un volontaire, mais n'empêche que pour intervenir, qu'on soit bénévole ou qu'on soit, ou qu'on soit professionnel, il faut, il faut avoir une qualification requise, et une qualification dans le monde sportif, bah c'est, y'a des textes, des textes à suivre, qu'il y a peut-être pas dans le monde de la solidarité ou de la culture

Ouais hum hum, puis on voit que du coup, par exemple, tu vois les clubs de foot qui accueillent des services civiques, donc ils ont des salariés qui sont éducateurs et qui gèrent tout, et ils ont tellement de trucs à gérer que bah, que l'accueil des jeunes en service civique c'est compliqué

Bien sur

Des jeunes me disent moi je suis salarié du club

Ouais

Mon tuteur me considère comme un salarié, voilà ils gèrent parfois des activités seuls

Et tu vois un salarié, tu vois, qui est lui-même à 25 ans, et qu'il doit être lui-même tuteur d'un jeune qui a 23 ans, tu vois, ça peut aussi, bah c'est, bah ça s'improvise pas quoi tout simplement

Et hum, est-ce que tu as des remarques à faire sur justement certains points qu'on a abordés, des choses sur l'ensemble du dispositif, d'ordre général, ou des choses qui te viennent à l'esprit sur lesquels on a pas discuté ?

Non c'est un peu ce que je te disais au début, euh le flou sur, le flou par rapport au, sur le rapport hiérarchique, c'est pas, c'est pas nouveau mais n'empêche que, quelle autorité on a par rapport à, par rapport à un jeune qui, quel, quel niveau d'exigence on peut avoir, quelle

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

souplesse mettre, euh, on va dire que, on fait preuve de bon sens, mais à un moment ça serait bien que tout ça soit référencé quelque part

Oui ça nécessite un recadrage

Ouais alors

Que ça soit des statuts

Alors c'est peut-être, c'est peut-être déjà, déjà précisé et j'ai pas, j'ai pas encore trouvé l'information mais peut-être aussi que je suis pas allé la chercher suffisamment aussi

Après moi dans ce que j'ai pu observer, c'est que la plupart des, des gens qui, me font remonter ce que tu dis, c'est que, y, y, il y a un flou, un manque de clarté sur le dispositif et que oui, ils, ils sont pas assez accompagnés pour le mettre en place et c'est ce qui entretient la dérive finalement

Ouais ouais alors, nous la dérive, on essaie de, on essaie de faire attention à la fois en disant, non ce n'est pas emploi et il faut que, il faut que le service puisse tourner sans la personne euh, sans cette personne-là, si c'est la personne est là c'est mieux, si elle est pas là ça roule quand même, bien sûr, c'est de l'huile de, dans les rouages ce dispositif-là, d'une part, et puis d'autre part, attention, c'est pas des kleenex, c'est pas un jeune qui est là, salut, merci, tchao, au suivant, voilà c'est vraiment le soucis de la structure, de dire que bah qu'est-ce que tu comptes faire après, comment on peut t'aider, est-ce que tu souhaites passer une formation, passer un BAFA, oui, non, on peut t'aider à la financer en partie, voilà c'est autant, autant de petites choses qu'on a pu faire pour différents, pour différents volontaires et salariés et bah voilà qui vont nous coûter 200 euros, bah voilà faut pas s'en priver

D'accord, pour moi tu as répondu à l'ensemble de mes questions

D'accord

Euh voilà, après, je te remercie d'avoir pris du temps, parce que c'est parfois pas facile, donc je te remercie puis bah écoute, j'ai fait le tour à peu près de mes questions

D'accord

Voilà

Bah merci de te pencher sur ce, sur ce dossier-là, c'est intéressant

Oui c'est intéressant, parce que on apprend pas mal de choses, bon on touche à des politiques publiques donc parfois c'est un peu sensible

Ah oui bien sûr, bien sûr

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc des fois on se heurte un peu à des, à des freins, des fois je contacte des clubs pour rencontrer des jeunes, on me disait bah non, on veut pas de questions sur le service civique, voilà après c'est comme ça, ça fait partie du jeu d'avoir des refus, on se heurte un peu à des

Tu as fait ton trou (rire)

Oui je gratte puis on arrive à faire un peu, à avoir des infos

Et toi-même tu es en service civique ?

Ouais, et donc là c'est une grosse dérive du service civique parce que moi, en fait, je suis en master 2 en sport et sciences sociales et en fait, j'étais en service civique en parallèle toute l'année pour valider mes stages

Ouais

De de

Ouais

Donc euh, normalement, bon on a le droit d'être en étude et en service civique

Oui

Mais euh on a pas le droit par exemple d'utiliser pour faire ses stages

D'accord ok

Mais par exemple, la direction de notre master, ils nous ont autorisés à être en service civique, si les missions de service civique étaient en lien avec les objectifs du master

Ah d'accord bon

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

**Entretien n°8 : Arthur : Tuteur d'un jeune en service civique – 27/04/17 –
45 minutes**

*Structure : Association à caractère sportif – Poste : Directeur de structure et tuteur de jeu –
lieu de l'entretien : Bureau de l'association*

Donc l'idée c'est que je te pose différentes questions sur toi ton, sur le service civique en général

Hum hum

Et ensuite, que je te pose des questions par, sur ton rôle de tuteur euh, en tant que tuteur de service civique, euh même quand t'as, quand tu as réalisé le recrutement auparavant, quand tu as mis la proposition, enfin en gros tout le cheminement

Tout le cheminement d'accord

Donc après je vais te poser différentes questions sur différents thèmes

Hum hum

Après l'idée c'est plus qu'on ait une discussion

Ouais tout à fait

Que ça soit ouvert

Ok

Donc euh dans un premier temps, comment tu avais découvert en fait l'existence du service civique ?

Alors j'ai découvert l'existence du service civique tout simplement parce que le en tant qu'organe déconcentré du X euh, euh, on est censé relayer les politiques, en fait, publiques de l'Etat

Ouais

Donc à partir de ce moment-là, le X a signé, y'a maintenant euh, six ou sept ans une convention, euh, nationale entre euh le mouvement sportif et l'Etat et qui devait se décliner au sein des X pour euh justement relayer le dispositif, euh, service civique et pouvoir euh, recruter des services civiques pour les mettre, voilà au service du mouvement sportif

Donc c'était un agrément national finalement ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Donc, on a eu un agrément national, qui après, visiblement nous quand on a voulu euh, bah, euh, rechercher notre service civique, euh, il n'avait plus lieu d'être, en fait y'avais plus d'agrément national, donc c'est pour ça que ça a été un petit peu laborieux, c'est parce que il a fallu qu'on soit bien sûr agréé, donc on a un agrément au niveau de l'agence du service civique pour pouvoir le faire

Et du coup qu'est-ce qui vous a intéressé dans le service civique, par rapport au dispositif ?

Ce qui était intéressant, c'était d'impliquer un jeune, euh, qui, sur une mission d'intérêt général, c'était vraiment l'objectif premier, euh, après, euh, il faut être honnête, euh, le coût par rapport à un stagiaire notamment est, est très peu, très peu élevé donc euh, euh c'est aussi un moyen euh, peu onéreux et qui reste relativement simple à mettre en place, et y'a pas de, de contraintes on va dire

D'accord, ouais, donc euh, le fait d'avoir l'intérêt général et l'avantage du coût du dispositif ?

Ouais les deux, étaient, en fait une opportunité intéressante

Du coup à l'origine, quand vous avez proposé la mission, les missions, ou la mission en service civique, c'était sur quels types de missions ?

Alors c'était sur une mission bien précise qui était le sport sans violence, donc c'était des missions surtout de développement d'un dispositif, en aucun cas, nous on a voulu développer quelque chose qui aurait un rôle administratif et on s'est vraiment tenu au cadre légal du service euh civique qui dit ça doit être une mission qui n'existe pas dans la structure au moment où on fait appel à un service civique donc euh, on a essayé d'être legaliste possible

Donc c'est le développement de cette mission qui vous a poussé à proposer euh ?

Alors on avait commencé à travailler sur ce dispositif mais faute de temps les salariés ne pouvaient pas euh le développer, donc c'est pour ça qu'on s'est dit que ça peut être une opportunité de, pour nous d'abord pour développer le dispositif SSV 41, mais aussi de, de se dire voilà, ça va permettre peut-être à un jeune de, de mettre le, de lui mettre le pied à l'étrier euh voilà donc, on s'est lancé dans cette aventure, au début un petit peu laborieuse, parce que on a fait passer des entretiens, et euh on a pas trouvé en fait le candidat, parce que notre mission demandait malgré tout, euh ... des compétences, euh à la fois techniques euh, et des connaissances du mouvement sportif, qui permettaient en fait de, d'aller, de mener à bien la mission, sauf que là, les candidats qu'on a eus dès le départ, leur niveau était beaucoup trop

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

bas, et voilà on a dû faire passer une quinzaine d'entretiens et sur les quinze entretiens on en a retenu aucun parce que on savait que on allait droit dans le mur

Donc c'est vous qui avez procédé au recrutement ?

Oui tout à fait, on a fait la fiche poste euh, alors enfin la fiche de mission de service civique, c'est pas une fiche de poste, euh la mission de service civique euh, on l'a mise en ligne euh, on a fait le suivi etc, et à partir de là, on a fait passer des entretiens comme je le disais au préalable qui ont pas abouti

Et donc comment, comment la, comment le, la DDCSPP donc qui est responsable à l'échelle locale des services civiques, vous a accompagné dans cette démarche justement ?

Le rôle de l'état est bien sûr d'accompagner les structures, après nous, on a quand même une structuration qui est assez euh, on va dire développée, donc on a pas eu besoin en fait réellement des services de l'Etat pour pouvoir développer euh, et, notamment pour faire tout ce qui est la partie administrative, concernant l'agrément, la mission, le recrutement etc, on s'est un petit peu débrouillé seul, après, je veux bien accorder pour un petit club ou un comité ça peut paraître un petit peu fastidieux au départ, donc c'est pour ça qu'on réfléchit à être en fait un point relais, euh, pour l'ensemble des clubs du département, pour justement, avoir un agrément qui sera, en fait mutualisé

Et du coup la DD, 'fin l'Etat, il vous a quand même proposé un accompagnement ou alors il vous a complètement, il vous a pas ?

Euh l'accompagnement il est pas, oui il le propose, mais il est pas, on va dire qu'il est vraiment établi je vais dire, c'est pas quelque chose de très très concret, notamment on a eu de grosses difficultés nous pour enregistrer nous, euh, le profil, euh, du volontaire qu'on voulait recruter, euh, leur site internet, euh notamment via l'ASP est très compliqué et euh, ça a duré pas loin de six mois quand même, donc euh, d'échange de mails avec l'Etat avec l'ASP, et en fait on s'est débrouillé tout seul parce que ça avançait pas

Vous avez reçu beaucoup de candidatures au final ?

Oui sur le dispositif SSV on a reçu pas loin d'une quinzaine de candidatures et on a fait passer, si mes souvenirs sont bons une dizaine d'entretiens

Donc en fait les candidats, ils, donc ils candidataient directement sur la plateforme ?

Sur la plateforme oui

Et ensuite ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Après nous on prenait contact avec eux, donc y'avais déjà une première sélection téléphonique, et après si on voyait que ça pouvait peut-être convenir, on convenait d'un entretien, qui était un entretien en deux phases, un entretien individuel d'une demi-heure et aussi un entretien collectif d'une demi-heure, parce ce que on voulait voir comment ces volontaires pouvez s'intégrer à une équipe

Et donc vous, comme tu le disais tout à l'heure, vous recherchez des profils, enfin particuliers, vous aviez pas, de, euh ?

Alors euh l'objectif c'était quand même d'avoir quelqu'un euh parce que on avait un objectif qui était très précis dans cette mission, moi c'est le reproche que je fais à beaucoup de missions de service civique, notamment dans le sport, c'est qu'elles sont pas assez précises, elles sont très généralistes, donc dès que vous mettez une mission généraliste en fait on peut mettre un peu tout et n'importe quoi, nous c'est ce qu'on voulait pas, on voulait quelqu'un qui maîtrise parfaitement l'outil internet et l'outil informatique parce que, on souhaitait développer une application mobile donc à partir de ce moment-là, il fallait quand même avoir des notions d'informatique et des notions de gestion de projet et c'est vrai que c'est pas évident dans une petite ville de province, de trouver des étudiants, qui soient, alors des étudiants ou des jeunes qui sortes d'études euh, qui sont éligibles au dispositif service civique euh, voilà on en a très peu en fait dans ces profils, ces profils-là sont très très rares sur le Loir-et-Cher

Ouais donc euh, à cause, à cause de l'imprécision de la plateforme vous avez eu des candidatures euh ?

Alors c'est pas l'imprécision de la, la plateforme, c'est que à partir du moment où, nous on a été très précis dans la demande, mais on s'est vite rendu compte que en fait euh, les gens qui sont aussi sur la plateforme, sont des gens qui sont à mon sens euh, à 90 % peu qualifiés, donc euh pour le mouvement sportif, c'est un véritable frein, euh c'est un frein pourquoi, parce que d'abord, les diplômes sportifs, et pour notamment l'encadrement, si on part sur de l'encadrement ou sur de l'accompagnement d'encadrement, que ça soit le PSC1 ou le BAFA etc, et c'est vraiment le BABA et on s'en rend compte que la plupart des profils, ils ont pas ça, souvent ce sont des jeunes, qui sont soit en décrochement scolaire, soit qui ont eu leur bac euh et ça s'arrête là, alors vous pouvez tomber sur un profil qui va être très intéressant mais ça demande un encadrement très particulier et qui demande du temps, donc nous c'est pas ce

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

qu'on voulait, on voulait vraiment recruter et avoir un service civique qui soit déjà, qui travaille déjà en autonomie

Et du coup l'apport d'un service civique dans une structure comme la vôtre, qu'est-ce que ça apporté ?

Alors la première chose c'est que ça apporte, vu le profil qu'on avait dégagé, quelqu'un comme je le précisais qui est déjà un minimum de pré-requis en terme de formation, nous ça nous apportait, quelque part une structuration supplémentaire, mais ça nous a aussi euh, permis de, de mettre un petit coup de boost à nos équipes, euh, et en terme de gestion des ressources humaines, c'était ça qui est intéressant, je pense que les services civiques peuvent apporter dans une équipe un petit peu de sang neuf, euh à partir du moment où ils ont des compétences et qu'ils sont volontaires mais clairement volontaire dans leur mission

Donc du dynamisme avant tout ?

Du dynamisme avant tout, un peu de professionnalisation aussi, de nouvelles idées, euh, et ça c'est, c'est plutôt intéressant

Avoir un regard extérieur aussi sur les ?

Alors aussi, c'est, c'est aussi toute la particularité du service civique, c'est un volontaire donc on ne le gère pas comme un emploi, donc même euh, même si y'a eu des règles dans une entreprise, comme toute entreprise, euh, c'est vrai que ça, que ça apporte un regard un petit peu extérieur, et ça te permet de, d'avoir une remise en question euh des équipes

Et euh, du coup l'apport d'un, l'apport et la gestion d'un service civique, ça prend quand même beaucoup de temps sur le temps de travail des salariés ?

Alors moi en tant que responsable euh RH, si vous voulez un service civique et l'amener vers la mission vers laquelle vous voulez qu'il aille euh, oui ça demande un petit peu de temps, mais, euh, nous c'est ce que, je le répète, on avait défini dès le départ, c'est un temps qui est quand même très calculé, c'est parce que le service civique qu'on a, euh, qu'on a eut, il avait déjà des compétences, donc il y avait déjà pas besoin de l'accompagner de manière, on va dire euh permanente, c'était plutôt une feuille de route qu'on établit, euh puis des points journaliers euh qui permettent euh bah d'avancer dans la bonne direction et euh, et puis voilà de temps en temps de recadrer les choses mais de manière générale, j'ai envie de dire, voilà si vous définissez bien le profil dès le départ, ça vous prend du temps mais pas tant que ça

Donc ça a un impact positif, le temps qui est passé à encadrer un service civique ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

De toute façon, comme toute personne qui travaille dans une structure parce que c'est un travail aussi au-delà de l'engagement, y'a un travail, si vous le suivez pas, si vous l'encouragez pas, et voilà si vous êtes pas moteur, euh le laissez seul, ça a aucun sens, donc il faut bien évidemment accompagner ses équipes, et d'autant plus un service civique parce que c'est pas quelqu'un qui est forcément diplômé, euh, qui est pas, qui découvre le monde de l'entreprise, euh, donc il faut, il faut bien évidemment l'accompagner

Et euh est-ce que tu, tu serais prêt à accueillir à nouveau un service civique ?

Tout à fait, mais dans les mêmes conditions, c'est-à-dire, avec un véritable profil, une véritable mission précise avec quelqu'un qui ait, un certain niveau de qualification euh, si c'est juste pour prendre quelqu'un euh, pour euh, faire du social, euh, c'est pas l'objectif du mouvement sportif, on a des missions qui sont tout de même très très larges, avec des emplois du temps qui sont très très larges, on n'a pas vocation à avoir un rôle de formation complète, on est là pour apporter un plus, mais pas un rôle de formation complète

Et vis-à-vis de l'accompagnement du jeune, comment vous accompagnez les, tu parlais de l'accompagnement, faut pas, comment vous accompagnez les jeunes qui sont justement en service civique ?

Alors c'est vraiment de, de se dire, au départ, quels, quels sont ses besoins en terme de formation, c'est de dire voilà, est-ce que tu aurais des besoins, et là je pense que, alors nous on a pas eu ce cas-là, parce que notre service civique était plutôt bien diplômé, mais si c'était à refaire et qu'on avait quelqu'un d'un peu moins diplômé, c'est de faire l'état des lieux de ses besoins en terme de formation et puis peut-être lui trouver des formations pour pouvoir l'aider justement à monter en compétences, et je pense que c'est quelque chose qui devrait être fait de manière systématique au départ, et c'est un reproche que je fais au dispositif, il est pas assez strict sur l'accompagnement, notamment en terme de formation des jeunes

Du coup, vous avez des méthodes particulières pour accompagner le jeune dans, dans son volontariat ?

Non on a pas mis de méthode particulière, c'est plutôt euh, on va dire, du, du relationnel, du, de la discussion, euh, et c'est là où j'en reviens au quotidien où il faut avoir sa porte de bureau qui reste ouverte, et bien lui faire comprendre que, il est, quand il nous, il nous sollicite, il nous dérange pas, il est là pour faire avancer les choses, et donc poser toutes les questions qui sont possible et imaginable pour, bah qu'il se sente bien dans sa mission et qu'il puisse

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

avancer, après de nous, on a pas mis en place un plan de formation etc, mais peut-être que, comme, je le redis, dans le cadre du dispositif, ça devrait être nécessaire voire obligatoire

Et justement, la stratégie, la formation des tuteurs qui est pas obligatoire d'ailleurs, est-ce que, euh, elle vous aide dans l'accompagnement pédagogique ou ?

Alors dans la commande, euh non pas du tout, moi je l'ai, je l'ai faite hein la formation des tuteurs, elle aide en rien, euh, au niveau pédagogique et, et, elle ne, elle m'a juste apporté un échange d'expériences avec les autres structures, euh, voir ce qui se faisait un peu ailleurs, euh, voilà c'est tout

Donc elle est pas forcément utile sur le suivi des jeunes, elle est pas assez axée peut-être ?

Et euh, peut-être qu'il serait nécessaire de, de ré-axé cette formation sur le suivi des jeunes et l'accompagnement plus que sur les échanges d'expériences ?

Euh ouais, ou sur, ou sur le, euh, y'a beaucoup trop de temps qui est consacré au dispositif et son cadre légal même si ça reste très important, mais sur deux jours, passer plus d'une journée là-dessus, je trouve que c'est pas très efficace, plutôt me dire comment gérer un service civique, etc, je trouve que ça serait nettement plus opportun, qu'on puisse bien encadrer ces jeunes, qui ont parfois, quand même des difficultés

Oui donc, par rapport à l'accompagnement pédagogique si je comprends, ça apporte pas forcément un plus ?

Non, moi personnellement ça ne m'a rien apporté, juste voilà savoir ce qui se faisait un peu ailleurs, quels profils, eux, recherchaient, euh, on s'est rendu compte qu'on avait les mêmes difficultés, de, de recrutement, hein, on a des volontaires euh, qu'on avait un peu tout et n'importe quoi, euh, alors c'est vrai que ça reste une base, euh, dans, la nature du contrat, euh, euh, de volontaire de service civique, mais euh, du tout et n'importe et quoi, ça peut être dangereux à la fois pour la structure et pour le jeune si euh, vous avez quelqu'un qui ne répond pas, en terme de compétences, minimales, euh, à la mission, c'est le mettre à mon sens en danger, euh, dans une structure où il sera peu encadré en fait

Et du coup, j'avais rencontré la responsable des services civiques, et elle m'avait informé que la formation deviendrait obligatoire, tu penses que c'est bien ?

Pour moi je pensais déjà qu'elle était obligatoire

Oui c'est pas forcément le cas

Alors si c'est pas forcément le cas, c'est une erreur de la part de l'Etat, parce que, dans des structures euh, professionnalisées, euh, vous allez trouver des salariés qui ont des

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

compétences, mais si vous avez un tuteur qui est bénévole, quels sont ses compétences clairement établies, vous avez des bénévoles qui sont très compétents et d'autres qui sont nouveaux, euh dans le bénévolat et qui vont pas forcément avoir une montée en compétence très importante, et notamment l'encadrement, donc euh, à partir de là c'est là, où je dit attention ça peut devenir dangereux

A noter, pour accueillir un service civique, il faut absolument la présence d'un salarié

C'est un pré-requis, euh je connais des associations qu'on pas forcément de salariés, comme, notamment dans le cadre des euh, je sais plus comment ça s'appelle euh, dans l'agrément collectif

Ouais

Euh, le tuteur peut être dans une structure et euh envoyer le volontaire dans d'autres structures, là là, et là le tuteur, le service civique il peut le voir qu'une fois par mois, et le reste du temps ce sont des bénévoles qui font l'encadrement, là, je dis attention, il peut y avoir danger

Et ensuite, sur, euh, par rapport au statut du jeune, euh, est-ce que pour euh, pour vous le statut du volontaire en service civique, il est suffisamment clair, que ça soit pour les structure et et pour le jeune ?

Je pense qu'il est pas assez mis en avant euh, alors pour le jeune, je pense, après des piqûres de rappel ça fait pas de mal, mais pour la structure, je pense que trop de structures confondent euh, le service civique avec un employé, clairement ils considèrent, la plupart que c'est un emploi, je rappelle que le service civique n'est pas un emploi, donc à partir du moment où vous êtes volontaire, vous avez des horaires qui sont plutôt euh, il faut, il faut un cadre mais euh, y'a pas d'obligations particulières, donc euh, euh, moi, je pense avec un peu de recul et voir des services civiques qui sont dans les clubs sportifs, qu'ils y a un, une confusion à ce niveau-là, et la confusion vient notamment, d'un manque de clarté dès le départ

Un manque de clarté de la part de l'Etat ?

De l'Etat, du dispositif du service civique, clairement un problème de communication à ce niveau, beaucoup trop de clubs à mon sens, confondent les deux, un emploi et un volontaire, c'est pas du tout la même chose

Moi par exemple, à travers les entretiens que j'ai pu mener avec les jeunes, j'ai observé qu'ils ont du mal à se positionner par rapport à leur statut, parce que, parfois on les considère comme un volontaire, parfois comme un bénévole, des fois comme un vrai

employé, du coup ils ont vraiment du mal à se positionner dans leur statut de volontaire et ils savent pas vraiment ce que ça veut dire

Je pense que, je pense que il faudrait que le dispositif service civique, réfléchisse clairement à un, un memento, tout simplement, qui, on devrait donner à l'entrée au service civique, qu'il en prenne bien connaissance, qu'il le signe, hein, avec notamment, qu'est-ce que c'est que ça mission et en quoi ça retourne exactement, et puis euh également, la structure, euh, et, mais ça devrait être quelque chose, qui devrait avoir lieu dans le cadre de la formation des tuteurs, euh, qu'ils aient bien pris connaissance de leurs rôles et de leur mission, et jusqu'où ils peuvent aller avec un service civique en terme, en terme d'activités, moi je pense que c'est absolument nécessaire de recadrer les choses dès le départ, et je pense que cette formation de tuteur, elle doit être revue

Du coup, euh, le service civique tu le considère plutôt comme un engagement citoyen ou comme un travail un peu masqué ?

Les deux, les deux, je pense que ça dépend de la structure, ça dépend de la structure, comment elle a interprété la chose, moi je sais qu'au X je suis salarié, donc j'ai bien compris tout de suite, le cadre législatif du service civique, mais mes élus si je les avais laissé faire, ils ont toujours pas compris, on répète régulièrement que le service civique est un volontaire, ce n'est pas un salarié, donc ce n'est pas les mêmes règles, et c'est d'autant plus intéressant de le savoir quand vous avez une équipe de salariés, de dire que, on est pas sur les mêmes, faut aussi communiquer aux autres collègues, qu'ils comprennent bien que le service civique, qui va être dans la structure pendant un laps de temps, n'a pas le même fonctionnement qu'eux, mais euh, bien évidemment, il y a une confusion des genres, euh, et une dérive qui, qui se passe dans les structures sportives

Parce que, oui, c'est parfois dur de faire la distinction puis la limite est très fine entre un volontariat

Voilà la limite, elle est quand même très, c'est très borderline je vais dire, dans, euh, si je prends simplement les horaires, vous êtes bien obligé de mettre quelque part des tranches horaires quoi, mais si un salarié a besoin euh de prendre son après-midi pour euh, vous voyez je fais même l'erreur, un volontaire de service civique euh a besoin de sa journée pour un RDV médical ou quoi que ce soit, vous pouvez pas lui refuser, c'est, ça fait partie du cadre euh, et, et du cadre et du statut du service civique, et ça tous les bénévoles le comprennent pas

Donc il y a un effort à faire, pour clarifier, sur l'ensemble du mouvement sportif ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Sur l'ensemble du mouvement sportif, et sur les structures qui accueillent les jeunes, parce que je pense que, c'est quelque chose qui n'est pas évident à comprendre euh, et c'est pas clair donc je pense que ça passe surtout par des outils de communication qui devraient être mis en ligne sur l'agence du service civique, sur leur site et la plateforme mais aussi, je le répète lors de la formation, bien faire comprendre, quels sont les pré-requis du statut du volontaire

Est-ce que l'Etat lui, a pas, il a pas aussi, il ne tire pas aussi un avantage aussi de laisser ce flou ?

Alors, je pense, euh, oui réellement je pense que c'est un flou qui est intéressant parce que pour eux, parce que on le voit bien au départ, c'était un peu plus strict, au départ au lancement des services civiques, donc euh, très peu de recrutements, euh de volontaires, euh, dans le mouvement sportif, alors on laisse un peu de flou, comme ça, ça permet de prendre un peu plus de liberté, et ça permet à des clubs, de recruter, des services civiques, pour des missions qui à mon sens relèvent complètement d'un salarié, et ça c'est tout le problème des dispositifs de ce type, on retrouve la même chose dans le cadre des contrats aidés, un contrat aidé n'est pas un contrat d'emploi, c'est bien un contrat d'insertion, qui dit insertion dit formation

Et puis l'Etat, ils ont une politique de développement du dispositif, du coup leur objectif c'est de, pour le dire grossièrement c'est de chiffrer euh

C'est ce que j'allais dire, ce qu'ils veulent, l'Etat ce qu'ils veulent c'est du chiffre, euh, faut être très clair, on fait du quantitatif mais le qualitatif, je pense que on l'a vite oublié, c'est hélas, la dérive de tous ces dispositifs quoi

Ensuite euh, par rapport à cet outil et euh, qui est le service civique et ce dispositif, est-ce que tu penses que c'est quand même un outil qui est utile pour les jeunes et qu'il va favoriser leur, leur insertion ou leur intégration dans la société, insertion qui peut être professionnelle et intégration qui va être plutôt sociale ?

Oui, moi je pense réellement que c'est un plus pour un jeune, alors qu'il soit peu diplômé ou avec un diplôme, alors quelqu'un qui sera peu diplômé ça va lui permettre peut-être de monter en compétences et de réfléchir à un plan de formation, ça c'est un premier point, et peut-être de reprendre confiance en lui, et puis de se forger une idée, sur euh une carrière possible, euh, on le voit bien, les, les, les services civiques qui sont bien accompagnés, où il y a réel un tutorat, une réelle politique de tutorat, une réelle politique de formation, souvent les jeunes restent dans les structures, euh, après dans le cadre d'un contrat aidé ou d'un contrat de

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

professionnalisation, donc euh, ça c'est plutôt, plutôt intéressant et pour les jeunes diplômés, euh j'ai envie de dire, c'est aussi un moyen de les mettre en confiance, par rapport à euh, à l'entreprise et de les immerger, sans avoir une première expérience un peu plus longue que des stages, dans le cadre d'un service civique, oui, moi je pense, que c'est un dispositif qui a tout son sens, tout son sens, pour permettre à des jeunes de s'insérer et professionnellement quoi

Donc ça permet à un jeune d'évoluer que ça soit socialement et professionnellement, c'est vraiment bénéfique ?

Oui concrètement, concrètement c'est bénéfique, comme je l'ai dit en matière de formation, en matière de socialisation, euh en matière de, de vraiment de, de, de comment je vais travailler en équipe, comment je vais mener un projet, comment je vais financer un projet, et découvrir des choses, et puis aussi de se tisser un réseau parce que, le monde de l'emploi à l'heure actuelle, euh si vous avez pas de réseau, vous avez pas de job hein, c'est pas plus dur que ça

Et euh, on parle de, on parle des objectifs du dispositif et de son sens qu'il peut avoir, et est-ce que tu penses pas qu'il peut y avoir un décalage justement entre l'usage, l'usage du dispositif qui est fait par les jeunes et le dispositif en lui-même, c'est-à-dire que les jeunes, ils l'utilisent pas forcément dans le sens dans lequel il a été créé ?

Je pense que, hélas, que les jeunes que on voit, qui sont un petit peu perdus, pour 80 % comme je le disais au départ des jeunes, ceux, ils sont prêt à accepter un petit peu tout et n'importe quoi, et c'est là, ou tout de suite on a un risque de dérive, le problème c'est qu'il faut bien définir avec le jeune dès le départ, d'où l'intérêt d'avoir une fiche de mission claire et précise, avec des compétences, savoir dans la fiche de mission quelles compétences il faut avoir, et croiser avec les compétences du jeune, alors euh voilà si il a plus de 50 % bah il peut être, être recruté, si il a moins de 50% de cette mission, moi je pense que ça devient compliqué pour une structure associative, de se dire on a recruté ce jeune, parce que dans ce cas-là, le service civique peut prendre beaucoup de temps, en terme d'accompagnement, d'encadrement, après c'est vraiment voilà une discussion qu'il faut avoir, comment je vais former ce jeune, par quel biais, euh, est-ce que je vais faire appel à quelqu'un d'extérieur, est-ce que c'est une formation interne, etc, mais hélas, les jeunes sont un peu confrontés à eux-mêmes et ils font comme un peu les structures et c'est un petit job qui peut être intéressant aussi, euh, pour pouvoir, bah, voilà subvenir à quelques besoins

Justement, donc l'objectif, l'objectif premier du service civique, pour ces, pour les jeunes, c'est de, qu'ils s'engagent et d'avoir une action d'intérêt général et citoyen, mais euh dans la réalité, leur première motivation elle est peut-être autre ?

Ouais je pense, je pense que elle est, elle est, l'implication d'intérêt général et citoyen, euh j'ai envie de dire elle est conditionnée que par le profil que vous recherchez, par la mission euh, que vous, que vous déterminez, après le jeune, l'intérêt général, moi je doute fort, que la plupart savent pas ce que c'est, donc euh, peut-être, alors y'a une formation euh, du jeune, dans le cadre du service civique, mais qui viens à mon sens un peu trop tard, je pense que elle devrait aussi être obligatoire, euh et dès le début, euh, parce que, si vous la faites au bout de six mois et que vous avez un jeune qui est là pour huit mois, je vois pas trop l'intérêt et euh justement lors de cette formation, comme la formation tuteur bien rappeler les règles du service civique, et du contrat du volontariat et qu'est-ce que c'est que du volontariat réellement, et qu'est-ce que c'est que l'intérêt général, comment ça se définit l'intérêt général Ouais je pense que c'est aussi nécessaire, qu'il y ait un effort nécessaire qui soit fait là-dessus Mais comme tu disais tout à l'heure X, est-ce que c'est vraiment la volonté de l'Etat, on peut pas parler à leur place mais moi je doute...

Et par rapport au champ sportif, notamment dans le département, en Loir-et-Cher, le sport c'est le domaine où, où le service civique est le moins développé

Oui

Parce que, tu penses que c'est dû à quoi ? C'est un manque de tes ?

Alors que, est-ce que c'est chiffres sont liés qu'au Loir-et-Cher ? Ou est-ce qu'il y eu aussi des enquêtes aussi au niveau national ?

Alors là les chiffres que j'ai, c'est par rapport au département, et par rapport à l'ensemble des domaines que ça soit la culture, l'éducation, à la solidarité ? Le sport est le...

Oui sauf que, que, je veux pas que le Loir-et-Cher soit assimilé euh au mauvais élève, euh dans le mouvement sportif, parce que je pense que c'est général

Oui

Et pourquoi, comme je le disais sportif, le mouvement sportif demande des diplômés bien particuliers pour pouvoir encadrer, alors le jeune, n'a pas forcément besoin de diplômés, mais il faut quand même des pré-requis euh de bases, ça peut être un PSC1, ça peut être un BAFA, tout ça peut être aussi passer dans le cadre du contrat de volontariat, mais nos bénévoles, la

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

plupart des associations n'ont pas aussi de salariés, et donc, c'est aussi une des difficultés, comme euh, comme le pré-requis il faut avoir un salarié comme tuteur, ça devient tout de suite un frein, euh, mais ce frein me paraît nécessaire pour pas tomber dans une dérive, je pense que d'autres secteurs comme la santé euh, la culture sont des domaines qui sont, et des secteurs qui sont très développés en terme de professionnalisation, mais je voudrais voir concrètement le fonctionnement de ces jeunes et euh là je pense qu'on est dans souvent, dans des dérives euh, vraiment bien établies euh, dans ces domaines-là pour le voir, dans le cadre du dispositif et dans le cadre de l'insertion

Pour que le dispositif se développe dans le champ sportif, ça doit d'abord passer par une professionnalisation de l'ensemble du mouvement sportif ?

Evidemment, évidemment, sur 850 clubs qu'on a en Loir-et-Cher, vous en avez même pas un quart qui sont professionnels, donc comment voulez-vous développer euh, euh, du service civique dans ce cadre-là, c'est pas possible, c'est tout simplement pas possible, à moins que les comités départementaux s'accaparent le dispositif, et que qu'on demande des agréments collectifs, mais comme je l'ai dit le problème d'un agrément collectif, si vous avez pas un agent de développement qui est sur le terrain et qui va encadrer les jeunes, bah on peut vite tomber en, dans de l'oubli, euh, euh on va dire qu'on a un service civique qu'est dans un coin et puis on va le voir tous les quatre du mois, puis on s'aperçoit qu'il a pas eu de suivi, qu'on a pas fait de plan de formation, qu'il est livré à lui-même et puis bah au départ, il devait peut être développer puis accompagner une équipe, et puis bah il va se retrouver à faire du jardinage, nettoyer des t-shirts et des vestiaires, moi je vois pas trop l'intérêt

On voit que y'a certains clubs sportifs dans le département, notamment des clubs de foot, qui utilisent ce dispositif, parce que c'est, enfin les clubs qui sont le plus professionnalisés, du coup ils utilisent ce dispositif, enfin beaucoup d'associations sportives...

Enfin le foot, il est assez professionnalisé oui, mais euh, y'a pas que le foot dans la vie, euh d'autres disciplines n'ont pas, euh, n'ont pas recruté et ne sont pas, en fait, euh, je vais dire accaparer le dispositif du service civique, euh c'est, c'est évident, pourquoi, parce que, bah ils ont très peu de salariés, vous prenez une discipline comme le badminton, le badminton voilà y'a un club c'est X qui est professionnalisé et euh, et puis le reste c'est le comité qui intervient, donc euh, le comité il s'est pas accaparé le dispositif, et pourtant on pourrait mettre un voire deux services civiques sur ce comité

Justement qu'est-ce que ça pourrait leur apporter ?

Bah on pourrait très bien imaginer des fiches de missions sur, sur le développement du handisport, de l'accompagnement de personnes handicapés euh, des choses comme ça, mais ça, ça pourrait leur apporter peut-être, le développement de nouvelles activités, mais euh la question qui se pose, euh dans le mouvement sportif, c'est quand vous créez euh, une nouvelle activité, un nouveau besoin, c'est quand même quelque chose d'intéressant, mais ça peut être dangereux, parce que votre service civique, je le rappelle, le service civique il est fait pour une mission, une fois, donc vous pouvez pas renouveler un service civique sur la même mission, donc si vous faites, allez maximum 12 mois de service civique, sur une mission, vous développez un projet, si vous voulez le rendre perrin après, c'est la création d'un emploi, et dans le contexte actuel, c'est quand même quelque chose de très compliqué

Oui parce que du coup, le service civique, il doit être porté sur des missions qu'ont pas été développées par la structure ou alors qui, qui

Qui sont en développement

Qui sont en développement, ou alors que la structure, enfin il faut que le travail du service civique, euh, euh, la structure n'en ait pas besoin, enfin que ça soit indépendant finalement

Voilà il ne faut pas que ça soit quelque chose, déjà récurrent dans l'association, c'est quelque chose qui doit être nouveau, et tout chose qui est nouveau peut très bien fonctionner, vous avez un bon encadrement, vous avez un jeune qui s'investie, et euh, et nous c'est le cas qui s'est passé, on a réfléchi et on est encore en train de réfléchir comment créer un poste derrière, parce que si ça fonctionne, vous créez tout de suite un besoin et à partir du moment où vous créer un besoin, c'est un peu dommage de créer quelque chose et de le laisser tomber quoi, moi ça à mon sens, c'est un peu, euh, alors moi je pense que, il devrait y avoir une réflexion de l'Etat, dire voilà, vous avez des structures qui ont, qu'ont, eu un service civique, qui a développé une mission, celle qui marche c'est de savoir comment on peut, ensuite pérenniser ce, cette mission euh, via euh, peut-être un contrat d'insertion qui pourrait être de 24mois, derrière avec euh un allègement de charges etc, qui permettrait là d'aller vers une professionnalisation du volontaire, et de la mission

Et de tendre vers l'emploi finalement ?

De tendre vers l'emploi, si c'est juste le service civique, une mission d'intérêt général, pourquoi pas, mais on voit bien que d'autres missions, pas que d'intérêt général, et j'ai envie

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

de vous dire, que toute association sportive elle a une mission d'intérêt général donc euh on on, on tourne en rond, c'est-à-dire, on crée un besoin, on crée un besoin, on crée un emploi, parce que il peut y avoir un réel, un réel besoin, une réelle opportunité, mais je pense qu'il manque euh cette étape de professionnalisation derrière le service civique, y'a rien de pire à un jeune, t'as bien bossé pendant 12mois, ou 8mois, puis bah voilà maintenant c'est fini, quoi, voilà qu'est-ce qu'on fait, moi je pense que quand même ça peut créer des drames, en, en terme de parcours professionnel, je suis désolé, un jeune, même si c'est en service civique il est pas salarié, il est pas professionnel, c'est une mission d'intérêt général ok, mais malgré tout c'est une immersion dans l'entreprise, et une immersion dans l'entreprise qui peut parfois bien se terminer, mais si elle s'arrête comme ça du jour au lendemain, je trouve ça un peu dramatique

Pour finir est-ce que tu as des remarques d'ordre général, à faire sur le dispositif, que ça soit en terme de clarification, de formation ?

C'est ce que je disais tout à l'heure, moi si je résume, il faut, une formation de tuteurs qui soit un peu plus approfondie et un peu plus stricte, euh une formation, déplacer la formation des jeunes au début de leur parcours de service civique, et le troisième point euh, c'est de voir comment on peut prolonger la mission de service civique dans le cadre d'un contrat d'insertion, euh sans avoir, de coupure, euh, c'est-à-dire euh, sur un CAE, un CEI etc, sur des contrats aidés, pour justement permettre un accompagnement, un peu plus profond, euh et un peu plus poussé du jeune

Ok, bah je te remercie pour euh tes réponses

Y'a pas de quoi X

Ça m'a bien aidé, ça m'a éclairé un peu

Ouais

Ouais quand même

Sérieusement, je crois que y'a, le problème c'est vraiment la transition

Ouais si bah je pense que c'est un des freins, enfin pour moi, dans ce que j'ai vu, c'est le problème du statut, déjà c'est un gros problème, d'une part les structures elles en jouent, l'Etat il laisse un flou autour de ça

Bien sûr

Et puis les jeunes eux, euh, du coup, dans ce flou total, ils vont se dire, bah moi attends tous les jours je vais au travail, ils utilisent un langage du monde du travail, bah attends

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

là je vais prendre des congés, là non je vais au boulot je peux pas, attends je vais voir avec mes collègues, enfin, ils ont un langage qui est lié au monde du travail, qui a rien à voir avec le volontariat et du coup, c'est un cercle vicieux

On tourne en rond

C'est ça

On tourne en rond, après, la mission de service civique c'est bien, mais qu'est-ce que c'est qu'un volontaire ?

Ouais, c'est ça le problème, enfin pour moi c'est un point noir que j'ai identifié déjà en terme de point négatif et j'en ai parlé à X, elle a eu du mal à l'admettre mais elle l'a

Elle l'a sous-entendu

Elle l'a sous-entendu fortement, mais tu vois, dans les dérives qu'il y'a eues, ils ont du mal à lutter contre les dérives aussi, et y'a des clubs qui, par exemple le club de X qui a deux services civiques, j'ai essayé de les rencontrer, on m'a bloqué, et en fait ils vont perdre leur agrément parce que c'était des joueurs du club

Alors c'est le club de hand ?

De foot, et c'était des joueurs de l'équipe première pour être rémunéré

Voilà c'est ça, je sais que dans le hand y'a eu ça à X aussi, euh, voilà quoi c'est compliqué quoi, tout de suite dès que vous laissez un champ libre, ça dévie quoi

Hum hum, même pour les jeunes du coup, ils sont, ils sont dans une posture de travail, des fois d'insertion et puis

Qui est un peu compliquée quoi

Ils ont du mal à se positionner dans ce que j'ai remarqué

Ouais ouais

Alors que dans d'autres domaines, comme j'ai pu le voir dans la formation jeune, par exemple dans la culture c'est très clair pour certains jeunes

Ouais

Ils sont vraiment volontaires et ils se positionnent comme tels, il y a pas d'ambiguïtés

Tu m'étonnes là

Notamment à X ouais

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais je pense que y'a

Enfin pour certains jeunes euh

Je pense que y'a pas mal de dérives quand même

Je pense mais après c'est dans le discours des jeunes mais je pense que y'a un effort à faire de clarification de toute façon autour du dispositif

Après c'est un dispositif qui a quand même beaucoup de mal à partir au niveau sportif hum

Bah c'est une, 'fin c'est pour ça que j'ai porté mon étude sur ce champs-là, pour voir un peu les problématiques

La première problématique c'est l'encadrement

Bah déjà faut un salarié

Si t'as pas de salarié tu ne peux pas faire grand-chose, et puis la mutualisation des contrats collectifs, ou, ou des agréments collectifs, ça devient compliqué, si t'en a un à Vendôme et l'autre à X et l'agent de comité qui est au milieu, ça lui fait quelques déplacements pour aller les suivre quoi et là ça devient compliqué

Ouais, bon je vais couper l'entretien, je te remercie pour toutes tes réponses franches et sans détours

Pas de soucis

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Entretien n°9 : Carine : Responsable du dispositif à l'échelle locale— 1
heure- 13/04/17

*Structure : Etat – Poste :En charge de la mise en œuvre du dispositif– lieu de l'entretien :
Bureau de la structure*

Hum donc en fait je voulais vous poser des questions sur différents thèmes

Hum, hum

D'abord un peu sur vous, sur euh comment vous êtes arrivée à ce poste à, de service civique, par rapport à votre parcours professionnel, et parcours peut-être aussi, même si c'est plus ancien, universitaire ?

Alors euh, les services euh déconcentrés de l'état doivent avoir nommé dans chacun, dans les services un référent départemental pour lancer cette politique publique, ça c'est, c'est, donc euh c'est bien sûr, le ministère jeunesse et sport qui porte, cette, la mise en œuvre de cette politique publique

Hum hum

Pour le compte de l'agence, et dans l'équipe, jeunesse et sport, de, des fonctionnaires jeunesses et sport, quand les instructions sont arrivées en 2010 euh, naturellement, euh on s'est tourné vers ... puisque j'ai la fonction de déléguée départementale à la vie associative,

D'accord

Et à ce titre-là, je suis en lien avec tout le champ associatif, euh, parce que je fais du conseil aux associations, et on mesure pas euh l'amplitude de ce programme, euh comme toute politique publique, euh, on désigne un référent dans un service, sans mesurer véritablement, l'enjeu, le développement, euh, voilà, donc, à l'origine en 2010, c'est donc parce que j'étais déléguée départementale à vie associative qu'on m'a désignée en charge de ce dispositif

D'accord

Parce que je connaissais bien les associations et que euh, l'engagement est proche du bénévolat, et qu'à ce titre-là, ça pouvait rentrer dans mes missions, voilà, donc moi je suis en poste dans les services depuis très longtemps, euh et, sur, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse et donc euh on est deux, donc on est pas 36 000 (rire), et donc euh, ça correspondait plus à mon champs d'activité que de suivre ce programme là, mais en 2010, on s'est pas rendu compte, de l'amplitude et du développement du programme, puisqu'au jour

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

d'aujourd'hui, si euh, si c'était un dossier supplémentaire dans mon portefeuille d'activité, aujourd'hui ça représente 60 % de mon activité

D'accord

Voilà donc euh, ça veut dire qu'il a fallu que des, que je délaisse un certain nombre d'autres missions, en, dans le domaine de la vie associative pour pouvoir suivre ce programme qui est prioritaire pour notre ministère

D'accord, et du coup vos missions en tant que...

En tant que déléguée départementale à la vie associative, nous on, on s'occupe de l'animation du GREF des associations, puisque c'est le, par délégation en 2010, la préfecture nous a confiés, cette mission d'accueil des associations euh pour leur démarche déclarative, le GREF c'est l'enregistrement des modifications de création des dissolutions, donc y'a un service, euh, c'est le service de l'arrondissement de Blois qui fait ce travail d'enregistrement et à côté de ça on fait tout le conseil aux associations puisque, les associations sont pas forcément formées à, à leur, à leur fonctions

Oui

Et donc moi je reçois beaucoup d'associations sur la fonction conseil

D'accord

Voilà, euh, je coordonne l'activité du GREF sur c'est, c'est, c'est un suivi et puis je développe des actions, autour de, du soutien au monde associatif, qui se traduisent par euh, la formation des bénévoles, le, la création d'un réseau de correspondance associatif dans les services de l'Etat, c'est une politique publique qui s'appelle MAYA, la mise en œuvre de centres d'appui à la vie associative et un certain nombre de chose qui relèvent des fonctions du délégué départemental à la vie associative

Et du coup vous avez des missions spécifiques au service civique, par rapport à votre à votre... ?

Alors le service civique, c'est un dossier qui est, qui, qui, qui est très normé, c'est-à-dire que, qui a été pensé, euh, au plan national, dans les déclinaisons, elles sont euh, à mettre en œuvre au niveau local et du coup euh, notre première mission quand le programme s'est mis en place a été d'informer les, les partenaires, de, donc de dégager un certain nombre de structures locales qui souhaitaient s'engager sur le dispositif et délivrer les agréments, mettre en œuvre les plans, les plans de formations complémentaires civiques et citoyennes nécessaires au dispositif et la formation des tuteurs

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui

Voilà

Et hum, est-ce que vous avez des, des objectifs, du coup j'ai bien compris c'est le niveau national qui, qui vient se déployer au niveau départemental

Oui

Et est-ce que vous avez des objectifs de développement au sein du département ?

Alors on a des orientations et des objectifs assignés en termes de chiffres

D'accord

Voilà, on a des objectifs chiffrés à atteindre, c'est-à-dire que chaque année, il y a une croissance progressive euh, des, des, des, des volontaires et des contrats signés, et donc on a un objectif chiffré à atteindre par rapport à, cet objectif, il est assigné au niveau régional

D'accord ouais

Décliné pas forcément à un niveau local, mais le pilotage était régional, décliné au plan départemental et on doit satisfaire ces objectifs, c'est-à-dire atteindre les objectifs de, en terme de nombre de contrats euh, validés et signés

D'accord

Donc après les objectifs euh, pour 2000, je vous donnerai le bilan, je sais pas si vous l'avez eu

Je l'ai eu

Donc oui vous l'avez eu

Après j'ai eu 2016, donc ça doit être le même

Ah non on a plus 63 % pour 2017

D'accord

Donc chaque année on a des objectifs croissants, c'est-à-dire qu'on démarrerait progressivement, donc si, ce qui veut dire que chaque année, nous devons prospecter des nouvelles missions pour pouvoir atteindre ces objectifs, donc je dirais c'est pas mes objectifs personnellement, ces objectifs qui sont assignés euh, à l'échelon régional et départemental et nous devons les atteindre, en faisant euh, un travail d'information et de développement

Donc c'est seulement des objectifs chiffrés ou vous avez aussi des objectifs particuliers, comme euh toucher un public, un public cible ou ?

Alors après

Ou d'autres objectifs de développement ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Alors deuxième cas, y'a des instructions et des orientations, stratégiques de l'agence que l'on décline à l'échelon départementale

D'accord

Donc les orientations stratégiques de l'agence, c'est : assurer le déploiement

Oui

Deux : garantir la qualité, et la non substitution de l'emploi. Trois : garantir l'accessibilité pour tous, c'est-à-dire, faire en sorte que le service civique soit accessible à tous les jeunes quel que soit leur niveau de qualification. Et quatre euh : travailler à l'animation euh, du dispositif c'est-à-dire tout ce qui est le, le volet formation, donc voilà, les quatre objectifs qui sont assignés et on mène tout ça en même temps

Ah d'accord, du coup vous arrivez à l'évaluer un peu ?

Et faire le contrôle, euh, pas, parce que quand on donne ces objectifs-là, faut aller voir sur le terrain si ça se passe bien

Oui bien sur

Et ce qui est pas le cas forcément (rire) partout

Du coup, vous arrivez quand même à, à, à évaluer euh, donc par rapport à ces axes de développement ces, ces, ces missions vous arrivez à les mesurer, à, quand vous êtes sur le terrain, comment vous arrivez, avec quels critères vous arrivez à percevoir ?

Alors on va sur des missions de contrôle sur le terrain, là encore, on a un cadre bien déterminé, y'a une grille de contrôle, une procédure de contrôle, avec des sanctions derrière, retrait d'agrément, suspension euh, y'a des, y'a des... des sanctions qui peuvent être présent, euh, médiation etc... Alors un agrément, il est délivré pour une durée de trois ans, on essaye, de faire un contrôle, une fois dans la période des trois ans, et si possible à la fin de la période, c'est-à-dire au moment de la demande de renouvellement

D'accord

Donc là je suis en train de faire les contrôles des organismes qui ont été habilités en 2015, et qui vont formuler leur nouvelle demande

D'accord ouais

Donc on va sur place, on a une grille de contrôle établie, par l'agence, pour vérifier un certain nombre de points, on fait, on rencontre les volontaires individuellement, la structure à côté, et on, on décide si oui ou non, euh les orientations sont respectées et si on renouvellera ou pas l'agrément

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

D'accord

Voilà, ça c'est la première, le deuxième principe de contrôle c'est des alertes, qui nous sont données par les volontaires, c'est-à-dire que lorsqu'on a, euh lors des formations civiques et citoyennes des situations qui nous sont exposées qui nous paraissent pas conformes, on diligente un contrôle

D'accord ok

Voilà

Donc la formation c'est un moyen aussi de

C'est, pour moi, oui c'est un moyen de recueillir de l'info

Ouais je me doute

Des situations compliquées, même si je le dis pas comme ça, je vais dire

Oui bah je me doute bien

Euh je n'y vais, j'y vais pour voir un peu, enfin j'essaye d'y aller, je sais pas si je suis allée à la vôtre

Euh non

J'étais pas là, j'essaye d'y aller un peu, pas partout, vous avez fait celle de l'engrenage

Oui l'engrenage

Voilà, celle-ci je pouvais pas venir

Ça m'a aussi permis d'étayer mes recherches

Voilà

En faisant de l'observation

Donc c'est la seule que je n'ai pas fait cette année, celle de l'engrenage, du mois de mars, parce que je n'étais pas là, j'ai pu y aller mais j'essaye d'aller dans toutes les formations au moins une demi-journée pour recueillir de l'info, et donc par l'exemple là, sur l'engrenage, l'organisme de formation me fait remonter des informations

D'accord, et hum, comment vous accordez euh, l'autorisation pour, enfin comment vous accordez l'agrément, sur quels critères oui ?

Alors euh, je dirais des critères administratifs, un, mais il faut un certain nombre de critères qui doivent être respectés, ça fait partie des instructions, c'est-à-dire que l'association, euh doit être euh, avoir un an d'existence, ne doit pas avoir des comptes en déficit, ne doit pas avoir fait de licenciement économique dans l'année qui précède, ça, des critères, doit fournir ses comptes, administratifs donc, en conformité sur la forme et ensuite le deuxième critère, c'est

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

le descriptif de la mission, donc qu'est-ce, quel est le contenu de la mission qui est proposé au volontaire, sachant que le principe des critères sur la mission, c'est que la mission doit être au service d'un public, elle doit être d'intérêt général au service d'un public, elles doivent pas avoir été réalisées par un employé précédemment, donc pas de substitution à l'emploi et le troisième critère, c'est que, euh, elle ne correspond pas à une fiche métier

D'accord

C'est-à-dire, que elle ne peut pas, se substituer à une activité permanente de l'association, le critère étant que le volontaire soit présent ou pas, l'activité de la structure doit pouvoir fonctionner

Et hum, et du coup

Et donc à partir de là, les, les, les structures je les rencontre toutes

Ouais

Pour l'agrément local, parce que y'a deux niveaux d'agrément, les niveaux, euh... national et les niveaux, euh... locales, moi je ne travaille que sur les agrément locaux, le niveau national, c'est l'agence qui définit, donc on rencontre les gens sur leur intention d'accueillir des volontaires, en général, ils n'ont pas, dans une première rencontre compris l'intention, donc on tra, retravaille là-dessus, souvent ils ont besoin d'emploi, ils ont un besoin d'emploi ou voilà, ils n'ont pas de volontaires donc on leur explique le cadre et ils réfléchissent à nouveau sur le descriptif de la mission voilà, pour que, alors on a un référentiel de missions, qui sont proposées

Oui, sur l'agence, sur le site de l'agence

Voilà sur le site de l'agence, qui permet de donner des exemples, voilà, mais le travail, c'est euh d'essayer d'apporter une plus-value sur les publics qui sont touchés par la structure qui euh qui accueille le volontaire

Du coup, tout à l'heure vous m'avez expliqué un peu, vous vérifiez le cadre, euh, vous, par rapport, notamment la formation citoyenne et puis également, le, par les contrôles, et hum, du coup euh, moi j'ai pu observer lors de différents entretiens qu'il y a parfois

Des distensions

Voilà, du laxisme, des choses comme ça, du coup euh, comment vous... vous accompagnez les, les tuteurs pour les, dans leur formation, enfin pour qu'ils puissent être efficaces dans l'accompagnement des volontaires

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Alors, jusqu'à présent euh, la formation des tuteurs était facultative, c'est-à-dire que on recommandait, cette formation, euh, elle va devenir obligatoire, alors là, le, la problématique est la suivante, c'est-à-dire que quand moi je rencontre les structures, je rencontre en général, l'org..., euh le représentant de la structure mais pas le tuteur

Oui

Donc tout ce que j'explique sur le volontariat, l'esprit, les obligations euh, sont transmises à, au représentant légal ou administratif et pas forcément aux tuteurs

Ah d'accord

Et on se rend compte, dans les faits que, ces informations ne descendent pas jusqu'à la personne qui est au contact du volontaire, d'où, en 2017, une, une, une insistance plus forte pour que les tuteurs soit formés et comprennent l'esprit du dispositif, voilà, donc ça, c'est, ça fait partie des éléments d'amélioration, c'est-à-dire, imposer au moins une journée de formation dans lequel on fait passer nos messages, ensuite euh, la structure elle joue avec le dispositif, c'est-à-dire que, elle peut avoir compris très très bien l'esprit, mais mettre en œuvre euh, sur le terrain des actions qui, qui sont pas conformes à leur mission

Oui

Voilà, donc euh, bah ça fait partie du suivi, de, du contrôle à, alors ce qui faut dire c'est que, on peut tout voir

Oui ça c'est sur

On peut pas tout voir, on peut être partout, et que au jour d'aujourd'hui notre priorité c'est le développement

Oui c'est, vous avez des directives de développement

On est sur du développement, c'est-à-dire, on ne consacre pas suffisamment de, de temps au contrôle c'est une évidence, je veux dire on n'a pas le temps, euh puisqu'il faut monter en charge euh, faire du développement, on est, un contrôle c'est une demi-journée de travail, puisque il faut aller sur site, faut rencontrer à la fois les volontaires et puis euh la structure c'est beaucoup, beaucoup de temps, donc on n'a pas encore, suffisamment de moyens pour aller faire un contrôle systématique

Du coup la formation obligatoire des...

A partir de

De septembre ?

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Voilà à partir de maintenant, en fait si, y'a une loi qui s'appelle loi égalité citoyenneté qui a été adoptée en janvier 2017, qui apporte un certain nombre de nouveautés sur le service civique, euh dont euh cette obligation de formation des tuteurs, y'a, y'a euh, un certain nombre de choses qui, qui, qui ont été inscrites dans cette loi, et la formation des tuteurs fait partie de cette nouveauté, je vous donnerai les, les, les éléments sur la loi

Oui ça m'intéresse parce que du coup, moi j'ai déjà fait une partie théorique sur tout ce qui est cadre du service civique

Oui alors la loi apporte des nouveautés, c'est-à-dire qu'elle élargie, enfin bon on va pas revenir dans toutes les propositions de la loi mais le, les choses principales c'est que elle élargie euh, euh... les structures, les agréments, et du coup, euh apporte un certain nombre de précisions sur euh, sur le cadre réglementaire du dispositif

Du coup, pour revenir à la formation des tuteurs, vous pensez que c'est suffisant pour assurer euh ?

Non c'est pas suffisant parce que, parce que, c'est une journée mais c'est au moins, l'avantage de cette formation de tuteur c'est que, on a la garanti que le discours est, est transmis puisque c'est un seul et unique organisme de formation qui la dispense, le même, il dispense le même discours sur tout le territoire national, puisque c'est un marché national, les formateurs sont des organismes de formation qui ont répondu à un appel d'offre et donc ils transmettent le même message sur tout le territoire, y'a pas de distorsion

Oui

Du coup, voilà, après qu'on respecte ou qu'on respecte pas les orientations, c'est une autre question, mais au moins on sait que le discours est, alors après euh, le, le discours est uniforme, après dans la mise en œuvre, il faut pas être aussi rigide que ça, c'est-à-dire que par expérience, moi je constate, que un même organisme, avec une, un descriptif d'une mission euh, peut en fonction de la, du profil, du profil du volontaire, de la personnalité du volontaire, son engagement de, peut se décliner de façon différente d'une génération à l'autre et donc il faut que nous on ait suffisamment de distance par rapport à l'émotion que ça peut susciter ou, pour pouvoir faire, c'est pour ça qu'on fait le bilan au bout de trois ans, pour pouvoir faire une synthèse de ce qu'est

Ouais

Le respect des critères du service civique sur une structure

D'accord

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Voilà euh, parce que d'un volontaire un l'autre, je vais avoir un descriptif de la situation qu'est radicalement, qui peut être radicalement différent

Oui puis selon la compréhension du dispositif par le volontaire ça peut aussi...

Exactement, et de son implication, et sa capacité à être autonome, de sa relation avec l'équipe, en fait le, le, la mission elle est sur objectifs, elle décrit, elle décrit des intentions mais alors après pfff, elle est très variable, alors y'a bien sûr des, des, des missions qui, des tuteurs qui, des structures parce que y'a pas que le tuteur mais qui eux peuvent détourner euh ce contrat sur les besoins de la structure et considérer que c'est plus un volontariat mais plutôt un salaire, un salariat mais bon, ça euh, c'est le risque, on le sait, on le sait, mais si c'est, c'est, c'est, je dirais c'est une responsabilité partagée, c'est-à-dire que le volontaire a bien compris qu'il était volontaire et qu'il se met en posture de volontariat, aussi, c'est-à-dire qu'il est pas dans un lien de, de subordination, il peut aussi être force de proposition, il peut dire non, il peut aussi revendiquer un certain nombre d'éléments par rapport à la compréhension de sa mission et les deux faisant, euh, on peut observer des choses très très très différentes d'un volontaire à l'autre, j'ai vraiment des expériences en tête où je ne comprends pas pourquoi, hum d'une expérience à l'autre, j'ai parfois des interrogations, on vient de m'appeler en me disant c'est horrible, et puis euh, le volontaire d'après c'est, c'est génial, voilà

Ouais, ça peut varier

Et euh

Par rapport à, à l'objectif, enfin je sais que dans le cadre du service civique, y'a des, il parle beaucoup d'intégration et d'insertion

Oui

Et est-ce que vous pensez que cet outil qui favorise euh l'insertion des jeunes ou, et leur intégration dans, dans, que ça soit socialement et professionnellement

La réponse est oui, les enquêtes nationales le, le confirme euh, puisque l'agence du service civique envoie un questionnaire à six mois euh, à tous les volontaires pour savoir ce qu'ils sont devenus, alors bien sûr tout le monde ne répond pas, mais les les les, chiffres sont significatifs, y'a eu, alors j'ai pas les chiffres là, mais je pourrais vous les donner, y'a un fort pourcentage euh, d'intégration des volontaires sur deux axes, un la formation

La formation oui

Voilà et deux l'insertion dans, dans l'emploi, alors euh c'est plus de 65% je crois

D'accord

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Voilà donc c'est un bon résultat, et la deuxième chose c'est un, dans ces statistiques nationales, y'a, y'a l'intégration et y'a le degré de satisfaction, y'a un très bon degré de satisfaction 85 % je crois, les volontaires disent que cette expérience, même si elle est pas suivie derrière par un emploi etc, a été vecteur d'une grande diversité, de contact, de de, d'ouverture, de prise de, de, de, d'autonomie etc, et que par ces éléments-là, l'expérience est positive

Et est-ce que dans cette enquête ou dans ces, enfin dans ces différentes enquêtes, ils ciblent sur des publics ou alors c'est, c'est global et ils font un pourcentage globale par rapport à tous les ...

Non cette enquête elle est envoyée à tous les volontaires

D'accord mais après ils ne font pas, de, c'est un peu grossier, mais de sectionnage par rapport au public, par exemple des jeunes qui étaient en formation avant de commencer le service civique ou qui étaient sans formation, ou alors des jeunes

Ah oui par rapport à l'analyse des réponses, non c'est pas si pointu que ça, c'est une enquête de satisfaction globale

Oui, moi dans ce que j'ai pu lire ou étudier, on remarque que selon, le public, le, le profil du volontaire, l'intégration et l'insertion n'est pas forcément la même

Bah évidemment

Mais du coup

Bah oui mais c'est évident, je veux dire euh

Bah oui mais c'est pour ça que je vous interroge

Alors effectivement, un, une, un effort qui doit être fait sur le service civique, c'est l'accessibilité, l'accessibilité ça veut dire la mission à tout, tout jeune quel que soit son niveau de qualification euh, les structures quand elles reçoivent plusieurs candidatures de volontaires sur une même mission elles vont avoir tendance à privilégier les plus diplômés, et de ce fait, en pensant, parce que on est diplômé on est efficace, ce qui est pas forcément vrai pour toute les missions

Hum hum

Voilà, et du coup, euh, c'est aussi modifier les représentations, de cette notion d'engagement qui doit être faite sur la motivation, sur la capacité d'initiative, sur euh, l'intérêt porté à la mission et non pas du diplôme, donc il est évident que si, on a, là je viens de faire des statistiques on doit être à 40 % euh, de non diplômé, non je, je l'ai pas en tête là mais euh, on

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

a un fort taux de diplômés en Bac + 2, je crois que c'est 40 %, de Bac + 2, voilà 40 % de Bac + 2 euh, forcément ces, ces volontaires-là, ont déjà un niveau de qualification qui les poussent à rentrer assez vite sur le marché du travail, si ils en ont, puisqu'ils ont les diplôme et qu'ils font un volontariat parce il y a de, il y a pas d'emploi plus que par, parce que ils ont envie de vivre une expérience d'engagement, et que le volontariat leur permet à une première expérience, créé du réseau euh, euh utile pour leur CV

Du coup, c'est là que il y a pas un peu un décalage, puisque on parle de volontariat et puis ces jeunes, ils s'engagent euh, pas vraiment comme des volontaires, ils sont dans l'esprit de, de, d'une démarche de travail, du coup c'est

Ils sont volontaires dans la mesure où ils acceptent euh, ils acceptent, ils sont pas obligés de le faire, ils pourraient faire de l'intérim, où travailler sur euh des métiers alimentaires euh hein, en attendant de trouver la, le, la, ils acceptent de vivre une expérience dans un, dans un, dans une mission qui n'est pas forcément tout à fait en lien avec leur formation, parfois pas du tout, voilà, parfois pas du tout, c'est une

C'est un choix aussi ?

C'est un choix ! Et euh dans des conditions euh je dirais d'indemnisation relativement réduite, ils sont pas obligés de le faire, donc euh, la, la, la démarche elle est quand même volontaire même si on est sans emploi, que euh, on est sur- euh qualifié et qu'on est sur le marché du travail, on n'a, on peut avoir des stratégies différentes et être volontaire, ça veut dire accepter ces conditions-là, au départ

Et euh, vous pensez pas que il y a un décalage entre l'utilisation des services civiques qui est faite par le jeune, par exemple par ces jeunes, d'accord ils vont accepter d'être volontaires, mais leur stratégie, leur stratégie ça va être d'utiliser pour rebondir et

Gagner de l'expérience

Et s'insérer du coup, c'est un peu en

Mais tant mieux

Ils utilisent le dispositif pour euh

C'est pas qu'ils l'utilisent, ils s'intègrent dans un dispositif où ils passent huit mois de leur vie à faire quelque chose qui pourra leur servir plus tard, voilà, alors c'est quoi l'utilisation dans votre langage à vous ?

Bah je sais pas, il y a des jeunes qui vont utiliser le service civique par exemple pour euh, par exemple un jeune qui est diplômé qui veut avoir une expérience professionnelle pour

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

ensuite s'insérer, dans le médical ou le médicosocial, il va utiliser le service civique, il va dire bah...

Voilà pour faire du réseau

Oui entre autre

Mais il fera pas son métier

Oui mais

Il sera pas éducateur sportif, il sera pas éducateur euh de jeunes enfants ou infirmier

Oui je suis d'accord avec vous

Il va utiliser cette expérience pour nourrir sa réflexion, ses réseaux pour pouvoir éventuellement travailler dans le métier, dans le métier choisi

Mais il va être, ce que je voulais vous dire, il va être possiblement dans une démarche d'insertion professionnelle, et du coup dans la réalisation de son service civique, dans le déroulement, il va peut-être être dans une posture plus de salarié que une posture de volontaire

Alors je vous retourne la question, c'est quoi être dans une posture de salarié ?

Bah on, moi je le vois par rapport à, à des différents entretiens que j'ai pu avoir avec les jeunes, et on remarque qu'ils utilisent un langage qui est celui du monde du travail

Oui

Enormément, et ils disent, je vais travailler, si je vais pas au boulot, des fois y'en a qui ont des contraintes à leur

Le travail, l'horaire

Voilà on voit qu'il y a plein d'éléments qui sont liés au monde du travail, alors que le statut est quand même un peu, différent de ce monde là

Ouais donc ça c'est effectivement, tout le travail, je dirais de compréhension de l'esprit du dispositif à la fois par le volontaire et le tuteur, et la structure, ça c'est un travail d'éducation, c'est-à-dire que c'est un dispositif très récent, le volontariat, dans le panorama, c'est nouveau donc euh, ça doit s'instituer, euh, aux Etats-Unis ou au Canada la notion d'engagement

Oui c'est complètement différent

Elle existe parce que elle est culturellement intégrée dans la société, au jour d'aujourd'hui la notion de volontariat, elle est pas intégrée dans notre société française, donc il faut du temps, je vais dire là, on est dix, un dispositif qui qui, qui a été créé y'a six ans n'a pas encore eu le temps de s'inscrire dans la culture de, d'une société, et on y contribue, voilà, si le volontariat

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

se pérennise, et bien ça fera partie d'une ouverture possible pour les jeunes dans une démarche d'insertion

Oui moi ce que j'ai remarqué à travers les entretiens, en fait ils ont du mal à se positionner, par exemple si on leur demande, bah comment tu te considères par rapport à ta place dans la structure, ils ont vraiment du mal à se positionner, bah je suis en service civique mais je fais le même travail que les autres alors du coup, euh je suis volontaire parce que, ils disent d'abord je suis comme un salarié mais ils disent après oui c'est vrai je suis salarié mais euh, mais après je rends service, je sers l'intérêt général et du coup, c'est là où on voit la notion de volontariat qui vient se greffer, donc c'est assez intéressant ce, ce

Et à mon sens

Ils ont du mal à se positionner et les structures aussi

Et à mon sens ils font pas le même travail que les autres, c'est ça la différence, ils font pas le même travail que les autres, ils sont pas sur les mêmes obligations, ils ont pas d'obligation de résultat au même titre qu'un salarié, vraiment ils, euh, alors euh, le volontaire ne veut dire, ne pas travailler, travailler c'est faire quelque chose après c'est le statut qui est différent, un volontaire n'est pas un observateur, il a bien une, un travail à faire, je veux euh quel qu'il soit, il est, c'est-à-dire une activité à développer au sein de la structure, c'est la nature de la mission qui est différente, c'est-à-dire si ce travail il est lié uniquement aux besoins de fonctionnement de la structure, là y'a un problème de, de compréhension, si ce travail il est lié au profit d'un public qui serait pas forcément développé euh, par ailleurs si l'association n'avait pas de volontaires, on est dans l'esprit du volontariat, mais le langage qui faut apprendre, c'est effectivement euh, s'écarter du vocabulaire du contrat de travail

Mais ça on voit que c'est difficile

Voilà, s'écarter du vocabulaire du contrat de travail et de ses règles, mais c'est difficile

Ouais

A comprendre pour tout le monde

Ouais, moi, c'est ce qui m'a frappé en fait à travers les entretiens puis quand je réécoute après, et en fait ils utilisent énormément le langage du travail, ils disent bah ouais moi je vais au boulot, je bosse avec mes collègues euh, ah bah là je pourrais pas j'ai réunion de travail enfin

Oui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Oui vraiment c'est intéressant

Oui ils intègrent une organisation donc effectivement y'a une notion de travail, parce qu'on fait quelque chose, et puis qu'on est dans une équipe, voilà, après c'est la nature de ce qui est conduit par les volontaires, donc c'est dans ce sens-là qu'ils doivent avoir une réflexion, c'est-à-dire que ce qu'ils font n'est pas forcément euh, et qui va, au travail ...

Mais du coup, des fois, je leur demande est-ce que, est ce que la structure elle pourrait fonctionner sans toi ?

Oui

Et

Et il répond non

Et beaucoup me dise, si j'étais pas là, il pourrait pas faire tout ça, il pourrait pas réaliser tout ce qui est fait dans le club etc

Oui, oui, ça pourrait continuer, je prends un club de foot, tu, tu as, vous, tu as fait des enquêtes, club de foot ils ont pas attendu le volontaire pour avoir des licenciés, et de faire des entraînements, qu'il y est un volontaire ou pas, il y aura toujours les licenciés, les entraînements et les compétitions

Ça c'est sûr, mais ça les soulage quand même, quand on voit des jeunes qui ont des missions de communication et qui font, et qui encadrent des entraînements seuls donc

Donc c'est une déviance

C'est une dérive

Ça c'est pas normal, là-dessus oui, si on laisse en autonomie déjà sur l'encadrement de, de des licenciés, c'est une déviance, on est d'accord, si il arrive en soutien à l'éducateur qui est sur le terrain, pour décloisonner le groupe parce que ils sont trente-cinq et que c'est quand même plus facile, que c'est les conditions de la pratique, c'est mieux, ça améliore

Oui bien sur

Voilà

Ça ça arrive, c'est, c'est le cas, mais on voit aussi des fois que, lors des compétitions ils vont gérer des équipes, et puis euh, par exemple le cas des clubs des foot, ce qui est intéressant, c'est que euh du coup, ils respectent plus ou moins ce cadre, donc euh parfois ils sont avec l'éducateur parfois ils le sont pas, mais quand ils le sont pas, ils vont pas se déclarer comme volontaires, ils vont se dire bah là, je fais pour le club, c'est bénévole

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Hum

Donc y'a des, des dérives aussi dans ce sens là

Moui, parce que souvent dans le foot, les volontaires sont des anciens licenciés ou des licenciés du club donc ils sont déjà impliqués dans la vie de l'association sportive, et donc du coup c'est compliqué, nous ce qu'on recommande, c'est effectivement de prendre des volontaires qui sont pas licenciés du club, voilà

C'est compliqué ça, pour les clubs

Oui, qu'ils puissent avoir une pratique sportive personnelle dans un club et faire d'un volontariat dans un autre, c'est un peu l'idée de ce qu'on travaille avec le district sur l'intermédiation, c'est-à-dire que, mais on essaye d'avancer là dessus, mais euh effectivement euh, le volontaire qui est en statut de volontaire, puis qui par ailleurs est bénévole, et puis qui est joueur, comment il arrive à se, se situer dans tous ces rôles, donc c'est

C'est super dur pour eux

Oui c'est difficile

Il arrive pas à décloisonner

Il décloisonne pas et euh puisqu'il se doute, de toute façon, il était, préalablement à leur statut de volontaire, bénévole d'un club, impliqué, présent euh, il fait de l'arbitrage, il organisait avec des jeunes etc... donc

Ce qui est un peu

Mais ce n'est pas un salarié, cependant, ce n'est pas un salarié, il est pas éducateur sportif, il n'a pas les compétences pour ça, euh, il apporte sa, sa compétence au bénéfice du, des jeunes mais si il est pas là, ça tourne quand même

C'est ce qui me, c'est le retour que j'ai, mais euh ils me disaient également que par exemple, bon si ils sont, ils font leur volontariat au sein du club, ils sont également joueurs à côté, et le weekend donc ils vont encadrer des équipes bénévolement

Et ils passent 40 heures dans le club

Oui voilà, bah toutes façons par rapport au respect des horaires euh, pour les volontaires, hum, y'a pas, y'a beaucoup de laxisme par rapport au structure, et on voit que ça, ça profite aux structures finalement

Hum hum

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et les clubs, par exemple, ça a un peu un effet pervers je trouve, enfin personnellement, quand on analyse ça, on trouve, ils utilisent le service civique pour, pallier le manque de bénévoles

Soutenir les salariés

Les salariés et puis, puis euh, surtout un manque de bénévoles souvent donc ils ont des, ils ont vraiment besoin de bénévoles, bah ils disent bah ça nous permet qu'on demande pas à un bénévole de venir sur ce weekend là etc

Oui sauf que normalement il doit y avoir et le bénévole et le volontaire, c'est-à-dire le binôme doit fonctionner, c'est-à-dire que c'est se substituer au bénévolat donc ça c'est des, c'est effectivement, quand on a réuni tous les clubs de foot, y'a deux mois, pour rappeler les critères enfin, on fait un travail de euh d'information, on les a tous réuni, pour dire on va travailler différemment avec les clubs de foot, pour que ça soit le district qui soit avéré en intermédiation et non plus chaque club et que les offres de missions partent du district et que ça soit, y'est une coordination à l'accompagnement, une vigilance pour que euh effectivement on évite ce, c'est travers là, après les associations sportives, elles ont la maîtrise de leur ?, voilà, mais quand on entend les jeunes, ils sont euh, ils peuvent être critique

Ouais

Parce ça c'est mal etc, ils disent on fait le job euh, on est mal payé etc, mais malgré tout ils le font

Oui parce que en fait, la plupart qui s'engage dans les associations

Il aurait pu faire un volontariat de service dans un autre domaine

Mais justement, ce que je remarque c'est que les jeunes qui s'engagent dans les sections sportives en général, c'est des gens qui sont passionnés de sport et qui voient leur avenir professionnellement seulement dans l'environnement sportif

Voilà et donc

Du coup ils s'engagent encore plus que la moyenne

Et qu'ils sont très investis, qui sont passionnés etc, donc euh voilà, je veux dire euh voilà, mais c'est pas négatif

Non, bah

Ça permet de gagner de l'expérience, prendre de l'autonomie, un peu de responsabilité, alors après effectivement moi je les vois, ils disent je suis éducateur sportif, non non, tu n'es pas éducateur sportif

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ca c'est qu'ils se disent ça

Tu n'as pas les qualifications, tu n'as pas la formation et tu n'as pas les prérequis pour euh assumer cette fonction-là point, mais, dans la perception de leur prise de responsabilité, ils s'assimilent à cela

Au rôle d'éducateur

C'est pas vrai, ils ont, pour, pour la plupart que j'ai vu dans les formations, ils ont pas aujourd'hui atteint les compétences d'un éducateur sportif, loin de là (rire)

Et euh pour revenir, tout à l'heure on n'a parlé du taux horaires, comment vous arrivez à contrôler ça, par rapport aux jeunes et aux structure, parce qu'on sait que y'a, par exemple, je dois faire 24 heure/semaine euh, d'autres doivent faire un peu plus, ça différent

La loi elle dit que la, la, la, l'amplitude c'est 24 heures à 35 heures

Ouais

Donc du coup, euh ça doit être déterminé au départ par la structure en fonction de la nature de la fonction, soit on fait 24 heures soit on fait 35 mais au départ quand vous signez, vous volontaire, un contrat vous savez, euh l'amplitude sur lequel, on peut pas varier comme ça, euh selon les mois et le bon vouloir de la structure, donc au départ on signe un contrat sur une amplitude horaire, c'est écrit dans le contrat hein, euh hum, c'est un indicateur qui permet de euh, d'établir la relation avec le volontaire, donc effectivement en fonction des manifestations, en fonction de, de l'activité de l'association ça peut être un peu plus de, de cette amplitude que 24 heures, et donc dans ce cadre-là, on dit au volontaire, vous récupérez, si vous avez été mobilisé pendant tout un weekend, bah vous venez pas le lundi et le mardi, enfin voilà, et c'est à négocier avec euh, sur une organisation de votre, du déroulé de la mission, par contre, il est hors de question de prendre cette notion de temps sur euh le pointage, c'est-à-dire que si j'ai fait 30 minutes de plus, c'est pas grave, ou si je fais 30 minutes de moins c'est pas grave, si j'ai besoin d'aller faire une démarche à la mission locale, je laisse, je, cette, dans mon temps de ma mission j'y vais, voilà, c'est du gagnant gagnant, chacun doit être assez souple sur ces volumes horaires

Enfin y'a beaucoup de jeunes qui se disent, bah ouais je fais beaucoup plus que ce que je devrais faire et puis ils sont pas obligés mais ils le font quand même et puis euh ils disent bah non de toute façon, je vais pas récupérer mes, mes jours

Oui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et puis euh, donc y'en a par exemple à la formation civique

Oui ils sont engagés

Avant la formation civique ils savaient pas forcément, ils disaient ah bah je savais pas que je pouvais récupérer les heures que je faisais euh, et du coup, je me, y'en a pas mal qui était dans cette situation, et qui disait ah bah je savais pas, je vais voir avec ma structure, du coup, la structure elle informe peut-être pas assez le jeune

Ça c'est sur

Et puis elle profite de ça

Ça c'est sûr, elle donne pas les éléments, suffisamment auprès des volontaires, c'est évident, d'où la recommandation de faire la formation civique et citoyenne dans les deux premiers mois du contrat

Ouais

Moi j'ai un calendrier, les formations sont euh, proposées selon les périodes de recrutement donc elles sont pensées dans cette logique-là, après les structures d'accueil prennent trop de temps à inscrire leur volontaire, elle l'inscrit au bout du quatrième mois, c'est trop tard

C'est trop tard

Voilà, donc euh, on a des vagues de formation qui sont sur les débuts de, de des temps de recrutement, soit septembre, soit début janvier, et on incite, alors euh très fortement euh, là encore la loi égalité citoyenneté apporte ces éléments-là, en disant il faut que la formation civique et citoyenne soit réalisée dans les trois premiers mois du contrat

Et hum par rapport au recrutement des jeunes

Oui

J'ai remarqué que beaucoup, ils étaient recrutés euh donc soit y'a deux façons, soit il était déjà au sein du club etc du coup, ça s'est fait naturellement sans utiliser d'outil euh comme CV et lettre de motivation

Ouais

Et d'autres qui sont vraiment dans une démarche comme si c'était un réel emploi et du coup, ils vont envoyer une lettre de motivation, ils vont envoyer un CV, ils vont passer un entretien puis un deuxième et du coup, est-ce que c'est pas trop dans l'esprit du volontariat cette démarche de, de, d'embauche en fait

Ouais, de la mise en relation entre la, donc, la mise en relation se fait via le site, si, si ils sont pas connus de la structure

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

Et effectivement euh, à l'usage, on envoie son CV et sa lettre de motivation, pourquoi, et on a un entretien derrière, euh, dans les formations de tuteur, niveau 2, on donne des outils pour essayer de modifier ces techniques d'entretiens, voilà, euh pour effectivement euh parfois ne pas demander le CV, qui euh, une lettre de motivation pourrait suffire

Oui ça serait plus logique

Euh de privilégier les entretiens collectifs, pour voir comment un volontaire se situe dans un groupe, comment il est avec un groupe

Voir comment il réagit etc...

Comment il interagit alors qu'il est dans une situation d'entretien, c'est-à-dire qu'on met déjà en place, des, des, des compétences, dans ces techniques d'entretien, donc oui, l'usage fait que on a plutôt tendance à être sur ces outils, méthodes classiques, mais on donne des pistes, parce que en fait c'est méconnu ces pistes là

Oui puis c'est ancré dans les normes et puis

C'est ancré dans, voilà la relation de, de, de découverte d'un, de collaboration c'est euh, effectivement entretien, mais l'entretien il est nécessaire, il est nécessaire parce qu'il faut bien à un moment donné dialoguer, après c'est les critères qui vont déterminer euh dans la sélection des, des structures d'accueil, quels sont propres critères

Parce que du coup, ça crée aussi

Voilà, quels sont leur critères quand ils ont, ils rencontrent le jeune

Le fait de recruter avec ces outils ça crée aussi une discrimination à l'accès au service civique hein, puisque, ils vont comme vous le disiez tout à l'heure, les structures vont peut-être privilégier quelqu'un qui est diplômé à quelqu'un qui l'est pas

Bah pas forcément, parce que, si on est sur euh, de l'accueil, euh l'accompagnement des jeunes, dans le milieu sportif, bah on peut avoir un bac+5 mais qui a jamais eu une expérience de centre de loisir, qui a jamais fait un encadrement de jeune, et on peut avoir quelqu'un qui a pas de diplôme mais, par contre, qui a derrière lui toute une expérience d'animation avec des jeunes, c'est pas le diplôme, si il a un diplôme en économie, on s'en fou, c'est, c'est non, c'est pas que le diplôme, faut pas rester sur ça, c'est-à-dire qu'effectivement, on peut supposer que euh, quelqu'un qui a vécu une expérience à la fois euh bénévole, engagé, euh où pratiquant dans une association sportive, sera plus adapté à un volontariat que quelqu'un qui sors d'une

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

fac de droit, et je pense, là-dessus, sur le milieu sportif, il y a pas d'erreur, on ne prend pas des diplômés, les jeunes dans les sections sportives

Et en règle générale ?

Les jeunes dans les associations sportives ne sont pas recrutés sur les qualifications professionnelles et les diplômes

Et après sur le, si on prend globalement, au niveau, pas que le sport, en particulier, en vous ne pensez pas, que sa peut être un frein à l'accès à certaine mission, pour des volontaires

Le diplôme euh,

Bah oui oui, par exemple le, la priorité de l'Etat par exemple, c'est, quand euh hum, c'était le

Rendre accessible à tous

Rendre accessible à tous ceux qui étaient euh résident dans les quartiers prioritaires

Oui

Et du coup, ça, ça, ce mode de recrutement ça freine aussi

Ça peut oui bien sûr, oui, là mais, là on est sur une démarche euh, là encore, on est sur un dispositif nouveau, l'engagement etc, et il faut former les structures

Hum hum

Sur des nouvelles modalités d'approches, euh, c'est, c'est vraiment un programme comme ça qui vise à toucher 10 % d'une classe d'âge, qui vise à atteindre, 350 mille jeunes, qui vise, donc euh, à toucher tous les jeunes puisque dans son parcours on doit pouvoir le faire une fois

Une fois oui

Hein dans sa, euh cette culture de l'engagement va s'installer dans les valeurs d'une société, mais il faut du temps

Oui puisque il y a eu d'autres dispositifs auparavant qui ont, qui ont pas forcément eu la même

C'est la durée qui va faire que ce dispositif va s'inscrire, si et si effectivement on le supprime l'année prochaine, on aura loupé notre, notre euh, enfin il y aura, on aura loupé euh l'inscription de la notion d'engagement d'une culture des jeunes, si les politiques continuent à l'inscrire euh dans le panorama des possibilités de, euh de vie citoyenne, à ce moment-là, vous revenez me voir dans 10-15 ans, on aura plus les même discours, parce que à la limite, ça fait partie du paysage, on aura la possibilité dans un parcours de faire un engagement

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et euh, rien à voir avec cette question, tout à l'heure

Je rappelle que le dispositif il est né, il est régi par le code du service national et que euh, quand y'avait le service national, il y avait des objecteurs de conscience, on, les objecteurs de conscience étaient présents dans les associations parce qu'ils ne souhaitaient pas s'engager sur une action militaire mais ils passaient deux ans à l'époque

Oui

Dans la société civile et il contestait pas du tout, parce que c'était volontaire, c'était une démarche volontaire

Oui c'est, enfin je l'ai étudié tout l'historique moi, du coup, de l'évolution du service civique, enfin et l'évolution jusqu'à son apparition

Hum

Et on voit de toutes façons l'origine c'était le service national et puis on voit comment ça a décliné pour aussi, pour arriver au service civique, c'est assez intéressant

Mais oui, il s'est nourri de ça, il s'est nourri de, de, il s'est nourri d'une grande, d'une grande volonté éducative d'une jeunesse, d'une classe d'âge, d'une jeunesse entière, sur l'engagement, on va pas y arriver en, en trois ans, par contre si vous, tous les jeunes ont vécu une notion de, une expérience de service civique, vous serez, futurs parents, en capacité de transmettre l'intérêt et les valeurs de cette notion d'engagement

Oui, puis je vois les jeunes, enfin les jeunes qui, qui sont en service civique, ils sont relativement, en général plutôt satisfaits, ça, c'est plutôt positif et puis du coup, ça, ça crée quand même une communication autour d'eux sur le dispositif, parce que on voit au final certains jeunes qui se sont engagés ne connaissaient même pas le dispositif, ils disent bah on m'a parler de ça, j'y suis aller, je savais pas du tout ce que c'était euh

Ouais

Voilà donc euh

Ouais

C'est vrai que c'est en train de, puis les objectifs de l'Etat c'est aussi de développer euh ce dispositif

Oui

Et euh par rapport aux structures, aux associations sportives euh, dans le champ sportif comment vous expliquez le fait, que ça soit beaucoup, les clubs de foot qui utilisent ce

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

dispositif, dans le champ, on voit que dans le panorama des associations sportives c'est beaucoup les

Alors après, il faudrait, le rapprocher du nombre de clubs par discipline

Faire le ratio de tous les clubs de foot évidemment

Bah oui voilà, j'ai une association de tennis et huit de foot, est-ce que c'est une proportion correct, enfin bon voilà, il ne faut pas, alors globalement, j'ai pas envie de répondre à ça, c'est pas significatif, je dirais simplement que le Loir-et-Cher, on n'est pas un peu faible sur le sport, on a eu, voilà

Peu de structures qui accueillent des jeunes

Voilà, on n'est pas, dans un gros, gros, une grosse mobilisation du champ sportif, et au jour d'aujourd'hui le foot, euh c'est, c'est, c'est, il y a eu huit clubs, ce n'est pas non plus, c'est, c'est, c'est, alors euh, le foot, la dominante de la discipline parce que le district a fait son boulot et transmis les informations

Vous avez la vocation de

Et peut-être que les autres euh fédérations n'ont pas assez relayé l'information dans leur réseau, voilà, mais c'est, euh ce qui faut savoir c'est que la deuxième contrainte qu'on a mis sur le sport, c'est qu'on a, on a autorisé un accueil de volontaires en service civique à condition qu'il y avait un salarié, donc ça élimine beaucoup le mouvement sportif qui se repose que sur le bénévolat

Oui même si, même si on remarque que il y a une professionnalisation des associations en règle générale

Voilà, on a mis un critère, plusieurs critères, on a mis il faut un salarié, faire un tutorat permanent

Ouais, je comprends mieux

Pour démarrer et il faut des locaux, deuxième critères et ces deux critères sont quand même euh, pour démarrer dans, dans, dans, dans, dans l'expérimentation de service civique sport, parce qu'on voulait justement éviter la substitution au bénévolat ou au salariat donc on a, vous avez structuré votre organisation de, sportive, on veut bien accorder un agrément s'il y a ces conditions d'accueil

Oui du coup, ça profite aux clubs qui sont déjà professionnalisés

Structurés on va dire

Ouais structurés

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Ouais

D'accord, je n'étais pas au courant de ça, je comprends mieux du coup

Voilà, parce que si on met des volontaires dans les, dans les, dans des associations où j'ai eu des demandes bien sûr, dans le milieu rural, où ils sont en manque de bénévoles, ils ont du mal, on va aller encore sur ce, sur les déviations de substitution au bénévolat ou au salariat, donc on limite, on construit au fur et à mesure le déploiement, en travaillant sur les qualités et on met des critères un peu exigeants

Et euh, j'ai remarqué que les jeunes qui, du coup, s'engageaient dans les associations sportives, ils avaient donc euh, c'est particulièrement des adhérents et des pratiquants

Ils sont pas très diplômés, vous avez remarqués

Oui

Ils sont plutôt infra bac que supérieur au bac

Et oui par contre, j'ai remarqué qu'ils intègrent, ils ont bien intégrés, ils sont très proches des valeurs du sport

Oui

Donc de la solidarité, de l'engagement justement

Oui oui

Et ça, ils apprécient le dispositif parce qu'ils retrouvent ces valeurs dans le dispositif

Dans l'esprit du dispositif

Eux qui ont l'habitude de s'engager, d'être solidaire, de, de partager les choses avec les gens, ils se retrouvent bien dans le dispositif, j'ai remarqué ça, j'ai voulu l'évoquer parce que ça m'a frappé

Et vous voyez la contradiction, vous retrouvez ça en les écoutants sur leur motivation puis à côté de ça, ils vont être très revendicatifs sur le statut, sur les horaires etc, c'est-à-dire qu'il y a une ambivalence sur le langage

En fait, ce que je remarque c'est qu'il, donc il y a un flou par rapport à leur statut

Ouais

Ils se disent bah moi je fais ça d'abord, bah avec tel intérêt telle motivation et puis après dans un deuxième ils disent bah toutes façons, moi euh je m'engage pour les jeunes, je veux les éduquer, je veux les aider, rendre service, ils veulent aider les gens, avoir du relationnel, et c'est là après, ça vient après dans un second temps, ils vont remarquer, leur deuxième motivation va rejoindre plus les objectifs du service civique alors que leur

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

première elle est un peu en flou en distanciation avec le dispositif, c'est ça qui est intéressant, mais du coup c'est là, où j'analyse un peu cette relation-là, et on voit que, c'est pour ça que je voulais aussi avoir votre discours parce que, votre analyse

Avec une analyse qui est beaucoup

Globale

Globale et qui relativise euh je dirais l'aspect euh émotionnel, c'est-à-dire que sincèrement euh, les volontaires c'est bien, c'est normal qu'ils aient envie de revendiquer leur identité de salariés mais sincèrement euh ils ne sont pas, pour la grande majorité, après je parle pas des déviances

Ouais

Sur des missions qui seraient traduites en emploi derrière, pour la grande majorité, avec des responsabilités voilà, compétences, ils ont pas les compétences, ça c'est certain, demain le club veut les embaucher, ils ne pourront pas les embaucher en éducateurs sportifs

Oui ils n'ont pas les compétences

Ils n'ont pas les compétences, ils ont pas le niveau, ils ont pas l'autonomie, ils ont pas l'expérience, ils faut qu'ils se forment

Beaucoup de jeunes s'orientent vers des formations de

Ils vont construire, ils vont construire ce projet autour de la professionnalisation, mais ils ont pas aujourd'hui, mais ils sont pas à l'étape du salariat

Y'a beaucoup de jeunes de clubs de foot qui disent bah du coup, bah ouais ils ne voulait pas me prendre en emploi, donc ils m'ont redirigé vers une formation d'éducateur

Ouais

Du coup, je vais y aller, je vais faire une formation d'éducateur, parce que après ils pourront peut-être me prendre etc, donc cette démarche elle est intéressante, puis il y a des jeunes qui sont déjà en cours d'études, c'est une minorité, qui sont en STAPS etc, qui font un service civique à côté

Alors là, ça leur donne un terrain

Puis du coup voilà

Hum et vous c'était quoi votre démarche ?

Ma démarche pour être honnête, bah en fait moi, du coup dans le, dans le master on devait faire, on doit faire des stages

Oui

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Et puis du coup euh, les missions du X sur le

L'incivilité

Sur le sport et citoyenneté, c'était des thématiques qui sont très proches de mon master, comme on travaille sur les thématiques d'intégration par le sport, des publics qui sont éloignés du sport puis tout ce qui est développement du sport, enfin les tendances actuelle des, du gouvernement quoi, et puis ça tomber parfaitement

D'accord, est-ce que vous pensez que vous, vous êtes sur une situation qui pourrait être assimilé à un emploi ?

Sur mon cas

Hum hum

Bah oui je vais vous dire les choses, mais après c'est parce, c'est par mon, c'est parce j'ai fait mon engagement que c'est devenu le cas quoi, parce que v'avais, c'est moi-même qui ai créé la déviance finalement, quand j'analyse mon cas, c'est moi qui a crée

La mission

Voilà

Y'avais une intention, et vous avez créé la mission

Voilà, c'est moi qui ai créé un besoin et maintenant le besoin est là, et il y a besoin de quelqu'un pour le gérer, mais c'était volontaire dans ma démarche si vous voulez, c'est pas

Et c'est le premier volontaire, voilà y'avais une intention et que

Parce que le volontariat à la base était là, mais après de par, de par mes expériences de diplôme et puis mon engagement etc, c'est moi qui crée un besoin et, j'ai moi-même crée la dérive, c'est un peu pervers mais c'est la réalité

Bah oui, c'est c'est, il y a un certain nombre de volontaires qui restent dans la structure parce que la, l'intention, la volonté de la structure s'est matérialisée concrétisée par la, le, l'efficacité du volontariat et du coup bah ça devient effectivement un poste

Ouais voilà

Mais euh je dirais très bien, parfait, cette mission elle n'a plus lieu d'être

Oui bah oui ça n'a, c'est plus le cas, faut pas que ça soit du volontariat à l'heure actuelle

Par contre, le X à lui de réfléchir ce qu'il peut développer sur une autre mission

Oui voilà sur une autre mission

Ensemble des neuf entretiens réalisés et retranscrits

Voilà, cette mission elle est ponctuelle, elle s'est traduite, elle a été expérimentée, et finalement elle a abouti sous cette forme-là, on en verra une autre

Oui oui

Voilà

Je suis d'accord là dessus, mais après c'était euh, moi je, enfin, je connaissais quel était le service civique parce que en plus je faisais mes recherches dessus etc

Ouais

Et du coup, j'ai euh

Beaucoup cherché ?

J'ai aussi, euh beaucoup, enfin, oui j'ai cherché, j'ai beaucoup lu sur le dispositif etc mais après c'est dans ma démarche de, c'est plus une démarche de stage professionnel finalement

Oui parce que c'est en lien totalement avec votre formation, donc c'était une bonne illustration

Ouais

Alors que la structure, elle ne cherchait pas, elle, un diplômé en master 2 pour euh

Non mais après

Elle avait une intention

Ça s'est fait un peu par hasard

Ça s'est par hasard voilà, c'est ça... On a tout ?

Voilà, en tout cas, je vous remercie d'avoir répondu à mes questions, je vais couper l'enregistrement

Bah oui écoute, pas de problème

Fin de l'enregistrement : Suivi d'échanges informels

Annexe 10

Grille d'analyse vierge : Tuteur de service civique

Grille d'analyse vierge : Tuteur de service civique

Grille d'analyse Tuteur

Thèmes	Eléments d'analyses	Extraits
Connaissance et intérêt du dispositif		
Le recrutement		
Les candidatures		
L'apport d'un jeune en SC		
L'accompagnement du jeune		
Les formations de SC		

Grille d'analyse vierge : Tuteur de service civique

Grille d'analyse Tuteur

Positionnement sur la relation travail / volontariat		
Citoyenneté		
Statut du jeune		
Insertion / intégration		
Usages du dispositif (décalage)		
Le champ sportif (associatif)		
Divers et autres		

Annexe 11

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n° 7

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

Thèmes :	Eléments d'analyses :	Extraits :
Connaissance et intérêt du dispositif	<p>Par un jeune venu à la rencontre de la structure puis documentation à la suite de cela</p> <p>Aspect mission / one shot</p>	<p>« Service civique sa a été carrément une opportunité, c'est même la personne qui est venu nous voir, en nous disant bah voilà, j'aimerais bien venir euh, venir venir chez vous et faire un service civique, donc la personne c'était documenter, donc sa nous amener nous même à nous documenter et à partir de là, euh, nous avons, euh, donc sa sa a duré pendant 10 mois ou un an je sais plus, et, et à partir de là, on a signé un autre, un autre contrat de service civique » Page 1</p> <p>« mais voilà l'aspect mission, c'est-à-dire l'exemple de l'assemblée générale national, c'est un one shot, y'a un événement, et voilà y'a du boulot 10 mois avant » Page 1</p>
Le recrutement	<p>Par un réseau proche / piston / newsletter</p> <p>Par la plateforme</p> <p>Le site</p> <p>Entretien téléphonique</p> <p>Entretien physique</p> <p>Pas accompagné par l'état</p>	<p>« par connaissance du réseau proches » Page 2</p> <p>« on a une newsletter, régulièrement, je mets une petite info en disant attention, à partir du mois de septembre ou du mois de novembre, on va recruter quelqu'un avec le profil, le profil ci-dessous » Page 2</p> <p>« que sa se fasse par l'agence, l'agence, l'agence officielle du service civique » Page 3</p> <p>« voilà aussitôt, y'a trois candidature qui arrive, je passe, je passe trois coup de fil, euh... j'en rencontre deux et puis voilà » Page 3</p> <p>« Non mais en même temps, j'ai pas sollicité d'accompagnement » Page 3</p>
Les candidatures	<p>Le nb est variable</p> <p>Pas de profil particulier</p> <p>autonomie et initiative</p> <p>Mixité</p> <p>Pas de discrimination au diplôme</p>	<p>« on en a eu jusqu'à une dizaine à une époque, et la pour la dernière fois, c'était trois euh, c'est, c'était trois euh, seulement trois, sachant que pour nous les critères sont assez simple » page 3</p> <p>« sa correspond aux critères du service civique de tout façon, esprit d'initiative, et puis euh, et on va dire, relative autonomie » Page 3</p> <p>« une expérience dans l'animation constitue un plus, mais de même que euh, quelqu'un qui aime bien bricoler sa constitue un plus » Page 4</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

<p>L'apport d'un jeune en SC</p>	<p>Souplesse</p> <p>Soutien</p> <p>Permet à la structure de se délester de certaines tâches logistiques</p> <p>Impact positif</p> <p>Sur une période d'activité</p>	<p>« la souplesse dans notre organisation » page 4</p> <p>« ça fait un, ça fait un, un, on va dire, un expert en plus »page 4</p> <p>« Oui c'est sûr, c'est sûr, là encore, à condition, à condition que, que le contrat de base soit clair »</p> <p>« l'an prochain nous allons euh accueillir un jeune, alors peut-être pas à partir du premier septembre peut être plutôt à partir du 1^{er} novembre, parce que nous c'est vraiment le démarrage de notre activité » page 6</p> <p>« si c'est la personne est là c'est mieux, si elle est pas là ça roule quand même, bien sûr, c'est de l'huile de dans les rouages ce dispositif-là, »</p>
<p>L'accompagnement du jeune</p>	<p>Peu de temps si volontaire autonome</p> <p>Temps informels + temps formels</p> <p>Vers la formation et l'insertion</p>	<p>« une heure complète toute les deux semaines, c'est pas plus quoi »</p> <p>« y'a des, des temps, des temps informels, euh c'est-à-dire, je prends un exemple de, quand on doit aller, qu'on doit aller, qu'on a 50 km à faire à voiture et qu'on est l'un à côté de l'autre, et bah on papote, et voilà c'est du temps d'accompagnement comme un autre, et puis sinon, allez on va dire une fois par euh, ouai une fois tous les deux mois à peu près, on se prend vraiment un temps, pour dire voilà tu es ou ? Qu'est-ce que tu penses faire, comment tu te sens ? Quelles sont les difficultés que tu rencontres ? Qu'est ce qui pourrait t'aider euh ? Et après à chaque, je me pose la question, de me dire, qu'est-ce que tu comptes faire après, ou est-ce que tu es, tes inscriptions, dans les écoles voilà euh » page 6</p> <p>« voilà c'est vraiment le souci de la structure, de dire que bah qu'est-ce que tu comptes faire après, comment on peut t'aider, est ce que tu souhaites passer une formation, passer un bafa, oui, non, on peut t'aider à la financer en partie, voilà c'est autant, autant de petite chose qu'on a pu faire pour différent, pour différent volontaire et salarié et bah voilà qui vont nous couter 200 euros, bah voilà faut pas s'en privé »</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

Les formations de SC	Intérêt pour mais peu de dispo	<p>« Non, j'ai, pas encore, j'avais pu aller à une journée à, en, tout au début sa devait être en 2007 ou 2008 mais c'était vraiment au balbutiement du dispositif » page 6</p> <p>« Oui bien sûr, oui euh la aussi à condition que ça me prenne pas une semaine de mon temps de travail quoi » page 6</p>
Positionnement sur la relation travail / volontariat	<p>Floue</p> <p>Questionnement</p> <p>Premier pied dans le monde du travail</p> <p>Quelle autorité ?</p> <p>Pas une vocation pour les jeunes</p>	<p>« il faut que tu sois passé à autre chose, que tu t'en serves comme expérience, comme euh, de pied à l'étrier dans le monde du travail même si c'est pas un travail euh... » page 6</p> <p>« Oui c'est sûr, c'est sûr, non non, mais c'est sûr qu'il y a un floue, tant du côté jeune que du côté structure » page 9</p> <p>« Et oui et pour la structure, euh, et le degré d'exigence, dans quel mesure on peut dire, tu es là « a tel heure et tu vas faire ça ça ça parce que y'a besoin ! » page 10</p> <p>« Voilà c'est ça, peut-être de certain, mais faut se leurrer, n'importe qui, si tu as l'occasion d'avoir du boulot dans sa branche, continuer des études qui lui plaisent, euh, comment, ça va être la première chose qu'un jeune va faire » page 12</p>
Citoyenneté	<p>Chômage</p> <p>Pas d'engagement citoyen</p> <p>Pas de travail</p>	<p>« Oui tout à fait, un engagement citoyen aussi, c'est-à-dire que bah, alors je pense que ça serait intéressant de voir, comment fonctionne le service civique dans une société où il y a moins de chômage » page 11</p> <p>« si je me mets dans une situation à 23 ans, et que je trouve pas de boulot et que je pense avoir fini mes études mais que je renvoie je sais pas combien de cv et que je trouve rien, bah j'ai une occasion d'être en effet, d'être utile dans une structure, de me faire une petite expérience et de gagner un petit de sous et bah je m'en prive pas c'est logique, alors après, si si, la vocation et l'engagement nait petit à petit au cours de la mission, je dirais que c'est sa de gagner aussi, mais après je me fais pas d'illusion, l'engagement citoyen de départ, de tout, de tous les jeunes, euh j'y crois pas quoi, y'en a sans doute</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

		<i>mais » page 11</i>
Statut du jeune	<p>Manque de clarté</p> <p>Logique de hiérarchie</p> <p>Flou</p>	<p><i>« quel pouvoir j'ai de, de euh, de le rappeler à l'ordre, donc quel pouvoir j'ai d'exiger un certificat médical, comment je compte je décompte ces heure-là, euh voilà, c'est un petit peu nébuleux pour moi, ça arrive, à arrive pas, pas souvent, n'empêche que ces des questions que je me pose et qui non pas encore de réponse » page 9</i></p> <p><i>« Oui oui oui, je comprends, je comprends parce, on va dire que l'indemnité n'est pas, c'est pas un salaire, et c'est pas, pas très important pour un jeune, clairement, sa l'oblige bien souvent à rester à attendre chez papa maman, parce que c'est pas, voilà c'est pas un premier boulot où on peut avoir une voiture, un appart etc, c'est pas euh, c'est compliqué, euh et à partir de là quand euh, quand moi qui suis, le tuteur mais quelque part vu, vu un peu comme le bah patron, qui n'est pas une première embauche mais une première mission, bah le jeune à beau jeu de dire, c'est bon, c'est bon je suis pas salarié, et c'est vrai » page 9</i></p>
Insertion / intégration	<p>Apprentissage</p> <p>Suscite des vocations</p> <p>Bénéfice certain</p>	<p><i>« euh quelques part, les jeunes apprennent » page 8</i></p> <p><i>« certain ont décidé de passer le concours d'instit à la suite de, à la suite de cette mission, certes, voilà, les timides sortent un petit de leur carapace et puis les après qui demander qu'a, qu'a s'épanouir s'éclate complètement » page 8</i></p> <p><i>« C'est sûr, c'est sûr avec euh, euh on va dire, faut pas non plus se, euh, se leurrer, y'a quelque fois aussi, fin, nous c'est arrivé dans la structure, que le jeune puisse dire, bah non c'est pas mon truck je vais arrêter, voilà c'est arriver une fois, y'a un jeune pour lequel, on est allé jusqu'au bout mais euh, c'était pas trop, c'était pas ça on va dire, et un autre qui faisait, le sport c'était pas du tout son truck mais qui faisait l'affaire, qui avait découvert et puis à un moment, il a dit non bah écoute je préfère me consacrer, je vois qu'en étant en mission ici je peux pas vraiment me consacrer à ce que je voudrais faire plus tard, donc là je préfère arrêter et avoir tu</i></p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

<p>Insertion / intégration</p>		<p><i>temps pour moi, pour penser mon projet professionnel » page 10</i></p> <p><i>« Justement par rapport, par rapport à cette engagement, cette engagement qui est un engagement moral, cette engagement à, à accomplir une mission à réaliser, à réaliser des choses hum, euh, des, ouais c'est ça par la mission d'intérêt générale, ce que fait ce que fait le jeune, d'avoir conscience que sert vraiment à la structure, que c'est vraiment utile pour , pour les enfants et pour la structure et euh... l'aspect horaire aussi, le fait, le fait de devoir se lever le matin quand on doit être à 8h au bout du perche, bah faut être à 7h30 dans une voiture, et puis ça laisse la souplesse d'être rentré à 15 heures, faut se lever le matin quoi » page 10-11</i></p> <p><i>« Tout à fait, avoir un agenda, à noter, à noter les chose, et c'est la dessus, qu'il faut sans doute, moi, que je sois plus présent, c'est-à-dire, d'avoir bien conscience que c'est une première expérience pour les jeunes, et que pour eux, rien que d'avoir un agenda, noter les rendez-vous, regarder une fois sur l'autre, euh noter des des choses à faire, quelque part plutôt que de l'avoir dans un petit coin de la tête et qu'on aura oublié le lendemain, bah c'est des habitudes de travail qui sont transférable » page 11</i></p>
<p>Usages dispositif (décalage)</p>	<p>du</p> <p>Nombre d'heure</p> <p>Contrat moral</p> <p>Dérives vers l'emploi</p>	<p><i>« on sait que c'est pas 24 heure pile, que si c'est 20 et que si c'est 26 c'est pas grave mais euh après faut faire attention que ça soit pas 24 heures par semaine plus les petites vacances par exemple » page 5</i></p> <p><i>« on peine un peu à se positionner par rapport à ces 24 heures obligatoire par semaine, faire 24h par semaine, euh moi j'ai tendance à les annualisé, ça veut dire que je te dis aux jeunes, bah voilà y'a des semaines ou y'a bah voilà, y'a pas besoin de toi, sur le temps, le temps des petites vacances, on va pas te demander d'être là pendant 24 heures, mais par contre, y'a des semaines euh , y'a des semaines de coup de bourre où là, là on compte sur toi » page 5</i></p> <p><i>« Ouais il y a les dérives liés au faite que c'est, que</i></p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 7

<p>Usages du dispositif (décalage)</p>		<p>ça deviens un éducateur bis éventuellement d'une part, et puis la dérivé lié au, au, pour revenir par rapport aux difficultés dans le monde sportif, c'est aussi, la qualification de l'emploi, ça veut dire que c'est pas emploi, c'est un volontaire, mais n'empêche que pour intervenir, qu'on soit bénévole ou qu'on soit, ou qu'on soit professionnel, il faut, il faut avoir une qualification requise, et une qualification dans le monde sportif, bah c'est, y'a des textes, des textes à suivre, qu'il y a peut-être pas dans le monde de la solidarité ou de la culture »</p>
<p>Le champ sportif (associatif)</p>	<p>Structuration du mvt sportif évolution du champ sportif Pas prêt</p>	<p>« Ben oui, c'est certains, après euh, après la difficulté du, du monde du sport, c'est que, nous on a la chance d'être structuré, avec moi qui pilote et deux éducateurs, donc c'est déjà, on va dire c'est déjà assez, assez solide, ça veut dire que on peut se permettre d'accueillir quelqu'un après que ça soit un salarié ou un volontaire, chaque fois qu'on enlève une personne ou qu'on en rajoute une, ça bouscule quelque part un équilibre, et il faut que chacun, chacun trouves ou retrouves sa place, je veux bien croire que un comité, qui aurait un, un technicien, je sais pas du, d'un, euh, un technicien départementale et bah mettre, juste, un volontaire en plus, bah sa peut, sa peut être bénéfique mais sa peut aussi poser problème voilà, de la même manière au niveau d'un club, si y'a pas de salarié, le fait d'accueillir un volontaire, et bah il faut un sérieux engagement d'un bénévole élu, pour que, que le volontaire soit pas lâcher dans la nature »</p> <p>« Ou après de trouver une solution pour que soit euh le salarié au niveau départemental par exemple, qui est quatre ou cinq jeunes en service civique, qu'ils soient missionné en support à des clubs, où là il y aura pas forcément de salarié, éventuellement, mais là ça demande, demande quand même un sérieux suivi quoi »</p>
<p>Divers et autres</p>	<p>Tutorat (âge proche)</p>	<p>« Et tu vois un salarié tu vois, qui est lui-même a 25 ans, et qu'il doit être lui-même tuteur d'un jeune qui a 23 ans, tu vois, sa peut aussi, bah c'est, bah ça s'improvise pas quoi tout simplement »</p>

Annexe 12

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n° 8

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

Thèmes :	Éléments d'analyses :	Extraits :
Connaissance et intérêt du dispositif	<p>Relais des politiques publiques</p> <p>Intérêt car mission intérêt général + faible coût</p>	<p>« Alors j'ai découvert l'existence du service civique tout simplement parce que le X en tant qu'organe déconcentré du X euh, euh, on est censé relayé les politiques, enfaite publique de l'état » page 1</p> <p>« Ce qui était intéressant, c'était d'impliquer un jeune, euh, qui, sur une mission d'intérêt général, c'était vraiment l'objectif premier, euh, après, euh, il faut être honnête, euh, le coût par rapport à un stagiaire notamment est, est très peu, très peu élevé donc euh, euh c'est aussi un moyen euh, peu onéreux et qui reste relativement simple à mettre en place, et y'a pas de, de contraintes on va dire » Page 2</p>
Le recrutement	<p>Recherche de profils plutôt compétent et autonome</p> <p>Par le site, puis téléphone, puis entretien individuel et collectif</p>	<p>« sauf que là, les candidats qu'on a eus dès le départ, leur niveau était beaucoup trop bas, et voilà on a dû faire passer une quinzaine d'entretiens et sur les quinze entretiens on en a retenu aucun parce que on savait que on allait droit dans le mur » Page 2</p> <p>« Après nous on prenait contact avec eux, donc y'avais déjà une première sélection téléphonique, et après si on voyait que ça pouvait peut-être convenir, on convenait d'un entretien, qui était un entretien en deux phases, un entretien individuel d'une demi-heure et aussi un entretien collectif d'une demi-heure, parce ce que on voulait voir comment ces volontaires pouvez s'intégrer à une équipe » page 3</p> <p>« on s'en rend compte que la plupart des profils, ils ont pas ça, souvent ce sont des jeunes, qui sont soit en décrochement scolaire, soit qui ont eu leur bac euh et ça s'arrête là, alors vous pouvez tomber sur un profil qui va être très intéressant mais ça demande un encadrement très particulier et qui demande du temps, donc nous c'est pas ce qu'on voulait, on voulait vraiment recruter et avoir un service civique qui soit déjà, qui travaille déjà en autonomie » Page 4</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

<p>Les candidatures</p>	<p>Nombreuses Peu qualifié Parfois incohérente</p>	<p>« Dui sur le dispositif SSV on a reçu pas loin d'une quinzaine de candidatures et on a fait passer, si mes souvenirs sont bons une dizaine d'entretiens » Page 3</p> <p>« des gens qui sont à mon sens euh, à 90 % peu qualifiés, donc euh pour le mouvement sportif, c'est un véritable frein, euh c'est un frein pourquoi, parce que d'abord, les diplômés sportifs, et pour notamment l'encadrement, si on part sur de l'encadrement ou sur de l'accompagnement d'encadrement, que ça soit le PSC1 ou le BAFA etc, et c'est vraiment le BABA et on s'en rend compte que la plupart des profils, ils ont pas ça, souvent ce sont des jeunes, qui sont soit en décrochement scolaire, soit qui ont eu leur bac euh et ça s'arrête là » Page 3</p> <p>« on s'est rendu compte qu'on avait les mêmes difficultés, de, de recrutement, hein, on a des volontaires euh, qu'on avait un peu tout et n'importe quoi, euh, alors c'est vrai que ça reste une base, euh, dans, la nature du contrat, euh, euh, de volontaire de service civique, mais euh, du tout et n'importe et quoi, ça peut être dangereux à la fois pour la structure et pour le jeune si euh, vous avez quelqu'un qui ne répond pas, en terme de compétences, minimales, euh, à la mission, c'est le mettre à mon sens en danger, euh, dans une structure où il sera peu encadré en fait » Page 6</p>
<p>L'apport d'un jeune en SC</p>	<p>Dynamisme Structuration Nouvelles idées Remise en question</p>	<p>« nous ça nous apportait, quelque part une structuration supplémentaire, mais ça nous a aussi euh, permis de, de mettre un petit coup de boost à nos équipes, euh, et en terme de gestion des ressources humaines, c'était ça qui est intéressant, je pense que les services civiques peuvent apporter dans une équipe un petit peu de sang neuf, euh à partir du moment où ils ont des compétences et qu'ils sont volontaires mais clairement volontaire dans leur mission » Page 4</p> <p>« Du dynamisme avant tout, un peu de professionnalisation aussi, de nouvelles idées, euh, et ça c'est, c'est plutôt intéressant » Page 4</p> <p>« c'est vrai que ça, que ça apporte un regard un petit peu extérieur, et ça te permet de, d'avoir une remise en question euh des équipes » Page 4</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

Les formations de SC		<p>cette formation » page 10</p> <p>« une formation de tuteurs qui soit un peu plus approfondie et un peu plus stricte, euh une formation, déplacer la formation des jeunes au début de leur parcours de service civique » page 12</p>
positionnement sur la relation travail / volontariat (statut du volontaire)	<p>Trop d'incompréhension et de confusion</p> <p>Manque de clarté et de communication</p>	<p>« Je pense qu'il est pas assez mis en avant euh, alors pour le jeune, je pense, après des piqûres de rappel ça fait pas de mal, mais pour la structure, je pense que trop de structures confondent euh, le service civique avec un employé, clairement ils considèrent, la plupart que c'est un emploi » page 7</p> <p>« je pense avec un peu de recul et voir des services civiques qui sont dans les clubs sportifs, qu'ils y a un, une confusion à ce niveau-là, et la confusion vient notamment, d'un manque de clarté dès le départ » page 7</p> <p>« De l'Etat, du dispositif du service civique, clairement un problème de communication à ce niveau, beaucoup trop de clubs à mon sens, confondent les deux, un emploi et un volontaire, c'est pas du tout la même chose » page 7</p> <p>« Voilà la limite, elle est quand même très, c'est très borderline » page 7</p>
Citoyenneté	Ne savent pas ce c'est	<p>« l'intérêt général, moi je doute fort, que la plupart savent pas ce que c'est, donc euh, peut-être » page 10</p> <p>« c'est une mission d'intérêt général ok, mais malgré tout c'est une immersion dans l'entreprise, et une immersion dans l'entreprise qui peut parfois bien se terminer, mais si elle s'arrête comme ça du jour au lendemain, je trouve ça un peu dramatique » page 12</p>
Statut du jeune	Floue Confusion	<p>« je pense avec un peu de recul et voir des services civiques qui sont dans les clubs sportifs, qu'ils y a un, une confusion à ce niveau-là, et la confusion vient notamment, d'un manque de clarté dès le départ » page 7</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

<p>L'accompagnement du jeune</p>	<p>Du temps mais calculé</p> <p>Une nécessité sinon aucun intérêt</p> <p>Faire un état des lieux</p> <p>Accompagner vers la formation</p> <p>Relationnel + discussion quotidienne</p>	<p>« ça demande un petit peu de temps, mais, euh, nous c'est ce que, je le répète, on avait défini dès le départ, c'est un temps qui est quand même très calculé » Page 5</p> <p>« il faut bien évidemment accompagner ses équipes, et d'autant plus un service civique parce que c'est pas quelqu'un qui est forcément diplômé, euh, qui est pas, qui découvre le monde de l'entreprise, euh, donc il faut, il faut bien évidemment l'accompagner » Page 5</p> <p>« c'est de faire l'état des lieux de ses besoins en terme de formation et puis peut-être lui trouver des formations pour pouvoir l'aider justement à monter en compétences, et je pense que c'est quelque chose qui devrait être fait de manière systématique au départ, et c'est un reproche que je fais au dispositif, il est pas assez strict sur l'accompagnement, notamment en terme de formation des jeunes » page 5</p> <p>« Non on a pas mis de méthode particulière, c'est plutôt euh, on va dire, du, du relationnel, du, de la discussion » page 5</p>
<p>Les formations de SC</p>	<p>Inutile pour l'accompagnement</p> <p>Trop généraliste</p> <p>Trop centré sur le cadre légal</p>	<p>« Je l'ai faite hein la formation des tuteurs, elle aide en rien, euh, au niveau pédagogique et, et, elle ne, elle m'a juste apporté un échange d'expériences avec les autres structures » Page 6</p> <p>« Elle est pas assez précise, pour moi ça reste trop généraliste pour moi, elle est pas, elle est pas pas, efficace » Page 6</p> <p>« plutôt me dire comment gérer un service civique, etc, je trouve que ça serait nettement plus opportun, qu'on puisse bien encadrer ces jeunes, qui ont parfois, quand même des difficultés » Page 6</p> <p>« y'a beaucoup trop de temps qui est consacré au dispositif et son cadre légal même si ça reste très important » page 6</p> <p>« alors y'a une formation euh, du jeune, dans le cadre du service civique, mais qui viens à mon sens un peu trop tard, je pense que elle devrait aussi être obligatoire, euh et dès le début, euh, parce que, si vous la faites au bout de six mois et que vous avez un jeune qui est là pour huit mois, je vois pas trop l'intérêt et euh justement lors de</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

<p>Usages du dispositif (décalage)</p>		<p>« Voilà c'est ça, je sais que dans le hand y'a eu ça à Vendôme aussi, euh, voilà quoi c'est compliqué quoi, tout de suite dès que vous laissez un champ libre, ça dévie quoi » page 13</p> <p>« il faut avoir un salarié comme tuteur, ça devient tout de suite un frein, euh, mais ce frein me paraît nécessaire pour pas tomber dans une dérive » page 11</p>
<p>Le champ sportif (associatif)</p>	<p>Peu de professionnalisation = faible développement</p> <p>Pérenniser le besoin crée</p> <p>Avec quels moyens ?</p>	<p>« sur 850 clubs qu'on a en Loir-e-Cher, vous en avez même pas un quart qui sont professionnels, donc comment voulez-vous développer euh, euh, du service civique dans ce cadre-là, c'est pas possible, c'est tout simplement pas possible, à moins que les comités départementaux s'accaparent le dispositif, et que qu'on demande des agréments collectifs, mais comme je l'ai dit le problème d'un agrément collectif, si vous avez pas un agent de développement qui est sur le terrain et qui va encadrer les jeunes, bah on peut vite tomber en, dans de l'oubli, euh, euh on va dire qu'on a un service civique qu'est dans un coin et puis on va le voir tous les quatre du mois, puis on s'aperçoit qu'il a pas eu de suivi » page 11</p> <p>« il devrait y avoir une réflexion de l'Etat, dire voilà, vous avez des structures qui ont, qu'ont, eu un service civique, qui a développé une mission, celle qui marche c'est de savoir comment on peut, ensuite pérenniser ce, cette mission euh, via euh, peut-être un contrat d'insertion qui pourrait être de 24mois, derrière avec euh un allègement de charges etc, qui permettrait là d'aller vers une professionnalisation du volontaire, et de la mission » page 12</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

<p>Insertion / intégration</p>	<p>Un impact positif A condition que l'encadrement soit de qualité</p>	<p>« c'est aussi un moyen de les mettre en confiance, par rapport à euh, à l'entreprise et de les immerger, sans avoir une première expérience un peu plus longue que des stages, dans le cadre d'un service civique, oui, moi je pense, que c'est un dispositif qui a tout son sens, tout son sens, pour permettre à des jeunes de s'insérer et professionnellement quoi » page 8</p> <p>« concrètement c'est bénéfique, comme je l'ai dit en matière de formation, en matière de socialisation, euh en matière de, de vraiment de, de, de comment je vais travailler en équipe, comment je vais mener un projet, comment je vais financer un projet, et découvrir des choses, et puis aussi de se tisser un réseau parce que, le monde de l'emploi à l'heure actuelle, euh si vous avez pas de réseau, vous avez pas de job hein » page 9</p> <p>« c'est de voir comment on peut prolonger la mission de service civique dans le cadre d'un contrat d'insertion, euh sans avoir, de coupure, euh, c'est-à-dire euh, sur un CAE, un CEI etc, sur des contrats aidés, pour justement permettre un accompagnement, un peu plus profond, euh et un peu plus poussé du jeune » Page 12</p>
<p>Usages dispositif (décalage)</p>	<p>Flou Jeunes perdus Peu d'accompagnement Substitution à l'emploi L'utilité du salarié</p>	<p>« Alors, je pense, euh, oui réellement je pense que c'est un flou qui est intéressant parce que pour eux, parce que on le voit bien au départ, c'était un peu plus strict, au départ au lancement des services civiques, donc euh, très peu de recrutements, euh de volontaires, euh, dans le mouvement sportif, alors on laisse un peu de flou, comme ça, ça permet de prendre un peu plus de liberté, et ça permet à des clubs, de recruter, des services civiques, pour des missions qui à mon sens relèvent complètement d'un salarié, et ça c'est tout le problème des dispositifs de ce type » page 8</p> <p>« les jeunes que on voit, qui sont un petit peu perdus, pour 80 % comme je le disais au départ des jeunes, ceux, ils sont prêt à accepter un petit peu tout et n'importe quoi, et c'est là, ou tout de suite on a un risque de dérive » page 9</p> <p>« les jeunes sont un peu confrontés à eux-mêmes et ils font comme un peu les structures et c'est un petit job qui peut être intéressant aussi, euh, pour pouvoir, bah, voilà subvenir à quelques besoins » page 10</p>

Grille d'analyse des entretiens tuteur : Entretien n 8

<p>Divers et autres</p>	<p>Améliorations Réajustements Dispositif peu développer dans le sport</p>	<p><i>« que il faudrait que le dispositif service civique, réfléchisse clairement à un, un memento, tout simplement, qui, on devrait donner à l'entrée au service civique, qu'il en prenne bien connaissance, qu'il le signe, hein, avec notamment, qu'est-ce que c'est que ça mission et en quoi ça retourne exactement, et puis euh également, la structure, euh, et, mais ça devrait être quelque chose, qui devrait avoir lieu dans le cadre de la formation des tuteurs, euh, qu'ils aient bien pris connaissance de leurs rôles et de leur mission, et jusqu'ou ils peuvent aller avec un service civique en terme, en terme d'activités » page 7</i></p> <p><i>« je pense que ça passe surtout par des outils de communication qui devraient être mis en ligne sur l'agence du service civique, sur leur site et la plateforme mais aussi, je le répète lors de la formation, bien faire comprendre, quels sont les pré-requis du statut du volontaire » page 7</i></p> <p><i>« Après c'est un dispositif qui a quand même beaucoup de mal à partir au niveau sportif hum » page 13</i></p>
--------------------------------	--	--

Annexe 13

Grille d'analyse responsable en service civique vierge

Grille d'analyse responsable en service civique vierge

Thèmes	Eléments d'analyses	Extraits
Rôle de l'état à l'échelle local		
Objectifs et axes de développement		
Accompagnement des structures		
Formation des tuteurs		
Attribution de l'agrément		
Respect du cadre légal		
Insertion et intégration		
Citoyenneté		

Thèmes	Eléments d'analyses	Extraits
Statut du volontaire		
Frontière travail / volontariat		
Les dérives et déviations		
Le champ sportif		
Autres		

Annexe 14

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n° 9

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Thèmes	Eléments d'analyses	Extraits
Rôle de l'état à l'échelle local	<p>Plan de formation</p> <p>Communication et information</p> <p>Délivrer les agréments</p>	<p>« Alors le service civique, c'est un dossier qui est, qui, qui, qui est très normé, c'est-à-dire que, qui a été pensé, euh, au plan national, dans les déclinaisons, elles sont euh, à mettre en œuvre au niveau local et du coup euh, notre première mission quand le programme s'est mis en place a été d'informer les, les partenaires, de, donc de dégager un certain nombres de structures locales qui souhaitaient s'engager sur le dispositif et délivrer les agréments, mettre en œuvre les plans, les plans de formations complémentaires civiques et citoyennes nécessaires au dispositif et la formation des tuteurs » page 2</p>
Objectifs et axes de développement	<p>Développement</p> <p>Garantir la qualité, l'accessibilité</p> <p>Animer le dispositif</p> <p>Gérer les formations</p> <p>Faire le contrôle</p> <p>Attribuer les agréments</p>	<p>« Alors on a des orientations et des objectifs assignés en termes de chiffres » page 2</p> <p>« Voilà, on a des objectifs chiffrés à atteindre, c'est-à-dire que chaque année, il y a une croissance progressive euh, des, des, des, des volontaires et des contrats signés, et donc on a un objectif chiffré à atteindre par rapport à, cet objectif, il est assigné au niveau régional » page 2</p> <p>« c'est-à-dire atteindre les objectifs de, en terme de nombre de contrats euh, validés et signés » page 2</p> <p>« Donc chaque année on a des objectifs croissants, c'est-à-dire qu'on démarrait progressivement, donc si, ce qui veut dire que chaque année, nous devons prospecter des nouvelles missions pour pouvoir atteindre ces objectifs » page 3</p> <p>« y'a des instructions et des orientations, stratégiques de l'agence que l'on décline à l'échelon départementale » page 3</p> <p>« Donc les orientations stratégiques de l'agence, c'est : assurer le déploiement » page 3</p> <p>« garantir la qualité, et la non substitution de l'emploi. Trois : garantir l'accessibilité pour tous, c'est-à-dire, faire en sorte que le service civique soit accessible à tous les jeunes quel que soit leur niveau de qualification. Et quatre euh : travailler à l'animation euh, du dispositif c'est-à-dire tout ce</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Objectifs et axes de développement		<p>qui est le, le volet formation, donc voilà, les quatre objectifs qui sont assignés et on mène tout ça en même temps » page 3</p> <p>« Et faire le contrôle, euh, pas, parce que quand on donne ces objectifs-là, faut aller voir sur le terrain si ça se passe bien » page 3</p>
Accompagnement des structures	<p>Par la formation</p> <p>La rencontre des clubs et des volontaires</p>	<p>« on rencontre les volontaires individuellement, la structure à côté, et on, on décide si oui ou non, euh les orientations sont respectées et si on renouvellera ou pas l'agrément » page 4</p>
Formation	<p>Utile</p> <p>Permet d'avoir un retour d'expérience</p> <p>Pas suffisant</p> <p>Trop de temps à inscrire les volontaires</p>	<p>« C'est, pour moi, oui c'est un moyen de recueillir de l'info » page 4</p> <p>« c'est-à-dire que lorsqu'on a, euh lors des formations civiques et citoyennes des situations qui nous sont exposées qui nous paraissent pas conformes, on diligente un contrôle »</p> <p>« jusqu'à présent euh, la formation des tuteurs était facultative, c'est-à-dire que on recommandait, cette formation, euh, elle va devenir obligatoire, alors là, le, la problématique est la suivante, c'est-à-dire que quand moi je rencontre les structures, je rencontre en général, l'org..., euh le représentant de la structure mais pas le tuteur » page 6</p> <p>« Non c'est pas suffisant parce que, parce que, c'est une journée » page 7</p> <p>« les structures d'accueil prennent trop de temps à inscrire leur volontaire, elle l'inscrive au bout du quatrième mois, c'est trop tard » page 15</p>
Attribution de l'agrément	<p>Critères : Comptes, contenu de la mission, intérêt générale, non substitution à l'emploi</p>	<p>« je dirais des critères administratifs, un, mais il faut un certain nombre de critères qui doivent être respectés, ça fait partie des instructions, c'est-à-dire que l'association, euh doit être euh, avoir un an d'existence, ne doit pas avoir des comptes en déficit, ne doit pas avoir fait de licenciement économique dans l'année qui précède, ça, des critères, doit fournir ses comptes, administratifs</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Attribution de l'agrément		donc, en conformité sur la forme et ensuite le deuxième critère, c'est le descriptif de la mission, donc qu'est-ce, quel est le contenu de la mission qui est proposé au volontaire, sachant que le principe des critères sur la mission, c'est que la mission doit être au service d'un public, elle doit être d'intérêt général au service d'un public, elles doivent pas avoir été réalisées par un employé précédemment, donc pas de substitution à l'emploi et le troisième critère, c'est que, euh, elle ne correspond pas à une fiche métier » page 5
Respect du cadre légal	...	« On peut pas tout voir, on peut être partout, et que au jour d'aujourd'hui notre priorité c'est le développement » page 6
Insertion et intégration	Où impact positif Création de réseau Première expérience Utile au cv	<p>« La réponse est oui, les enquêtes nationales le, le confirme euh, puisque l'agence du service civique envoie un questionnaire à six mois euh, à tous les volontaires pour savoir ce qu'ils sont devenus, alors bien sûr tout le monde ne répond pas, mais les les, chiffres sont significatifs, y'a eu, alors j'ai pas les chiffres là, mais je pourrais vous les donner, y'a un fort pourcentage euh, d'intégration des volontaires » page 8</p> <p>« là je viens de faire des statistiques on doit être à 40 % euh, de non diplômé, non je, je l'ai pas en tête là mais euh, on a un fort taux de diplômés en Bac + 2, je crois que c'est 40 %, de Bac + 2, voilà 40 % de Bac + 2 euh, forcément ces, ces volontaires-là, ont déjà un niveau de qualification qui les poussent à rentrer assez vite sur le marché du travail, si ils en ont, puisqu'ils ont les diplôme et qu'ils font un volontariat parce il y a de, il y a pas d'emploi plus que par, parce que ils ont envie de vivre une expérience d'engagement, et que le volontariat leur permet à une première expérience, créé du réseau euh, euh utile pour leur CV » page 9</p> <p>« Il va utiliser cette expérience pour nourrir sa réflexion, ses réseaux pour pouvoir éventuellement travailler dans le métier, dans le métier choisi » page 10</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Citoyenneté	
Statut du volontaire	<p>Floue</p> <p>Problème de compréhension</p> <p>Jeune déjà impliqué</p> <p>Ne décloisonne par leur différent rôle</p>	<p>« Et à mon sens ils font pas le même travail que les autres, c'est ça la différence, ils font pas le même travail que les autres, ils sont pas sur les mêmes obligations, ils ont pas d'obligation de résultat au même titre qu'un salarié, vraiment ils, euh, alors euh, le volontaire ne veut dire, ne pas travailler, travailler c'est faire quelque chose après c'est le statut qui est différent, un volontaire n'est pas un observateur, il a bien une, un travail à faire, je veux euh quel qu'il soit, il est, c'est-à-dire une activité à développer au sein de la structure, c'est la nature de la mission qui est différente, c'est-à-dire si ce travail il est lié uniquement aux besoins de fonctionnement de la structure, là y'a un problème de, de compréhension, si ce travail il est lié au profit d'un public qui serait pas forcément développé euh, par ailleurs si l'association n'avait pas de volontaires, on est dans l'esprit du volontariat, mais le langage qui faut apprendre, c'est effectivement euh, s'écarter du vocabulaire du contrat de travail » page 11</p> <p>« Moui, parce que souvent dans le foot, les volontaires sont des anciens licenciés ou des licenciés du club donc ils sont déjà impliqués dans la vie de l'association sportive, et donc du coup c'est compliqué, nous ce qu'on recommande, c'est effectivement de prendre des volontaires qui sont pas licenciés du club, voilà » page 13</p> <p>« Oui, qu'ils puissent avoir une pratique sportive personnelle dans un club et faire d'un volontariat dans un autre, c'est un peu l'idée de ce qu'on travaille avec le district sur l'intermédiation, c'est-à-dire que, mais on essaye d'avancer là-dessus, mais euh effectivement euh, le volontaire qui est en statut de volontaire, puis qui par ailleurs est bénévole, et puis qui est joueur, comment il arrive à se, se situer dans tous ces rôles, donc c'est » page 13</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Statut du volontaire		« Il ne décroïssonne pas et euh puisqu'il se doute, de toute façon, il était, préalablement à leur statut de volontaire, bénévole d'un club, impliqué, présent euh, il fait de l'arbitrage, il organisait avec des jeunes etc... donc » page 13
Frontière travail / volontariat	<p>Problème de communication</p> <p>Détournement conscient</p> <p>Nature des missions</p>	<p>« tout ce que j'explique sur le volontariat, l'esprit, les obligations euh, sont transmises à, au représentant légal ou administratif et pas forcément aux tuteurs » page 6</p> <p>« y'a bien sûr des, des, des missions qui, des tuteurs qui, des structures parce que y'a pas que le tuteur mais qui eux peuvent détourner euh ce contrat sur les besoins de la structure et considérer que c'est plus un volontariat mais plutôt un salaire, un salariat mais bon, ça euh, c'est le risque, on le sait, on le sait, mais si c'est, c'est, c'est, je dirais c'est une responsabilité partagée, c'est-à-dire que le volontaire a bien compris qu'il était volontaire et qu'il se met en posture de volontariat, aussi, c'est-à-dire qu'il est pas dans un lien de, de subordination, il peut aussi être force de proposition, il peut dire non, il peut aussi revendiquer un certain nombre d'éléments par rapport à la compréhension de sa mission » page 7 et 8</p> <p>« Oui ils intègrent une organisation donc effectivement y'a une notion de travail, parce qu'on fait quelque chose, et puis qu'on est dans une équipe, voilà, après c'est la nature de ce qui est conduit par les volontaires, donc c'est dans ce sens-là qu'ils doivent avoir une réflexion » page 12</p>
Les dérives et déviances	<p>Problème de communication</p> <p>Substitution à l'emploi</p> <p>Joue avec le dispositif</p>	<p>« Et on se rend compte, dans les faits que, ces informations ne descendent pas jusqu'à la personne qui est au contact du volontaire, d'où, en 2017, une, une, une insistance plus forte pour que les tuteurs soit formés et comprennent l'esprit du dispositif, voilà, donc ça, c'est, ça fait partie des éléments d'amélioration » page 6</p> <p>« Voilà, parce que si on met des volontaires dans les, dans les, dans des associations où j'ai eu des</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

Le champ sportif		<p>« Et peut-être que les autres euh fédérations n'ont pas assez relayé l'information dans leur réseau, voilà, mais c'est, euh ce qui faut savoir c'est que la deuxième contrainte qu'on a mis sur le sport, c'est qu'on a, on a autorisé un accueil de volontaires en service civique à condition qu'il y avait un salarié, donc ça élimine beaucoup le mouvement sportif qui se repose que sur le bénévolat » page 19</p>
Autres	<p>Le respect des heures</p> <p>Longévité du dispositif = ancrage du volontariat</p>	<p>« euh ça doit être déterminé au départ par la structure en fonction de la nature de la fonction, soit on fait 24 heures soit on fait 35 mais au départ quand vous signez, vous volontaire, un contrat vous savez, euh l'amplitude sur lequel, on peut pas varier comme ça, euh selon les mois et le bon vouloir de la structure, donc au départ on signe un contrat sur une amplitude horaire, c'est écrit dans le contrat hein, euh hum, c'est un indicateur qui permet de euh, d'établir la relation avec le volontaire, donc effectivement en fonction des manifestations, en fonction de, de l'activité de l'association ça peut être un peu plus de, de cette amplitude que 24 heures, et donc dans ce cadre-là, on dit au volontaire, vous récupérez, si vous avez été mobilisé pendant tout un weekend » page 15</p> <p>« C'est la durée qui va faire que ce dispositif va s'inscrire, si et si effectivement on le supprime l'année prochaine, on aura loupé notre, notre euh, enfin il y aura, on aura loupé euh l'inscription de la notion d'engagement d'une culture des jeunes, si les politiques continuent à l'inscrire euh dans le panorama des possibilités de, euh de vie citoyenne, à ce moment-là, vous revenez me voir dans 10-15 ans, on aura plus les même discours, parce que à la limite, ça fait partie du paysage, on aura la possibilité dans un parcours de faire un engagement » page 17</p>

Grille d'analyse responsable en service civique : Entretien n 9

<p>Les dérives et déviances</p>		<p>demandes bien sûr, dans le milieu rural, où ils sont en manque de bénévoles, ils ont du mal, on va aller encore sur ce, sur les déviances de substitution au bénévolat ou au salariat, donc on limite, on construit au fur et à mesure le déploiement, en travaillant sur les qualités et on met des critères un peu exigeants « page 19</p> <p>« la structure elle joue avec le dispositif, c'est-à-dire que, elle peut avoir compris très très bien l'esprit, mais mettre en œuvre euh, sur le terrain des actions qui, qui sont pas conformes à leur mission » page 6</p> <p>« on ne consacre pas suffisamment de, de temps au contrôle c'est une évidence, je veux dire on n'a pas le temps, euh puisqu'il faut monter en charge euh, faire du développement, on est, un contrôle c'est une demi-journée de travail, puisque il faut aller sur site, faut rencontrer à la fois les volontaires et puis euh la structure c'est beaucoup, beaucoup de temps, donc on n'a pas encore, suffisamment de moyens pour aller faire un contrôle systématique » page 6</p>
<p>Le champ sportif</p>	<p>Pas une grosse mobilisation du champ sportif</p> <p>Problème de relais de l'info sauf pour le foot</p>	<p>« Oui, oui, ça pourrait continuer, je prends un club de foot, tu, tu as, vous, tu as fait des enquêtes, club de foot ils ont pas attendu le volontaire pour avoir des licenciés, et de faire des entraînements, qu'il y est un volontaire ou pas, il y aura toujours les licenciés, les entraînements et les compétitions » page 12</p> <p>« Voilà, on n'est pas, dans un gros, gros, une grosse mobilisation du champ sportif, et au jour d'aujourd'hui le foot, euh c'est, c'est, c'est, il y a eu huit clubs, ce n'est pas non plus, c'est, c'est, c'est, alors euh, le foot, la dominante de la discipline parce que le district a fait son boulot et transmis les informations » page 19</p>

Annexe 15

Grille d'analyse vierge entretiens jeunes en service civique

Grille d'analyse vierge entretiens jeunes en service civique

Grille d'analyse d'entretien : Jeunes volontaires

Thèmes	Éléments d'analyse	Extraits
Profil du jeune		
Connaissance du dispositif		
Type de structure		
Recrutement		
Missions du volontaire		
Intégration dans la structure		
Motifs d'engagement		
(logique d'engagement)		
Rôle et Statut		
Citoyenneté		

Grille d'analyse vierge entretiens jeunes en service civique

Thèmes	Éléments d'analyse	Extraits
Le champ sportif		
L'insertion / intégration		
Après le service civique		
Déviance / dérives		
Point + et point -		
Autres / divers		

Annexe 16

Grille d'analyse

entretiens jeunes

en service civique

n° 1 à n° 6

Grille d'analyse entretiens jeunes en service civique n 1 à n 6

Thèmes	Profil du jeune	Connaissance du dispositif	Type de structure	Recrutement
N°Entretiens				
1	20 ans, CAP agent de sécurité, en réorientation	Mission locale	Professionnelle	Site agence puis cv et lettre de motif puis entretien indiv et collectif
2	19 ans, étudiant, première expérience	Le club	Mixte	Par le club, lettre et cv, entretiens
3	22 ans, titulaire d'un DUT et d'un licence en marketing, en recherche d'emploi	Le club et son président	Mixte	Par le club, façon informelle
4	22 ans, titulaire d'un bac STMG, Débuté une licence LEA mais pas terminé	proche et médias	Professionnelle	Site agence puis LM puis entretien tel puis entretien indiv
5	19 ans, Brevet des collèges	Par le club et entourage	Mixte	Par le club : CV et réponse par courrier
6	23 ans, Bac pro compta, BTS négociation relation client,	Entourage et club	Mixte	Par le club : façon informelle

Thèmes	Missions du volontaire	Intégration dans la structure	Motivations d'engagement
N°Entretiens			
1	Animation du PEF, suivie de la section sportive, soutien aux salariés	Très bien intégrés	Faire quelque chose dans le sport qui lui plaît, s'épanouir dans le champ sportif, engagement par passion
2	Entraînement, communication	Bonne, joueur du club	financière, s'engager, prendre des responsabilités
3	Entraînement, communication	très bien intégré, déjà au club en tant qu'éducateur et joueur	Faire une coupure avec le monde du commerce et se laisser du temps pour trouver un emploi
4	Soutien sur l'animation de rencontre sportive, aide logistique,	très bien intégré	Faire une césure, faire autre chose, parenthèse, s'engager dans un domaine où il s'épanouit
5	Logistique, entraînement, arbitrage, entretiens des locaux	Bien intégré	Avoir une expérience pro et apprendre
6	Communication, entraînement,	très bien intégré, déjà au club en tant qu'éducateur et joueur	se former, avoir une exp pro,

L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives :
Entre motivations, usages et dérives

Grille d'analyse entretiens jeunes en service civique n 1 à n 6

Thèmes	Logique d'engagement	Rôle et statut	Citoyenneté	Sc Et sport
1	Logique de parcours et de formation	Considère comme salarié	Conscience : intérêt pour les jeunes et la transmission des valeurs du sport, rendre service	Un choix par passion, socialiser depuis toujours au sport
2	Logique de formation et altruiste	Volontaire mais utilise un langage du monde du travail	Rendre service c'est un plaisir, conscience d'aider	Sportif, passion
3	Logique de parcours et logique relationnelle	Se considère comme un salarié, pour lui c'est un job	Conscience de transmettre des valeurs au plus jeune, modèle pour les plus jeunes	Passion par le sport et le football
4	logique de parcours	Entre volontaire et salariés	rend service, transmettre et apprendre aux plus jeunes	Passionné par tout les sports et pratiquant
5	logique de formation	Volontaire en SC	Volonté de retransmettre les bonnes valeurs du sport	Pratiquant et passionné
6	logique de formation	Salarié	Volonté de rendre service au club mais pas conscience d'avoir un rôle citoyen	Pratiquant et passionné

Thèmes	Le champ sportif	Insertion / intégration	Après le SC	Dérives / déviations
1	Esprit d'équipe, respect, partage = valeurs importante	Pense que c'est un +, se sent plus à sa place, veut s'insérer dans le sport	BP/ESP Ou BMF (diplôme champ sportif)	ne compte pas ses heures, reporte ces jours de congés,
2	valeurs: convivialité, éducation, respect, important pour le volontaire	Facilite l'insertion, expérience sur le cv	Continuer la fac et trouver un petit boulot à côté, pk pas dans le sport	Le SC utile et peu couteux, pas de contrôle des heures, fait souvent mois de 24 h
3	pratiquer et transmettre, le relationnel avec les jeunes et autres, transmettre des valeurs	A pris confiance en lui, un plus sur le cv car il reste actif, reconnaissance social = valorisation	Trouver un job, il a déjà des entretiens de prévus, passer des diplomes d'éducateur foot	Considère le SC comme un travail, son tuteur également
4	A fait naître une vocation	Oui un + évident pour son insertion, + sur le cv, nouvelles rencontres	BP/ESP (éducateur sportif) en alternance	Se sent comme un volontaire mais utilise le langage du travail
5	Valeurs pour lui + : Esprit d'équipe, respect, et combativité	/	BP/EPS	Pas de contrôle des horaires
6	Valeurs: respect, esprit d'équipe, relationnel	Ouverture, moins timide, se dirige vers une formation	BP/EPS ou BMF volonté d'être éducateur	Pas de contrôle des horaires

L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives :
Entre motivations, usages et dérives

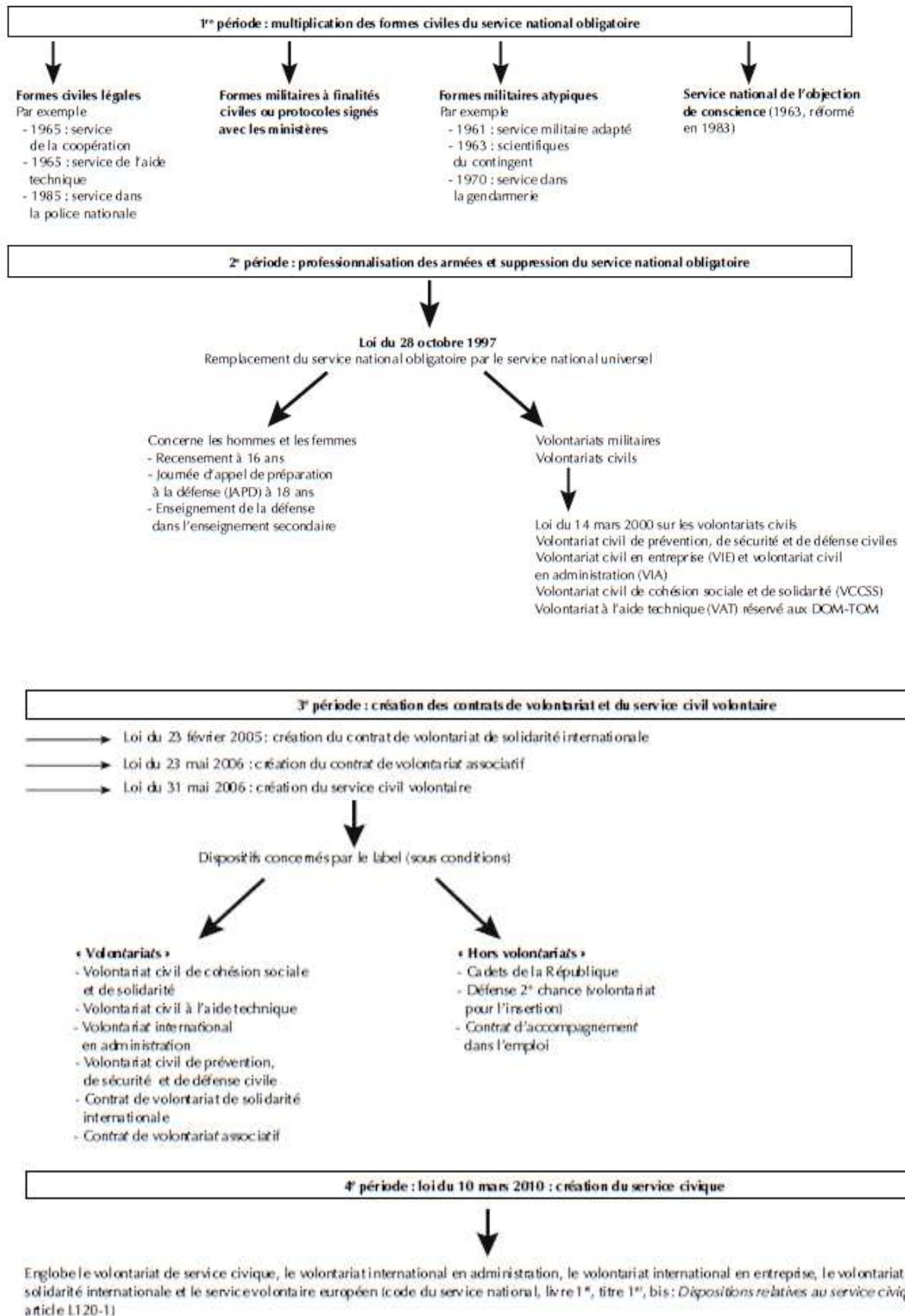
Thèmes	Point + et -	Autres/ divers
N'Entretiens		
1	Manque de reconnaissance et + partage de valeur et coopération	Prolonger le SC ou pouvoir en refaire un
2	gagner de l'expérience, pas de point négatif	Estime ne pas avoir besoin de congés
3	Développement de compétences, remise en question, transmission valeurs	Conscient qu'il ne coûte rien à son club, gagner du temps dans sa recherche de boulot
4	Confirmer une orientation	Décompte des heures à l'année
5	Apprendre et se former	Formation faite en fin de service civique
6	Ne s'attendait pas à autant de travail - épanouissement	gratification petit plus mais main d'œuvre pas cher - formation citoyenne en fin de service

Annexe 17

Schémas sur les évolutions des dispositifs de service civil.

(Becquet, 2011, 18-
19,

Schéma des principales évolutions des dispositifs de service civil



L'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives :
Entre motivations, usages et dérives

Résumé - Mots clés

Le choix du monde associatif sportif comme lieu d'engagement pour les jeunes en service civique nous a semblé intéressant. En effet, la mise en œuvre d'une politique publique comme le service civique dans le champ sportif est un sujet peu exploité. Il nous a paru indispensable de relier sport et politique pour comprendre les enjeux liés à l'engagement des jeunes dans notre société actuelle.

Notre étude va donc s'attacher à analyser l'engagement des jeunes volontaires en service civique dans les associations sportives afin de mieux comprendre les motivations qui les ont conduits à utiliser ce dispositif dans leur parcours. C'est en s'intéressant à ce phénomène que nous allons voir si les objectifs du service civique sont en phase avec l'utilisation du dispositif faite par les jeunes et les associations. La question du décalage entre l'usage du dispositif et le cadre de celui-ci viendra alors se poser et guider nos investigations dans ce mémoire.

Associations sportives - Engagement - Jeunesse - Service civique - Volontariat

Abstract - Keywords

Choosing the environment of community sports as a place of commitment for young people in civic service seemed relevant. Indeed, little attention has yet been given to the subject of the implementation of a public policy such as the civic service in the sports environment. For us, it was essential to link sports and politics in order to fully understand the issues related to young people's commitment in our current society.

Our work will then be dedicated to study the commitment of young volunteers in civic service in sports clubs in order to have a better understanding of the motivations which led them to use this service during their journey. By focusing on this phenomenon, we are going to see if the objectives of the civic service are compatible with the use of the service made by young people and clubs. The issue of the difference between the use of the service and its environment will then come up to guide our investigations in this dissertation.

Civic Service - Commitment - Sports associations - Volunteerism - Youth

